



# Panorama de la société

LES INDICATEURS SOCIAUX  
DE L'OCDE



# Panorama de la société

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Édition 2006



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

# ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.*

Publié en anglais sous le titre :

**Society at a Glance**

OECD SOCIAL INDICATORS

2006 Edition

© OCDE 2007

---

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com) ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com).

---

## Avant-propos

**L**e présent ouvrage est la quatrième édition du Panorama de la société, recueil d'indicateurs sociaux que publie l'OCDE tous les deux ans. Il s'efforce de répondre à une demande croissante de données permettant de mesurer si dans nos sociétés la situation des inégalités, de la santé et de la cohésion sociale s'améliore ou se dégrade. Il actualise certains des indicateurs présents dans les trois premières éditions et en ajoute de nouveaux tels que le coût de la garde des enfants, la persistance et la pauvreté, les inégalités de santé et la confiance dans les institutions politiques. Cet ouvrage présente en outre deux chapitres spéciaux : i) un « guide » explicatif de la structure des indicateurs sociaux de l'OCDE et ii) une esquisse du rôle que peuvent jouer ces indicateurs dans la perspective plus large de la mesure du bien-être des citoyens et des sociétés de l'OCDE. On trouvera sur le site de l'OCDE ([www.oecd.org/els/social/indicators/sag](http://www.oecd.org/els/social/indicators/sag)) des informations plus détaillées sur tous ces indicateurs, y compris ceux qui ne figurent pas dans la présente édition.

Cette étude a été réalisée par Anna Cristina D'Addio, Pauline Fron, Maxime Ladaique et Marco Mira d'Ercole. Étant donné la multiplicité des domaines abordés, sa réalisation aurait été impossible sans la contribution de nombreux collègues dans la Division des politiques sociales et au-delà. Y ont collaboré Willem Adema, Gaëlle Balestat, Herwig Immervoll, Insook Jeong, Michael Förster, Rie Fujisawa, Gaétan Lafortune, David Morgan, Pascal Marianna, Christopher Prinz, Monika Queisser, Peter Whiteford et Ed Whitehouse. On doit à Mark Pearson, chef de la Division des politiques sociales de l'OCDE, la mise en œuvre du projet et sa supervision.

**Ce livre contient des...**



**StatLinks**

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des StatLinks. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>. Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien. Les StatLinks sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

# Table des matières

## Partie I

### Structure et définition des indicateurs

Chapitre 1. <b>Guide d'interprétation</b> .....	9
1. Buts des indicateurs sociaux .....	10
2. La structure des indicateurs sociaux de l'OCDE .....	10
3. Choix et description des indicateurs .....	12
4. Ce que vous trouverez dans cette publication .....	18
Notes .....	18
Chapitre 2. <b>La mesure du bien-être : Quel rôle pour les indicateurs sociaux?</b> .....	19
1. Introduction .....	20
2. Indicateurs sociaux .....	21
3. Mesures monétaires des ressources économiques .....	24
4. Corrections supplémentaires aux mesures tirées des comptes nationaux .....	28
5. Bien-être et satisfaction à l'égard de l'existence .....	33
6. Conclusions .....	35
Notes .....	35
Références .....	36

## Partie II

### Les indicateurs sociaux de l'OCDE

#### Indicateurs de contexte (GE) :

GE1. Revenu national par habitant .....	42
GE2. Ratio de dépendance démographique .....	44
GE3. Taux de fécondité .....	46
GE4. Immigration .....	48
GE5. Mariages et de divorces .....	50

#### Indicateurs d'autonomie (SS) :

SS1. Emploi .....	54
SS2. Chômage .....	56
SS3. Mères de famille en activité professionnelle .....	58
SS4. Coûts de garde des enfants .....	60
SS5. Coin fiscal sur les salaires .....	62
SS6. Prestations hors emploi .....	64
SS7. Performances scolaires .....	66

**Indicateurs d'équité (EQ) :**

EQ1. Privation matérielle . . . . .	70
EQ2. Inégalités de salaire . . . . .	72
EQ3. Écarts de salaires entre hommes et femmes . . . . .	74
EQ4. Mobilité intergénérationnelle . . . . .	76
EQ5. Dépenses sociales publiques . . . . .	78
EQ6. Dépenses sociales totales . . . . .	80
EQ7. Persistance de la pauvreté . . . . .	82
EQ8. Coûts du logement . . . . .	84
EQ9. Taux de remplacement des retraites . . . . .	86

**Indicateurs de santé (HE) :**

HE1. Espérance de vie . . . . .	90
HE2. Dépenses de santé . . . . .	92
HE3. Insuffisance pondérale à la naissance . . . . .	94
HE4. Absentéisme pour maladie . . . . .	96
HE5. Soins de longue durée . . . . .	98
HE6. Inégalités de santé . . . . .	100

**Indicateurs de cohésion sociale (CO) :**

CO1. Participation aux élections . . . . .	104
CO2. Population carcérale . . . . .	106
CO3. Suicides . . . . .	108
CO4. Accidents du travail . . . . .	110
CO5. Grèves . . . . .	112
CO6. Confiance dans les institutions politiques . . . . .	114
CO7. Satisfaction à l'égard de l'existence . . . . .	116

## PARTIE I

# Structure et définition des indicateurs





PARTIE I  
*Chapitre 1*

**Guide d'interprétation**

## 1. Buts des indicateurs sociaux

Le présent ouvrage vise à apporter des éléments de réponse aux deux questions suivantes :

- Quels progrès les pays de l'OCDE ont-ils enregistrés en matière de développement social?
- Dans quelle mesure les actions engagées par la société pour promouvoir le développement social ont-elles été efficaces?

Pour répondre à la première de ces questions, il faut disposer d'un ensemble d'indicateurs couvrant un large éventail d'aspects sociaux. Le développement social nécessite santé, éducation, ressources économiques et une base stable d'interactions sociales; les indicateurs doivent donc nous renseigner sur tous ces aspects. La deuxième question est plus complexe. Les sociétés s'efforcent d'agir sur la situation sociale en général au travers de mesures gouvernementales dont il s'agit de savoir si elles atteignent effectivement leurs objectifs. Les indicateurs peuvent aider à le déterminer. Il s'agit de comparer les changements de la situation sociale que s'efforcent d'induire les politiques sociales et l'importance des moyens qui y sont consacrés. Cette comparaison ne permet évidemment pas de mesurer globalement l'efficacité d'un programme donné, mais elle met en lumière ces aspects qui appellent une étude plus approfondie.

## 2. La structure des indicateurs sociaux de l'OCDE

Si la structure adoptée dans cet ouvrage est loin de constituer un cadre complet de statistiques sociales, elle représente néanmoins davantage qu'une liste unidimensionnelle. Elle prend en compte l'expérience d'autres secteurs de l'OCDE quant à la manière d'évaluer les politiques et les résultats vers lesquels elles tendent. Elle tient compte en particulier des travaux de l'OCDE sur les indicateurs environnementaux, travaux qui s'articulent selon ce que l'on appelle le modèle « pression-état-réponse » (PSR)<sup>1</sup>. Selon ce modèle, les activités humaines exercent sur l'environnement des pressions qui modifient la qualité et la quantité des ressources naturelles et les conditions ambiantes (état) et qui incitent la société à répondre à ces changements par des politiques diverses (réponses de la société). Le modèle PSR a pour objet de mettre ces liens en évidence et d'aider les décideurs et le public à prendre conscience de l'interdépendance entre questions environnementales et au-delà. Il met en relation des indicateurs de l'action des pouvoirs publics et de la collectivité (indicateurs de réponse) et des indicateurs des situations sur lesquelles cette action tente d'influer (indicateurs d'état et de pression).

Une approche similaire est retenue ici pour les indicateurs sociaux. Ceux-ci sont regroupés selon deux dimensions. La première concerne la nature de ces indicateurs, classés en trois catégories<sup>2</sup> :

1. **Contexte social.** Il s'agit de variables qui, en règle générale, ne sont pas directement visées par l'action gouvernementale mais qui sont essentielles pour appréhender le contexte

dans lequel s'élabore la politique sociale. Par exemple, la proportion de personnes âgées dans la population totale ne constitue pas la cible directe de l'action des pouvoirs publics mais elle détermine la façon dont telle ou telle mesure influe sur le niveau de vie et les charges des personnes âgées. Contrairement à d'autres, les indicateurs du contexte social ne peuvent pas s'interpréter clairement comme « bons » ou « mauvais ». Ainsi, par exemple, les différences d'un pays à l'autre du nombre de familles monoparentales peuvent tenir à des facteurs culturels, même si dans tous les pays les responsables des politiques sociales sont appelés à en affronter les conséquences.

2. **État de la société.** Ces indicateurs permettent de décrire les situations sociales sur lesquelles les politiques s'efforcent d'agir. En principe, ces indicateurs doivent pouvoir être interprétés facilement et sans ambiguïté – c'est le cas du taux de pauvreté, par exemple, que tous les pays préfèrent faible plutôt qu'élevé. Ces indicateurs décrivent soit la situation sociale générale de la population, soit un aspect particulier que la politique sociale s'efforce de modifier.
3. **Réponse de la société.** Ces indicateurs donnent des informations sur l'ampleur et la nature des mesures sociales, c'est-à-dire ce que la société fait pour modifier la situation sociale. Ils rendent compte de l'action publique, mais aussi des activités des secteurs privé et associatif. Les indicateurs du développement des systèmes de retraite privée et des dispositions prises par les individus et les familles pour la prise en charge des personnes âgées et des enfants relèvent de cette catégorie<sup>3</sup>. La comparaison entre les indicateurs des réponses de la société et les indicateurs de son état permet d'avoir une indication de premier ordre quant à l'efficacité des politiques.

La seconde dimension selon laquelle l'OCDE regroupe les indicateurs sociaux correspond aux grands domaines de la politique sociale. Les indicateurs d'état et de réponse de la société sont ainsi classés en fonction des quatre *objectifs* de la politique sociale :

- A) Le renforcement de **l'autonomie** est l'un des objectifs fondamentaux de la politique sociale, comme en témoignent par exemple les communiqués des ministres des pays de l'OCDE chargés des affaires sociales et de la santé ([www.oecd.org/socmin2005](http://www.oecd.org/socmin2005)). L'autonomie des individus est encouragée par des mesures visant à leur permettre de participer activement à la vie économique et sociale et d'accomplir sans aide extérieure les actes de la vie courante.
- B) Le principe d'**équité**, dans ce contexte, se réfère aux désavantages sur le plan social ou du marché du travail et à l'égalité des chances. L'équité des résultats se mesure principalement en termes d'accès des ménages aux ressources.
- C) Améliorer **l'état de santé** de la population est l'objectif fondamental des systèmes de santé. Si cet objectif conduit à se concentrer sur la maladie et son traitement, dans plusieurs cas d'autres facteurs sociaux peuvent influencer la mortalité et la morbidité.
- D) La **cohésion sociale** est souvent désignée comme objectif prioritaire des politiques sociales. Si les avis divergent beaucoup quant à sa définition précise, une série de « pathologies » peuvent indiquer un *déficit de cohésion sociale*. C'est le cas par exemple des taux de délinquance, d'incarcération, de suicide, de conflits du travail et d'instabilité familiale. S'y ajoutent des mesures du degré de participation des individus à la collectivité.

Sur la base de ces deux dimensions, les indicateurs sociaux de l'OCDE peuvent être présentés selon la matrice du tableau 1.1.

### 3. Choix et description des indicateurs

La collecte de statistiques diffère beaucoup selon les pays membres, surtout dans le domaine social. Pour choisir les indicateurs présentés dans ce rapport, les choix suivants ont été faits :

- Une première considération concerne le degré de comparabilité des indicateurs entre les pays. Si dans ce volume on s'efforce de présenter les meilleures informations comparatives pour chacun des domaines considérés, on ne se limite pas aux indicateurs pour lesquels il y a comparabilité « absolue » ; on alertera donc le lecteur sur la nature des données utilisées et les pièges qu'elles pourraient recéler.
- Une deuxième considération concerne le point de savoir s'il faut s'en tenir à des indicateurs disponibles pour l'ensemble des pays ou, sinon, jusqu'à quel point on peut s'écarter de ce principe. En règle générale, cet ouvrage ne présente que des indicateurs disponibles pour une majorité de pays de l'OCDE.
- Une troisième considération se rapporte au mode de décomposition éventuel de ces indicateurs. Les indicateurs sociaux peuvent souvent se décomposer en sous-catégories telles qu'âge de l'individu, type de famille, genre. La ventilation dont on dispose (par exemple, par individu ou par caractéristiques du ménage) varie selon l'indicateur considéré, et on en utilise ici plusieurs. On n'a pas non plus essayé d'utiliser les mêmes unités pour toutes les données : les indicateurs sociaux présentés conjuguent nombre d'individus, unités monétaires, pourcentages du PIB, etc.

Pour chacun des indicateurs retenus, la partie II de cette étude résume les principales tendances qu'ils révèlent et donne une information générale sur les définitions et la méthode de mesure. La plupart des indicateurs existent déjà sous une forme ou sous une autre et beaucoup figurent dans d'autres publications périodiques de l'OCDE (par exemple, *Statistiques de la population active*, *Base de données des dépenses sociales*, *Données sur la santé*) ; d'autres ont été collectées spécialement. Certains indicateurs figurent dans toutes les éditions du *Panorama de la société*, d'autres varient d'une édition à l'autre.

Les indicateurs peuvent intéresser plusieurs domaines de la politique sociale et par conséquent entrer dans plusieurs catégories. Par exemple, l'aptitude à accomplir les actes de la vie courante sans aide extérieure est un indicateur à la fois de cohésion sociale, d'autonomie et de santé. Le problème des indicateurs qui relèvent de plusieurs domaines n'est pas propre à la politique sociale ; la solution retenue dans ce rapport consiste à présenter les indicateurs sous la rubrique dont ils relèvent le plus directement sans y revenir ailleurs. D'autre part, toutes les sections thématiques de cet ouvrage incluent souvent plusieurs indicateurs, qui donnent des informations à la fois sur l'état de la société et sur ses réponses. Dans l'ensemble de l'étude, le code entre parenthèses associé à chaque indicateur (par exemple GE1) sert à le situer par rapport à un domaine d'action (selon les listes figurant ci-après), et les indicateurs sont numérotés de manière à faciliter les renvois. Les noms et les codes des indicateurs utilisés ici peuvent différer de ceux qui figuraient dans les versions précédentes du *Panorama de la société*, mais on a veillé à assurer la continuité des domaines couverts.

#### 3.1. Indicateurs de contexte (GE)

En comparant les indicateurs d'état et de réponse de la société, il est facile de dire qu'un pays fait moins bien que les autres ou consacre beaucoup plus d'argent à un objectif spécifique. Mais il importe de replacer ce genre de constat dans un contexte plus général.

Tableau 1.1. Indicateurs sociaux figurant dans diverses éditions du **Panorama de la société (2001, 2003, 2005, 2006)**

		Contenu			
		Autonomie (SS)	Équité (EQ)	Santé (HE)	Cohésion sociale (CO)
Nature	Réponse de la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revenu national</b></li> <li>• <b>Ratio de dépendance démographique</b></li> <li>• Immigration (2006, 2005, 2003)</li> <li>• Taux de fécondité (2006, 2005, 2001)</li> <li>• Mariages et de divorces (2006, 2005, 2001)</li> <li>• Réfugiés et demandeurs d'asile (2001)</li> <li>• Familles monoparentales (2001)</li> </ul>			
	Situation sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Emploi</b></li> <li>• <b>Chômage</b></li> <li>• <b>Mères de famille en activité professionnelle</b></li> <li>• Ménages sans emploi (2005, 2003, 2001)</li> <li>• Jeunes sans emploi (2005, 2001)</li> <li>• Âge de départ en retraite (2005, 2001)</li> <li>• Niveau de formation (2005, 2003, 2001)</li> <li>• Coûts de garde des enfants (2006)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu des personnes âgées (2005, 2003)</li> <li>• Pauvreté relative (2005, 2001)</li> <li>• Inégalités des revenus (2005, 2001)</li> <li>• Emplois à bas salaire (2001)</li> <li>• Écarts de salaire entre hommes et femmes (2006, 2001)</li> <li>• Pauvreté des enfants (2005, 2003)</li> <li>• Privation matérielle (2006)</li> <li>• Persistance de la pauvreté (2006)</li> <li>• Mobilité intergénérationnelle (2006)</li> <li>• Coûts du logement (2006)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espérance de vie (2006, 2005, 2001)</li> <li>• Espérance de vie en bonne santé (2005, 2003)</li> <li>• Mortalité infantile (2005, 2001)</li> <li>• Années potentielles de vie perdues (2003, 2001)</li> <li>• Espérance de vie sans incapacité (2001)</li> <li>• Accidents (2001)</li> <li>• Insuffisance pondérale à la naissance (2006, 2003)</li> <li>• Absentéisme pour maladie (2006)</li> <li>• Inégalités de santé (2006)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suicides</b></li> <li>• Satisfaction à l'égard de l'existence (2006, 2005)</li> <li>• Isolement social (2005)</li> <li>• Participation à la vie associative (2005, 2001)</li> <li>• Naissances chez les adolescentes (2005, 2003)</li> <li>• Usage de stupéfiants et décès en résultant (2005, 2001)</li> <li>• Grèves (2006, 2003, 2001)</li> <li>• Délits et infractions (2003, 2001)</li> <li>• Participation aux élections (2006, 2001)</li> <li>• Délinquance juvénile (2003)</li> <li>• Confiance dans les institutions politiques (2006)</li> <li>• Accidents du travail (2006)</li> </ul>
	Contexte social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prestations hors emploi</b></li> <li>• Performances scolaires (2006, 2003)</li> <li>• Mesures d'activation (2001)</li> <li>• Dépenses d'éducation (2001)</li> <li>• Éducation et accueil des jeunes enfants (2001)</li> <li>• Littératie des adultes (2001)</li> <li>• Coin fiscal (2006, 2001)</li> <li>• Éléves présentant des déficiences (2003)</li> <li>• Ressources des adultes handicapés (2003)</li> <li>• Personnes handicapées en activité (2003)</li> <li>• Minima sociaux (2005)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dépenses sociales publiques</b></li> <li>• <b>Dépenses sociales totales</b></li> <li>• Dépenses sociales privées (2005, 2001)</li> <li>• Bénéficiaires de prestations (2003, 2001)</li> <li>• Écarts de salaire entre hommes et femmes (2006)</li> <li>• Salaire minimum (2001)</li> <li>• Taux de remplacement des retraites (2006, 2005)</li> <li>• Promesse de pension (2005)</li> <li>• Personnes handicapées en activité (2003)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dépenses totales de santé</b></li> <li>• Structure de financement des soins de santé (2003, 2001)</li> <li>• Soins de longue durée (2006, 2005, 2001)</li> <li>• Infrastructure médicale (2001)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population carcérale (2006, 2003, 2001)</li> </ul>

Note : Ces données renvoient aux « domaines » couverts par le *Panorama de la société – Les indicateurs sociaux de l'OCDE* dans ses diverses éditions. Dans chaque domaine, les indicateurs utilisés peuvent varier selon l'année. Les indicateurs en caractères gras figurent dans chacune des éditions du *Panorama de la société* (2001, 2003, 2005 et 2006). Ce tableau ne reprend que les indicateurs figurant dans la version imprimée. Les dénominations attribuées à chaque indicateur sont celles utilisées dans l'édition 2006; par ailleurs, certains indicateurs peuvent être passés d'une catégorie à une autre (ainsi la population carcérale était classée parmi les indicateurs de « réponse » dans l'édition 2003, et les indicateurs « d'état » dans celle de 2005).

Source : Diverses éditions du *Panorama de la société – Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris.

Par exemple, le revenu national varie beaucoup selon les pays de l'OCDE. Dans l'hypothèse où il existe un lien entre le revenu et la santé, on peut s'attendre à ce que l'état de santé de la population soit meilleur dans les pays riches que dans les pays pauvres, indépendamment des réponses mises en place par la société. Si la demande de services de santé augmente avec le revenu (ce qui semble être le cas), on peut s'attendre à ce que les dépenses de santé des pays riches (en pourcentage du revenu national) soient supérieures à celles des pays pauvres. Cela ne veut pas dire que les indicateurs de l'état de santé et des dépenses de santé sont fallacieux; mais qu'il faut garder à l'esprit le contexte général dans lequel s'inscrivent les données lorsqu'on analyse leurs implications. Une autre caractéristique de la plupart des indicateurs de contexte est qu'on ne peut pas dire *a priori* si une valeur élevée est bonne ou mauvaise.

Beaucoup d'indicateurs de contexte sont utiles pour interpréter plusieurs des indicateurs présentés dans cet ouvrage. C'est le cas du revenu national par habitant (GE1) qui a une incidence sur la qualité, l'ampleur et la nature de la protection sociale que la société peut offrir, mais aussi du ratio de dépendance démographique (GE2), du taux de fécondité (GE3), de l'immigration (GE4) et des taux de mariages et de divorces (GE5). Comme on l'a précisé plus haut, les indicateurs de contexte sont importants pour tous les quatre objectifs fondamentaux des politiques sociales – équité, autonomie, santé et cohésion sociale.

#### Liste des indicateurs de contexte (GE)

GE1. Revenu national par habitant
GE2. Ratio de dépendance démographique
GE3. Taux de fécondité
GE4. Immigration
GE5. Mariages et de divorces

### 3.2. Indicateurs d'autonomie (SS)

Pour la majeure partie de la population en âge de travailler, c'est l'emploi rémunéré (SS1) qui permet d'acquérir des ressources économiques, une identité, des relations et un statut social. En outre, presque tous les systèmes de sécurité sociale sont financés par les cotisations des actifs. C'est pourquoi rehausser le niveau de l'emploi est une priorité pour tous les pays de l'OCDE.

Cependant, le chômage (SS2) rend souvent difficile de subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille par le travail. L'accès à un travail rémunéré est souvent particulièrement difficile pour les mères de jeunes enfants (SS3), du fait du coût souvent élevé des dispositifs de garde des enfants (SS4). Comme les difficultés d'accès au marché du travail sont souvent concentrées parmi les travailleurs peu qualifiés, les mauvaises performances des élèves à la fin de la scolarité obligatoire peuvent avoir des conséquences durables sur leurs chances d'entrer dans la vie active dans de bonnes conditions (SS7).

Face à ces problèmes, la société a coutume de répondre en même temps par le versement de prestations monétaires aux personnes dans l'incapacité de subvenir à leurs propres besoins, et par des actions visant à faciliter l'insertion sur le marché du travail. Cependant, si elles sont mal conçues, ces mesures peuvent être antinomiques. Par exemple, les prestations versées aux sans-emploi par les régimes de protection sociale peuvent réduire à la fois les incitations financières au travail (SS6) et la demande de main-d'œuvre des entreprises (SS5).

Le tableau ci-après présente les indicateurs d'état et de réponse de la société qui permettent de juger si les pays de l'OCDE ont réussi à atteindre les objectifs fixés s'agissant de l'autonomie des individus et de leurs familles.

### Liste des indicateurs d'autonomie (SS)<sup>1</sup>

État de la société	Réponses de la société
SS1. Emploi	SS5. Coin fiscal sur les salaires
SS2. Chômage	SS6. Prestations hors emploi
SS3. Mères de famille en activité professionnelle	
SS4. Coûts de garde des enfants	
SS7. Performances scolaires	
<i>EQ2. Inégalités de salaires</i>	<i>EQ5. Dépenses sociales publiques</i>
<i>EQ3. Écarts de salaires entre hommes et femmes</i>	<i>EQ6. Dépenses sociales totales</i>
<i>EQ4. Mobilité intergénérationnelle</i>	
<i>EQ7. Persistance de la pauvreté</i>	

1. Les indicateurs en italiques, présentés dans une autre sous-section, sont également pertinents pour l'évaluation de l'autonomie.

### 3.3. Indicateurs d'équité (EQ)

Le concept d'équité peut être abordé sous différents angles : en termes d'accès aux services sociaux, d'opportunités économiques et de résultats. Les avis sur ce que doit être exactement une redistribution équitable des ressources ou ce qui détermine une juste répartition des chances varient au sein des pays et d'un pays à l'autre. Comme il est difficile d'obtenir des informations complètes sur tous les aspects de l'équité, la plupart des indicateurs d'état de la société pertinents pour juger des résultats en matière d'équité se limitent à l'inégalité des ressources financières ; ils s'étendent beaucoup plus rarement aux modes de consommation.

Si l'on évalue surtout la pauvreté en termes de ressources financières, on peut aussi la mesurer en considérant le degré de privation matérielle dans différents pays (EQ1). Les effets de la pauvreté dépendent aussi de la mesure dans laquelle elle persiste dans le temps (EQ7) et compromet les chances de mobilité intergénérationnelle (EQ4). La pauvreté tient souvent d'abord à la forte inégalité des salaires (EQ2) et aux disparités salariales entre hommes et femmes (EQ3), mais ses conséquences financières peuvent être aggravées par le coût élevé du logement (EQ9).

Les régimes de protection sociale sont le principal instrument auquel ont eu recours les décideurs face aux problèmes d'équité. Tous les pays de l'OCDE ont mis en place (ou sont en train de le faire) des systèmes de protection sociale qui assurent à des degrés divers une redistribution des ressources au sein de la société et garantissent les individus contre un certain nombre de risques. Il s'agit soit de prestations fournies par le système de sécurité sociale (EQ5) soit d'une combinaison de dépenses fiscales et de dépenses privées (EQ6). Dans la plupart des pays de l'OCDE, la plus grande part de ces moyens sont consacrés à garantir des ressources après la retraite, et les indicateurs du taux de remplacement des pensions de vieillesse (EQ8) montrent l'incidence à long terme des règles et paramètres des régimes existants pour les futurs retraités.

Il n'est pas facile de distinguer les indicateurs de l'équité de ceux de l'autonomie. Considérés ensemble, ils renseignent sur la façon dont les systèmes de protection sociale font face à un dilemme récurrent : comment offrir un niveau adéquat de prestations tout en garantissant la viabilité du système et en encourageant l'autonomie des individus.



### Liste des indicateurs d'équité (EQ)<sup>1</sup>

État de la société	Réponses de la société
EQ1. Privation matérielle	EQ5. Dépenses sociales publiques
EQ2. Inégalités de salaires	EQ6. Dépenses sociales totales
EQ3. Écarts de salaires entre hommes et femmes	EQ8. Taux de remplacement des retraites
EQ4. Mobilité intergénérationnelle	
EQ7. Persistance de la pauvreté	
EQ8. Coûts du logement	
<i>SS2. Emploi</i>	<i>SS6. Prestations hors emploi</i>
<i>SS3. Chômage</i>	<i>HE2. Dépenses de santé</i>
<i>SS4. Mères de famille en activité professionnelle</i>	

1. Les indicateurs en italiques, présentés dans une autre sous-section, sont également pertinents pour l'évaluation des résultats en matière d'équité.

### 3.4. Indicateurs de santé (HE)

Il existe un lien fort entre la situation sociale et celle de la santé. En effet, l'amélioration des niveaux de vie, conjuguée à une meilleure accessibilité des soins et aux progrès constants des technologies médicales, a contribué à une amélioration marquée de l'état de santé, mesurée par exemple par l'espérance de vie (HE1). Cette évolution correspond dans une large mesure à une amélioration des taux de mortalité infantile et d'autres indicateurs de la santé des enfants (notamment la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (HE4)). Des défis importants subsistent néanmoins. Les inégalités de santé restent marquées non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un même pays (HE6), et se traduisent souvent par une mortalité plus précoce des individus qui présentent un faible niveau d'instruction, de revenu et de statut social. Or, un mauvais état de santé a un impact direct sur les résultats économiques lorsqu'il se traduit par un taux élevé d'absences au travail (HE4).

Les dépenses de santé (HE2) font partie de la réponse apportée par la politique de santé aux préoccupations relatives à la santé générale et à celle de catégories particulières. Une autre manifestation de cette réponse est le nombre croissant de personnes âgées dépendantes qui bénéficient de soins de longue durée soit en établissement, soit à domicile (HE5). Cela dit, les problèmes de santé découlent parfois d'un ensemble de facteurs sociaux interdépendants – chômage, pauvreté et mauvaises conditions de logement – qui ne relèvent pas de la politique de santé. En outre, plus que du niveau de dépenses en soi, l'efficacité des interventions en matière de santé dépend souvent d'autres caractéristiques du système de santé, telles qu'une insuffisance de couverture de

### Liste des indicateurs de santé (HE)<sup>1</sup>

État de la société	Réponses de la société
HE1. Espérance de vie	HE2. Dépenses de santé
HE3. Insuffisance pondérale à la naissance	HE5. Bénéficiaires de soins de longue durée
HE4. Absence au travail pour maladie	
HE6. Inégalités de santé	
<i>EQ4. Mobilité intergénérationnelle</i>	<i>EQ5. Dépenses sociales publiques</i>
<i>CO4. Suicides</i>	<i>EQ6. Dépenses sociales totales</i>
<i>CO5. Accidents du travail</i>	

1. Les indicateurs en italiques, décrits dans une autre sous-section, sont également pertinents pour l'évaluation des résultats en matière de santé.

l'assurance médicale ou l'imposition d'un ticket modérateur, qui peuvent freiner la demande de soins<sup>4</sup>. On trouvera dans *Eco-Santé OCDE* et dans le *Panorama de la santé*, également publié sur une base biennale, un éventail beaucoup plus large d'indicateurs de l'état de santé et du fonctionnement des systèmes de santé.

### 3.5. Indicateurs de cohésion sociale (CO)

Favoriser la cohésion sociale est un objectif fondamental de la politique sociale dans de nombreux pays de l'OCDE. Cependant, faute d'une définition communément admise de ce terme, il n'est pas facile d'identifier les indicateurs qui conviennent. La démarche adoptée ici consiste à évaluer la cohésion sociale au moyen d'indicateurs mettant en évidence la mesure dans laquelle les citoyens participent à la vie sociale et retirent une satisfaction de leurs activités quotidiennes, et d'autres indicateurs qui nous renseignent sur diverses pathologies ou états impliquant un risque d'exclusion sociale des individus concernés, ou sur l'ampleur des conflits sociaux dans un pays.

La participation aux élections (CO1) et le degré de confiance des citoyens dans leurs institutions politiques (CO6) sont deux mesures importantes de l'intégration des individus et de leur participation à la vie sociale<sup>5</sup>. Les données d'enquête sur la satisfaction subjective à l'égard de la vie (CO7) sont aussi une mesure « directe » importante du bien-être des individus et de la cohésion de la société dans son ensemble.

D'un autre côté, d'autres indicateurs témoignent non pas seulement des difficultés individuelles mais aussi d'un dysfonctionnement plus profond de la société dans son ensemble. C'est le cas des mesures de la prévalence des suicides (CO3) et de la population carcérale (CO2). Les indicateurs relatifs aux grèves (CO5) donnent des informations sur le degré consensuel des relations du travail, tandis que des taux élevés d'accidents du travail (CO4) reflètent souvent un dysfonctionnement de la sécurité qui s'applique aux travailleurs.

Au-delà de ces indicateurs de l'état de la société, les indicateurs de contexte peuvent aussi aider à mettre en évidence l'existence de différents groupes et catégories de ménages qui sont particulièrement exposés aux risques d'exclusion sociale (par exemple, les personnes vivant seules). Enfin, il faut souligner qu'il est beaucoup plus difficile d'identifier des indicateurs de réponse pertinents. D'un autre côté, toutes les interventions publiques qui relèvent d'autres dimensions de la politique sociale (autonomie, équité et santé) ont aussi leur effet sur la cohésion sociale.

#### Liste des indicateurs de cohésion sociale (CO)<sup>2</sup>

État de la société	Réponses de la société
CO1. Participation aux élections	CO2. Population carcérale
CO3. Suicides	
CO4. Accidents du travail	
CO5. Grèves	
CO6. Confiance dans les institutions politiques	
CO7. Satisfaction à l'égard de l'existence	
<i>SS2. Chômage</i>	<i>EQ5. Dépenses sociales publiques</i>
<i>EQ1. Privation matérielle</i>	<i>EQ6. Dépenses sociales totales</i>
<i>EQ7. Persistance de la pauvreté</i>	<i>HE2. Dépenses de santé</i>
<i>HE1. Espérance de vie</i>	
<i>HE4. Absentéisme pour maladie</i>	

2. Les indicateurs en italiques, présentés dans une autre section, sont également pertinents pour l'évaluation des résultats en matière de cohésion sociale.

## 4. Ce que vous trouverez dans cette publication

Pour chacun des thèmes abordés dans la partie II du présent rapport, un encadré donne la définition de l'indicateur concerné et indique quels sont les éventuels problèmes de mesure. Il y a trop de différences entre les pays pour que l'on puisse prétendre que certains indicateurs répondent à une définition unique : des différences de qualité des données sont inévitables. Lorsque c'est le cas, l'encadré s'efforce de le préciser. Après cette première section, « Définition et mesure », on trouvera une synthèse des principales tendances, et des différences entre pays des divers indicateurs, avec une explication de leur origine. D'une façon générale, chaque section présente les informations relatives à une année donnée pour tous les pays de l'OCDE pour lesquels les données pertinentes sont disponibles, ainsi que les tendances pour un certain nombre de pays. Les faits sont présentés sous forme de graphiques et tableaux, avec une bibliographie et les titres des publications dont les indicateurs sont tirés.

Pour la plupart des indicateurs, les données peuvent être ventilées selon l'âge des individus, le genre et le type de famille. Des séries chronologiques sont presque toujours disponibles. Cependant, pour éviter que la publication soit trop volumineuse, il a fallu renoncer à présenter la totalité des données. Les données brutes ayant servi à l'élaboration de chaque indicateur sont accessibles sur le site Web de l'OCDE ([www.oecd.org/els/social/indicators/sag](http://www.oecd.org/els/social/indicators/sag)), ou, en version électronique, en cliquant sur le « StatLink » en bas à droite de chaque indicateur (les données pour tous les pays y sont également accessibles).

### Notes

1. Le modèle PSR (Pressure-State-Response ou pression-état-réponse) est lui-même une variante du modèle DSR (Driving force-States-Response ou Force motrice-état-réponse) utilisé par la Commission des Nations Unies pour le développement durable et du modèle DPSIR (Driving force-Pressure-State-Impact-Response ou force motrice-pression-état-impact-réponse) utilisé par l'Agence européenne de l'environnement.
2. Ce classement diffère quelque peu du modèle PSR. Parmi les indicateurs de l'environnement, les indicateurs de pression concernent les flux (émissions de polluants, production de déchets et consommation de ressources) qui pèsent sur les stocks de biens environnementaux (qualité de l'eau ou de l'air, biodiversité) tandis que les indicateurs de réponses peuvent se rapporter soit à des flux, soit à des stocks.
3. Malgré la répartition des indicateurs sociaux entre ces trois groupes, la distinction entre *contexte* et *état* n'est pas toujours facile. Par exemple, l'augmentation des taux de fécondité peut constituer un objectif de politique nataliste dans certains pays, mais s'inscrire simplement dans le contexte de la politique sociale générale dans d'autres. De même, l'éclatement des familles peut être considéré comme un échec des politiques gouvernementales dans certains pays, mais ne pas figurer parmi les préoccupations affichées des pouvoirs publics dans d'autres. Toute démarcation entre différents indicateurs aura donc inévitablement un caractère arbitraire.
4. La présence insuffisante de services médicaux dans certaines régions géographiques peut aussi provoquer un rationnement implicite des soins, auquel une meilleure planification régionale pourrait remédier.
5. Par conséquent, ces deux indicateurs rendent compte d'un aspect important du *capital social*, à savoir « les réseaux de normes, valeurs et connaissances communes qui facilitent la coopération à l'intérieur des groupes » (OCDE, 2001, *Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social*, Paris).

PARTIE I  
*Chapitres 2*

**La mesure du bien-être :  
Quel rôle pour les indicateurs sociaux?**

## 1. Introduction

Les indicateurs sociaux fournissent des informations sur le bien-être qui vont au-delà de ce qu'on peut déduire des indicateurs économiques traditionnels<sup>1</sup>. Depuis longtemps, la mesure et la comparaison des niveaux de vie dans les différents pays se fondent essentiellement sur le niveau et la variation du produit intérieur brut (PIB) par habitant; or, les préoccupations des responsables politiques comme des citoyens vont bien au-delà de cet indicateur. Leur souci est notamment d'assurer le bien-être général de l'ensemble de la société, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures.

Mais qu'est-ce exactement que le bien-être? Les réponses diffèrent. Les indicateurs sociaux mesurent les résultats observables sur divers plans (santé, littératie, pauvreté), en partant du principe qu'il y a un large consensus sur l'importance de ces éléments et que ces caractéristiques sociales peuvent se mesurer de façon fiable et indépendamment des perceptions subjectives des individus. D'autre part, la littérature économique suppose que les individus tirent leur bien-être de la satisfaction de leurs besoins selon leurs préférences, telle qu'elle s'exerce essentiellement sur le marché. La satisfaction des besoins est fonction de ce que les individus consomment, mais cette consommation étant elle-même fonction de leur revenu, on peut utiliser celui-ci comme indicateur du bien-être. À son tour, le revenu est mesuré de façon fiable sur la base des comptes nationaux.

Jusqu'à une période récente, le choix d'une mesure monétaire comme le PIB par habitant à titre d'indicateur du bien-être de la population était tout à fait valable. Le PIB par habitant donne en effet une mesure de la capacité d'un pays à répondre aux besoins matériels de ses habitants. Et tant que les produits de première nécessité restent rares, on peut logiquement considérer que les augmentations du PIB par habitant reflètent assez étroitement les améliorations de la réponse aux besoins fondamentaux de la population, et par conséquent du bien-être. La validité du PIB par habitant en tant que bonne mesure du bien-être devient moins évidente lorsqu'on passe d'une situation de pénurie à une situation d'abondance comme dans les pays plus développés. L'idée que lorsqu'on a atteint un certain niveau de satisfaction des besoins matériels, les gains supplémentaires de croissance économique n'entraîneront pas des gains équivalents sur le plan du bien-être des citoyens est corroborée par de nombreuses études qui montrent que ce décalage entre le supplément de revenu et le supplément de bien-être se vérifie aussi bien à l'intérieur d'une société que d'une société à l'autre.

Il est donc nécessaire de trouver des indicateurs qui reflètent mieux les facteurs non monétaires – mais existe-t-il un indicateur unique qui puisse être mesuré de façon fiable dans les différents pays et utilisé comme mesure alternative du bien-être? Malheureusement, la réponse est non. On pourrait en déduire qu'il faut s'en tenir au PIB par habitant : après tout, il s'agit d'un concept que l'on peut mesurer avec une certaine fiabilité et comparer d'un pays à l'autre. Cependant, dans une perspective de long terme, la mise en place de mesures économiques qui peuvent être comparées entre pays est un progrès relativement récent. C'est après la Seconde Guerre mondiale que d'importants

efforts ont été faits pour mettre au point des outils harmonisés de mesure de la croissance économique. Ces outils sont devenus de plus en plus sophistiqués, à mesure que les économies évoluaient de la production de biens comme le blé ou l'acier, plus faciles à quantifier, vers la production de services, dont la mesure est plus difficile. Mais des progrès considérables ont aussi été réalisés dans la définition d'un ensemble comparable d'indicateurs sociaux, particulièrement depuis les années 80, où l'OCDE a pour la première fois présenté ses indicateurs sociaux (OCDE, 1986). Ces progrès doivent être poursuivis, notamment par une plus grande coopération entre les offices de la statistique des pays membres et les organisations internationales. L'OCDE a un rôle à jouer dans ce domaine qui est similaire à celui qu'elle a eu pour les statistiques économiques traditionnelles.

Ce chapitre explore quatre approches de la mesure du bien-être<sup>2</sup>. Premièrement, il montre l'importance pour le bien-être des indicateurs sociaux présentés dans différentes éditions du *Panorama de la société* et la mesure dans laquelle ils sont en corrélation avec le PIB par habitant. Deuxièmement, il passe en revue les mesures monétaires des ressources économiques tirées des comptes nationaux et troisièmement, il examine comment on peut les ajuster pour prendre en compte d'autres facteurs qui influent sur le bien-être, tels que le temps de loisir, la taille du ménage et les inégalités. Pour finir, il examine les mesures subjectives du bien-être et de la satisfaction à l'égard de la vie, avant de conclure.

## 2. Indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux représentent une approche du bien-être complémentaire de celle du PIB. Dans ce chapitre, quatre indicateurs ont été choisis pour chacun des quatre grands domaines (autonomie, équité, état de santé et cohésion sociale) présentés dans le chapitre 1<sup>3</sup>. Le choix de ces indicateurs est subjectif, mais il est basé à la fois sur leur importance pour le bien-être social et sur leur disponibilité, de façon à permettre des comparaisons valables entre les pays.

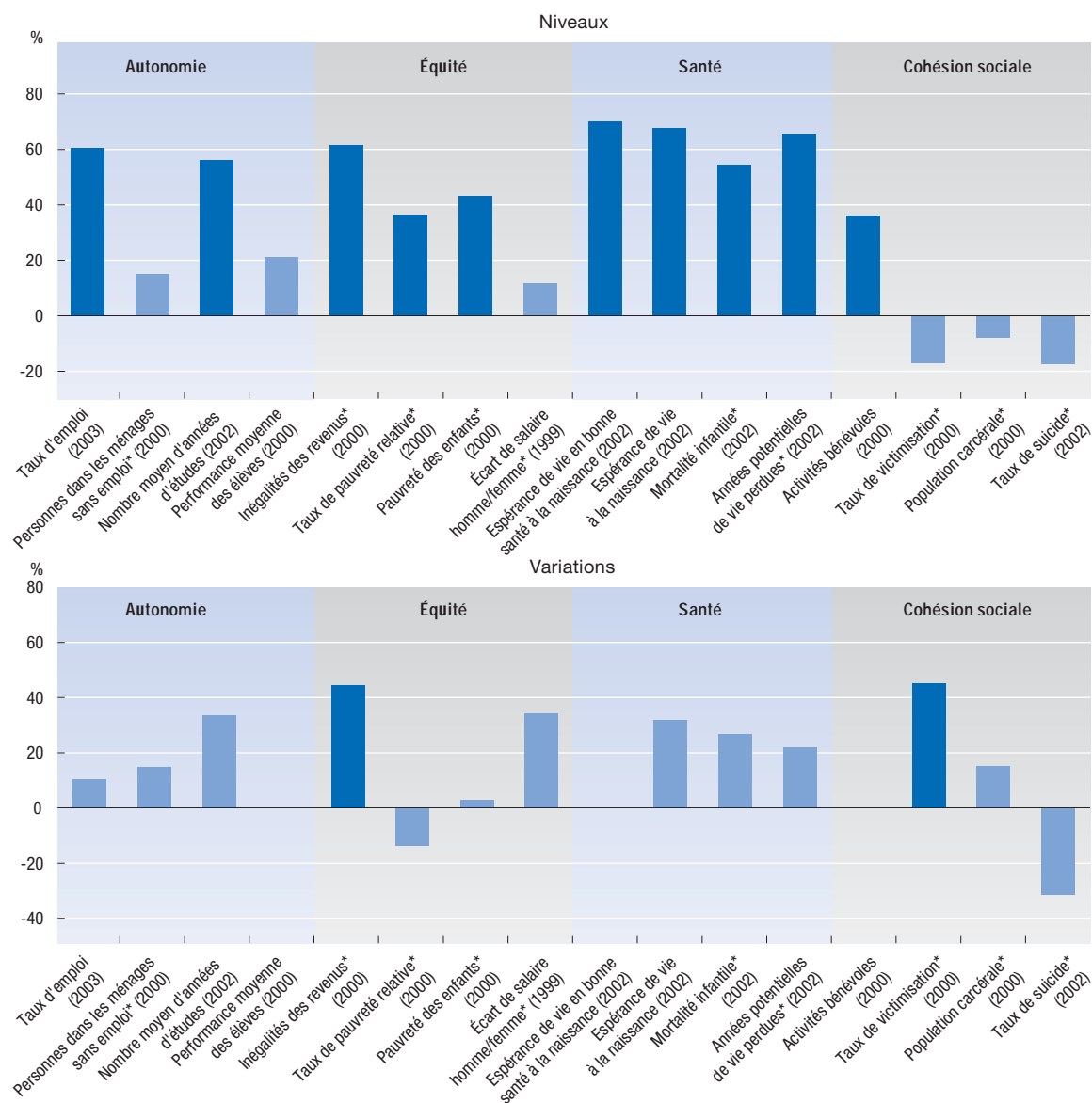
Ces indicateurs fournissent-ils des informations complémentaires par rapport à ce qu'indique le PIB par habitant? Pour répondre à cette question, la partie supérieure du graphique 2.1 présente la corrélation entre les niveaux de ces 16 indicateurs sociaux et le PIB par habitant. La partie inférieure présente la corrélation entre les variations annuelles moyennes de ces deux séries de variables. Le graphique fait apparaître des degrés divers de corrélation entre les 16 indicateurs sociaux et le PIB par habitant, avec une corrélation plus élevée pour les indicateurs de santé et plus faible pour les indicateurs de cohésion sociale.

- L'autonomie représente le degré de participation des individus à l'économie et à la société et leur capacité à accomplir les actes de la vie courante. Elle est appréhendée par le taux d'emploi, la proportion de la population appartenant à un ménage dont aucun membre n'exerce un emploi, le nombre moyen d'années d'études et les performances scolaires moyennes des enfants de 15 ans. Tous ces facteurs influent sur la capacité de l'individu de s'assurer un niveau de vie décent. On constate une assez bonne corrélation entre le PIB par habitant et les taux d'emploi, ce qui n'est pas le cas pour la répartition des opportunités d'emploi (et par conséquent du non-emploi) au sein de la population. De même, dans les pays avec un PIB par habitant plus élevé, l'adulte moyen a accompli un plus grand nombre d'années d'études, mais l'élève moyen de 15 ans n'a pas nécessairement des résultats meilleurs. Il y a peu de corrélation entre les variations de ces indicateurs de l'autonomie et celles du PIB par habitant.

- L'équité représente la distribution des revenus des ménages et le degré d'égalité des chances des individus. Elle peut se mesurer par l'inégalité des revenus, les taux de pauvreté relative, la pauvreté des enfants et l'écart de salaire entre hommes et femmes. Des niveaux élevés de PIB par habitant sont dans une certaine mesure corrélés à une plus grande équité de la distribution des revenus. Les pays de l'OCDE où le PIB par habitant est faible tendent aussi à enregistrer des taux élevés de pauvreté relative et de pauvreté des enfants, mais pas nécessairement des disparités salariales moins grandes entre femmes et hommes. Une augmentation du PIB par habitant va de pair avec une réduction des inégalités de revenus et des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, mais elle est très faiblement corrélée, voire pas du tout, aux variations de la pauvreté des enfants ou de la pauvreté relative.
- L'état de santé représente non seulement la maladie et son traitement, mais d'autres facteurs sociaux qui peuvent influencer sur la mortalité et la morbidité. Les quatre indicateurs de l'état de santé retenus ici sont l'espérance de vie à la naissance, l'espérance de vie « en bonne santé » à la naissance (c'est-à-dire la durée de vie sans problèmes de santé handicapants), les taux de mortalité infantile et les années potentielles de vie perdues pour cause d'accident ou de maladie évitable. Ces indicateurs sont corrélés au PIB par habitant, ce qui implique qu'en moyenne, les pays de l'OCDE à revenu élevé affichent un meilleur état de santé. Néanmoins, les différences entre pays peuvent être importantes – par exemple, les taux de mortalité infantile varient d'un facteur de deux environ entre pays ayant un PIB par habitant analogue. Alors que les variations du PIB par habitant sont positivement corrélées aux changements dans l'état de santé, la corrélation est faible et statistiquement non significative.
- Le sentiment d'appartenance à une collectivité et la satisfaction qui découle de participer à la société sont importants pour le bien-être. Mais la *cohésion sociale* ne se mesure pas seulement par des indicateurs positifs comme les taux de participation à des associations, mais aussi par des indicateurs négatifs tels que les taux de délinquance, de victimisation et de suicide. Si dans les pays où le PIB par habitant est élevé, le volontariat est plus important, il n'y a en revanche pas de corrélation notable avec les indicateurs négatifs, même si une hausse du PIB par habitant semble aller de pair avec une baisse du nombre de victimes de la délinquance.

Globalement, les indicateurs sociaux fournissent des informations sur un certain nombre d'aspects du bien-être qui semblent aller au-delà de ce que donne le PIB<sup>4</sup>. Toutefois, leur principale faiblesse est que, faute d'accord sur la manière de les agréger, ils ne permettent pas une représentation globale du bien-être. On peut cependant construire une mesure synthétique simple en normalisant puis en agrégeant les 16 indicateurs décrits plus haut en un indice composite permettant la comparaison entre les différents pays<sup>5</sup>. Cet indice est ensuite testé pour voir sa robustesse lorsqu'on utilise des poids différents pour agréger les différents indicateurs élémentaires. Les techniques utilisées pour effectuer cette opération sont décrites dans Boarini *et al.* (2006).

Le graphique 2.2 indique la valeur médiane et l'intervalle de confiance d'un indice composite construit à l'aide des 16 indicateurs sociaux pondérés de différentes façons. L'indice composite des indicateurs sociaux qui résulte de cette opération diffère notablement de la performance relative indiquée par le PIB par habitant dans un peu plus de la moitié des pays<sup>6</sup>. Si l'on applique des méthodes différentes pour construire les indices composites, on obtient

Graphique 2.1. **Corrélations entre le PIB par habitant et différents indicateurs sociaux dans les pays de l'OCDE**

Note : Chiffres obtenus aux alentours de 2002 et variation annuelle en pourcentage sur la plus longue période disponible. Coefficient de corrélation de Pearson : les barres foncées indiquent les corrélations statistiquement significatives (au niveau de 5 %).

Pour les variables pour lesquelles des valeurs élevées de l'indicateur dénotent des résultats sociaux mauvais (notamment mortalité infantile, population carcérale, indiqués par un \*), les corrélations au revenu par habitant sont indiquées par un signe négatif (par exemple, les pays dont le revenu par habitant est élevé ont des taux plus bas de mortalité infantile - signe positif - et des taux plus élevés d'incarcération - signe négatif). Le revenu par habitant est mesuré par le PIB à prix courants en parité de pouvoir d'achat, divisé par la population totale. Les corrélations sont calculées entre la valeur du PIB par habitant et celles des indicateurs sociaux pour la même période; le nombre de pays considérés peut varier selon les paires de variables en fonction de la disponibilité des données.

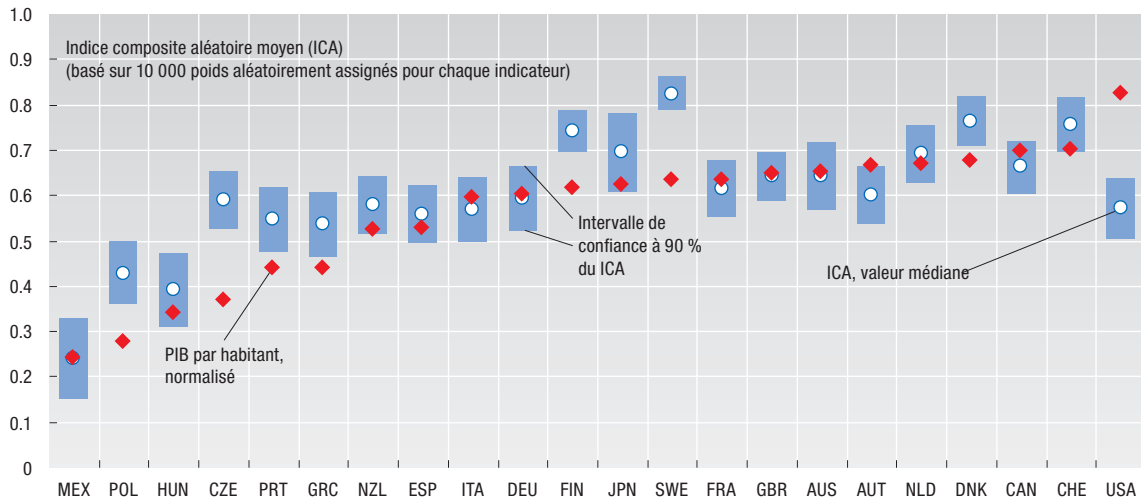
Source : Diverses éditions du *Panorama de la société - Les indicateurs sociaux de l'OCDE*.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/184757611082>

des résultats analogues. D'une façon générale, plusieurs indices composites mis au point dans certains pays de l'OCDE font apparaître des augmentations du bien-être beaucoup plus faibles que celles du PIB par habitant depuis le début des années 70, et pour les années récentes ils indiquent même des diminutions (Sharpe, 1999).



**Graphique 2.2. Valeur médiane et intervalle de confiance d'un indice composite basé sur une sélection d'indicateurs sociaux dans les pays de l'OCDE et PIB par habitant**



Note : L'indice composite est basé sur les valeurs des 16 indicateurs sociaux du graphique 2.1. L'analyse est limitée aux pays de l'OCDE pour lesquels au moins 13 des 16 indicateurs sont disponibles. Pour permettre les comparaisons entre l'indice composite des indicateurs sociaux et le PIB par habitant, les valeurs de ce dernier ont été ramenées à l'échelle définie par les valeurs médianes minimum et maximum de l'indice composite. La valeur médiane et l'intervalle de confiance de 90 % sont basés sur 10 000 tests dans lesquels les poids sont attribués au hasard à chacun des indicateurs élémentaires, pour comparer ensuite les valeurs au PIB par habitant (normalisé) en 2001. Le Luxembourg est exclu de l'analyse de façon à éviter la distorsion qu'introduirait son PIB par habitant « anormalement » élevé.

Source : Calculs basés sur les données tirées de diverses éditions du *Panorama de la société - Les indicateurs sociaux de l'OCDE*.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/275423732624>

### 3. Mesures monétaires des ressources économiques

La deuxième approche à la mesure du bien-être consiste à utiliser l'une des différentes méthodes de calcul du revenu réel à partir du système des comptes nationaux. Si cette approche est mieux établie, des problèmes de comparabilité entre pays subsistent. D'autre part, cette approche ne tient pas compte de l'impact des facteurs non monétaires sur le bien-être.

Tel que susmentionné, la mesure monétaire la plus couramment utilisée pour déterminer la valeur totale des ressources économiques qui influent sur le bien-être est le PIB par habitant. Celui-ci mesure la valeur des biens et services produits dans un pays sur une période donnée. En pratique, cela signifie la production des activités qui entrent dans le cadre du système des comptes nationaux. La production de ces biens et services est valorisée aux prix du marché, en prenant pour hypothèse que ces prix reflètent exactement la valeur (pour les individus et pour la société) des ressources utilisées pour leur production, puisqu'ils peuvent avoir plusieurs usages. Cependant, certaines des activités comprises dans le PIB sont difficiles à mesurer. Les services publics, par exemple, sont souvent fournis aux utilisateurs directs gratuitement ou à un prix subventionné, et leur production ne peut être évaluée aux prix du marché. Dans le passé, on a utilisé pour les estimer la valeur des intrants, ce qui revient à assimiler les biens et services fournis par l'État au coût de leur production. Récemment, certains pays de l'OCDE comme le Royaume-Uni ont changé de démarche et commencé à mesurer les variations de la production des administrations publiques sur la base de mesures directes des biens et services produits. Alors que ces ajustements restent controversés, leurs implications sont importantes : Atkinson (2005) considère que les différences dans les méthodes de mesure de la

production des administrations publiques expliquent près de la moitié de l'écart entre les taux de croissance du PIB du Royaume-Uni et des États-Unis entre 1995 et 2003.

Évaluer la production des biens et services aux prix du marché suppose que ces prix sont représentatifs des contributions marginales des différents biens consommés à l'utilité des individus. Dans cette optique, cependant, le PIB par habitant n'est qu'une mesure indirecte du bien-être, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte certains facteurs qui sont aussi importants :

- Le PIB exclut toute une gamme d'activités non marchandes qui influent sur le bien-être. Cette exclusion est souvent due aux difficultés qu'il y a à les mesurer, du fait que leur valeur n'est pas facile à définir en termes marchands. Il s'agit non seulement des activités illicites et des activités domestiques (travaux ménagers, bricolage, etc.) mais aussi du temps de loisirs, qui a évidemment une valeur pour la société et qui contribue au bien-être des individus.
- Le PIB ne tient pas compte des variations de la valeur des actifs, alors que celles-ci influent de toute évidence sur ce que l'individu peut consommer à un moment donné sans compromettre sa situation dans le futur. Autrement dit, le PIB reflète plus ce qu'une société produit que ce qu'elle consomme.
- Le PIB ne tient pas compte des externalités, comme la pollution ou la dégradation de l'environnement, ni de l'épuisement des ressources non renouvelables. Cela fausse l'image que donnent les prix marchands de la contribution marginale de certains facteurs au bien-être, notamment pour les générations futures.
- Le PIB ne fait pas de distinction entre les distributions de revenus plus ou moins égalitaires selon les pays. Pour la majorité de la population, une forte augmentation du revenu national qui ne profiterait qu'à un nombre limité de familles très riches n'augmentera pas le bien-être général autant que si cette croissance était plus équitablement répartie.

Toutes ces raisons et d'autres encore ont poussé à effectuer divers réaménagements des mesures basées sur les comptes nationaux, afin de dégager des mesures monétaires alternatives du bien-être.

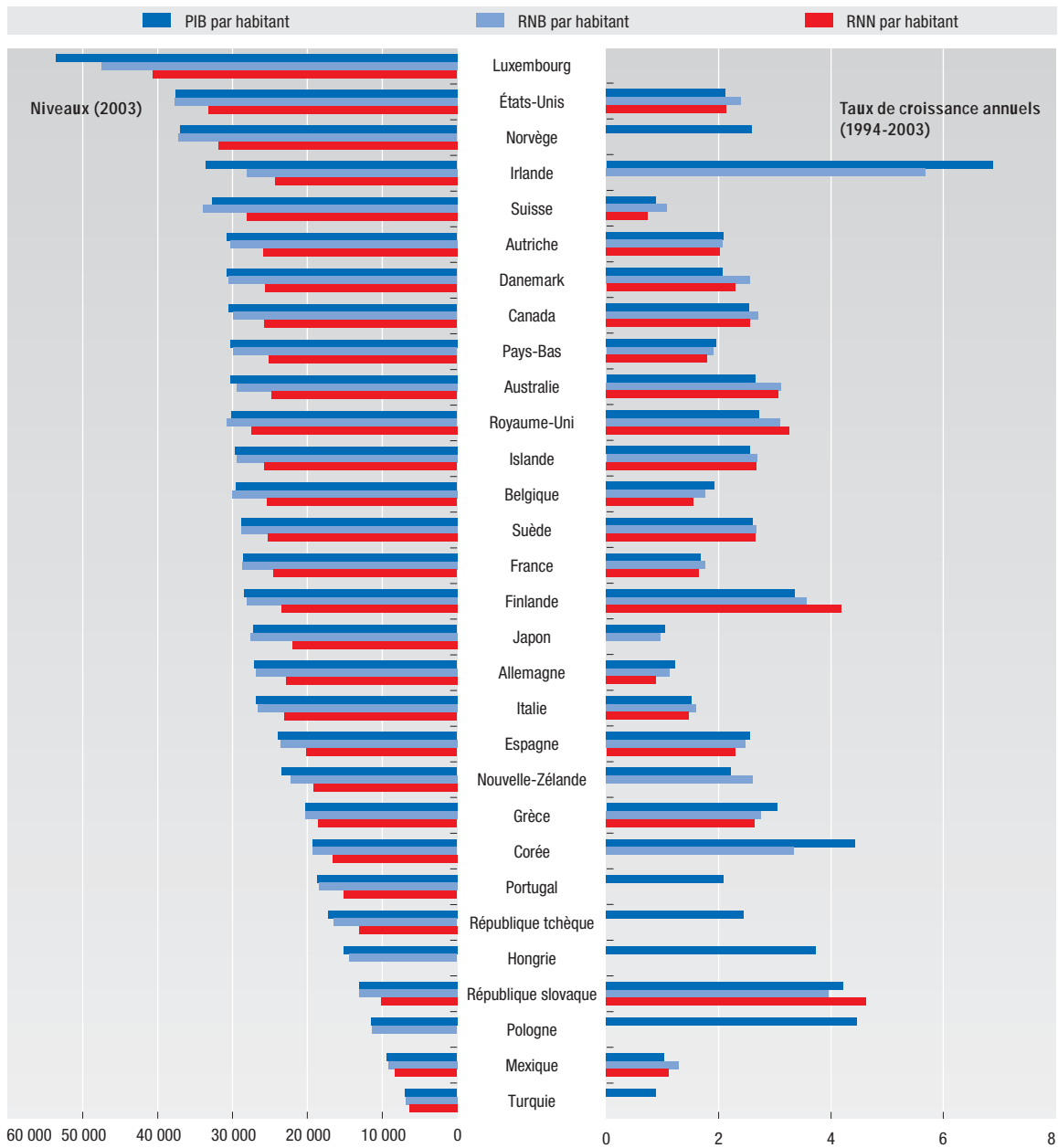
### **3.1. Revenu national brut : le rôle des transferts nets en provenance de l'étranger**

Le PIB ne prend en compte que le processus de production qui se déroule à l'intérieur des frontières d'un pays, et ne tient pas compte du fait qu'une partie des revenus dégagée par ces activités est versée à des non-résidents ainsi que des résidents perçoivent des revenus d'opérations de production réalisées dans d'autres pays. Au fil du temps, le pouvoir d'achat des résidents peut aussi augmenter ou diminuer pour ce qui est des biens produits à l'étranger, du fait des fluctuations des termes de l'échange, c'est-à-dire du rapport entre les prix à l'importation et à l'exportation. Si l'on corrige le PIB du « revenu net de l'extérieur », on obtient le revenu national brut (RNB), concept plus adéquat pour mesurer le bien-être des résidents.

Pour procéder à des comparaisons internationales, il faut convertir les données de production exprimées en monnaie locale dans une monnaie commune sur la base des taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA). Dans la plupart des pays de l'OCDE, il n'y a guère de différence entre le RNB et le PIB, car les revenus bruts provenant de l'extérieur sont à peu près équivalents aux sorties brutes, mis à part quelques exceptions notables (comme l'Irlande et la Suisse, graphique 2.3). Les variations du PIB et du RNB par habitant observées depuis dix ans sont à peu près analogues, à l'exception de l'Irlande et de la Corée du Sud,

### Graphique 2.3. **Produit intérieur brut, revenu national brut et net par habitant dans les pays de l'OCDE**

Aux prix courants en USD convertis à l'aide des PPA



Note : Les pays sont classés de haut en bas dans l'ordre décroissant de leur PIB par habitant.

Source : Comptes nationaux annuels publiés par l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/025143474403>

pays gros producteurs de produits TIC et qui ont, de ce fait, subi une dégradation relativement importante de leurs termes de l'échange.

#### **3.2. Revenu national net : le rôle de l'amortissement du capital**

Le PIB ne tient pas compte de l'usure des équipements au cours du processus de production, et surestime par conséquent la valeur de la production qui contribue au bien-être sans compromettre la production future. Pour y remédier, on doit estimer la

consommation de capital fixe puis la soustraire du PIB pour obtenir le produit intérieur net (PIN). Celui-ci est la quantité maximum de production qui peut être consacrée à la consommation sans réduire la capacité productive du pays. Tous les pays établissent des estimations de l'amortissement du capital fixe, mais elles ne sont pas calculées de la même façon, ce qui réduit la comparabilité internationale du PIN.

Cela dit, l'écart entre le PIB et le PIN par habitant ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre, non plus que le classement des pays selon ces deux critères. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le PIN par habitant représente en moyenne 85 % du PIB par habitant. Cependant, depuis dix ans, il a augmenté un peu plus lentement que le PIB, ce qui implique que la consommation de capital fixe a augmenté plus vite que le PIB, du fait de la croissance des investissements dans les nouvelles technologies, dont la durée de vie utile est plus courte.

Comme pour le PIB, on peut corriger le PIN de l'effet du « revenu net de l'extérieur » pour obtenir le revenu national net (RNN). Compte tenu du problème de calcul de l'amortissement du capital fixe, ce chiffre donne en principe une image plus exacte des ressources économiques dont dispose effectivement les résidents d'un pays dans son ensemble pour assurer leurs bien-être, et montre que le PIB tend à les surestimer. Néanmoins, le classement des pays sur la base du RNN par habitant est similaire à celui qui repose sur le PIB, la différence étant toutefois sensible pour quelques pays (graphique 2.3). Les taux de croissance de ces deux indicateurs sont également très proches.

### **3.3. Mesures des ressources économiques des ménages**

Les agrégats décrits jusqu'ici donnent seulement la mesure de la production ou du revenu pour l'ensemble de l'économie. Or, la notion de bien-être concerne essentiellement les individus et les ménages. Les ressources économiques des individus et des ménages, y compris les biens et services qui leur sont fournis gratuitement par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif, donnent une image plus exacte de leur bien-être économique. Il y a trois manières de calculer cela sur la base des comptes nationaux : le revenu disponible des ménages par habitant; la consommation finale des ménages par habitant; et la consommation « effective » des ménages par habitant, ce qui comprend une estimation des services fournis par les administrations publiques et les institutions à but non lucratif<sup>7</sup>.

Ces trois mesures sont évidemment sensiblement inférieures au PIB par habitant, surtout la consommation finale. Néanmoins, toutes sont en étroite corrélation avec le PIB par habitant, même si l'écart entre le revenu disponible et le PIB par habitant s'échelonne entre 20 % en Turquie et 57 % au Danemark. Cependant, le revenu et la consommation effective des ménages ont progressé moins rapidement que le PIB dans la plupart des pays au cours de la décennie qui vient de s'écouler (graphique 2.4) – l'écart atteignant un point de pourcentage pour un certain nombre de pays – en raison de changements intervenus dans la répartition du revenu entre les ménages, les entreprises et le secteur public.

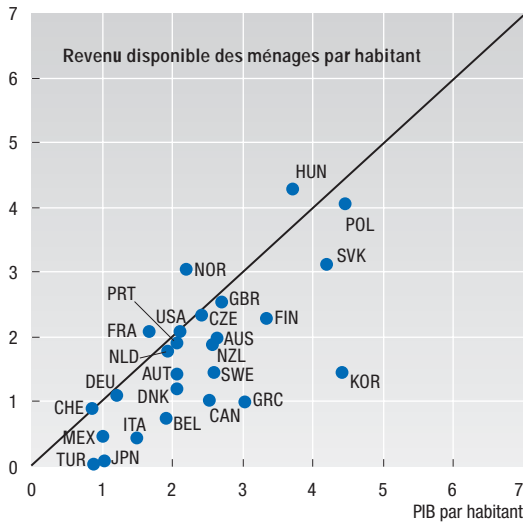
### **3.4. Les indicateurs monétaires : résumé**

Globalement, lorsqu'on reste dans le cadre des comptes nationaux, il existe une assez bonne convergence des niveaux et, dans une moindre mesure, des taux de croissance entre les différents indicateurs des ressources économiques à l'échelle du pays, quelles que soient les corrections apportées. Mais plus les mesures des ressources économiques se concentrent sur celles dont les ménages disposent effectivement, moins il y a de convergence avec les mesures des ressources pour l'ensemble de l'économie.

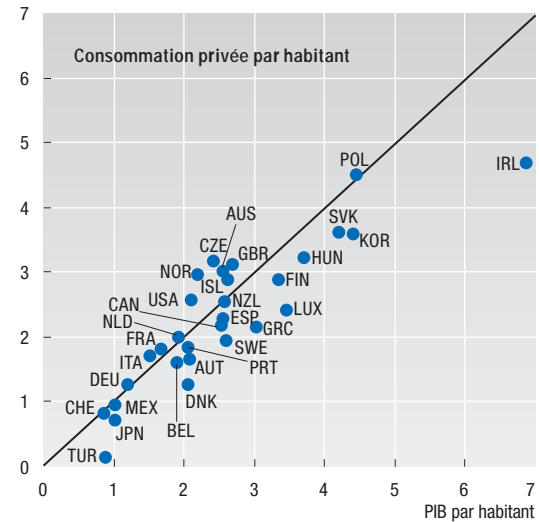
### Graphique 2.4. Revenu disponible réel des ménages, dépenses de consommation finale réelles et PIB réel par habitant, taux de croissance annuel moyen, 1994-2003

Pourcentage

PIB et revenu disponible des ménages par habitant



PIB et dépenses de consommation finale par habitant



Source : Comptes nationaux annuels publiés par l'OCDE et OCDE (2005), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76, Paris.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/602121645683>

Les indicateurs des ressources économiques évoqués plus haut mesurent un facteur clé du bien-être des individus et de la société. Mais quelle que soit l'importance des ressources économiques, elles ne suffisent pas à déterminer le bien-être – comme le dit le vieil adage, « l'argent ne fait pas le bonheur ». Ceci est de plus en plus vrai à mesure que les sociétés dépassent le stade où elles peuvent satisfaire les besoins fondamentaux de la population en matière d'alimentation, de logement et d'habillement. Les économistes eux-mêmes, constatant cette limitation, se sont efforcés de mettre au point divers autres mécanismes pour prendre en compte les facteurs non marchands<sup>8</sup>.

## 4. Corrections supplémentaires aux mesures tirées des comptes nationaux

On peut ajuster les mesures des ressources économiques tirées des comptes nationaux en attribuant une valeur monétaire à divers facteurs non monétaires afin d'obtenir un meilleur indicateur du bien-être des individus et des sociétés. La principale difficulté consiste à déterminer le prix de différentes activités non marchandes telles que les loisirs, et des activités économiques non valorisées, comme la production domestique. Différentes estimations attribuent à ces éléments une valeur basée soit sur les coûts de remplacement, soit sur les coûts d'opportunité. On trouvera ci-dessous quelques résultats qui donnent une indication de l'impact de certains de ces facteurs non marchands.

### 4.1. Bien-être et loisirs

Le PIB est un indicateur imparfait du bien-être qui ne tient pas compte des loisirs. Or, le temps de loisir est évidemment très important pour le bien-être de la plupart des individus. En ce sens, il constitue un « bien » qui présente une certaine utilité marginale. Mais comment peut-on en mesurer la quantité? Et comment lui attribuer une valeur monétaire? On est loin d'avoir des réponses satisfaisantes à ces questions. Cependant, les différences marquées entre pays quant au nombre annuel d'heures de travail pays

montrent qu'il y a de grandes différences quant au temps laissé aux loisirs. Une partie de l'écart de PIB entre les États-Unis et la plupart des autres pays de l'OCDE s'explique par une durée annuelle de travail plus élevée chez les travailleurs américains. Dans quelle mesure cela tient-il à des différences culturelles et/ou des questions de préférences ou à l'impact des politiques et des institutions? Même s'il est impossible d'y répondre de façon précise, il est évident que pour établir une évaluation réaliste du bien-être il faut attribuer une valeur monétaire au temps de loisir des travailleurs<sup>9</sup>.

La méthode retenue ici consiste à ajouter au PIB par habitant une estimation du temps de loisir dont bénéficie annuellement chaque travailleur, valorisé de trois façons différentes : au PIB par heure de travail, à la rémunération horaire de chaque travailleur et à la moitié de cette rémunération horaire (pour tenir compte de la possibilité que la moindre importance du temps de travail dans certains pays s'explique par l'effets des politiques fiscales ou autres). Lorsqu'on calcule les écarts par rapport aux États-Unis du PIB par habitant « corrigé pour le loisir » selon ces trois méthodes, on constate que toute valorisation positive des loisirs réduit les écarts par rapport à ceux basés sur le PIB par habitant (plus la valeur attribuée aux loisirs est élevée, plus l'écart est réduit). La croissance annuelle moyenne du PIB « corrigé pour le loisir » tend aussi à être plus forte que celle du PIB, surtout dans certains pays d'Europe (graphique 2.5).

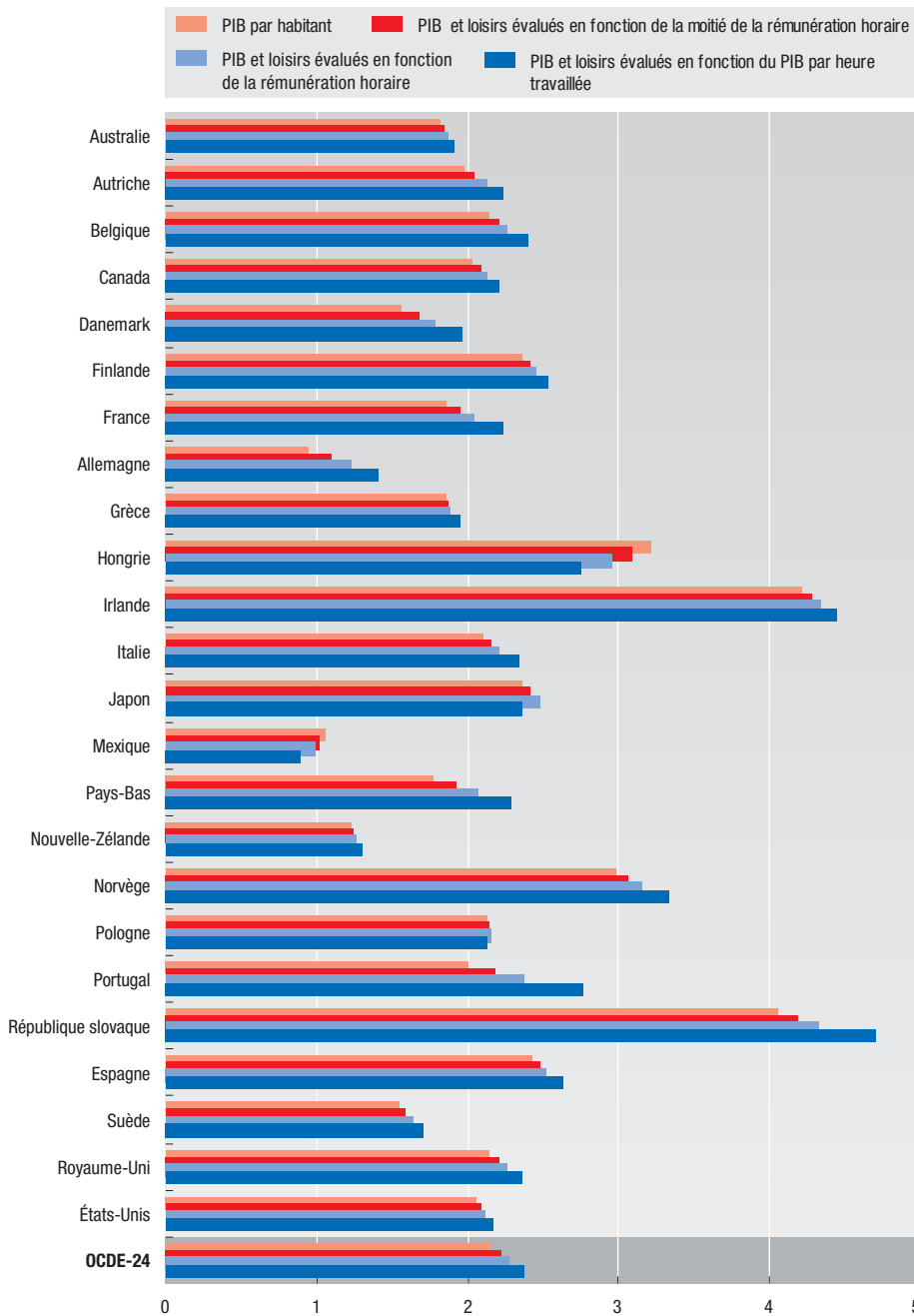
#### **4.2. Bien-être et taille du ménage**

Les estimations du revenu des ménages par habitant dans les comptes nationaux s'obtiennent en faisant le total des revenus de tous les ménages et en divisant ce total par le nombre d'habitants. Toutefois, cette approche ne tient pas compte des variations de la taille des ménages. Or, selon leur taille, les ménages ont des différentes capacités de mettre en commun leurs ressources et n'ont pas besoin du même revenu pour assurer le même niveau de bien-être à leurs membres. Ainsi, un ménage constitué d'un couple avec deux enfants n'aura pas nécessairement besoin d'avoir un revenu double de celui d'un couple sans enfant pour atteindre le même niveau de bien-être. Un moyen de prendre ce facteur en compte consiste à appliquer une « échelle d'équivalence » commune aux données des enquêtes sur le revenu des ménages pour calculer ce que l'on appellera le « revenu disponible équivalent » pour chaque individu.

Les échelles d'équivalence sont des moyens de calcul, et il n'y a guère de consensus sur leur valeur « véritable »; qui plus est, elles peuvent varier d'un pays à l'autre et dans le temps. Si par conséquent, les niveaux de revenu disponibles équivalents ne sont pas particulièrement instructifs – les estimations montrent que, comme on peut s'y attendre, le revenu disponible équivalent est supérieur au revenu disponible non équivalent, qui suppose que tout le monde vit seul, et que la différence est plus marquée dans les pays où la taille moyenne des ménages est plus importante – les variations dans le temps du revenu disponible équivalent montrent que la tendance générale à une baisse de la taille des ménages a réduit les économies d'échelle et le bien-être dans tous les pays, parfois de façon considérable (notamment Italie et Mexique, graphique 2.6).

#### **4.3. Inégalité de la distribution des ressources économiques**

Dans aucun pays de l'OCDE le revenu n'est également réparti, et les tendances pour l'ensemble de l'OCDE depuis le milieu des années 80 indiquent que le degré d'inégalité a augmenté dans certains pays (Förster et Mira d'Ercole, 2005). Les mesures classiques du PIB par habitant accordent le même poids à chaque unité de revenu, quel que soit le degré

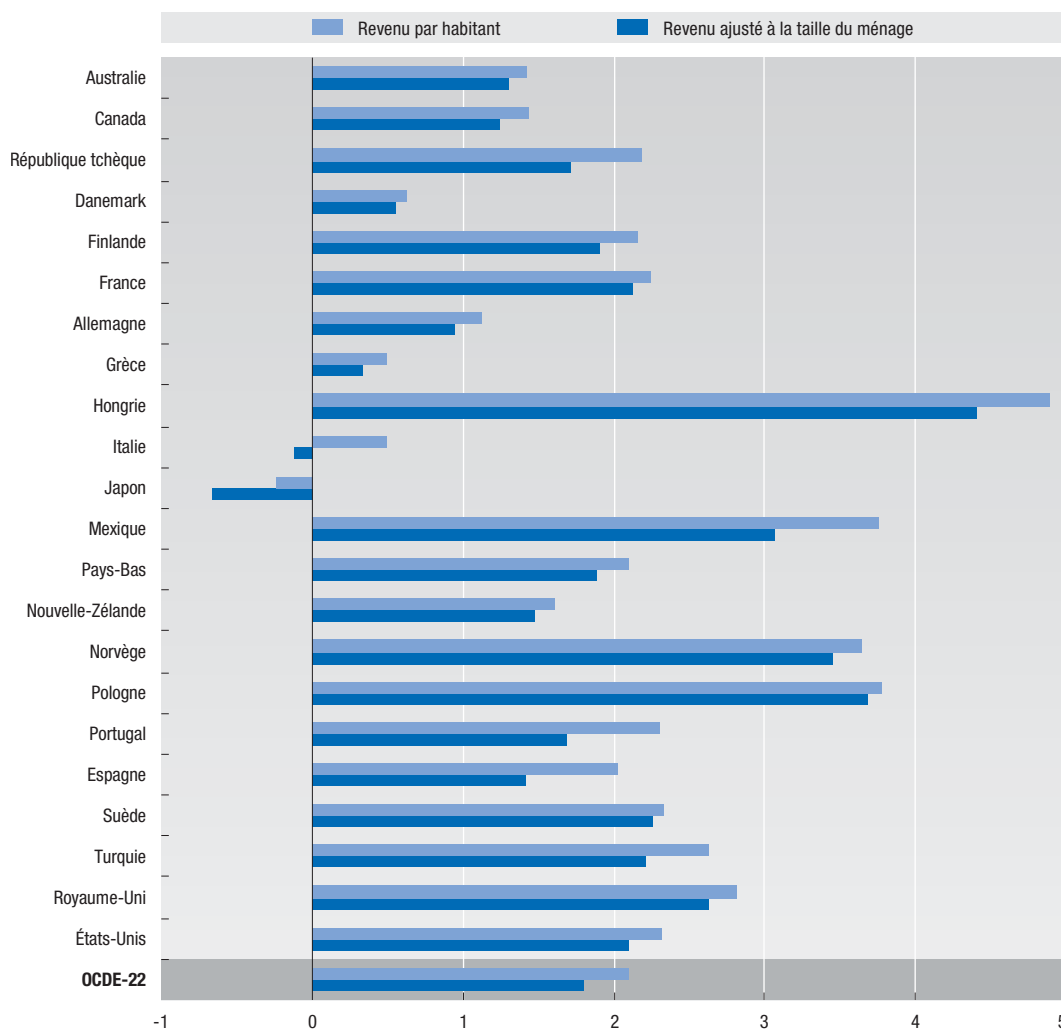
Graphique 2.5. **Taux de croissance annuel moyen du PIB corrigé du temps de loisir des travailleurs, 1970-2003**

Note : Le temps de loisir du travailleur est estimé en déduisant du temps dont chacun dispose une estimation (commune) du temps consacré à des activités personnelles non rémunérées et des estimations (par pays) du temps de travail annuel par travailleur. La valeur du temps de travail est calculée sur la base de trois prix différents : la rémunération horaire des salariés; la moitié de la rémunération horaire; et le PIB par heure travaillée. La période considérée va de 1970 à 2003 pour la plupart des pays; toutefois, elle est plus courte pour certains (Allemagne, Autriche, Corée, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Portugal, République slovaque et République tchèque). Pour plus de précisions, voir Boarini et al. (2006).

Source : Base de données de l'OCDE sur la productivité et Comptes nationaux annuels.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/568566035223>

**Graphique 2.6. Variation annuelle réelle du revenu disponible des ménages par habitant, et ajustements en fonction de la taille des ménages, 1995 au début des années 2000**



Source : Les données d'enquêtes sur le revenu disponible des ménages se rapportent à des années non consécutives (au milieu des années 80, au milieu des années 90 et au début des années 2000) qui peuvent être différentes selon les pays. Pour permettre des comparaisons entre les années considérées, on a interpolé ces données entre les observations disponibles et, le cas échéant, on les a extrapolées à 2002. Les données sur la taille moyenne des ménages privés (tirées des enquêtes) ont été appliquées à la mesure « globale » du revenu disponible des ménages selon les comptes nationaux (afin d'éviter le problème de comparabilité dû aux différences entre les mesures du revenu disponible basées sur les enquêtes et sur les Comptes nationaux).

Source : Calculs basés sur les Comptes nationaux publiés par l'OCDE et le questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/534122818370>

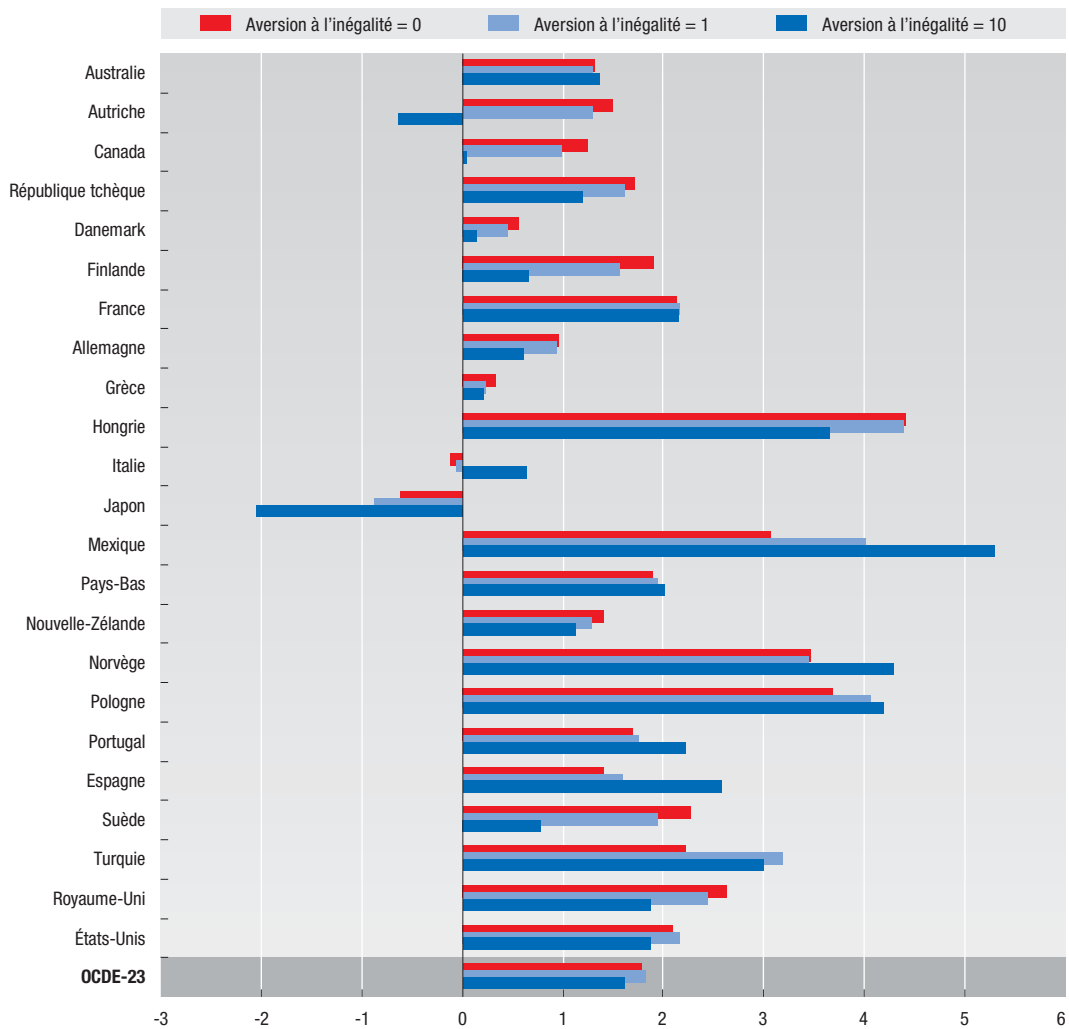
d'égalité de la distribution. Or, de nombreuses théories de la justice sociale voudraient que l'on attache un poids supplémentaire au revenu qui va aux couches les plus pauvres, surtout dans les sociétés les plus inégales. Par exemple, dans un cas où le revenu du décile le plus riche de la population augmente d'un montant égal au recul du revenu du décile le plus pauvre, le revenu par habitant reste constant, mais la plupart des observateurs concluraient que le bien-être de la société a diminué.



Pour tenir compte des inégalités de distribution, on peut ajuster le PIB et le revenu des ménages en pondérant le revenu moyen de chaque décile de la distribution par un coefficient qui représente le degré d'aversion de la société à l'inégalité (Kolm, 1969). Le graphique 2.7 indique les résultats des calculs effectués avec trois pondérations différentes. Des coefficients plus élevés traduisent une aversion à l'inégalité plus importante et, par conséquent, un poids plus faible attribué aux hauts revenus. Ainsi, dans les pays où la croissance des revenus a favorisé surtout les individus les plus aisés,

Graphique 2.7. **Variation annuelle réelle du revenu disponible des ménages pour différentes valeurs du coefficient d'aversion à l'inégalité**

Taux de croissance annuel moyen, 1995 à 2002



Note : Les valeurs nationales du revenu disponible des ménages « également distribué » sont calculées comme étant la moyenne des valeurs pour chaque décile, en utilisant des coefficients d'aversion à l'inégalité de 0, 1 et 10 respectivement. Les niveaux de revenu disponible des ménages pour chaque décile sont calculés en multipliant les estimations du revenu disponible des ménages selon les comptes nationaux, ajustées en fonction de la taille des ménages, par les estimations tirées des enquêtes du ratio entre le revenu disponible de chaque décile et la moyenne arithmétique. Les données du revenu disponible des ménages sont converties en une monnaie commune sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) des dépenses de consommation privée; les données du PIB par habitant sont basées sur les PPA du PIB.

Source : Calculs basés sur les comptes nationaux publiés par l'OCDE et le questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/533254380580>

l'application d'un coefficient plus élevé réduira la variation annuelle du revenu des ménages (Royaume-Uni, République tchèque, États-Unis), tandis que dans ceux où ce sont les déciles les plus pauvres qui en ont le plus bénéficié, cela tendra à majorer la variation annuelle (Mexique, Espagne, Norvège). Si un degré faible ou même intermédiaire d'aversion à l'inégalité ne change pas grand chose au classement des pays, un degré élevé d'aversion le modifie notablement. L'application d'un coefficient correspondant à une très forte aversion ramène le taux ajusté de croissance du revenu disponible pour la période 1985-2002 à 0.6 %, contre 1.4 % pour le revenu classique, avec des réductions plus fortes dans certains pays (graphique 2.7). En conclusion, si le degré d'inégalité de la distribution des revenus peut avoir un impact significatif sur l'évaluation du bien-être, comparée aux mesures basées sur le revenu classique, l'importance de cet impact dépend très étroitement de l'hypothèse retenue quant au degré d'aversion à l'inégalité de la société considérée.

#### **4.4. Bien-être et environnement**

Le bien-être ne dépend pas seulement de facteurs sociaux et économiques, mais aussi de l'environnement. De fait, une grande partie des études sur les mesures élargies du bien-être ont été motivées par des préoccupations quant à la dégradation de l'environnement. Le concept de « développement durable » met en lumière la nécessité de prendre en compte les ressources et les actifs qui n'entrent pas dans le cadre des comptes économiques classiques. Même si le développement durable a des implications directes pour la mesure du revenu – en particulier sur le plan des ressources et des valeurs environnementales qui sont affectées par la production économique mais dont les effets ne sont pas pris en compte dans les échanges marchands – il n'existe pas encore de mécanisme établi pour intégrer ces préoccupations dans la mesure des ressources économiques<sup>10</sup>. De plus, comme dans le domaine social, la relation entre la qualité de l'environnement et le développement économique est complexe. Des niveaux élevés du PIB tendent en général à stresser davantage l'environnement, mais ils augmentent aussi les capacités et les ressources qui permettent de traiter ces mêmes problèmes.

#### **4.5. Résumé des ajustements à apporter aux mesures monétaires**

Les diverses approches décrites plus haut pour prendre en compte certains des facteurs qui influent sur le bien-être mais échappent à la comptabilité traditionnelle reposent sur la théorie économique. Mais les différentes méthodes utilisées pour valoriser ces facteurs débouchent inévitablement sur des conclusions différentes. En outre, elles ne prennent toujours pas en compte d'autres facteurs importants, tels que l'activité au foyer, les dépenses visant à remédier aux dommages créés par la croissance économique et les facteurs environnementaux. Ils sont difficiles à mesurer, mais les laisser de côté peut conduire à des conclusions erronées du fait qu'ils varient dans le temps et d'un pays à l'autre<sup>11</sup>. C'est le cas particulièrement lorsque ces facteurs sont directement affectés par les activités économiques.

## **5. Bien-être et satisfaction à l'égard de l'existence**

Au lieu d'essayer d'évaluer le bien-être des individus par des indicateurs objectifs, une troisième approche consiste tout simplement à demander aux individus eux-mêmes dans quelle mesure ils sont satisfaits de leur existence. Les mesures subjectives du bien-être soulèvent évidemment des difficultés méthodologiques. Elles peuvent reposer sur des

concepts différents et être influencées par des facteurs temporaires ou par des différences linguistiques ou culturelles. Néanmoins, les enquêtes montrent que les individus qui se déclarent très ou assez satisfaits de leur vie sont également considérés comme tels par leurs parents et amis, tendent à être plus souriants, à présenter une activité plus élevée de la zone préfrontale du cerveau (la zone associée aux états positifs), se rappellent plus volontiers les événements heureux, et présentent une plus grande résilience au stress (Layard, 2005). Il existe plusieurs enquêtes mondiales, telles que les World Values Surveys, qui utilisent des critères comparables et questionnent un échantillon représentatif de la population sur le degré de satisfaction vis-à-vis de l'existence.

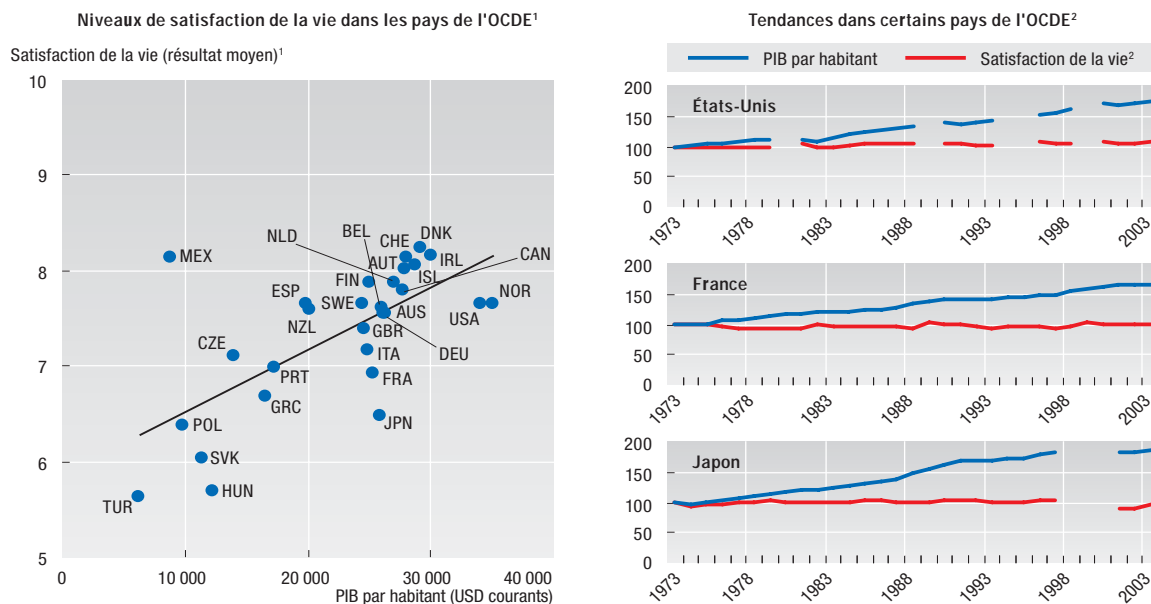
Les comparaisons de mesures subjectives du bien-être et le revenu moyen à l'échelle nationale dégagent deux conclusions :

- Pour la comparaison entre pays, les individus qui vivent dans des pays où le PIB par habitant est plus élevé tendent à se déclarer plus heureux à un moment donné, mais l'importance du gain de bien-être subjectif tend à se réduire lorsque le PIB par habitant dépasse 10 000 USD (Frey et Stutzer, 2002). Cette dégressivité est toutefois moins évidente lorsqu'on ne considère que les pays de l'OCDE (graphique 2.8, partie gauche), et elle varie selon la mesure du revenu national utilisée (c'est-à-dire PIB ou RNN par habitant).
- Pour les comparaisons dans le temps, la coexistence d'une hausse rapide du PIB par habitant avec des niveaux stables de bien-être subjectif a été interprétée comme indiquant qu'une plus grande aisance matérielle ne rend pas nécessairement les gens plus heureux (la partie droite de le graphique 2.8 illustre ceci à partir de données relatives à une sélection de pays de l'OCDE). La stabilité de l'indicateur du bien-être subjectif peut toutefois s'expliquer en partie par le fait qu'il est mesuré par une variable bornée (les personnes interrogées sont invitées à noter leur satisfaction sur une échelle – par exemple de 1 à 10 – qui ne change pas au fil du temps), tandis que le revenu est mesuré à l'aide d'une variable non bornée (le PIB par habitant).

Si les conclusions relatives au lien entre le revenu et le bien-être subjectif d'après les données agrégées des différents pays restent discutables, les déterminants du bien-être et de la satisfaction de l'existence sont plus clairs au niveau des individus.

- Premièrement, si les données individuelles mettent en lumière une relation entre le revenu et le bien-être, elles montrent aussi que les différences d'un individu à l'autre du bien-être ressenti ne sont pas proportionnelles aux différences de revenu. Qui plus est, l'évolution du revenu individuel ne se traduit pas par une évolution comparable du bien-être subjectif, et elle dépend aussi de la direction de l'évolution du revenu – une perte a beaucoup plus d'effet qu'un gain de même importance. Cela s'explique par le fait que les individus s'adaptent à un certain niveau de revenu (effet de cliquet) et qu'un niveau de revenu plus élevé suscite des attentes plus difficiles à satisfaire. Un autre facteur qui réduit l'effet positif d'une augmentation des revenus sur le bien-être subjectif est la comparaison avec ses pairs (le désir de « ne pas se laisser dépasser par les Dupont ») encore que les comparaisons sociales puissent parfois aussi augmenter le bien-être subjectif.
- Deuxièmement, les écarts de revenus personnels des individus comptent moins dans la différence de bien-être ressenti qu'une série d'autres facteurs tels que l'emploi, les relations familiales, la santé et l'éducation, et les inégalités de revenu (Di Tella et MacCulloch, 2005). Cela dit, certains de ces facteurs sont eux-mêmes corrélés à des différences de niveau du PIB par habitant.

## Graphique 2.8. Satisfaction à l'égard de l'existence et PIB par habitant, comparaison entre les pays de l'OCDE et dans le temps



1. Les données relatives au niveau de satisfaction à l'égard de l'existence sont basées sur les réponses à la question suivante : « Tout bien considéré, quel est actuellement votre degré de satisfaction globale à l'égard de l'existence ? » La satisfaction moyenne à l'égard de la vie est la somme pondérée de 10 niveaux de satisfaction (d'un niveau zéro pour les personnes qui disent être totalement mécontentes à un niveau 10 pour celles qui disent être totalement satisfaites), pondérés chacun par la proportion des personnes interrogées qui donnent ce score. Le PIB par habitant est exprimé en USD aux PPA courantes de 2000.
2. Les données sur l'évolution de la satisfaction reflètent les réponses à des questions de l'enquête sur la satisfaction de l'existence en général (classée en deux catégories aux États-Unis et en quatre catégories pour les autres pays).

Source : Les données de la partie gauche sont tirées des *World Values Surveys* de 1999-2001 et des indicateurs du développement dans le monde publiés par la Banque mondiale en 2004 ; celles de la partie droite sont tirées de la *World Database of Happiness* ([www2.eur.nl/fsw/research/happiness/trendnat](http://www2.eur.nl/fsw/research/happiness/trendnat)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/108105853035>

## 6. Conclusions

Globalement, on constate une certaine cohérence entre les quatre approches visant à mesurer le bien-être (indicateurs sociaux, revenu monétaire, revenus ajustés pour différents facteurs non marchands et mesures subjectives), mais aussi des différences non négligeables. Les études basées sur les mesures sociales et subjectives sont encore récentes mais elles montrent bien que le revenu monétaire n'est pas le seul facteur qui intervient. Ces études montrent aussi que, comme le disait il y a des siècles le poète anglais John Donne : « Aucun homme n'est une île, chacun est un élément d'un continent », autrement dit, le bien-être des gens dépend en large mesure de la situation de la collectivité dont ils font partie et de leurs relations avec cette collectivité. C'est pourquoi on peut s'attendre à ce que les indicateurs sociaux présentés dans cette édition et les suivantes du *Panorama de la société* joueront un rôle de plus en plus important dans toute évaluation du bien-être des individus et de la société.

### Notes

1. Ce n'est là évidemment que l'un des buts des indicateurs sociaux publiés par l'OCDE. Au-delà de la mesure de « l'état de la société » des pays de l'OCDE, ils répondent à deux autres buts : décrire le « contexte social » et « les réponses de la société » à divers problèmes (voir chapitre 1).
2. Ce chapitre s'inspire de l'analyse qui figure dans Boarini et al. (2006).

3. On trouvera dans le tableau 1.1 une liste complète des indicateurs publiés dans toutes les éditions du *Panorama de la société*.
4. Cette conclusion est encore plus nette lorsqu'on limite l'analyse aux pays de l'OCDE dont le PIB par habitant est supérieur à 25 000 USD; dans ce cas, aucune des corrélations entre les valeurs des indicateurs sociaux et du PIB par habitant n'est statistiquement significative.
5. On trouvera dans Hoffman et al. (2005) des indications pratiques sur la construction de ces indices composites.
6. Le coefficient de corrélation entre le PIB par habitant (normalisé) et la valeur médiane de l'indice composite est de 0.76.
7. On peut de même corriger le revenu disponible des ménages en fonction des services fournis par les administrations publiques et les institutions à but non lucratif.
8. Une démarche globale de construction des comptes non marchands dans les domaines de la production domestique, du capital humain, de l'environnement, de la santé et de l'éducation, des administrations publiques et du secteur non lucratif est décrite dans Abraham et Mackie (2005), qui résume les conclusions d'un panel d'experts du Conseil national de la recherche pour les États-Unis.
9. La prise en compte du temps de loisir des personnes sans emploi aurait nécessité des hypothèses discutables sur le caractère volontaire ou involontaire du non-emploi, et une distinction entre la production domestique et le temps de loisir des femmes au foyer. Une première évaluation de l'impact du temps de loisir (et de l'inégalité des revenus) sur le bien-être a été établie par Beckerman (1978).
10. Le manuel *Comptabilité environnementale et économique intégrée* (une publication conjointe des Nations Unies, de la Commission européenne, du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, 2003) donne des indications pratiques pour mieux intégrer les mesures physiques du stress environnemental dans les comptes nationaux. Cependant, ce type de comptes satellites n'est pas couramment utilisé dans les pays de l'OCDE.
11. Dans leur étude sur les mesures du bien-être économique, Nordhaus et Tobin (1973) corrigent les agrégats des comptes nationaux pour le temps de loisir, les dépenses défensives ou intermédiaires, l'activité au foyer et certains dysfonctionnements provoqués par l'urbanisation. Ils concluent que la mesure qu'ils privilégient du bien-être économique par habitant a augmenté aux États-Unis de 1 % par an entre 1929 et 1965, contre 1.7 % pour la consommation personnelle par habitant et 1.6 % pour le produit national net par habitant.

## Références

- Abraham, K.G. et C. Mackie (2005), *Beyond the Market – Designing Nonmarket Accounts for the United States*, National Research Council of the National Academies, Washington D.C.
- Atkinson, A.B. (2005), *Measurement of Government Output and Productivity for the National Accounts*, Atkinson Review: Final Report, Palgrave-MacMillan, Royaume-Uni.
- Beckerman, W. (1978), *Measures of Leisure, Equality and Welfare*, OCDE, Paris.
- Boarini, R., A. Johansson et M. Mira d'Ercole (2006), « Alternative Measures of Well-being », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 476, et Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 33, OCDE, Paris.
- Di Tella, R. et R. MacCulloch (2005), « Gross National Happiness as an Answer to the Easterlin Paradox? », Economic Working Paper Archive at WUSTLE, avril.
- Förster, M. et M. Mira d'Ercole (2005), « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 22, OCDE, Paris.
- Frey, B.S. et A. Stutzer (2002), *Happiness & Economics*, Princeton University Press, Princeton et Oxford.
- Hoffman, A.E. Giovannini, M. Nardo, M. Saisana, A. Saltelli et S. Tarantola (2005), « Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide », OECD Statistics Working Paper, 2005/3, OCDE, Paris.
- Kolm, S.C. (1969), « The Optimal Production of Social Justice », in J. Margolis et H. Guitton (dir. pub.), *Public Economics*, MacMillan, Londres.

Layard, R. (2005), *Happiness – Lessons from a New Science*, Penguin Press, New York.

Nordhaus, W.D. et J. Tobin (1973), « Is Growth Obsolete? », in M. Moss (dir. pub.), *The Measurement of Economic and Social Performance*, Studies in Income and Wealth, vol. 38, National Bureau of Economic Research, Cambridge.

OCDE (1986), *Les conditions de vie dans les pays de l'OCDE – Recueil d'indicateurs sociaux*, OCDE, Paris.

Sharpe, A. (1999), « A Survey of Indicators of Economic and Social Well-being », Document établi pour les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, juillet.



## PARTIE II

# **Les indicateurs sociaux de l'OCDE**







## **INDICATEURS DE CONTEXTE**

GE1. REVENU NATIONAL PAR HABITANT

GE2. RATIO DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

GE3. TAUX DE FÉCONDITÉ

GE4. IMMIGRATION

GE5. MARIAGES ET DE DIVORCES

### Définition et mesure

Parmi les différents indicateurs présents dans le système des comptes nationaux (SCN), le revenu national net (RNN) par habitant est celui qui permet le mieux la comparaison entre pays du bien-être économique. Le RNN se définit comme le produit intérieur brut (PIB) plus les revenus nets des salaires et investissements à l'étranger, moins l'amortissement du capital fixe (habitations, bâtiments, équipement, matériel de transport et infrastructure physique) par usure et obsolescence. Les estimations du RNN par habitant sont sujettes à plus d'incertitudes que celles du PIB par habitant, indicateur le plus couramment utilisé du revenu national (qui figurait dans les éditions précédentes du *Panorama de la société*) du fait des difficultés pratiques de mesure des flux internationaux de revenus et de l'amortissement du capital fixe. Faute de données sur ce dernier point, on ne dispose pas pour la Hongrie et la Pologne d'estimations du RNN : néanmoins, d'après les valeurs de leur revenu national « brut » par habitant (14 000 et 11 000 USD respectivement en 2003), on peut penser que ces deux pays se situent dans la moitié inférieure de l'échelle des revenus, entre 10 000 et 20 000 USD (graphique GE1.1).

Pour les comparaisons entre pays, les mesures du RNN en monnaie nationale sont converties en une unité commune basée sur les parités de pouvoir d'achat (PPA), qui indiquent quelle somme en monnaie nationale permet d'acheter dans chaque pays le même panier de biens et services qu'un dollar aux États-Unis. Ces estimations des PPA sont calculées (conjointement par l'OCDE et Eurostat) en comparant les prix d'environ 2 500 articles dans différents pays (Schreyer et Koechlin, 2002). Le RNN par habitant s'obtient en divisant le RNN par le nombre d'habitants, ce qui comprend aussi bien les individus qui vivent dans des ménages privés que ceux qui vivent dans des institutions collectives. Les estimations du RNN et des PPA sont toutes deux affectées d'erreurs statistiques : de ce fait, les différences entre pays qui ne dépassent pas 5 % ne sont pas significatives.

En moyenne, pour les 28 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, le revenu national par habitant a atteint un niveau d'environ 24 000 USD en 2004. Cette année là, trois pays de l'OCDE (les États-Unis, le Luxembourg, la Norvège) présentaient un revenu par habitant de plus de 30 000 USD, six avaient un revenu par habitant inférieur à 20 000 USD et deux (Mexique et Turquie) inférieur à 10 000 USD (graphique GE1.1). En moyenne, le RNN par habitant des pays de l'OCDE a augmenté d'environ 15 % depuis 2000, et du double en Grèce et en République slovaque. Considérée sur une plus longue période, la croissance du RNN par habitant dans la zone de l'OCDE s'est accompagnée de réductions sensibles de la dispersion entre pays dans les années 70 et 80, mais ce mouvement de convergence s'est arrêté dans les années 90. Parmi les grands pays, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Japon ont vu se creuser depuis le début des années 90 l'écart de leur RNN par habitant par rapport aux États-Unis (jusqu'à 28-35 %), tandis que le Royaume-Uni a enregistré une notable réduction de cet écart (à moins de 20 %).

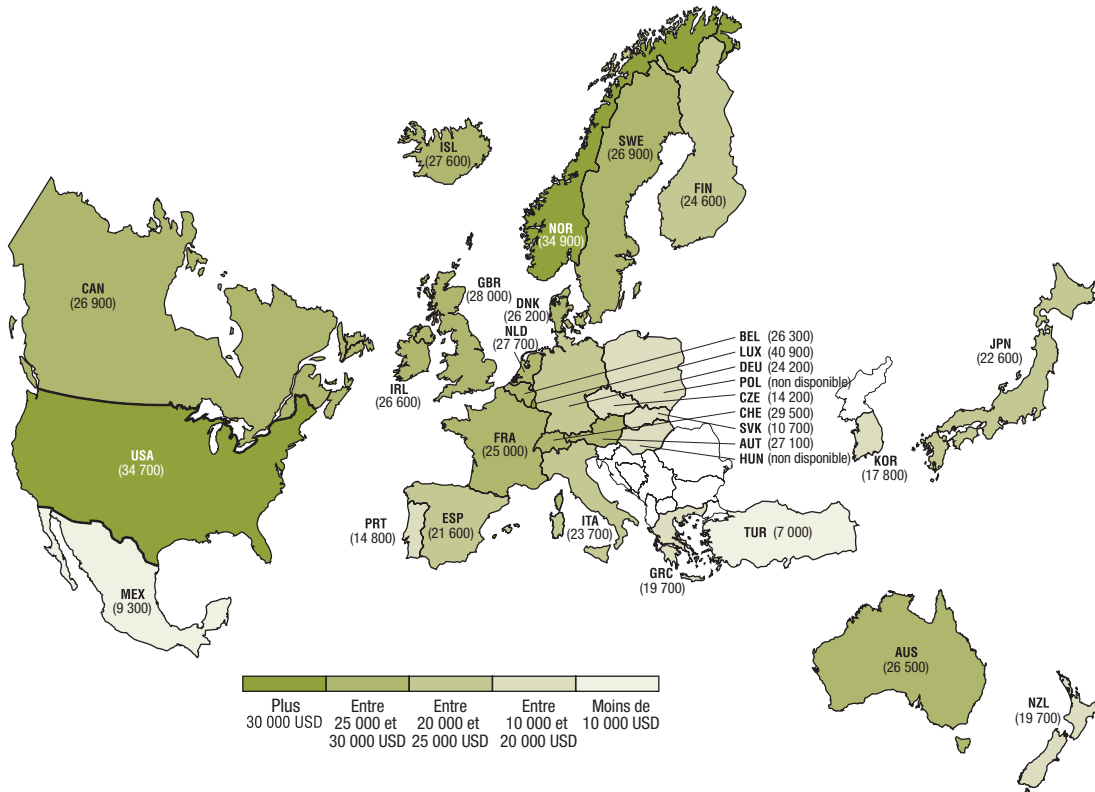
Les pays de l'OCDE qui affichent le revenu moyen le plus élevé tendent à dépenser plus en protection sociale (dépenses publiques et privées obligatoires). Cette relation, explicitée dans l'édition 2005 du *Panorama de la société* pour le PIB par habitant, vaut aussi pour le RNN par habitant. Elle est très étroite pour les dépenses de santé, mais elle est valable aussi dans une moindre mesure pour les

dépenses autres. Il y a à cela plusieurs explications. Beaucoup de dépenses sociales consistent en revenus de remplacement versés aux personnes privées d'emploi ou aux personnes âgées : à mesure qu'un pays devient plus prospère, le montant des prestations sociales s'accroît. Par ailleurs, d'autres dépenses sociales reflètent le coût de certains services – soins médicaux ou garde d'enfants, par exemple : en même temps que la rémunération des prestataires de ces services augmente avec celle des autres travailleurs, les dépenses sociales s'accroissent (Arjona et al., 2001).

Pour toutes ces raisons, la progression du PIB par habitant ne réduit pas la demande de dépenses sociales. En effet, à mesure que les revenus augmentent, les individus peuvent en consacrer une part croissante à l'achat de services sociaux (autrement dit, l'élasticité-revenu des dépenses sociales peut être supérieure à un). Les données relatives aux pays de l'OCDE confirment ce schéma : la part du revenu national consacrée aux dépenses sociales augmente avec le revenu par habitant, même si la proportion varie selon les pays. Cela s'applique aussi bien aux soins de santé qu'aux dépenses sociales autres (graphique GE1.2). Le niveau des dépenses sociales du Danemark et de la Suède est sensiblement plus élevé que ce que l'on attendrait, compte tenu de leur revenu par habitant ; inversement, le Mexique, la Corée et dans une moindre mesure les États-Unis dépensent sensiblement moins.

## GE1.1. Le revenu national net par habitant des pays de l'OCDE varie entre 7 000 et 40 000 USD

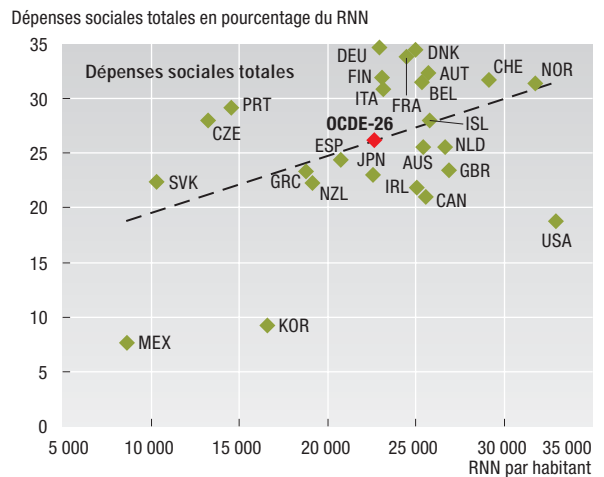
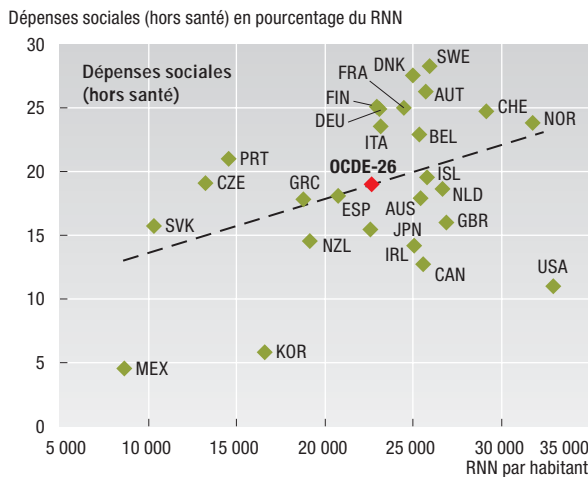
RNN en USD aux prix courants convertis à l'aide des PPA de 2004



Source : Comptes nationaux annuels des pays de l'OCDE.

## GE1.2. À mesure que le revenu par habitant augmente, les pays de l'OCDE consacrent une plus grande part de leur revenu national aux dépenses sociales

RNN par habitant et proportion du revenu national consacrée aux dépenses sociales (hors santé) et aux dépenses sociales totales, 2003



Note : Les dépenses sociales totales comprennent les dépenses publiques et privées obligatoires. Il s'agit de données préliminaires.  
Source : Comptes nationaux annuels des pays de l'OCDE et Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

**Pour en savoir plus** ■ Arjona, R., M. Ladaique et M. Pearson (2001), « Growth, Inequality and Social Protection », Politique du marché du travail et politiques sociales, Document hors série n° 51, OCDE, Paris. ■ OCDE (2004), Comptes nationaux des pays de l'OCDE, OCDE, Paris. ■ Schreyer P. et F. Koehlin (2002), « Purchasing Power Parities - Measurement and Uses », OECD Statistics Brief, n° 3, mars, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont présentés ici : le taux de dépendance des jeunes (individus de moins de 20 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux calculés par rapport au nombre d'individus de 20 à 64 ans. Ensemble, ces ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé les pays de l'OCDE jusqu'ici et auxquelles on peut s'attendre pour l'avenir.

Les projections des ratios de dépendance démographique utilisées dans cette section sont basées sur les dernières projections de la « variante moyenne » de la population de chaque pays de l'OCDE, telles qu'elles figurent dans la Base de données de l'OCDE sur la démographie et la population active. Ces estimations diffèrent de celles présentées dans les éditions précédentes du *Panorama de la société*, qui étaient basées sur les projections des Nations unies sur la population.

Les ratios de dépendance démographique influent sur le contexte global dans lequel s'applique la politique sociale et sur les types de besoins auxquels elle va être appelée à répondre. Leur évolution est fonction des taux de mortalité et de fécondité et des soldes migratoires. Dans tous les pays de l'OCDE, l'augmentation de l'espérance de vie et le déclin des taux de fécondité se sont traduits par une hausse du ratio de dépendance des personnes âgées et une baisse du taux de dépendance des jeunes, mais à des niveaux très différents et avec une intensité variable.

Le ratio de dépendance démographique s'échelonnait en 2005 de 55 % environ en Corée, en République slovaque et en République tchèque à plus de 80 % au Mexique et en Turquie, la valeur moyenne de l'ensemble de la zone de l'OCDE étant de 65 % (graphique GE2.1). Il devrait baisser au Mexique et en Turquie (jusqu'à environ 70 %) et augmenter fortement dans tous les autres pays de l'OCDE, soit une hausse de 23 points (environ un quart) pour l'ensemble de l'OCDE. D'ici 2050, d'après les projections, ce ratio devrait dépasser 100 % (c'est-à-dire que le nombre de « personnes à charge » dépassera celui des personnes capables d'assumer cette charge) en Italie, au Japon et en Espagne.

Ce changement du ratio de dépendance démographique résulte d'évolutions divergentes aux deux extrémités de la distribution des âges. S'agissant des personnes âgées, en 2005 on comptait en moyenne 24 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, soit environ un cinquième de plus que le niveau enregistré en 1980.

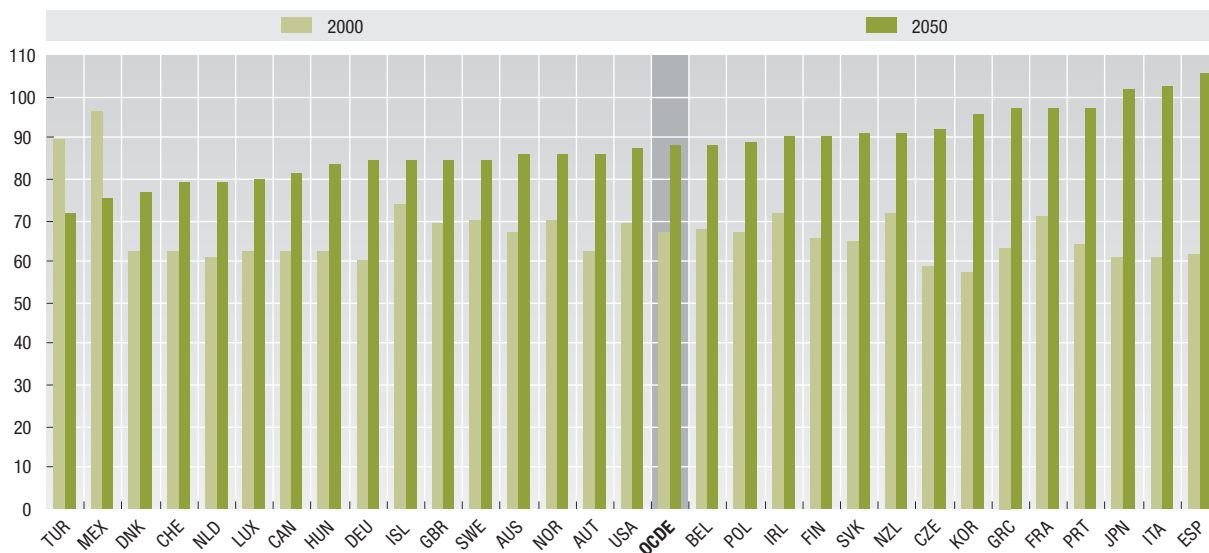
Les différences entre pays sont importantes (graphique GE2.2, partie gauche) – entre 30 et 35 % en Allemagne, Grèce, Italie et Japon et autour de 10 % seulement au Mexique et en Turquie. D'ici 2005, ce ratio devrait plus que doubler pour l'ensemble de la zone de l'OCDE (pour atteindre 52 %) et tripler au Mexique et en République slovaque. D'ici cette date, le ratio de dépendance des personnes âgées dépassera 70 % en Espagne, Italie et au Japon, mais restera inférieur à 40 % au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie. Cette élévation des ratios de dépendance des personnes âgées contribuera à augmenter les dépenses publiques de santé, de soins de longue durée et de retraite; rien que pour la santé et les soins de longue durée, les hausses peuvent se situer selon les scénarios entre 3.5 et 6 points de pourcentage du PIB (OCDE, 2006b).

Au contraire, en 2005, le ratio de dépendance des jeunes était ramené à 41 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE – un recul d'environ 20 points de pourcentage par rapport à son niveau de 1980 – dans une fourchette située entre 31 % en Italie et au Japon et 70 % ou davantage au Mexique et en Turquie (graphique GE2.2, partie droite). Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce ratio va encore baisser à l'avenir (et descendre d'ici 2050 à un niveau de 37 % en moyenne), avec une stabilisation dans un grand nombre de pays de l'OCDE. La légère baisse du ratio de dépendance des jeunes pourrait contribuer à réduire les dépenses publiques d'éducation, mais pas suffisamment pour compenser la hausse des dépenses consacrées aux personnes âgées.



## GE2.1. Le ratio de dépendance démographique va augmenter d'environ un quart dans les 50 prochaines années

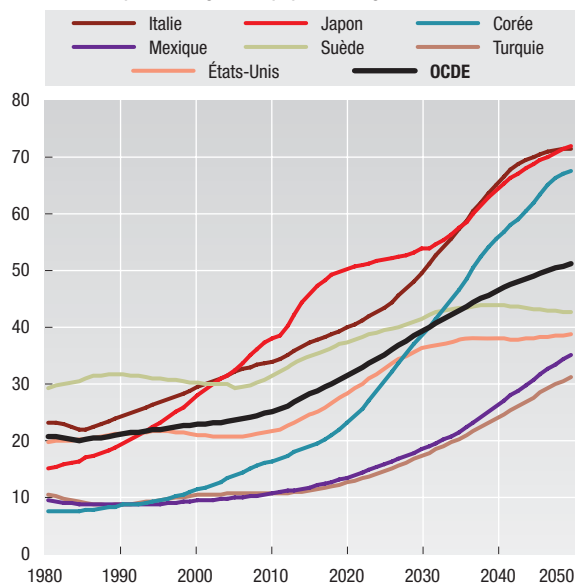
Part de la population de moins de 20 ans et de plus de 64 ans en pourcentage de la population des 20-64 ans, 2000 à 2050



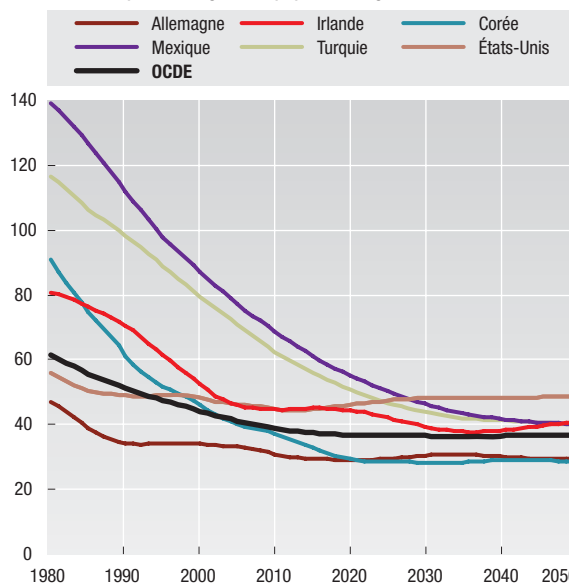
## GE2.2. Forte augmentation du ratio de dépendance des personnes âgées et stabilité du ratio de dépendance des jeunes

Ratio de dépendance démographique dans une sélection de pays de l'OCDE (projections à partir de 2005)

A. Population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans



B. Population âgée de moins de 20 ans en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans



Source : Base de données de l'OCDE sur la démographie et la population active.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/246286785342>

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2006a), *Vivre et travailler plus longtemps*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2006b), « Projecting OECD health and long-term care expenditures: What are the main drivers? », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 477, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité pour une année donnée est le nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité relatif à cet âge. On le calcule généralement en faisant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Un indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme assure une stabilité générale de la population, en supposant qu'il n'y ait pas de flux migratoires ni de variation de la mortalité.

L'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant mesure le degré de report de l'âge de la première maternité. C'est la moyenne arithmétique des différents âges, pondérée par le taux de fécondité à l'âge en question. La proportion des naissances hors mariage est le rapport entre le nombre de naissances vivantes hors mariage au cours d'une année donnée et le nombre total de naissances vivantes cette même année.

L'indicateur conjoncturel de fécondité se situe dans la plupart des pays de l'OCDE en dessous du niveau du seuil de remplacement, exception faite du Mexique et de la Turquie (2.2) ainsi que l'Islande et les États-Unis (où il se trouve aux environs de 2.1). En 2004, le taux de fécondité moyen des pays de l'OCDE était de 1.6, nettement en dessous du niveau qui assure le renouvellement démographique, mais avec un léger redressement depuis 2002. Cette valeur moyenne masque d'importantes différences d'un pays à l'autre, ainsi que dans la chronologie et le rythme de la baisse de fécondité. En effet, les taux de fécondité ont accusé une chute importante et continue au Japon et en Corée, mais marqué une reprise aux États-Unis et au Danemark (depuis le milieu des années 80 dans les deux cas) ainsi qu'en France (depuis le milieu des années 90). Depuis le début des années 2000, une légère remontée des taux de fécondité s'est étendue à l'Australie, à l'Allemagne, à l'Espagne, à l'Italie, à la Norvège et à la Suède (graphique GE3.1). Les raisons de cette reprise diffèrent; il peut s'agir de mesures spécifiques instaurées dans plusieurs pays mais aussi de l'effet du nombre plus élevé de naissances dans la population.

La baisse des taux de fécondité a pour la société un certain nombre de conséquences négatives : perte de potentiel reproductif, mesuré par le nombre de femmes en âge de procréer; diminution du nombre de soignants familiaux disponibles pour les personnes âgées; alourdissement de la charge pour les personnes d'âge actif des retraites et des soins de santé; vieillissement de la main-d'œuvre, avec ce qu'il implique de perte d'adaptabilité; enfin affaiblissement de l'épargne intérieure. La persistance de taux de fécondité faibles peut aussi déboucher sur une « trappe à faible fécondité », où le taux de fécondité se stabilise aux alentours de 1.5 ou moins (Lutz et al., 2005).

La baisse des taux de fécondité témoigne d'une évolution à la fois des choix de vie des individus et

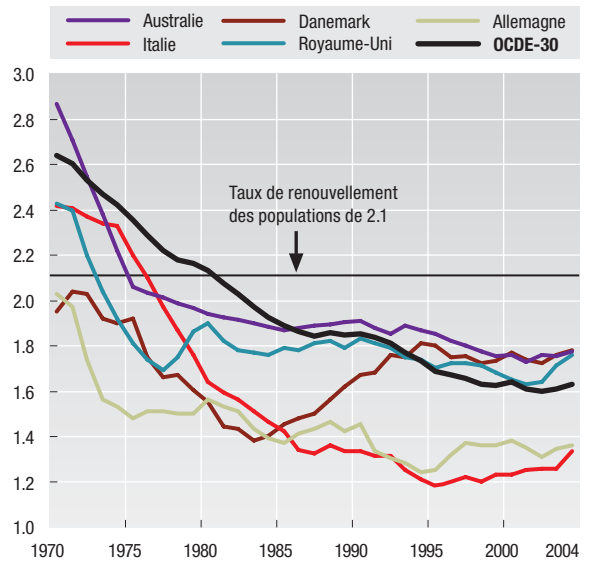
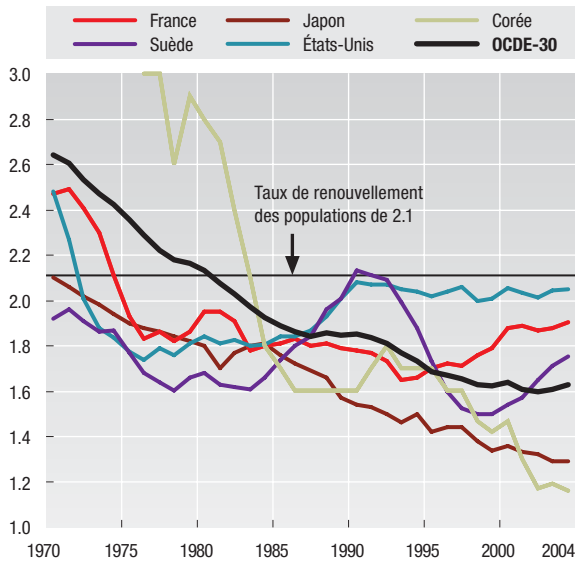
des contraintes auxquelles ils ont à faire face dans la vie de chaque jour, en raison notamment de l'insécurité de l'emploi, des difficultés à trouver un logement convenable et du coût excessif de garde des enfants, et de l'insuffisance des politiques sociales. L'écart de plus en plus grand entre le nombre d'enfants que les femmes déclarent souhaiter et le nombre qu'elles ont effectivement montre que ces contraintes sont pour beaucoup dans le déclin des taux de fécondité observé sur longue période dans la plupart des pays de l'OCDE (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005).

La tendance à la baisse des taux de fécondité s'accompagne du report de l'âge de la première maternité. Cet âge a augmenté en moyenne d'environ un an par décennie depuis 1970 (tableau GE3.2). Outre qu'il contribue à la baisse de fécondité, le report de l'âge de la maternité a d'autres conséquences durables : il augmente la probabilité que les femmes restent sans enfant ou aient moins d'enfants que souhaité, et les risques de morbidité pour les femmes comme pour les enfants. Environ la moitié des femmes (de 35 ans) ayant fait des études supérieures sont sans enfant en Allemagne et environ 40 % en Suisse (parmi les femmes de 40 ans).

La baisse de fécondité tient en partie à l'évolution de la situation matrimoniale des femmes. La proportion croissante de femmes non mariées peut avoir eu pour conséquence d'abaisser les taux de fécondité dans les pays où le lien entre nuptialité et maternité est fort (Corée, Japon et plusieurs pays d'Europe du Sud). Cela dit, le profil de maternité des femmes non mariées a aussi beaucoup changé. Pour cette raison, et du fait de la baisse du nombre de mariages, plus de la moitié des naissances interviennent aujourd'hui hors mariage dans les pays nordiques, au lieu de 1 sur 10 en 1960. En 2004, cette proportion était de près de 47 % en France et de 37 % aux États-Unis. D'une façon générale, les pays de l'OCDE où la proportion de naissances hors mariage est plus élevée affichent aussi des taux de fécondité plus élevés (graphique GE3.3).

## GE3.1. Les indices conjonctuels de fécondité sont inférieurs au seuil de renouvellement dans la plupart des pays de l'OCDE

Indice conjonctuel de fécondité de 1970 à 2004



## GE3.2. L'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant continue de croître

	Âge moyen des mères à la naissance du premier enfant			
	1970	1995	2000 <sup>1</sup>	2004 <sup>2</sup>
Australie	23.2	26.8	..	..
Autriche	..	25.6	26.4	27.0
Belgique	24.3	27.3	..	..
République tchèque	22.5	23.3	25.0	26.3
Danemark	23.8	27.4	27.7	28.4
Finlande	24.4	27.2	27.4	27.8
France	24.4	28.1	27.9	28.4
Allemagne	24.0	27.5	28.2	29.0
Grèce	25.0	26.6	27.5	28.0
Hongrie	22.8	23.8	25.1	26.3
Islande	21.3	25.0	25.5	26.2
Irlande	..	27.3	27.6	28.5
Italie	25.0	28.0	..	..
Japon	25.6	27.5	28.0	28.9
Corée	..	..	..	28.9
Luxembourg	24.7	27.4	28.4	28.6
Pays-Bas	24.8	28.4	28.6	28.9
Nouvelle-Zélande	..	..	28.0	28.0
Norvège	..	26.4	26.9	27.6
Pologne	22.8	23.8	24.5	25.6
Portugal	..	25.8	26.5	27.1
République slovaque	22.6	23.0	24.2	25.3
Espagne	..	28.4	29.1	29.2
Suède	25.9	27.2	27.9	28.6
Suisse	25.3	28.1	28.7	29.3
Royaume-Uni	..	28.3	29.1	29.5
États-Unis	24.1	24.5	24.9	25.1
OCDE-16	24.0	26.2	26.8	27.5

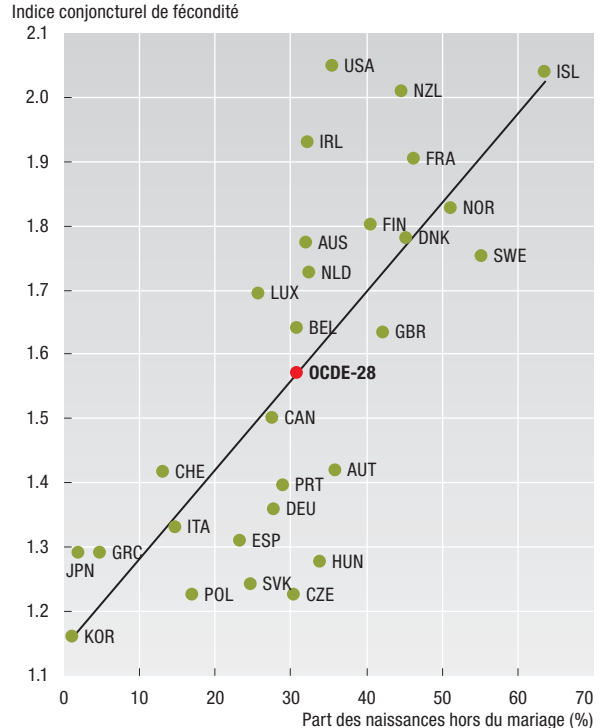
- 2001 pour la Nouvelle-Zélande.
- 2003 pour l'Espagne, la Finlande, la Grèce et le Royaume-Uni; 2002 pour les États-Unis.

Source : Conseil de l'Europe (2006), Évolution démographique récente en Europe, 2004; Eurostat; et instituts nationaux de la statistique.

**Pour en savoir plus** ■ D'Addio, A.C et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: the Role of Policies », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, OCDE, Paris.  
 ■ Lutz, W. V., Skirbekk et M.R. Testa (2005), « The Low Fertility Trap Hypothesis », European Demographic Research Papers No. 01/06, Vienna Institute of Demography, Vienne.

## GE3.3. Les taux de fécondité sont plus élevés dans les pays où la proportion de naissances hors mariage est également plus élevée

Part des naissances hors mariage et indice conjonctuel de fécondité, 2004



StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/114055050113>



### Définition et mesure

Le lieu de naissance et la nationalité sont les deux critères les plus couramment utilisés par les pays de l'OCDE pour définir leur population immigrée. Selon le premier critère, les immigrants sont les personnes résidant dans le pays mais nées à l'étranger; ce sont les immigrants de première génération. Selon le deuxième critère, les immigrants sont les résidents qui ont la nationalité de leur pays d'origine mais qui peuvent dans certains cas être nés dans le pays d'accueil. Les différences de taille de la population née à l'étranger et de la population étrangère selon les pays dépendent des règles qui régissent dans chacun l'acquisition de la nationalité. D'une façon générale, les estimations de la population née à l'étranger sont sensiblement plus élevées que celles basées sur la nationalité. Bien que les différences entre les définitions nationales limitent traditionnellement la comparabilité d'un pays à l'autre du stock d'immigrés, la présente édition du *Panorama de la société* présente pour la première fois des données comparables sur la population née à l'étranger, tirées des recensements de population (Dumont et Lemaître, 2005).

Le solde migratoire est le nombre d'arrivées d'étrangers et de retours de nationaux au cours d'une année, net des départs d'étrangers et de nationaux la même année. Bien que les données d'entrées et de sortie ne soient en général pas comparables, le chiffre du solde migratoire – différence entre les entrées et les sorties – tend à « évacuer » la principale source de non-comparabilité des données de flux, à savoir les mouvements à court terme. Le rapport annuel de l'OCDE intitulé *Perspectives des migrations internationales* analyse les mouvements récents et les politiques migratoires dans les pays de l'OCDE.

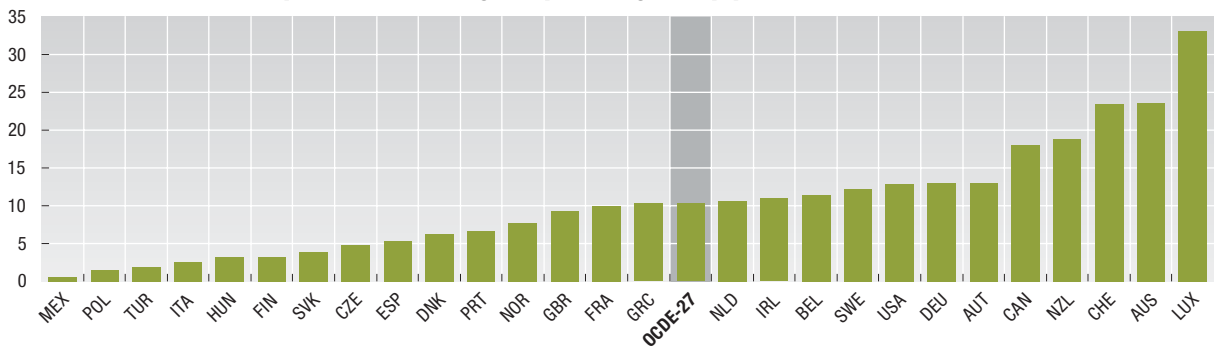
L'importance de la population immigrée diffère beaucoup selon les pays. Globalement, en 2004, environ 10 % de la population de l'OCDE était née à l'étranger. C'est au Luxembourg, en Suisse et en Australie que la proportion était la plus forte, plus de 20 %, suivis de la Nouvelle-Zélande et du Canada, avec près de 18 %, et des États-Unis, de l'Autriche et de l'Allemagne, avec environ 13 % (graphique GE4.1). En revanche, elle était négligeable au Mexique et en Pologne, et inférieure à 2 % en Turquie et en Italie.

Les données relatives à la population née à l'étranger donnent un instantané comparable à un moment donné, mais ne permettent pas d'observer l'évolution dans le temps. Pour cela, il faut des données sur les entrées et les sorties pendant une période donnée, c'est-à-dire les soldes migratoires. Le solde migratoire pour les 28 pays de l'OCDE auxquels se réfère le graphique GE4.2 a augmenté d'environ un tiers au début des années 2000 par rapport aux années 90. Cette hausse a toutefois été limitée à quelques pays. L'Irlande, qui enregistrait traditionnellement des sorties nettes vers le Royaume-Uni et d'autres pays d'installation, ont enregistré depuis 1996 un solde migratoire très positif, car la croissance économique forte encourageait le retour d'anciens émigrants. Des pays d'Europe du Sud comme l'Italie, le Portugal et l'Espagne sont de leur côté devenus des pays d'immigration au début des années 2000, et les soldes migratoires ont aussi augmenté en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande. Ils sont restés faibles en République tchèque, en Hongrie et en République slovaque et négatifs en Pologne (des flux négatifs ont aussi été enregistrés pendant plusieurs années en Islande et au Japon et plus récemment aux Pays-Bas), et stables ou en baisse dans plusieurs pays d'Europe (Danemark, Pays-Bas, Finlande, Grèce, Allemagne et Suisse).

L'accroissement des flux d'immigrants confronte les pays de l'OCDE aux défis de l'intégration économique et sociale. La réussite de cette intégration dépend des caractéristiques des immigrants. Des données harmonisées sur les permis d'installation permettent de comparer la distribution des flux à long terme d'immigrants par catégorie d'entrée. Les données du graphique GE4.3 se rapportent aux immigrants de longue durée, c'est-à-dire les personnes pour qui le séjour permanent a été accordé, ainsi que celles qui ont un droit de libre circulation (comme les citoyens des autres pays de l'Union européenne) et celles admises avec un permis de durée limitée renouvelable plus ou moins indéfiniment. La composition de ces flux d'immigrants de longue durée varie beaucoup selon les pays. Les familles (soit qu'elles accompagnent le travailleur immigré, soit qu'elles viennent au titre du regroupement familial) ont représenté en 2004 la plus grande part des flux d'immigrés permanents (environ 60 % en moyenne), surtout aux États-Unis et en Suède (OCDE, 2006). À l'inverse, les admissions pour raisons humanitaires (y compris les membres de la famille qui les accompagnent) et celles accordées pour d'autres raisons (origine ancestrale) ont représenté chacune 10 % de ces flux. Les travailleurs représentent environ 20 % en moyenne des entrées de longue durée et près de 50 % au Portugal et au Danemark. Cette part a beaucoup augmenté depuis la fin des années 90, suite à l'adoption dans plusieurs pays de l'OCDE de mesures de restriction des autres entrées et (souvent) d'encouragement aux entrées de travailleurs qualifiés. La part des travailleurs dans ces flux d'immigrés de longue durée est passée de 10 % en 1995 à 35 % en 2004 au Royaume-Uni; et de 20 % en 1995 à 32 % en 2004 en Australie.

**GE4.1. En Australie, au Luxembourg et en Suisse, plus d'un habitant sur cinq est né à l'étranger**

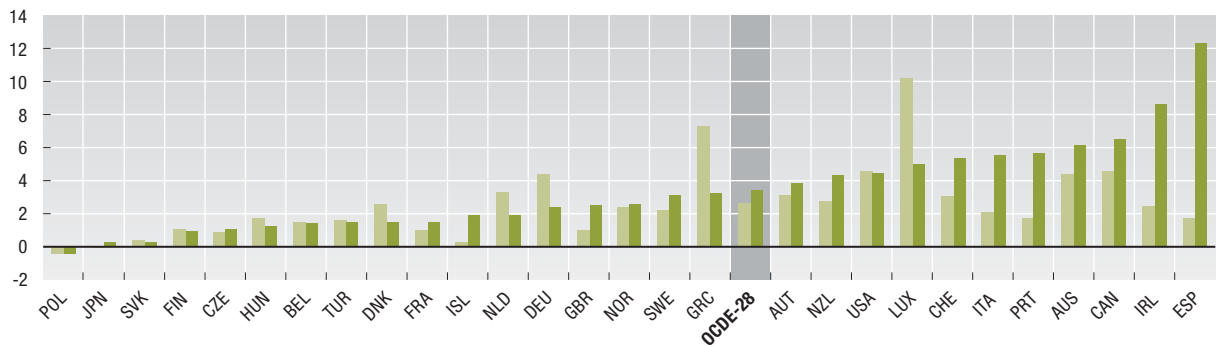
Population née à l'étranger, en pourcentage de la population totale, en 2004<sup>1</sup>



1. Les données se rapportent à 2004, sauf pour la France (1999), le Mexique et la Turquie (2000), la Grèce, l'Italie et l'Espagne (2001) et la Pologne (2002). Pour le Canada, la République tchèque, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Suisse, il s'agit d'estimations de l'OCDE.

**GE4.2. Les soldes migratoires augmentent dans la plupart des pays**

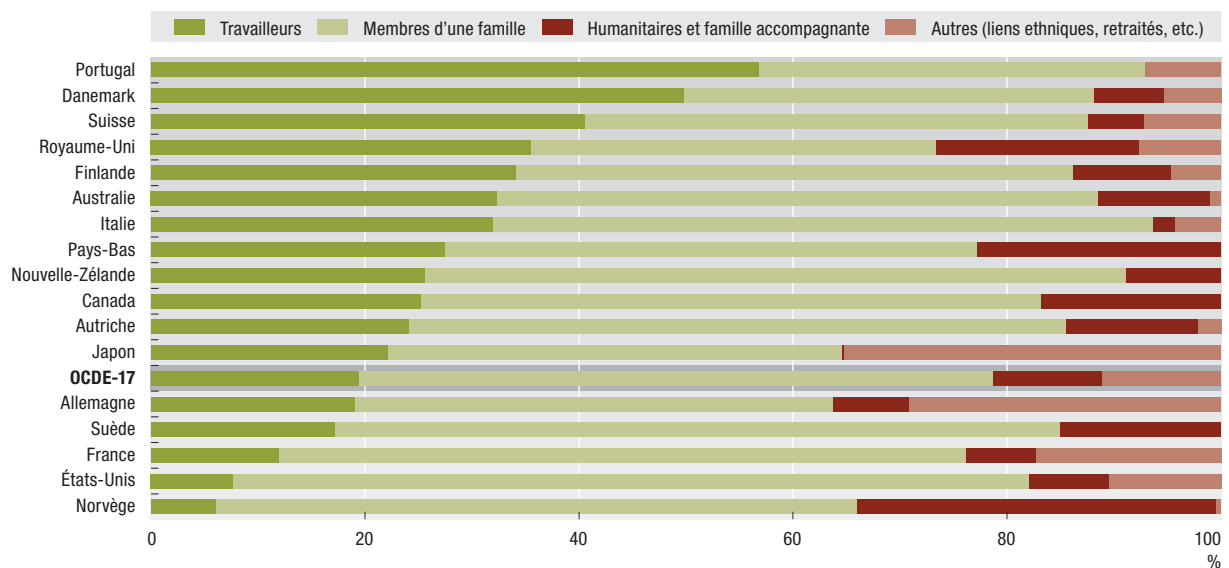
Solde migratoire moyen pour 1 000 habitants, moyenne 1991-1999 (clair) et 2000-2004 ou période la plus récente (foncé)



Note : Les pays sont classés par ordre croissant du solde migratoire moyen pour 2000-2004.

**GE4.3. Variation importante de la composition des flux d'immigration permanente ou à long terme**

Part des flux d'immigration permanente ou à long terme par catégorie d'entrée, en 2004; somme des pourcentages égale à 100 %



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de travailleurs dans les flux totaux d'immigration en 2004. Il s'agit de chiffres harmonisés essentiellement basés sur les statistiques des permis de résidence. L'immigration familiale comprend aussi bien le regroupement familial que les familles accompagnantes des travailleurs.

Source : OCDE (2006), Perspectives des migrations internationales, OCDE, Paris.

**Pour en savoir plus** ■ Dumont, J-C. et G. Lemaître (2005), « Counting Immigrants and Expatriates in Countries: A New Perspective », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et l'immigration, n° 25, OECD, Paris.

### Définition et mesure

Le taux brut de nuptialité exprime le nombre d'unions légales formées chaque année en proportion de la population totale. Le taux brut de divortialité représente le nombre d'unions légales dissoutes pendant une année donnée, également exprimé par rapport à la taille de la population. Ces deux indicateurs font abstraction des familles reposant sur un partenariat libre et d'autres types d'unions légales (introduites récemment dans certains pays de l'OCDE), et des conjoints séparés. Toutes ces statistiques – provenant du Conseil de l'Europe, d'Eurostat et de sources nationales – sont basées sur les registres administratifs.

L'indicateur des taux de cohabitation évoqué ci-après mesure la prévalence de cette forme de partenariat par rapport à la population mariée et célibataire. Les données sur les unions libres sont plus rares et moins comparables d'un pays à l'autre, en raison notamment de la grande diversité de leurs modalités et du degré de reconnaissance officielle prévu par la législation des différents pays. Les données qui suivent relatives à la cohabitation ne sont disponibles sur une base comparative que pour les pays européens : ils sont tirés de l'Enquête sociale européenne de 2002 et basés sur les déclarations des personnes interrogées.

À quelques rares exceptions près, les taux de nuptialité ont baissé dans tous les pays de l'OCDE entre 1970 et 2004. En 2004 en effet, le taux brut de nuptialité – en moyenne sur 26 pays de l'OCDE – s'est établi à 5.1 pour 1 000 habitants, plus d'un tiers de moins que le niveau enregistré en 1970. Le rythme de la baisse diffère selon les pays. Elle a été très forte au Japon et en Corée, tandis qu'en Espagne, au Danemark et en Suède, on observe une stabilité ou même une croissance depuis la fin des années 90 (graphique GE5.1). Parallèlement à la baisse des taux bruts de nuptialité, la plupart des pays de l'OCDE ont enregistré une hausse des taux de divortialité. En 2004, le taux brut de divortialité s'est établi en moyenne à 2.3 pour 1 000 personnes, deux fois plus que le niveau enregistré en 1970 et 0.2 point de plus qu'en 2000. Sur la période 1999-2003, les taux de divortialité ont été stables ou en diminution au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Suède, en Suisse et aux Pays-Bas, mais ils ont continué à augmenter en Espagne et en Corée (graphique GE5.2). La baisse du taux de nuptialité s'est accompagnée d'une tendance au report de l'âge du mariage. En moyenne, l'âge moyen des femmes lors du premier mariage est passé de 24.8 ans en 1990 à 27.7 ans en 2002/2003, et c'est en Hongrie, en République tchèque et en Islande que l'augmentation a été la plus forte (graphique GE5.3).

La décision de se marier ou de divorcer dépend à la fois des caractéristiques des individus et de celles de la société. Les personnes économiquement aisées ont plus de chances de se marier et de rester mariées (Smock, 2004). Mais la décision de se marier dépend aussi de la conviction que peut avoir l'individu que les conditions économiques permettront au mariage de durer. Le mariage est donc souvent considéré comme un pas à faire seulement lorsqu'on a acquis la sécurité économique (possession du logement, stabilité financière, etc.).

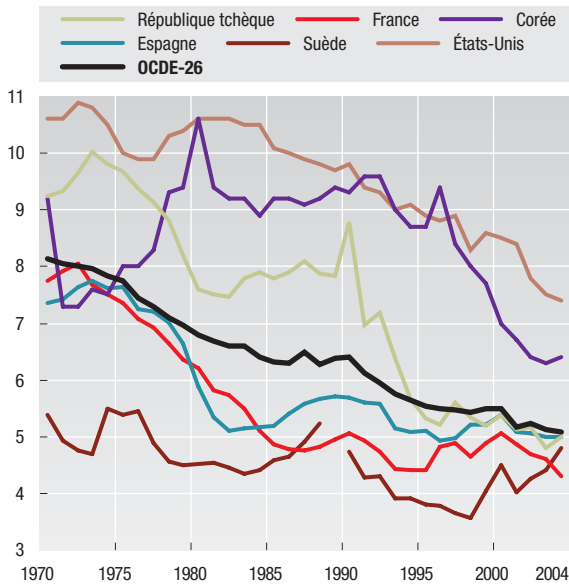
Le contexte social a aussi son importance pour les décisions de divorce. Parmi les facteurs en cause, l'amélioration de la situation financière des femmes qui travaillent, la conscience plus aiguë du conflit entre le rôle familial de la femme et son rôle professionnel, et la moindre stigmatisation du divorce. Les différences de taux de divortialité d'un pays à l'autre peuvent aussi tenir à des différences de règles légales quant au délai nécessaire pour obtenir le divorce (qui varie de zéro aux Pays-Bas et plusieurs pays d'Europe de l'Est à quatre ans en Irlande et en Grèce), des normes particulières applicables au cas où le divorce est demandé par consentement mutuel, et des dispositions relatives au conseil en conciliation. Dans certains pays (comme la Pologne), le divorce n'est autorisé que pour faute d'un des conjoints.

La dissolution de la famille peut peser sur les enfants, surtout les plus jeunes : risques accrus de pauvreté financière, dégradation des résultats scolaires et plus forte probabilité de divorce à l'âge adulte (Diekmann et Schmidheiny, 2006). Le rapport de cause à effet est toutefois difficile à établir, car les problèmes de développement des enfants de familles divorcées peuvent tenir à des facteurs qui ne font pas l'objet d'observations; en fait, certaines études montrent qu'il vaut mieux pour les enfants avoir des parents séparés que d'être exposés à leurs conflits (Morrison et Coiro, 1999).

La baisse des taux de nuptialité s'est accompagnée d'un accroissement de la fréquence des autres types d'union. En moyenne, dans les pays d'Europe, environ 8 % des personnes interrogées ont déclaré cohabiter avec un partenaire, les proportions étant beaucoup plus élevées dans les pays nordiques et parmi les personnes âgées de 20 à 40 ans (tableau GE5.4).

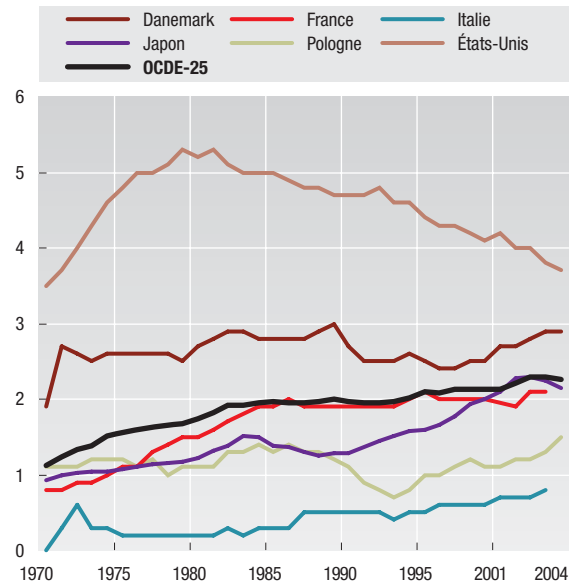
## GE5.1. Forte baisse du taux brut de nuptialité dans de nombreux pays de l'OCDE

Nombre de mariages pour 1 000 habitants, 1970 à 2004



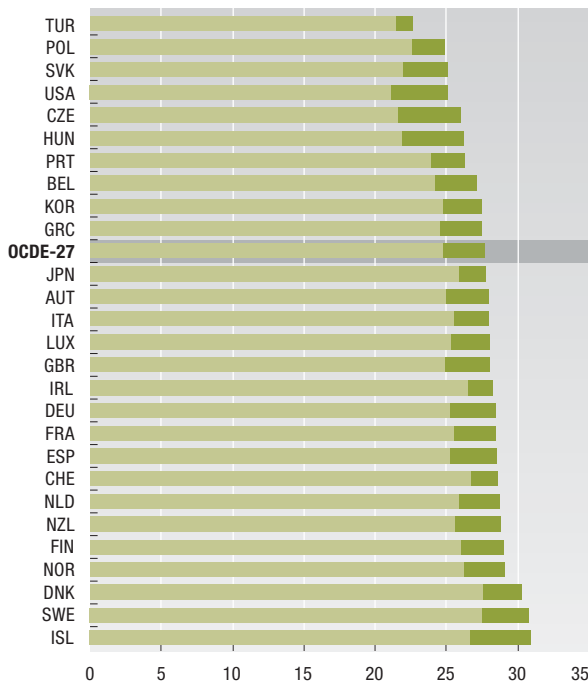
## GE5.2. Augmentation progressive du taux brut de divortialité

Nombre de divorces pour 1 000 habitants, 1970 à 2004



## GE5.3. Report de l'âge au mariage

Âge moyen des femmes au premier mariage, 1990 (clair) et 2004 (foncé)



Source : Eurostat NewCronos; Conseil de l'Europe : Évolution démographique récente en Europe; instituts nationaux de la statistique.

## GE5.4. Prédominance du concubinage et d'autres formes de cohabitation

Proportion d'adultes mariés, en concubinage ou célibataires, en 2002

	Tous les âges			Âges 20-40		
	Marié	Concubinage	Célibataire	Marié	Concubinage	Célibataire
Autriche	50.7	9.4	40.0	44.0	15.3	40.8
Belgique	52.4	7.4	40.2	42.1	13.6	44.4
Rép. tchèque	53.9	4.1	42.0	53.6	6.1	40.3
Danemark	54.1	15.8	30.1	36.7	30.6	32.7
Finlande	49.4	12.1	38.5	36.5	26.8	36.7
France	50.7	10.7	38.6	43.2	20.9	35.9
Allemagne	54.8	9.6	35.6	44.6	18.7	36.7
Grèce	61.2	1.2	37.7	54.9	2.6	42.5
Hongrie	54.8	6.7	38.5	49.6	10.8	39.6
Irlande	55.1	3.7	41.3	41.7	7.7	50.6
Italie	59.0	2.8	38.2	43.7	3.6	52.7
Luxembourg	52.7	6.1	41.2	48.2	12.0	39.8
Pays-Bas	56.4	9.2	34.3	53.7	19.5	26.8
Norvège	50.9	18.1	31.1	32.1	34.8	33.2
Pologne	56.6	1.7	41.8	57.7	2.9	39.4
Portugal	59.1	2.1	38.8	57.6	3.6	38.8
Espagne	56.0	2.1	41.9	51.3	3.2	45.5
Suède	45.5	19.8	34.7	28.0	35.4	36.6
Suisse	51.7	9.9	38.5	48.9	14.7	36.4
Royaume-Uni	47.7	8.6	43.7	38.8	17.6	43.5
<b>OCDE-20</b>	<b>53.6</b>	<b>8.1</b>	<b>38.3</b>	<b>45.3</b>	<b>15.0</b>	<b>39.6</b>

Source : Hamplová, D. (2005), « Educational Homogamy in Marriage and Cohabitation in Selected European Countries », Réunion du 18-21 août sur « Inequality and Mobility in Family, School, and Work » organisée par l'International Sociological Association Research Committee 28 on Social Stratification and Mobility, Los Angeles.

**Pour en savoir plus** ■ Diekmann, A. et K. Schmidheiny (2006), « The Intergenerational Transmission of Divorce – A Fifteen-Country Study with the Fertility and Family Survey », Document présenté à l'Assemblée annuelle 2004 de la Population Association of America. ■ Morrison, D., et M. Coiro (1999), « Parental Conflict and Marital Disruption: Do Children Benefit When High-Conflict Marriages are Dissolved? », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61. ■ Smock, P. (2004), « The Wax and Wane of Marriage: Prospects for Marriage in the 21st Century », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 66.







## **INDICATEURS D'AUTONOMIE**

SS1. EMPLOI

SS2. CHÔMAGE

SS3. MÈRES DE FAMILLE EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

SS4. COÛTS DE GARDE DES ENFANTS

SS5. COIN FISCAL SUR LES SALAIRES

SS6. PRESTATIONS HORS EMPLOI

SS7. PERFORMANCES SCOLAIRES

### Définition et mesure

Selon la définition de l'Organisation internationale du travail, une personne est considérée comme « employée » si elle effectue un travail en vue d'un salaire, d'un bénéfice ou d'un gain familial (en espèces ou en nature) pendant au moins une heure par semaine, ou si elle est temporairement absente du travail pour raison de maladie, de congé ou de conflit du travail. Les données des enquêtes de population active des pays de l'OCDE utilisées dans la présente section se fondent sur cette définition. L'indicateur de base de l'emploi utilisé ici est le ratio emploi/population (également appelé taux d'emploi), qui est la proportion de la population d'âge actif (entre 15 et 64 ans) exerçant un emploi salarié ou indépendant. Les taux d'emploi sont présentés par catégorie d'âge, sexe et niveau d'instruction.

Cette section présente également des données sur l'incidence du temps partiel en pourcentage de l'emploi total. L'emploi à temps partiel se réfère aux personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal, et les données comprennent uniquement les personnes qui répondent aux questions sur leurs horaires habituels de travail. Les données de l'OCDE sur l'emploi reposent sur les enquêtes nationales de population active.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les taux d'emploi de la population d'âge actif ont progressé depuis le milieu des années 90. Dans beaucoup d'entre eux, en 2005 les ratios emploi/population ont été les plus élevés enregistrés depuis les années 80 (graphique SS1.1). La progression des taux d'emploi depuis 1995 a dépassé 5 points au Canada, en Finlande, en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas et 10 points en Irlande et en Espagne. En revanche, ils sont environ 5 points plus bas qu'au milieu des années 90 dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Turquie. Les écarts entre pays restent importants : 70 % ou davantage aux États-Unis, en Australie, aux Pays-Bas, au Canada, au Royaume-Uni et en Suède et 60 % ou moins en Turquie, Pologne, Hongrie, Italie, République slovaque et Mexique (tableau SS1.2).

La progression générale des taux d'emploi n'a pas également profité à toutes les catégories. Les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés et peu qualifiés continuent d'éprouver plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes en âge de forte activité. Les taux d'emploi des personnes nées à l'étranger, surtout chez les femmes, sont également inférieurs à ceux des locaux (OCDE, 2006). La proportion de jeunes (15-24 ans) qui occupent un emploi rémunéré a régulièrement baissé au fil du temps, essentiellement du fait de l'allongement des études. En moyenne, le taux d'emploi des jeunes est inférieur d'un tiers à celui des personnes en âge de forte activité, et l'écart est de plus de la moitié au Luxembourg, en République tchèque, en France, en Hongrie et en Belgique. Les taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans) sont aussi en moyenne inférieurs de 25 points à ceux des personnes d'âge très actif. Mobiliser plus efficacement le potentiel de main-d'œuvre âgée sera un élément clé de la réponse au vieillissement de la population à l'avenir.

Les taux d'emploi des femmes sont inférieurs de 16 points à ceux des hommes en 2005. En Turquie, au Mexique, en Italie, en Grèce et en Pologne, ils sont de moins de 50 %, tandis qu'en Suisse, au Danemark, en Suède, en Norvège et en Islande, ils dépassent 70 %. Dans beaucoup de ces mêmes pays (à savoir, Danemark, Canada, Norvège, Islande, Suède et Finlande), les différences de taux d'emploi entre hommes et femmes d'âge très actif sont inférieures à 10 points. En moyenne, les taux d'emploi des personnes qui n'ont pas atteint le niveau de fin d'études secondaires sont inférieurs de 17 points à ceux des personnes qui ont achevé leurs études secondaires et de 27 points à ceux des diplômés de l'enseignement universitaire ou tertiaire.

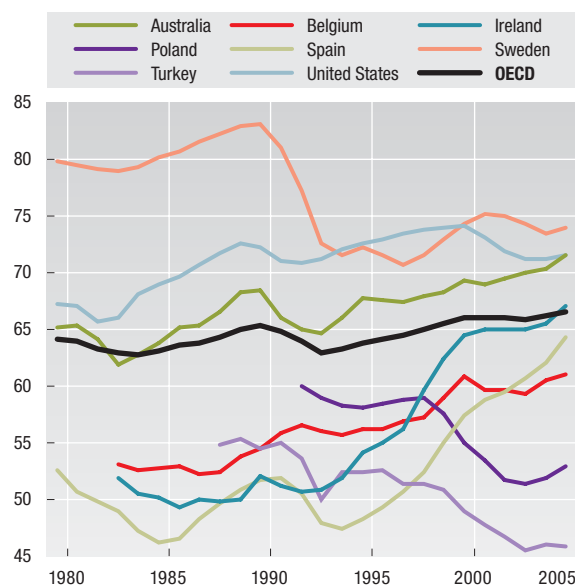
L'élévation des taux d'emploi s'est accompagnée d'une plus forte incidence de l'emploi à temps partiel dans plusieurs pays de l'OCDE, particulièrement en Belgique, en Allemagne, en Irlande, en Italie, au Japon et aux Pays-Bas (OCDE, 2006). L'importance du travail à temps partiel varie beaucoup selon les pays (graphique SS1.2). D'une manière générale, elle est plus grande chez les travailleurs âgés et jeunes, et chez les femmes. L'incidence du travail à temps partiel dans la population d'âge actif dépasse 30 % dans 11 pays de l'OCDE, dont l'Australie, le Canada, le Danemark, le Japon, les Pays-Bas et les États-Unis; chez les travailleurs âgés, il est proche de ce niveau au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Pour les jeunes, les emplois à temps partiel permettent de mieux concilier travail et études. De même, pour les femmes, les emplois à temps partiel peuvent leur permettre de mieux concilier travail et charges familiales.

**Indicateurs de l'état de la société :** Chômage (SS2), Mères de famille en activité professionnelle (SS3), Écarts de salaire entre hommes et femmes (EQ3).

**Indicateurs de réponse de la société :** Coin fiscal sur les salaires (SS3), Prestations hors emploi (SS6).

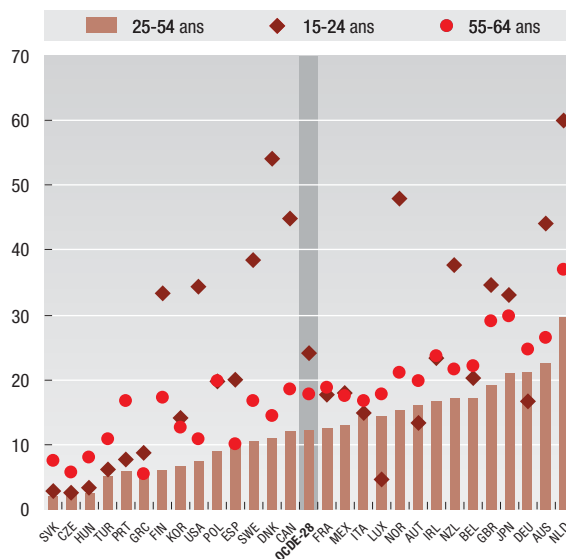
## SS1.1. En moyenne, un plus grand nombre de personnes travaillent

Ratio emploi/population, population de 15-64 ans, en pourcentage, 1980-2005



## SS1.2. Le travail à temps partiel est plus fréquent chez les travailleurs les plus âgés et les jeunes

Part de l'emploi à temps partiel, par groupe d'âge, en pourcentage, 2005<sup>1</sup>



1. 2004 pour le Mexique et la Suède.

## SS1.3. Indicateurs de l'emploi, 2005<sup>1</sup>

	Taux emploi/population pour la population de 15-64 ans	Taux emploi/population						Part de l'emploi à temps partiel				
		Âge			Sexe		Niveau d'instruction			En pourcentage de l'emploi total		
		15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Hommes	Femmes	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	Total	Hommes	Femmes
Australie	71.6	63.6	78.8	53.7	78.5	64.7	60.6	78.8	83.3	27.3	15.7	41.7
Autriche	68.6	53.1	82.6	31.8	75.4	62.0	52.2	73.9	82.5	16.2	4.8	29.6
Belgique	61.0	26.6	78.3	32.1	67.7	54.1	49.4	73.1	84.1	18.1	6.2	33.1
Canada	72.5	57.8	81.3	54.8	76.7	68.3	57.1	76.7	82.2	18.3	10.8	26.9
République tchèque	64.8	27.3	82.0	44.6	73.3	56.3	42.3	74.8	86.4	3.3	1.6	5.5
Danemark	75.5	62.0	83.9	59.8	80.1	70.8	62.0	79.7	86.5	18.0	12.0	24.9
Finlande	68.0	39.2	81.7	52.6	69.4	66.5	57.0	74.2	84.5	11.2	7.9	14.8
France	62.3	26.0	79.6	40.7	67.8	56.9	59.6	75.4	81.7	13.6	5.3	23.3
Allemagne	65.5	42.6	77.4	45.5	71.4	59.6	48.6	69.5	82.7	21.8	7.4	39.4
Grèce	60.3	25.3	74.3	41.6	74.5	46.2	56.8	69.0	82.4	6.1	3.0	11.1
Hongrie	56.9	21.8	73.7	33.0	63.1	51.0	36.9	70.9	82.7	3.2	1.8	5.0
Islande	84.4	71.6	88.2	84.8	87.4	81.2	80.5	87.7	93.3	20.1	10.2	31.2
Irlande	67.1	46.3	78.0	51.7	76.2	58.0	57.2	75.7	86.1	18.6	6.8	34.8
Italie	57.5	25.5	72.2	31.4	69.7	45.3	51.6	73.5	82.3	14.7	5.3	29.2
Japon	69.3	40.9	79.0	63.9	80.4	58.1	66.7	73.6	79.2	25.8	14.2	42.3
Corée	63.7	29.9	73.4	58.7	75.0	52.5	66.4	70.1	76.7	9.0	6.5	12.5
Luxembourg	63.6	25.0	80.6	31.7	73.4	53.7	59.3	68.5	83.2	14.0	1.7	31.1
Mexique	59.6	43.7	68.7	52.5	80.2	41.5	64.8	63.8	82.2	15.1	8.1	27.6
Pays-Bas	71.1	61.9	80.9	44.9	77.4	64.8	59.0	77.7	85.6	35.7	15.3	60.9
Nouvelle-Zélande	74.6	56.9	82.0	69.7	81.5	68.0	65.1	82.0	83.9	21.7	10.2	35.3
Norvège	75.2	52.9	83.2	67.6	78.3	72.0	62.1	78.9	89.3	20.8	10.0	32.9
Pologne	53.0	20.9	69.5	29.1	59.0	47.0	37.5	61.3	82.3	11.7	7.1	17.4
Portugal	67.5	36.1	80.8	50.5	73.4	61.7	71.9	80.3	88.0	9.8	5.9	14.4
République slovaque	57.7	25.6	75.3	30.4	64.6	50.9	22.0	70.3	83.6	2.6	1.4	4.1
Espagne	64.3	41.9	74.4	43.1	76.4	51.9	57.5	73.0	81.9	11.4	4.2	22.2
Suède	73.9	42.5	83.9	69.6	75.9	71.8	67.0	80.7	85.4	..	..	..
Suisse	77.2	59.9	85.1	65.0	83.9	70.4	66.1	79.8	89.7	25.1	8.0	45.8
Turquie	45.9	31.2	54.1	30.8	68.2	23.7	50.1	61.5	75.2	5.8	3.2	13.4
Royaume-Uni	72.6	58.1	81.1	56.8	78.6	66.8	53.0	79.4	88.8	23.6	10.0	39.3
États-Unis	71.5	53.9	79.3	60.8	77.6	65.6	56.5	72.8	82.0	12.8	7.8	18.3
OCDE	66.6	42.3	78.1	49.4	74.5	58.7	56.6	74.2	83.9	15.7	7.3	26.5

1. 2004 pour l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède; 2004 par niveau d'instruction; temps partiel : 2004 pour le Mexique et 2002 pour l'Islande.

Source : OCDE (2006), Perspectives de l'emploi, Paris (www.oecd.org/els/employmentoutlook/EmO2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/623335867553>

Pour en savoir plus ■ OCDE (2005), *Vivre et travailler plus longtemps*, Paris.



### Définition et mesure

L'indicateur de base du chômage utilisé ici est le taux de chômage – proportion de personnes sans emploi dans la population active en âge de travailler (15-64 ans). Les données présentées proviennent des enquêtes de population active des pays membres. Selon la définition standard du BIT qui est utilisée dans ces enquêtes, les chômeurs sont les personnes qui n'ont pas travaillé au moins une heure, en tant que salarié ou travailleur indépendant, au cours de la semaine de référence, qui sont immédiatement disponibles et qui ont pris des dispositions spécifiques pour rechercher un emploi durant les quatre semaines précédant l'enquête. Ainsi, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'une déficience physique, qui ne cherchent pas activement un emploi parce qu'elles ont peu d'espoir d'en trouver un ou qu'elles poursuivent des études à plein-temps ne sont pas considérées comme chômeurs. Plusieurs ventilations sont présentées ci-après : par âge (15-24 ans, 25-54 ans et 55-64 ans), sexe et niveau d'instruction, et par durée de la période de chômage.

Cette section présente aussi des données sur l'incidence du chômage de longue durée dans le nombre total de chômeurs. Les chômeurs de longue durée se définissent de deux façons : les personnes sans emploi depuis six mois et plus, ou au chômage depuis 12 mois et plus.

Après quatre années consécutives de hausse depuis 2001, le taux de chômage de la zone de l'OCDE a baissé entre 2004 et 2005 de 7.3 à 7 % (graphique SS2.1). L'évolution récente a été très diverse selon les pays, avec des baisses dans 19 pays – notamment Australie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Islande, Japon, Luxembourg, Pologne et République slovaque – et de nouvelles hausses dans dix pays, dont l'Allemagne, la Corée, le Mexique, la Norvège et la Suisse.

En 2005, les taux de chômage étaient inférieurs à 5 % dans 11 pays – dont la Corée, le Danemark, l'Islande, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande – et supérieur à 10 % en Turquie, en Pologne et en République slovaque (tableau SS2.2). En moyenne, les jeunes, les femmes et les travailleurs peu qualifiés sont plus vulnérables que les autres au risque de chômage. Les personnes d'origine étrangère ont aussi un risque plus élevé de chômage que les locaux, mais là les différences sont grandes d'un pays à l'autre. Le taux de chômage des femmes n'est que légèrement supérieur à celui des hommes (1.1 point, en moyenne) mais avec des écarts beaucoup plus grands (près de 4 points, voire davantage) en Italie, en Espagne et en Grèce. Le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé que ceux des personnes d'âge très actif (9.3 points en moyenne) et des personnes âgées (près de 11 points), tandis que le taux de chômage des travailleurs âgés est généralement plus bas que celui des personnes d'âge très actif, à l'exception notable de l'Allemagne. Dans tous les pays de l'OCDE, les individus les moins instruits ont une probabilité plus forte de chômage. En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, des individus qui ont un niveau d'études inférieur à la fin du secondaire ont un taux de chômage plus élevé de six points que celui des individus qui ont fait des études tertiaires. Les taux de chômage des personnes

qui ont un faible niveau d'instruction sont particulièrement élevés en République tchèque, en Allemagne, en République slovaque et en Pologne.

En moyenne, près de la moitié des chômeurs le sont depuis au moins six mois, et près du tiers depuis plus d'un an, et l'incidence est particulièrement forte (50 % ou plus) en Républiques slovaque et tchèque, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Pologne. Les seniors ont une plus forte probabilité de chômage que les autres âges (graphique SS2.1) en raison notamment de plus grandes difficultés à accéder à des cours de formation et de recyclage et d'une discrimination en fonction de l'âge. Si les épisodes de chômage des jeunes sont souvent courts, de fréquents allers-retours entre le chômage et des emplois à très court terme peuvent aboutir à une dégradation de leurs compétences, de leurs aptitudes et de leurs motivations.

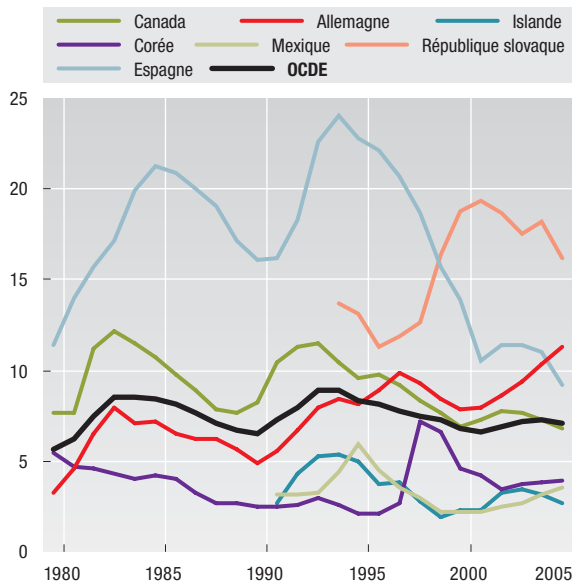
Les causes du chômage sont complexes et multiples. En particulier, les politiques et les institutions qui peuvent atténuer les conséquences en termes de chômage des chocs de la demande et de l'offre peuvent aussi les amplifier (OCDE, 2006). Le chômage n'est pas simplement une tragédie individuelle, il touche la société tout entière, car le travail assure non seulement un revenu et une sécurité financière mais aussi l'insertion sociale. La probabilité de voir le chômage déboucher sur l'exclusion sociale augmente à mesure que la durée du chômage se prolonge, avec pour conséquence une déperdition de compétences, des problèmes de santé, une perte d'estime de soi et l'isolement social.

**Indicateurs de l'état de la société :** Emploi (SS1), Persistance de la pauvreté (EQ7).

**Indicateurs de la réponse de la société :** Prestations hors emploi (SS6), Dépenses sociales publiques (EQ5).

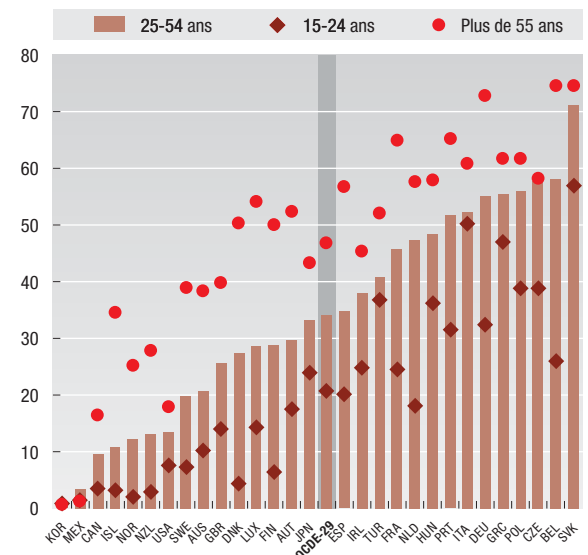
## SS2.1. Le taux de chômage de l'OCDE s'est stabilisé autour de 7 %

Taux de chômage, population de 15-64 ans, en pourcentage de la population active, 1980-2005



## SS2.2. Les travailleurs âgés restent plus longtemps au chômage

Personnes au chômage depuis 12 mois ou plus, en pourcentage du nombre total de chômeurs, par groupe d'âge, 2005<sup>1</sup>



1. 2004 pour l'Autriche, l'Islande et la Suède.

## SS2.3. Indicateurs du chômage, 2005<sup>1</sup>

	Taux de chômage (population de 15-64 ans)	Taux de chômage (en pourcentage de la population active) selon :							Part du chômage de longue durée		
		Âge			Sexe		Niveau d'instruction			En pourcentage du chômage	
		15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Hommes	Femmes	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	6 mois et plus	12 mois et plus
Australie	5.2	10.8	3.9	3.2	5.0	5.3	6.2	3.9	2.8	30.2	17.7
Autriche	5.2	10.3	4.4	3.6	4.9	5.5	7.8	3.8	2.9	43.2	25.3
Belgique	8.1	19.9	7.2	4.4	7.4	9.0	11.7	6.9	3.9	68.3	51.6
Canada	6.8	12.4	5.8	5.4	7.1	6.5	9.9	6.1	4.7	17.2	9.6
Rép. tchèque	8.0	19.3	7.1	5.2	6.5	9.8	23.0	6.4	2.0	72.7	53.6
Danemark	4.9	7.9	4.2	4.9	4.2	5.6	7.8	4.8	3.9	43.8	25.9
Finlande	8.5	19.9	6.9	6.8	8.3	8.7	12.0	8.2	4.7	41.8	24.9
France	9.9	22.8	8.7	6.8	9.0	10.9	12.1	7.6	6.2	61.2	42.5
Allemagne	11.3	15.2	10.4	12.7	11.5	11.0	20.5	11.2	5.5	71.0	54.0
Grèce	9.8	25.3	8.9	3.4	5.9	15.3	8.4	9.7	6.9	72.6	53.7
Hongrie	7.3	19.4	6.4	3.9	7.0	7.5	10.8	5.0	1.9	63.4	46.1
Islande	2.7	7.2	1.7	1.5	2.7	2.7	3.1	2.8	1.0	21.3	11.2
Irlande	4.3	8.3	3.7	2.9	4.7	3.8	6.4	3.2	2.1	52.6	34.3
Italie	7.8	24.0	6.7	3.5	6.3	10.1	7.8	5.3	4.8	67.7	52.2
Japon	4.6	8.7	4.2	4.1	4.7	4.4	6.7	5.4	3.7	49.1	33.3
Corée	3.9	10.2	3.4	2.5	4.1	3.6	2.6	3.5	2.9	11.6	0.8
Luxembourg	4.5	13.7	3.9	2.1	3.5	5.9	5.0	3.8	3.0	(51.0)	(26.3)
Mexique	3.6	6.6	2.8	2.0	3.5	3.7	1.9	2.8	3.0	6.8	2.4
Pays-Bas	5.2	9.6	4.4	4.5	4.9	5.6	5.7	3.9	2.8	59.9	40.1
Nouvelle-Zélande	3.8	9.4	2.7	1.9	3.5	4.1	4.2	2.4	2.4	21.5	9.4
Norvège	4.7	12.0	4.0	1.7	4.9	4.4	3.6	3.8	2.4	25.3	9.5
Pologne	18.0	37.8	16.0	11.2	16.9	19.4	27.8	17.4	6.2	71.6	52.2
Portugal	8.1	16.1	7.3	6.2	7.1	9.2	6.4	5.6	4.4	69.3	48.6
Rép. slovaque	16.2	29.9	14.4	13.2	15.4	17.2	47.7	14.6	4.8	81.4	68.1
Espagne	9.2	19.7	8.0	6.1	7.1	12.2	11.0	9.5	7.3	47.7	32.6
Suède	7.8	22.3	6.2	4.5	7.9	7.6	6.5	5.8	4.3	37.3	18.9
Suisse	4.5	8.8	3.8	3.8	4.0	5.2	7.2	3.7	2.8	59.2	38.8
Turquie	10.5	19.3	8.7	3.4	10.5	10.6	8.1	10.1	8.2	55.6	39.6
Royaume-Uni	4.6	11.8	3.5	2.7	5.1	4.1	6.6	3.7	2.2	38.2	22.4
États-Unis	5.1	11.3	4.1	3.3	5.1	5.2	10.5	5.6	3.3	19.6	11.8
OCDE	7.1	15.7	6.1	4.7	6.6	7.8	10.3	6.2	3.9	47.6	32.1

1. 2004 pour l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède; 2004 par niveau d'instruction; les données entre parenthèses pour le Luxembourg sont basées sur des échantillons de petite taille et par conséquent doivent être interprétées avec prudence.

Source : OCDE (2006), Perspectives de l'emploi, Paris (www.oecd.org/els/employmentoutlook/EmO2006).

**Pour en savoir plus** ■ Bassanini A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries: Reassessing the Role of Policies and Institutions », Document de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations No. 35, Paris. ■ OCDE (2005), *Vivre et travailler plus longtemps*, Paris.

### Définition et mesure

Dans tous les pays de l'OCDE, les mères de famille ont des difficultés à concilier leurs obligations familiales et un emploi rémunéré. Pour illustrer l'importance des obstacles qu'elles rencontrent, cette section présente des mesures des taux d'emploi des mères selon le nombre d'enfants qu'elles ont (un enfant et deux enfants et plus) et leur âge (moins de 3 ans, de 3 à 6 ans, de 6 à 14 ans) par rapport à ceux des femmes sans enfants. Les femmes travaillant à temps partiel sont comprises dans la catégorie des femmes occupant un emploi et les données ne sont pas exprimées sur la base d'un temps plein.

Les données sur les taux d'emploi sont tirées des enquêtes nationales de population active et se rapportent en général à l'année 2003. Les données présentées dans cette section se rapportent à des femmes classées comme « occupant un emploi » (ce qui inclut les personnes en congé de maternité ou en congé de courte durée) plutôt qu'à celles considérées comme « au travail » (c'est-à-dire celles qui déclarent avoir travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence). La différence entre les deux mesures de taux d'emploi peut être particulièrement importantes dans les pays qui offrent des congés parentaux de longue durée, comme en Autriche, en Finlande et en Suède.

Depuis dix ans, les taux d'emploi des femmes ont augmenté dans presque tous les pays : en 2003, ils s'échelonnaient entre moins de 30 % en Turquie et plus de 80 % en Islande. Les taux d'emploi des mères de famille, cependant, sont généralement nettement inférieurs à ceux des femmes sans enfant, surtout s'agissant des mères de deux enfants et plus (de 14 ans ou moins). En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la différence de taux d'emploi est d'environ quatre points dans les cas des mères d'un enfant (graphique SS3.1) et de 13 points pour les femmes qui ont deux enfants et plus (graphique SS3.2). Les différences d'un pays à l'autre sont marquées. Dans sept pays (dont le Danemark, le Portugal et la France), les taux d'emploi des mères d'un enfant sont plus élevés que ceux des femmes sans enfant (graphique SS3.1), et les écarts de taux d'emploi entre ces deux catégories sont marginaux en Suède et au Canada. Dans le cas des mères de deux enfants et plus, cependant, les taux d'emploi ne sont analogues (ou supérieurs) à ceux des femmes sans enfant qu'au Portugal et en Suède. L'écart de taux d'emploi des mères de famille est particulièrement important en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque dans le cas des mères d'un enfant (écart d'environ 15 points); et dans les mêmes pays plus la Hongrie et l'Allemagne dans le cas de deux enfants ou plus (écart supérieur à 20 points).

Le taux d'emploi des mères de famille dépend aussi de l'âge de leur dernier enfant (tableau SS3.2). En moyenne, elles ont plus de probabilités d'occuper un emploi rémunéré lorsque les enfants grandissent. En Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Finlande, les taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a entre 3 et 5 ans dépassent ceux des mères dont le plus jeune enfant a moins de trois ans de 15 points ou davantage. Dans le même pays, le taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a de 6 à 14 ans excède de plus de 30 points celui des mères dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans.

Les taux élevés ou croissants d'activité des mères de famille sont favorisés par un ensemble de mesures qui varient en importance selon les pays : accès à des dispositifs d'accueil des enfants abordables; générosité du congé parental, systèmes d'imposition et de prestations qui ne découragent pas l'emploi, et aménagement du temps de travail. Dans les pays nordiques, les taux élevés d'activité des mères de famille s'expliquent par la générosité du congé parental et des structures publiques d'accueil des enfants, tandis qu'aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Australie, c'est surtout par l'aménagement du temps de travail et les emplois à temps partiel que l'on permet aux femmes de concilier vie de famille et vie professionnelle (même si ces dernières années, les capacités d'accueil des enfants se sont rapidement développées dans les trois pays). Aux États-Unis, le taux élevé d'emploi des femmes avec enfants est lié à de fortes incitations financières au travail et au large recours à des modalités informelles de garde des enfants.

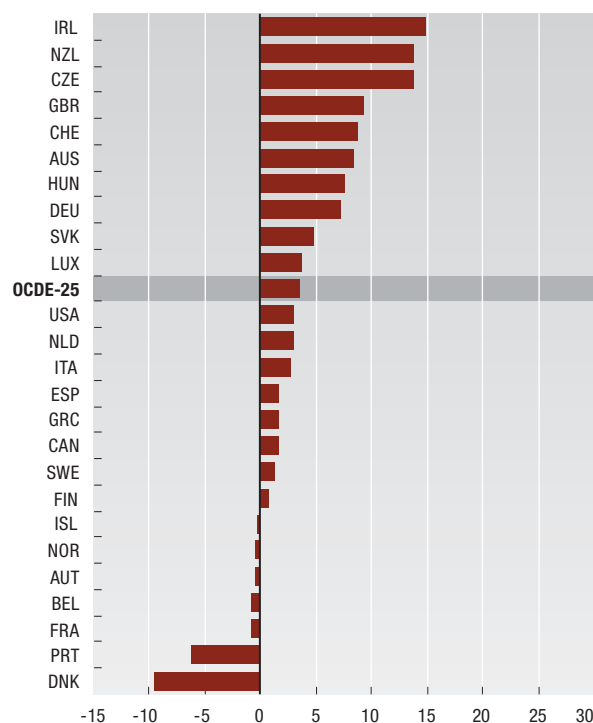
De plus en plus, pour différentes raisons telles que le souci d'une meilleure équité entre les sexes, d'une meilleure utilisation des ressources du marché du travail et d'une réduction de la pauvreté, les pouvoirs publics cherchent à encourager les deux parents, et en particulier les mères, à continuer à travailler (OCDE, 2005). Le même panier de mesures qui s'est révélé efficace pour augmenter le taux d'emploi des femmes favorisera aussi les taux de fécondité : les pays de l'OCDE où les taux d'emploi des femmes sont élevés affichent aussi des taux de fécondité élevés (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005).

**Indicateurs de l'état de la société :** Emploi (SS1), Coûts de garde des enfants (SS4), Écart salarial entre hommes et femmes (EQ3).

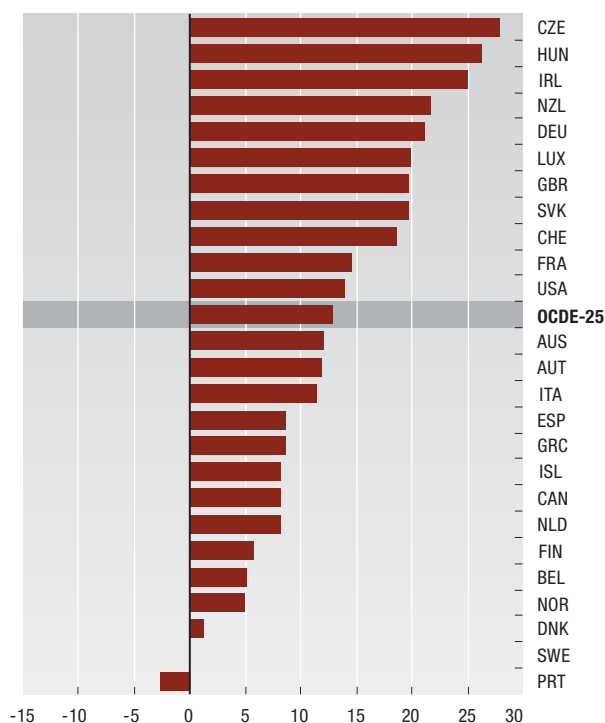
**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).

## SS3. MÈRES DE FAMILLE EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

### SS3.1. Différences de taux d'emploi entre les femmes sans enfant et les femmes ayant un enfant, 2003



### SS3.2. Différences de taux d'emploi entre les femmes sans enfant et les femmes ayant deux enfants ou plus, 2003



Note : Une différence positive signifie que les femmes sans enfant ont des taux d'emploi plus élevés que les femmes des autres groupes.

Source : Enquêtes nationales de population active, 2003.

### SS3.3. Taux d'emploi plus faibles pour les mères dont le dernier enfant a moins de trois ans

Taux d'emploi des mères en fonction de l'âge de leur plus jeune enfant, en 2002,<sup>1</sup> en pourcentage des personnes de 15 à 64 ans

	Âge du plus jeune enfant			Âge du plus jeune enfant			
	Moins de 3 ans <sup>2</sup>	De 3 à 5	De 6 à 14 <sup>3</sup>	Moins de 3 ans <sup>2</sup>	De 3 à 5	De 6 à 14 <sup>3</sup>	
Autriche	80.1	70.3	69.8	Italie	54.4	51.7	49.4
Belgique	70.4	67.4	68.6	Luxembourg	70.6	63.1	58.2
Canada	58.7	68.1	76.3	Pays-Bas	74.2	68.2	70.1
République tchèque	16.8	36.5	69.2	Nouvelle-Zélande	43.2	58.2	74.7
Danemark	71.4	77.5	79.1	Portugal	75.3	81.9	76.3
Finlande	52.1	74.7	85.3	Suède	72.9	82.5	77.4
France	66.2	63.2	67.5	Suisse	58.2	64.5	77.8
Allemagne	56.0	58.1	64.3	Royaume-Uni	57.2	56.9	67.0
Grèce	47.9	50.9	53.5	États-Unis	56.6	60.0	69.4
				OCDE-18	60.1	64.1	69.7

1. 2001 pour le Canada, le Danemark, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

2. Les données prennent en compte les mères en congé maternité ou parental de courte et longue durée. Ne pas les prendre en compte aurait un impact significatif sur les taux d'emploi; par exemple en Autriche, en Finlande et en Suède, le taux d'emploi des mères dont le dernier enfant a moins de trois ans serait beaucoup plus bas, respectivement de 40.1 %, 33.8 % et 45.1 %.

3. 6 à 13 ans aux États-Unis; 6 à 16 ans au Canada, en Finlande, en Suède; 6 à 17 ans en Nouvelle-Zélande.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/620248580783>

**Pour en savoir plus** ■ D'Addio, A. et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, OCDE, Paris.  
 ■ OCDE (2005), *Accroître les chances de chacun – Pour une politique sociale active au bénéfice de tous*, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

Cet indicateur mesure le coût direct pour les familles de l'accès à des structures d'accueil des enfants. Ces coûts englobent toute une série d'éléments : frais demandés par les prestataires, allègements fiscaux et prestations monétaires accordées aux parents pour la garde des enfants. Le chiffre des coûts s'obtient en comparant le revenu disponible, mesuré après déduction des dépenses de garde des enfants, d'une famille qui n'a pas recours à des structures d'accueil formelles à celui d'une famille analogue qui y a recours. Ces estimations sont ensuite ventilées entre les différents instruments utilisés par les pouvoirs publics pour réduire ces coûts, et présentées selon différentes caractéristiques des individus et des ménages, en mettant l'accent sur les parents dont les décisions d'emploi sont particulièrement sensibles aux incitations financières au travail : les parents isolés et les deuxièmes apporteurs de revenus qui ont de jeunes enfants.

Les calculs portent sur les coûts de garde à plein-temps de deux enfants de 2 et 3 ans dans une structure d'accueil type. Les coûts nets de garde des enfants sont donnés par les différences entre les frais demandés (c'est-à-dire les montants bruts demandés aux parents pour un mois de garde à plein-temps, compte tenu des subventions éventuellement versées aux prestataires) et tous les types de prestations monétaires pour enfants versées aux parents, y compris les allègements fiscaux ou les remboursements/abattements pour garde d'enfants. Les données se rapportent à 2001 sauf pour le Canada (1998), le Portugal (2000), la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, la Suède et les États-Unis (2002), et la Belgique, la France et le Royaume-Uni (2003). Pour certains pays, les informations disponibles concernent une région ou une ville spécifique : Autriche (Vienne), Belgique (Wallonie), Canada (Ontario), Allemagne (Rhénanie du Nord-Westphalie), Islande (Reykjavík), Suisse (Zürich), États-Unis (Michigan). On trouvera des précisions dans les tableaux A1-A2 de l'annexe à Immervoll et Barber (2005).

Le coût de garde des enfants peut être un obstacle important à l'emploi. En moyenne, les coûts directs pour les familles de l'accueil à plein-temps de deux enfants représentent 17 % du revenu net du ménage aussi bien pour un parent isolé dont le salaire est celui de l'ouvrier moyen que pour une famille biactive, où l'un des conjoints gagne le salaire moyen et l'autre les deux tiers de ce salaire (graphique SS4.1). Selon les pays, l'éventail des coûts estimés est très large. C'est dans les pays anglophones, ainsi qu'au Portugal et en Suisse, que le recours aux structures d'accueil est le plus coûteux : les dépenses directes des couples avec deux enfants peuvent représenter entre 20 et 34 % du budget total de la famille. À l'autre extrémité du spectre, on trouve un groupe de pays, essentiellement d'Europe orientale et nordique, où les coûts nets pour deux enfants se situent autour de 10 %, voire moins, du revenu net global de la famille.

Le problème des coûts est évidemment beaucoup plus important pour les parents qui n'ont pas le secours d'un partenaire et qui devront par conséquent avoir beaucoup plus recours à un service extérieur pour la garde de leurs enfants lorsqu'ils voudront prendre un emploi rémunéré. Si dans certains pays les subventions publiques accordées aux parents isolés réduisent considérablement pour eux les frais directs de garde des enfants, au Canada, au Portugal, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Irlande, les parents isolés avec deux enfants dépenseront en général plus d'un quart de leur revenu disponible pour la garde de leurs enfants s'ils décident de travailler – ce que beaucoup ne pourront pas se permettre. Le classement des pays diffère sensiblement de celui qui correspond à deux parents. Ainsi, par exemple, au

Royaume-Uni, pour les parents isolés, les coûts de garde des enfants sont inférieurs à la moyenne, tandis qu'ils sont très élevés pour les familles à deux salaires. Ceci s'explique par la générosité des abattements ou des transferts monétaires accordés pour la garde des enfants aux parents isolés à bas revenu.

L'aide à la garde des enfants est souvent ciblée sur les familles à bas revenu, mais ce n'est pas toujours le cas. En Autriche, au Danemark, en Hongrie, en Islande, en Irlande, en Corée, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque et aux États-Unis, les familles à deux salaires dépensent les mêmes montants pour la garde de leurs enfants, pour tous les niveaux de salaire présentés dans le tableau SS4.2. En général, les familles dont le salaire brut est plus bas consacrent alors une plus forte part du revenu net du ménage à la garde des enfants que les familles plus aisées (première partie du tableau SS4.2). La proportion des revenus de la famille qui est dépensée pour la garde des enfants est déterminée non seulement par le montant des coûts de cette garde mais aussi par le poids des impôts qui lui incombent. Par exemple, alors que les coûts de garde des enfants en pourcentage du salaire moyen sont plus faibles en Belgique qu'en Corée, la charge fiscale plus élevée en Belgique réduit beaucoup plus le revenu du ménage : de ce fait, la plupart des familles belges dépensent une plus forte part de leurs revenus après impôt pour la garde des enfants que leurs homologues coréennes.

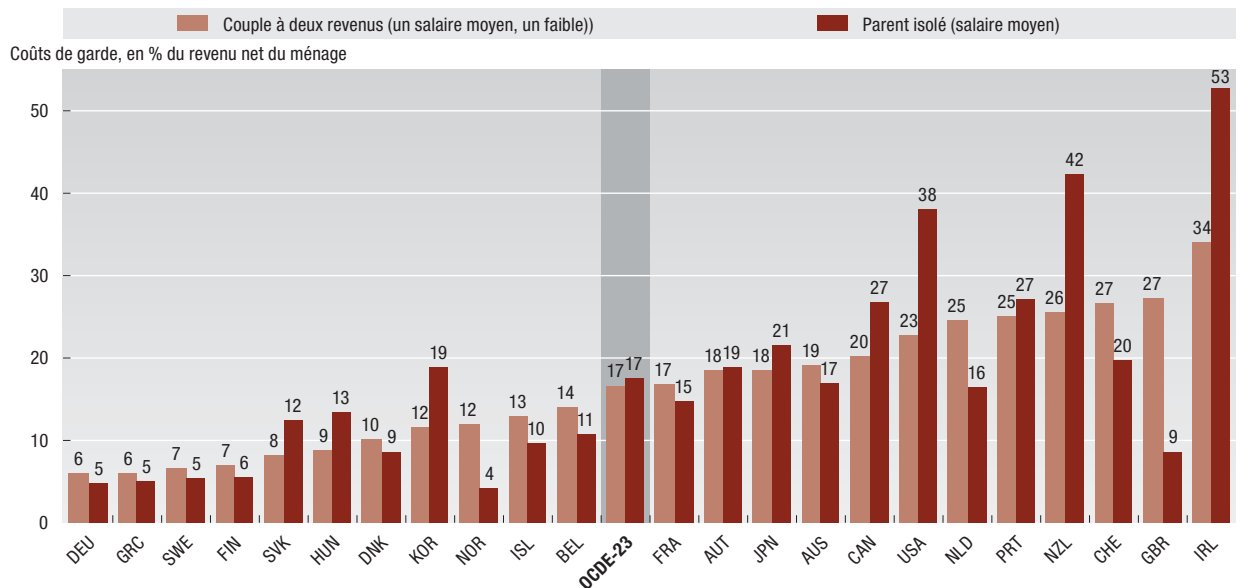
**Indicateurs de l'état de la société :** Mères de famille en activité professionnelle (SS3).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).



## SS4.1. Les coûts de garde représentent une part importante du revenu net des couples et des parents isolés qui travaillent

Coûts de garde incluant prestations et avantages fiscaux, pour un couple à deux revenus à plein-temps de 167 % du salaire moyen, et pour un parent isolé percevant un salaire à plein-temps de 100 % du salaire moyen, dans les deux cas avec deux enfants



## SS4.2. Les coûts de garde pèsent lourdement sur les familles à bas revenu dans plusieurs pays de l'OCDE

Coûts de garde pour un couple à deux revenus avec deux enfants, pour trois niveaux de salaire, en pourcentage du revenu net du ménage et du salaire moyen

	% du revenu net du ménage			% du salaire moyen brut (SM)		
	100-100	100-67	67-67	100-100	100-67	67-67
Australie	22	19	18	34	26	20
Autriche	16	18	21	26	26	26
Belgique	13	14	11	16	16	11
Canada	18	20	24	28	27	27
Danemark	9	10	12	10	10	10
Finlande	8	7	6	11	9	6
France	18	17	15	28	23	17
Allemagne	6	6	5	8	7	5
Grèce	6	6	6	10	9	7
Hongrie	8	9	10	12	12	12
Islande	12	13	15	18	18	18
Irlande	29	34	40	51	51	51
Japon	16	18	16	25	25	18
Corée	10	12	14	18	18	18
Pays-Bas	21	25	21	30	30	21
Nouvelle-Zélande	21	26	32	34	34	34
Norvège	11	12	13	16	16	14
Portugal	21	25	27	38	38	34
République slovaque	7	8	10	12	12	12
Suède	6	7	6	10	8	7
Suisse	29	27	24	48	38	28
Royaume-Uni	26	27	22	42	38	26
États-Unis	19	23	26	34	34	34
OCDE-23	15	17	17	24	23	20

Source : Immervoll, H. et D. Barber (2005), « Can Parents Afford To Work? Childcare Costs, Tax-Benefit Policies and Work Incentives », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 31, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/082738183216>

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2006), *Petite enfance, grands défis : éducation et structures d'accueil*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/edu/earlychildhood](http://www.oecd.org/edu/earlychildhood)). ■ OCDE (2007), *Prestations et salaires – Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires)).

### Définition et mesure

La mesure du coin fiscal sur les salaires présentée dans cette section est la différence entre les coûts salariaux pour l'employeur d'un « ouvrier moyen » célibataire et le salaire net que perçoit le travailleur. Les impôts pris en compte sont l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les cotisations obligatoires de sécurité sociale acquittées par l'employeur et le salarié, ainsi que la taxe sur les salaires pour les quelques pays où elle existe. Le montant de ces impôts et taxes est exprimé en pourcentage du coût total de main-d'œuvre pour les entreprises, c'est-à-dire la somme des salaires bruts, des cotisations employeur à la sécurité sociale et des taxes sur les salaires. L'ouvrier moyen est un ouvrier qui travaille à plein-temps dans l'une des branches d'activité C à K de la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économiques, CITI, Rév. 3.

Cet indicateur est tiré de l'édition 2005 du rapport de l'OCDE intitulé *Les impôts sur les salaires*, qui présente les chiffres des impôts payés par différents types de travailleurs (célibataires, mais aussi couples mariés, avec des nombres d'enfants et des niveaux de salaire différents) fondés sur les modèles imposition-prestations de l'OCDE. Ces modèles appliquent les dispositions fiscales de chaque pays et se basent sur une typologie et des définitions communes des différents types d'imposition. On notera qu'à partir de 2005 on utilise une nouvelle définition plus complète du salaire moyen. Autrement dit, la mesure du coin fiscal présentée ici pour les années 2000 à 2005 ne peut pas se comparer à celle des éditions antérieures du *Panorama de la société*.

Le coin fiscal sur les salaires est l'un des indicateurs de la mesure dans laquelle le système des prélèvements décourage l'emploi. En moyenne, sur 30 pays de l'OCDE, le coin fiscal pour un ouvrier moyen célibataire s'élevait en 2005 à environ 37 % des coûts de main-d'œuvre, la fourchette se situant entre 50 % ou davantage en Allemagne, Belgique et Hongrie et moins de 20 % en Corée et au Mexique (tableau SS5.1). En moyenne, ce coin fiscal a diminué d'environ ½ point depuis 2000, avec des baisses de plus de 3 points au Danemark, en Finlande, en Irlande et en République slovaque et des hausses de 2 points ou davantage en Islande, au Japon et en Turquie. La combinaison de prélèvements fiscaux et sociaux varie aussi. L'impôt sur le revenu représentait en 2004 moins de 5 % des coûts totaux de main-d'œuvre en Corée et en Grèce, et plus de 30 % au Danemark (graphique SS5.2). Les cotisations employeur à la sécurité sociale varient beaucoup selon les pays – elles s'échelonnent de zéro en Australie et en Nouvelle-Zélande à près de 20 % aux Pays-Bas et en Pologne. Ce sont les cotisations employeur qui constituent les plus fortes composantes du coin fiscal sur les salaires (environ 15 % des coûts totaux de main-d'œuvre en moyenne); elles s'échelonnent entre pratiquement zéro en Nouvelle-Zélande et au Danemark et 20 % des coûts salariaux ou plus dans plusieurs pays d'Europe (République slovaque, Grèce, Espagne, République tchèque, Italie, Autriche, Suède, Hongrie et Belgique) et près de 30 % en France.

Les prélèvements sur les salaires sont un élément important des recettes totales de l'État. Les pays de l'OCDE où le coin fiscal sur les salaires est le plus élevé tendent aussi à afficher une charge fiscale totale plus élevée (mesurée par la part des recettes totales de l'État dans le PIB, graphique SS5.3). Il y a toutefois de grandes variations, qui font que des

pays où le niveau des recettes de l'État est analogue (par exemple l'Islande et l'Italie) peuvent présenter un coin fiscal sur les salaires très différent (16 points de plus dans le deuxième pays que dans le premier). Cette différence – qui représente l'importance des autres types de prélèvements, tels que les impôts indirects, les taxes environnementales et les taxes sur l'alcool et le tabac – peuvent influencer sur la situation du marché du travail dans la mesure où les taxes qui ne sont pas directement prélevées sur les coûts de main-d'œuvre peuvent avoir un effet de distorsion moins important sur les décisions d'emploi.

Le coin fiscal sur les salaires est un déterminant important du chômage dans l'ensemble des pays de l'OCDE (OCDE, 2006). Cependant, pour évaluer pleinement les effets des impôts et taxes sur le marché du travail, il faut prendre en compte la répartition de la charge fiscale et aussi la façon dont les recettes fiscales sont utilisées. Ainsi, des prélèvements sur les salaires des travailleurs peuvent financer des programmes qui redistribuent du revenu à d'autres catégories de personnes (taxes à proprement parler) ou des prestations auxquelles aura droit le travailleur au cours d'une autre phase de son cycle de vie (une forme d'épargne). Les estimations de la taille des composantes redistributives et actuarielles des cotisations aux régimes publics de retraite (c'est-à-dire la part du salaire nécessaire pour financer les dépenses courantes des retraites publiques, sans transfert budgétaire ou accumulation/utilisation de fonds de retraite) suggèrent que la « taxe » redistributive représente moins d'un quart du total (Disney, 2004).

**Indicateurs d'état de la société :** Emploi (SS1), Chômage (SS2).  
**Indicateurs de réponse de la société :** Prestations hors emploi (SS6), Dépenses sociales publiques (EQ5).

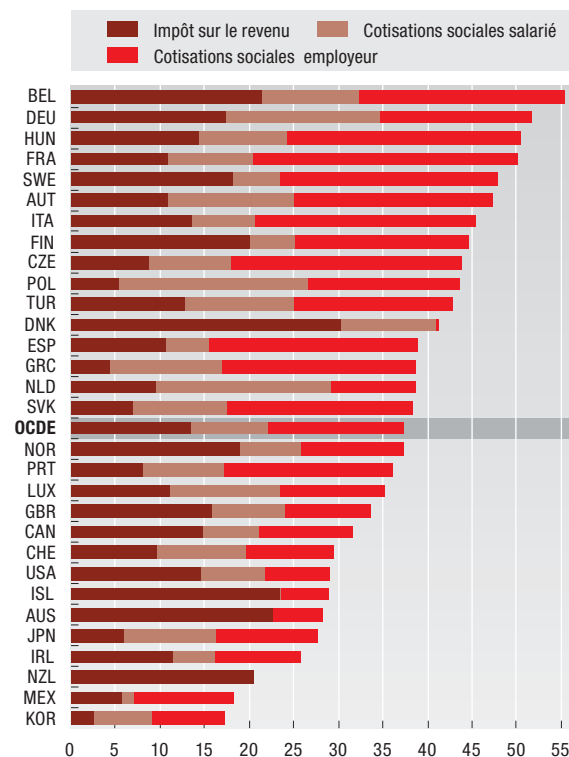
## SS5.1. Stabilité générale du coin fiscal sur les salaires

	2000	2001	2002	2003	2004	2005		2000	2001	2002	2003	2004	2005
Australie	30.6	27.3	27.7	28.0	28.0	28.3	Luxembourg	38.2	36.2	33.6	34.1	34.6	35.3
Autriche	47.3	46.9	47.1	47.4	47.5	47.4	Mexique	16.8	15.9	17.5	18.1	16.2	18.2
Belgique	57.1	56.7	56.3	55.7	55.4	55.4	Pays-Bas	39.7	37.2	37.4	37.1	38.6	38.6
Canada	33.2	32.0	32.1	32.0	32.0	31.6	Nouvelle-Zélande	19.4	19.4	19.5	19.7	20.0	20.5
République tchèque	42.7	42.6	42.9	43.2	43.5	43.8	Norvège	38.6	39.2	38.6	38.1	38.1	37.3
Danemark	44.3	43.6	42.6	42.6	41.3	41.4	Pologne	43.2	42.9	42.9	43.1	43.3	43.6
Finlande	47.8	46.4	45.9	45.0	44.5	44.6	Portugal	37.3	36.4	36.6	36.8	36.8	36.2
France	49.6	49.8	49.8	49.8	49.8	50.1	République slovaque	41.8	42.8	42.5	42.9	42.5	38.3
Allemagne	53.9	53.0	53.6	51.5	53.3	51.8	Espagne	38.6	38.8	39.1	38.5	38.7	39.0
Grèce	38.4	38.1	37.7	37.7	38.3	38.8	Suède	50.1	49.1	47.8	48.2	48.4	47.9
Hongrie	52.7	54.0	53.7	50.8	51.8	50.5	Suisse	30.0	30.1	30.1	29.7	29.4	29.5
Islande	26.1	26.9	28.4	29.2	29.4	29.0	Turquie	40.4	43.6	42.5	42.2	42.8	42.7
Irlande	28.9	25.8	24.5	24.2	26.2	25.7	Royaume-Uni	32.1	31.8	31.9	33.3	33.4	33.5
Italie	46.4	46.0	46.0	45.0	45.4	45.4	États-Unis	29.7	29.6	29.4	29.2	29.1	29.1
Japon	24.8	24.9	30.5	27.4	27.4	27.7							
Corée	16.4	16.4	16.1	16.3	17.2	17.3	OCDE	37.9	37.5	37.5	37.2	37.4	37.3

Note : Le coin fiscal sur les salaires est défini comme la somme de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales obligatoires acquittées par le salarié et l'employeur pour une personne célibataire percevant un salaire moyen. Le coin fiscal est exprimé en pourcentage des coûts salariaux.

### SS5.2. Grandes différences entre les pays dans la composition du coin fiscal sur les salaires

Impôts sur le revenu, cotisations sociales salarié et employeur, en pourcentage des coûts salariaux, pour une personne célibataire percevant un salaire moyen en 2005

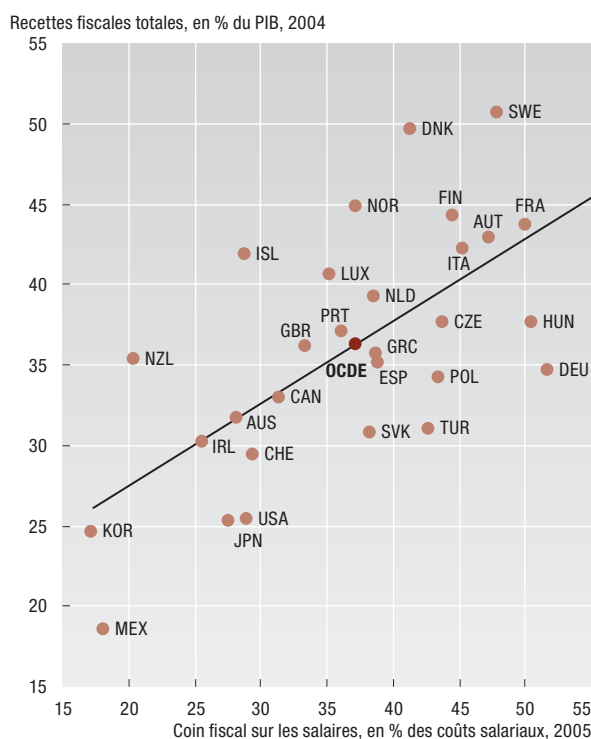


Note : Les pays sont classés par ordre décroissant du coin fiscal de 2005.

Source : OCDE (2006), *Les impôts sur les salaires 2004-2005*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/ctp/impotssalaires](http://www.oecd.org/ctp/impotssalaires)), et OCDE (2006), *Statistiques des recettes publiques 1965-2004*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/ctp/statistiques](http://www.oecd.org/ctp/statistiques)).

### SS5.3. Des pays où le coin fiscal sur les salaires est analogue peuvent présenter des charges fiscales très différentes

Coin fiscal sur les salaires, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre, et recettes totales de l'État en pourcentage du PIB, année la plus récente disponible



Note : Le coin fiscal sur les salaires se rapporte à une personne célibataire percevant un salaire moyen.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/725757462120>

**Pour en savoir plus** ■ Disney, R. (2004), « Are Contributions to Public Pension Programmes a Tax on Employment? », *Economic Policy*, juillet. ■ OCDE (2006), « Réévaluation du rôle des politiques et des institutions dans la performance du marché du travail : analyse quantitative », chapitre 7 des *Perspectives de l'emploi*, édition 2006, Paris.



### Définition et mesure

Les prestations hors emploi se mesurent par la différence de revenu net entre une personne qui travaille et une personne sans emploi. Le principal indicateur auquel on fait référence ici est le taux net de remplacement, qui est le rapport du revenu net du ménage lorsque le chef de ménage ne travaille pas à celui qu'il percevait précédemment au titre de son emploi. Les taux marginaux effectifs d'imposition donnent des informations analogues sous une autre forme, en considérant les conséquences financières de l'entrée dans l'emploi ou de l'augmentation du temps de travail rémunéré. L'indicateur des taux effectifs d'imposition considéré ici se rapporte à une personne sans emploi depuis moins de 60 mois qui rentre dans l'emploi à différents niveaux de salaire.

Ces estimations des taux de remplacement hors emploi et des taux effectifs d'imposition sont calculées à l'aide des modèles impôts-prestations de l'OCDE relatifs à chaque pays, appliqués à des personnes dans diverses situations types. On considère différents types de familles : des personnes vivant seules et en couple, avec et sans enfant (deux enfants de 4 et 6 ans), en supposant que le conjoint ne travaille ni ne perçoit d'allocations de chômage, et compte non tenu des prestations et des coûts relatifs à la garde des enfants. On calcule un indicateur global en faisant la moyenne de ces taux de remplacement sur différentes durées de chômage et pour différents types de famille : cette mesure synthétique est une moyenne simple des taux net de remplacement, avec un poids égal pour chaque mois de perception de prestations sur une période de cinq ans, pour quatre types de famille et de niveaux de salaires précédents (100 % et 66.7 % du « salaire de l'ouvrier moyen »). Les chiffres sont indiqués séparément, selon que les individus ont droit ou non à des prestations supplémentaires d'aide sociale. À partir de 2005, ces indicateurs sont basés sur une définition nouvelle et plus complète de l'« ouvrier moyen ».

Déterminer quel est le « bon » niveau de prestations pour les personnes en situation de non-emploi est délicat : si le niveau est très bas, les personnes qui perçoivent une allocation sont réellement démunies, et il leur est difficile de consacrer le temps nécessaire à la recherche d'un travail à la fois convenable et durable; en revanche, si la prestation est très généreuse, il n'y a guère d'incitations financières à rechercher un travail. Les systèmes d'indemnisation du chômage varient considérablement selon les pays de l'OCDE. La plupart des pays fournissent une assurance chômage limitée dans le temps, assortie d'une aide sociale lorsque l'éligibilité de l'assurance chômage s'achève; cette aide sociale, plus importante pour des longues durées de chômage, peut aussi être versée dans certains pays comme revenu supplémentaire aux familles lors de la période initiale de chômage, bien que ce ne soit pas commun (pendant cette période, les actifs des personnes sont souvent supérieurs aux limites applicables). D'autres pays, tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, aident les chômeurs avec une assistance chômage illimitée. En moyenne, le taux de remplacement hors emploi (indicateur synthétique) était de 57 % en 2004 en considérant tous les types d'aide sociale disponibles lors de la durée de chômage, et de 41 % lorsque seules les allocations chômage étaient considérées (graphique SS6.1). En incluant tous les types de prestations, le taux de remplacement hors emploi est le plus élevé au Danemark et en Suisse (80 %) ; il est supérieur à 70 % en Finlande, Allemagne, Islande, Luxembourg, Pays-Bas et Suède ; et il est le plus faible (30 % ou moins) en Grèce, Hongrie, Italie et aux États-Unis.

Dans certains pays d'Europe continentale en particulier, prendre un emploi peut être coûteux, voire punitif (taux d'imposition effectif supérieur à 100 %), surtout pour un salaire situé entre 1/3 et 2/3 du salaire moyen (graphique SS6.2). Les désincitations financières à la prise d'un emploi peuvent être aggravées par les dépenses liées au travail (telles que transport domicile-travail ou garde des enfants) et les prestations offertes au niveau local (telles que réduction des tarifs de transport en commun pour les chômeurs). Dans plusieurs pays, les taux effectifs d'imposition varient aussi selon la structure de la famille. Ils sont par exemple beaucoup plus élevés pour les personnes sans enfant que pour les couples à un salaire avec enfants aux États-Unis, mais aussi en Belgique, en République slovaque et, pour les bas salaires, en Pologne et au Royaume-Uni. Inversement, les taux d'imposition effectifs moyens sont plus élevés pour les couples avec enfants que pour les célibataires en Australie, Autriche, Finlande, Irlande et Suisse.

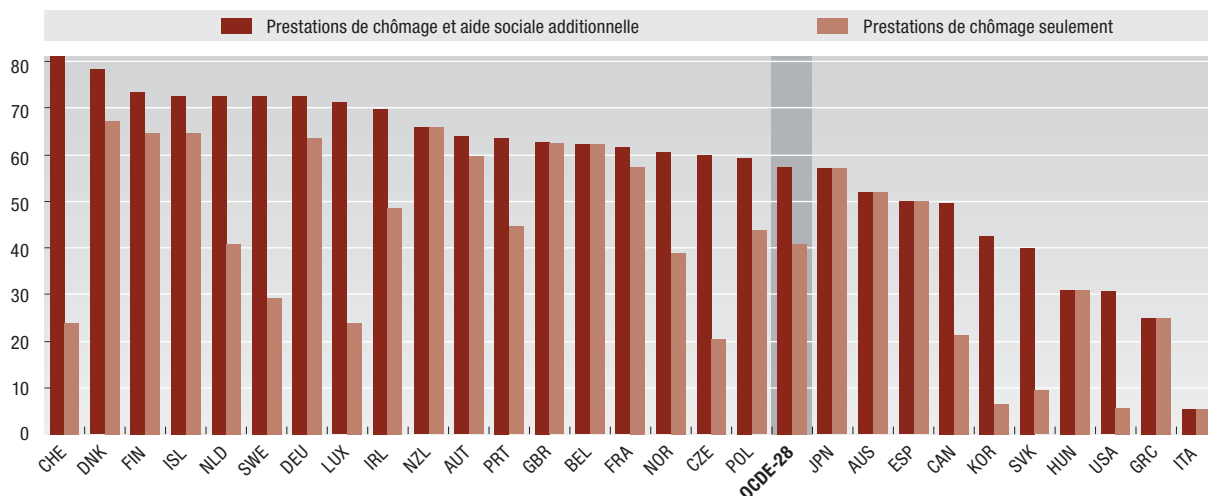
Si les prestations hors emploi sont des déterminants importants de l'incitation financière à prendre un emploi rémunéré, d'autres aspects comptent aussi : obligations de disponibilité pour travailler prévues par les régimes de chômage et d'aide sociale, stigmatisation de l'inactivité, et considérations sur les perspectives à plus long terme de salaire et de carrière qui peuvent conduire un chômeur à accepter un emploi même si la conséquence à court terme est une baisse du revenu familial.

**Indicateurs de l'état de la société :** Chômage (SS2), Persistence de la pauvreté (EQ7).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses sociales totales (EQ6).

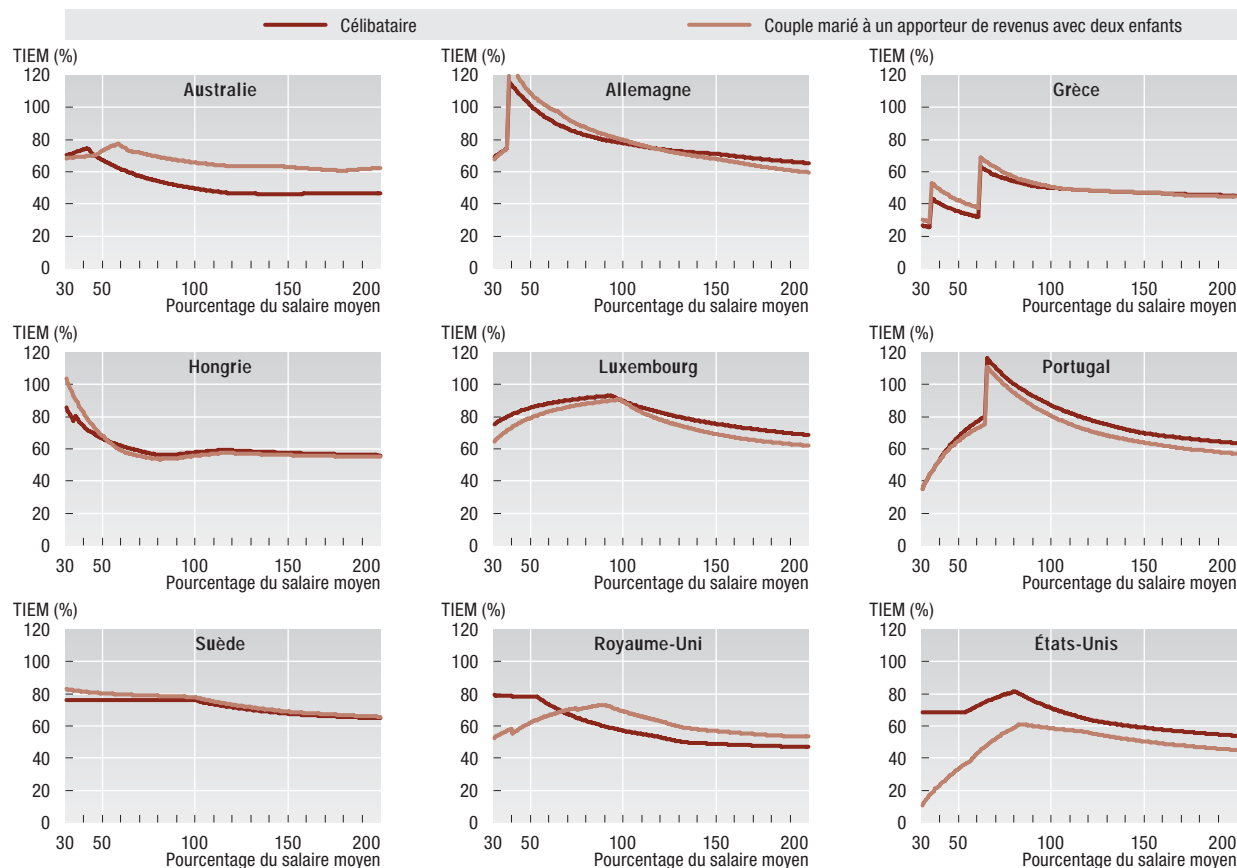
## SS6.1. Les prestations de chômage équivalent en moyenne à 40 % du salaire précédent

Moyenne des taux nets de remplacement sur 60 mois de chômage en 2004, pour quatre types de famille et deux niveaux de revenu, en pourcentage



## SS6.2. Dans certains, pays, prendre un emploi peut être coûteux

Taux d'imposition effectif moyen (TIEM) pour des chômeurs de courte durée reprenant un emploi, en 2004, en pourcentage



Source : OCDE (2007), Prestations et salaires, à paraître, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires)).

**Pour en savoir plus** ■ Carone, G., H. Immervoll, D. Paturot and A. Salomäki (2004), « Indicators of Unemployment and Low-wage Traps », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 18, Paris. ■ Immervoll, H. (2004), « Average and Marginal Effective Tax Rates Facing Workers in the EU. A micro-level analysis of levels, distributions and driving factors », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 19, Paris.

### Définition et mesure

Les performances scolaires peuvent être mesurées par les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), étude la plus rigoureuse menée à ce jour à l'échelle internationale pour évaluer les acquis des élèves à la fin de la scolarité obligatoire. En 2003, plus de 250 000 jeunes de 15 ans appartenant à 41 pays ont été soumis à des épreuves visant à évaluer dans un cadre indépendant les compétences des élèves dans différents domaines en assurant la comparabilité entre pays. Lors de la session 2003 du PISA, chaque élève participant a été soumis à des épreuves de mathématiques (3 ½ heures) et de lecture, de sciences et de résolution de problèmes (1½ heure). Ces épreuves ne sont pas liées à des programmes nationaux spécifiques; il s'agit pour les élèves d'appliquer les connaissances acquises à l'école à des situations qu'ils pourraient rencontrer dans le monde réel, telles que définir un itinéraire, interpréter les instructions d'utilisation d'un appareil électrique, ou tirer des informations d'un tableau ou d'un graphique. Tous les résultats sont standardisés de telle sorte que la moyenne des scores pour l'ensemble des pays de l'OCDE et pour chacun de ces domaines de connaissances totalise 500 points. Les résultats de la vague 2003 dans les domaines de la lecture et des sciences peuvent être comparés à ceux de la vague 2000, même si les différences entre les enquêtes sont à considérer avec prudence.

En plus des scores moyens obtenus dans chaque pays dans trois domaines (culture mathématique, compréhension de l'écrit et culture scientifique), cette section présente une mesure de l'inégalité des scores en mathématique qui est le rapport entre le score moyen des élèves du quart supérieur de l'échelle des notes et celui des élèves du quart inférieur.

Faire en sorte que les enfants bénéficient d'une éducation de qualité est une priorité pour tous les pays de l'OCDE. Avec la montée en charge des effectifs d'étudiants inscrits au niveau tertiaire, les pouvoirs publics se sont progressivement intéressés à l'évaluation des compétences acquises à l'école. Comme le montre le graphique SS7.1, les différences entre pays des performances scolaires en fin de scolarité obligatoire sont très marquées. En 2003, l'écart de performance moyenne entre les trois pays de l'OCDE situés en haut de l'échelle des performances mathématiques (Finlande, Corée et Pays-Bas) et les trois pays du bas de l'échelle (Mexique, Turquie et Grèce) a été d'environ 120 points, ce qui équivaut à près de trois années scolaires. Les différences de performances scolaires ne sont pas moins marquées dans les domaines de la lecture et des sciences. En général, les pays qui sont en haut de la liste dans un domaine le sont aussi dans d'autres, comme en témoigne une corrélation des classements des pays entre les mathématiques et respectivement la lecture et les sciences qui est supérieure à 0.80.

Les différences entre pays des performances scolaires moyennes traduisent essentiellement des différences de performances des élèves les plus faibles. En mathématiques, les différences entre pays des performances d'élèves situés dans le quart inférieur de l'échelle de notation sont environ vingt fois plus importants que pour les élèves situés en haut de l'échelle, et presque 60 fois plus importants lorsqu'on compare le décile inférieur et le décile supérieur de l'ensemble des élèves. Autrement dit, les pays de l'OCDE qui présentent le plus d'inégalités dans les scores obtenus par les élèves en mathématiques présentent aussi des scores moyens plus faibles (graphique SS7.2).

Ces grandes différences d'un pays à l'autre des résultats de l'apprentissage des élèves tiennent en partie aux caractéristiques du système d'éducation de chaque pays. Il n'y a qu'une faible corrélation positive entre la dépense par élève de 6 à 15 ans et les performances. Il est en revanche plus évident que plus les élèves sont répartis tôt par niveau, plus l'inégalité des résultats d'apprentissage est grande et plus la performance moyenne est faible.

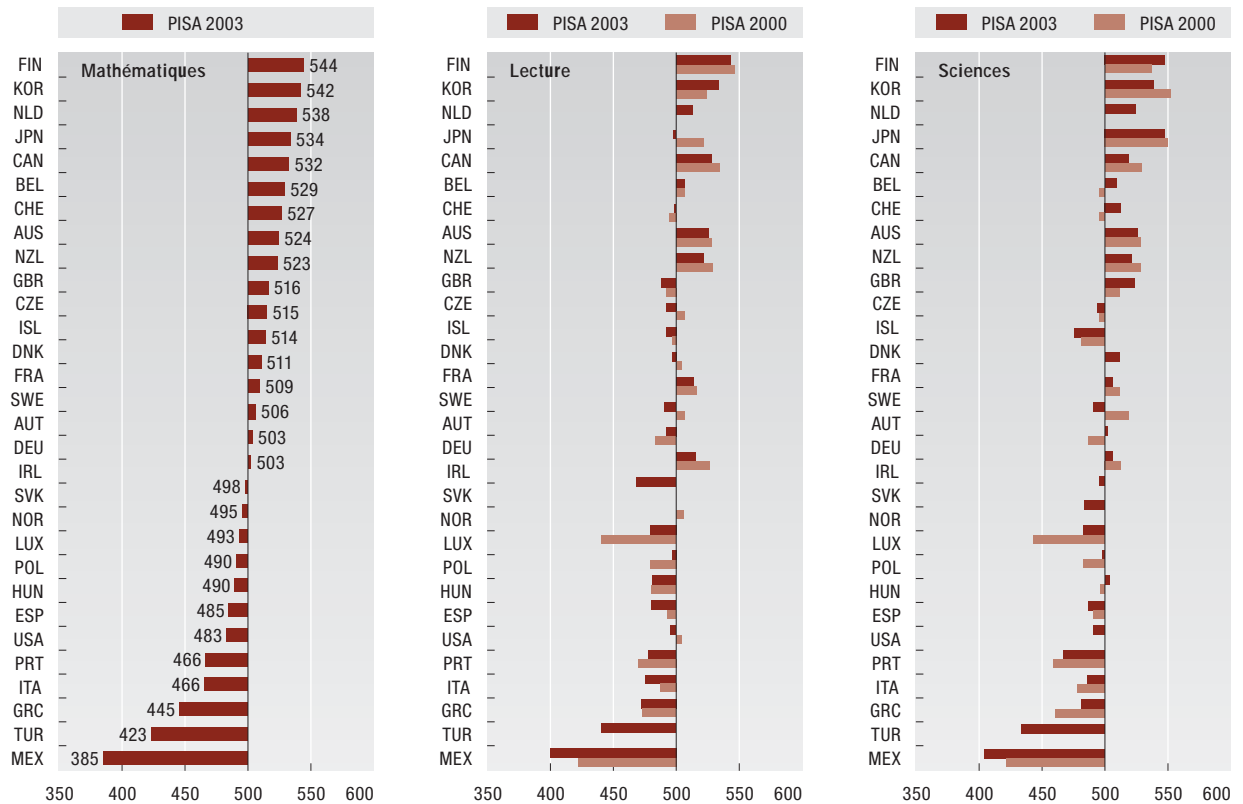
Ces différences de performances scolaires peuvent avoir des incidences durables pour les jeunes à mesure qu'ils avancent vers l'âge adulte, de même que pour la société dans son ensemble. Des acquis insuffisants à la fin de la scolarité obligatoire peuvent se traduire par une plus forte probabilité d'abandon scolaire avant la fin des études secondaires, de plus mauvaises perspectives de salaire et de carrière à l'entrée sur le marché du travail, une plus faible probabilité de bénéficier d'une formation en cours d'emploi et, dans les cas les plus extrêmes, une plus grande probabilité de dépendre de l'aide sociale à l'âge adulte. Si l'éducation peut être un ascenseur social, elle est aussi un puissant moteur de sélection sociale (Machin, 2006). À l'heure où les politiques sociales évoluent vers une plus grande attention à l'insertion professionnelle comme moyen essentiel de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il va falloir qu'elles se préoccupent davantage des résultats de l'apprentissage des élèves au bas de l'échelle de notation.

**Indicateurs d'état de la société :** Emploi (SS1), Inégalités de salaires (EQ2), Mobilité intergénérationnelle (EQ4).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).

## SS7.1. Les écarts de performances scolaires entre pays de l'OCDE sont importants

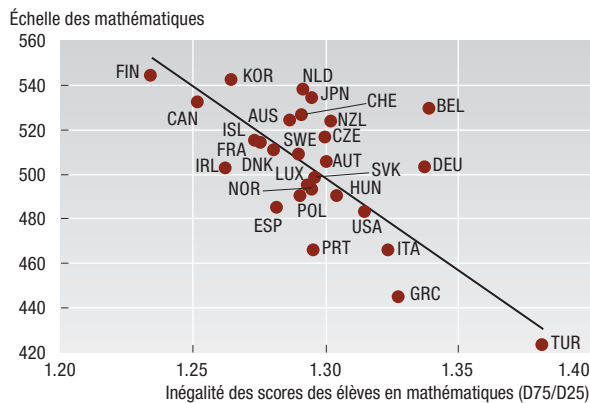
Scores moyens en mathématiques, lecture et sciences, PISA 2003 et 2000



Note : Les pays sont classés, de haut en bas, dans l'ordre décroissant des performances scolaires en mathématiques. Les chiffres indiqués se rapportent à l'écart du score moyen pour chaque pays par rapport à la moyenne de l'OCDE (500).

## SS7.2. Les performances scolaires sont plus élevées dans les pays où les écarts entre les scores obtenus par les élèves sont plus faibles

Performance moyenne en mathématiques et inégalité des scores des élèves en mathématiques, 2003



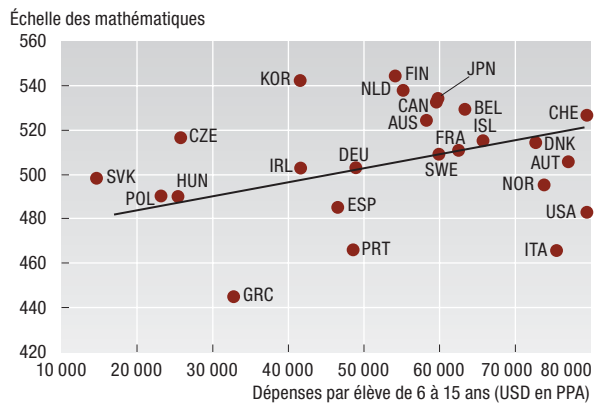
Note : PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Source : OCDE (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain : premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.

**Pour en savoir plus** ■ Machin, S. (2006), « Social Advantage and Education Experiences », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 32, OCDE, Paris.

## SS7.3. Les performances scolaires moyennes n'augmentent que modérément avec la hausse des dépenses par élève

Performance moyenne en mathématiques et dépenses consacrées à l'enseignement jusqu'à 15 ans, 2003<sup>1</sup>



1. La dépense réelle par élève en 2002 s'obtient en multipliant les dépenses publiques et privées par élève à chaque niveau d'éducation par la durée théorique de l'éducation à ce niveau, jusqu'à l'âge de 15 ans.





## **INDICATEURS D'ÉQUITÉ**

- EQ1. PRIVATION MATÉRIELLE
- EQ2. INÉGALITÉS DE SALAIRE
- EQ3. ÉCARTS DE SALAIRES ENTRE HOMMES ET FEMMES
- EQ4. MOBILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
- EQ5. DÉPENSES SOCIALES PUBLIQUES
- EQ6. DÉPENSES SOCIALES TOTALES
- EQ7. PERSISTANCE DE LA PAUVRETÉ
- EQ8. COÛTS DU LOGEMENT
- EQ9. TAUX DE REMPLACEMENT DES RETRAITES



### Définition et mesure

Les indicateurs de privation matérielle apportent sur la pauvreté un éclairage complémentaire de celui qu'offrent les indicateurs classiques du revenu. La notion de privation matérielle renvoie à l'incapacité des individus ou des ménages à s'offrir des biens de consommation et activités d'usage courant dans la société à un moment donné, indépendamment de leurs préférences en la matière. On dispose grâce aux enquêtes auprès des ménages d'indicateurs de la privation matérielle pour plusieurs pays de l'OCDE, tandis que des indicateurs monétaires de la pauvreté sont disponibles pour davantage de pays.

Les informations présentées ci-après renvoient à la proportion des ménages qui déclarent ne pas pouvoir s'offrir différents biens et activités. Un indicateur synthétique simple de la privation matérielle peut s'obtenir en deux temps. D'abord, une fois recueillies les données sur la prévalence de plusieurs formes de privation entrant dans six grandes catégories (besoins essentiels, activités de loisirs de base, disponibilité de biens de consommation durables, conditions de logement, stress financier et dépendance à l'égard d'autrui), on calcule une moyenne pour chacune de ces six catégories. Ensuite, on construit un indice synthétique global qui est une moyenne simple de ces six mesures globales. Cela dit, la comparabilité entre pays est entachée de différences dans le libellé des questions d'enquête, dans les caractéristiques des enquêtes (taille d'échantillon, recours à des enquêtés de substitution, etc.) et du fait que dans certains pays les données relatives à certains éléments peuvent manquer. On trouvera plus de précisions sur ces mesures dans Boarini et Mira d'Ercole (2006).

Dans tous les pays de l'OCDE, une proportion importante des ménages font état de différentes formes de privation matérielle. On trouvera dans le tableau EQ1.1 des informations sur quelques-unes de ces formes. Au début des années 2000, dans l'ensemble des pays de l'OCDE figurant au tableau EQ1.1, 10 % environ des ménages ne pouvaient satisfaire des besoins essentiels – tels qu'un chauffage adéquat du logement, un régime alimentaire sain ou un accès suffisant aux soins médicaux – et un tiers environ n'avaient pas pu partir une semaine en vacances au cours des 12 mois précédents. Sur le plan des biens de consommation durables, seuls quelques ménages ne possédaient pas de télévision ou de téléphone, mais près d'un cinquième n'avaient pas d'ordinateur à la maison. Si la plupart des ménages possédaient des toilettes à l'intérieur de leur logement, un sur dix déclarait que celui-ci avait besoin de travaux, et 13 % qu'il était exposé à la pollution. Moins de 10 % des ménages déclaraient n'avoir pas pu acquitter certaines charges au cours de l'année précédant l'enquête, mais cette proportion était de 20 % chez les ménages déclarant avoir eu de grandes difficultés à joindre les deux bouts ou ne pas avoir pu faire face à certains moments aux dépenses indispensables.

Il existe de grandes disparités internationales dans la prévalence de la privation matérielle. Un indice synthétique de cette privation – moyenne simple des indicateurs de privation pour les six catégories considérées dans le tableau EQ1.1 – montre qu'en Grèce, Hongrie, Pologne et Turquie, plus de 20 % des ménages sont exposés à différentes formes de privation, tandis que cette proportion n'est que de 5 % au Danemark, au Luxembourg et en Suède. Si l'on considère l'ensemble des pays de

l'OCDE pour lesquels on dispose de cette information, l'indice synthétique de privation matérielle n'est que faiblement corrélé à la prévalence de la pauvreté monétaire (mesuré par rapport à un seuil fixé à la moitié du revenu médian), mais plus fortement au PIB par habitant (graphique EQ1.2.). Toutefois, c'est le contraire (corrélation plus forte à la pauvreté monétaire relative, et plus faible au revenu moyen par habitant) lorsqu'on exclut les pays de l'OCDE dont le PIB par habitant est inférieur à 25 000 USD. On peut en déduire que cet indice simple de la privation matérielle donne des indications à la fois sur les niveaux de vie absolus et sur l'extrémité inférieure de la distribution des revenus de chaque pays.

Les études nationales visant à mesurer jusqu'à quel point les ménages éprouvent en permanence plusieurs formes de privation matérielle à la fois montrent qu'il y a étonnamment peu de chevauchement entre la privation matérielle multiple et la pauvreté monétaire, même lorsqu'on choisit un seuil de privation qui aboutit au même nombre de pauvres que celui basé sur la pauvreté monétaire (voir par exemple Perry, 2002); et qu'il existe des différences importantes de la composition des populations selon qu'elles sont comptabilisées sous l'angle de la pauvreté monétaire ou sous l'angle de la privation matérielle (même si l'on considère les mesures longitudinales de ces deux phénomènes, par exemple Whelan et al., 2004).

**Indicateurs de l'état de la société :** Mobilité intergénérationnelle (EQ4), Persistance de la pauvreté (EQ7), Chômage (SS2).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emploi (SS6), Dépenses de santé (HE2).



## EQ1.1. Une proportion importante de ménages fait état de différents types de privation matérielle Pourcentage des ménages faisant état de différents types de privation matérielle, vers 2000

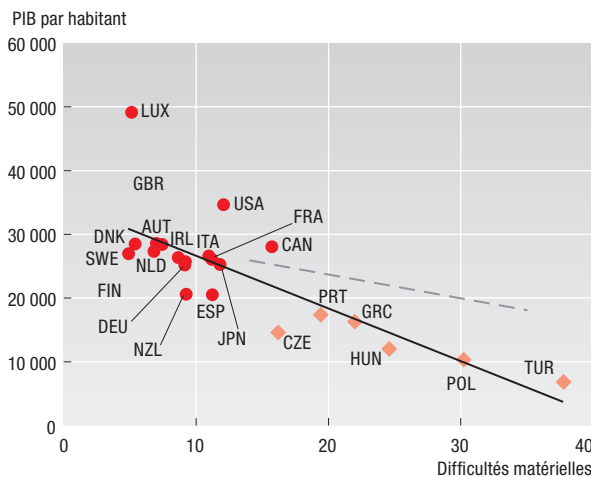
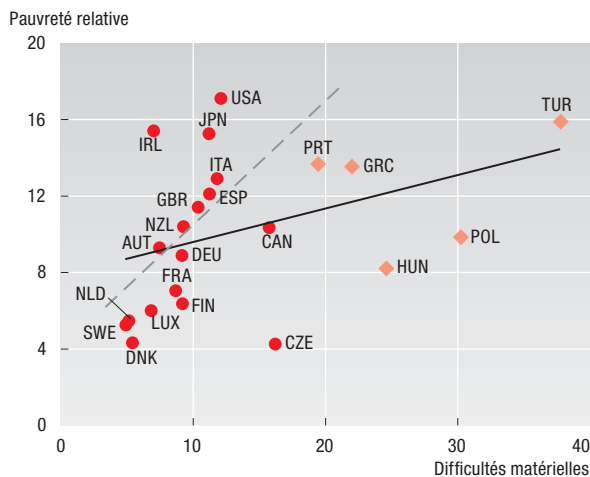
	Ménages privés en terme de												
	Besoins de base			Loisirs de base	Biens de consommation			Logement			Problèmes financiers		Aide reçue
	Incapacité de chauffer correctement le logement	Incapacité de suivre un régime sain	Accès aux soins de santé réduit	Prendre une semaine de vacances par an en dehors de chez soi	Télévision	Téléphone	Ordinateur personnel	Besoin de réparation	Manque de toilettes intérieures	Exposé à la pollution	Arriérés de factures	Incapacité de joindre les deux bouts	Aide régulière reçue de la part d'autres personnes
Autriche	1	6	5	21	0	1	9	4	3	4	1	14	13
Belgique	4	3	8	20	0	1	5	6	2	10	5	11	7
Canada	..	8	..	0	..	4	..	8	..	..	14	..	..
République tchèque	8	19	3	34	..	..	18	9	5	20	7	19	14
Danemark	2	1	1	11	0	0	5	5	0	4	2	11	10
Finlande	7	4	3	26	1	0	8	2	1	14	6	12	13
France	4	3	4	24	0	1	11	9	2	17	5	12	9
Allemagne	3	2	3	21	0	1	18	7	1	5	4	9	8
Grèce	31	26	21	51	2	2	16	9	6	15	21	49	19
Hongrie	11	34	8	63	..	..	23	19	9	22	18	28	20
Irlande	4	1	10	24	1	2	15	5	1	7	3	10	8
Italie	17	5	26	36	1	1	15	6	1	15	3	22	6
Japon	1	..	2	26	..	2	12	17	1	..	5	25	10
Luxembourg	6	2	5	8	0	0	2	6	14	16	3	7	6
Pays-Bas	3	2	3	13	0	0	4	8	0	11	1	9	10
Nouvelle-Zélande	4	11	8	21	0	2	..	14	0	7	10	..	14
Pologne	30	17	19	68	..	..	40	25	11	22	28	53	17
Portugal	56	3	17	59	2	5	26	23	7	19	1	34	12
République slovaque	17	33	21	64	..	..	28	26	7	18	15	24	17
Espagne	42	3	4	37	0	2	21	9	0	10	3	21	12
Suède	1	2	3	15	0	..	4	4	1	5	4	5	0
Turquie	45	53	33	66	..	..	61	20	12	29	26	48	19
Royaume-Uni	2	8	3	24	0	0	10	6	1	7	11	7	11
États-Unis	7	11	8	..	1	5	33	5	..	3	10	15	24
Moyenne simple	13	11	9	32	1	2	18	10	4	13	9	20	12

.. : Données non disponibles.

Note : Les données renvoient à la moyenne des différentes composantes pour chacune des six formes de privation matérielle. En fonction des données disponibles, le nombre de composantes considérées peut différer selon les pays.

## EQ1.2. La privation matérielle est plus marquée dans les pays où la pauvreté monétaire relative est plus élevée et le PIB par habitant plus faible

Aux environs de 2000



Note : La privation matérielle renvoie à la proportion de ménages faisant état de différentes formes de privation selon les six grandes catégories figurant au tableau EQ1, en moyenne sur ces six catégories. La pauvreté monétaire relative est calculée par rapport à un seuil fixé à la moitié du revenu disponible médian. Les pays de l'OCDE dont le PIB par habitant est inférieur à 25 000 USD sont indiqués par un losange. Le pointillé gris est la courbe de tendance entre les deux variables que l'on obtient lorsqu'on limite l'analyse aux pays dont le PIB par habitant est supérieur à 25 000 USD (indiqués par un rond).

Source : Boarini, R. et M. Mira d'Ercole (2006), « Measures of Material Deprivation in OECD Countries », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 37, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)).

**Pour en savoir plus** ■ Perry, B. (2002), « The Mismatch between Income Measures and Direct Outcome Measures of Poverty », *Social Policy Journal of New Zealand*, vol. 19, pp. 101-127. ■ Whelan, C., R. Layte et B. Maitre (2004), « Understanding the Mismatch Between Income Poverty and Deprivation: A Dynamic Comparative Analysis », *European Sociological Review*, vol. 20, n° 4.

### Définition et mesure

Diverses statistiques sont utilisées pour mesurer les inégalités de revenu. L'indicateur retenu ici est « l'écart interdécile », qui est l'écart entre le décile supérieur et le décile inférieur de la distribution (les 10 % de travailleurs qui perçoivent les gains les plus élevés et les plus faibles) au revenu médian (niveau de salaire qui divise les salariés en deux groupes de taille égale). Dans cette section, D9 est la limite supérieure du neuvième décile de la distribution des gains (qui correspond à la limite basse du décile supérieur), D1 est la limite haute du décile inférieur, et D5 correspond aux gains médians.

Les informations présentées ici se rapportent d'une manière générale aux salariés qui travaillent à *plein-temps*. Les gains sont mesurés bruts, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales employé. Ils comprennent le salaire de base, la rémunération des heures supplémentaires, les primes, le 13<sup>e</sup> ou 14<sup>e</sup> mois, et les allocations périodiques ou non, mais peuvent exclure certains éléments de la rémunération des dirigeants tels que les stock-options. Les données qui figurent dans la base de données de l'OCDE sur les salaires sont tirées de différentes sources nationales (enquête auprès des ménages, enquête auprès des établissements et registres administratifs) qui peuvent différer par la couverture des différentes composantes des gains, les périodes de référence (annuelle, mensuelle, journalière et horaire) et le traitement des très hauts salaires dans les estimations basées sur les enquêtes (plafonnement). Ces différences peuvent jouer sur l'évaluation des différences de la distribution des gains selon les pays, et leur variation dans le temps.

L'évolution de l'inégalité des revenus salariaux depuis le début des années 90 diffère selon qu'il s'agit de travailleurs situés en haut ou en bas de la distribution. S'agissant du premier groupe, le rapport D9/D5 a augmenté modérément mais régulièrement dans la plupart des pays de l'OCDE. L'augmentation moyenne a été supérieure à 4 % parmi les 11 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données sur toute la période, mais proche de 10 %, voire plus, en Australie et en Suède, cependant qu'au Japon ce rapport a connu une baisse modérée. Si l'on considère la moitié inférieure de la distribution, cependant, les variations ont été négligeables. Le rapport D5/D1 a connu une hausse moyenne marginale, avec une baisse dans cinq pays de l'OCDE et une augmentation sensible (5 % ou plus) seulement au Danemark, en Allemagne et en Suède.

Il existe aussi quelques différences sensibles d'un pays à l'autre dans l'importance des inégalités de salaire. Il n'est pas étonnant de constater que les inégalités de salaire entre travailleurs à plein-temps sont plus importantes dans la partie supérieure de la distribution que dans la partie inférieure dans la plupart des pays de l'OCDE (sauf au Canada, en Corée et en Suisse). Pendant toute la décennie 90 et le début des années 2000, les écarts interdéciles D9/D5 et D5/D1 affichaient des valeurs inférieures à 2 dans tous les pays représentés sur le tableau EQ2.1, à l'exception des États-Unis.

Les différences selon les pays des inégalités de salaire à la partie inférieure de la distribution tiennent en partie à l'existence dans certains d'entre eux d'un *salaire minimum légal* qui s'applique à la plupart des travailleurs. Ce salaire minimum influe sur l'inégalité des salaires en définissant un plancher de salaire pour les travailleurs à faible rémunération, au risque d'évincer du marché du travail certains travailleurs (notamment les moins qualifiés). Les données du graphique EQ2.2 se rapportent au salaire minimum légal applicable aux travailleurs adultes, en pourcentage du salaire médian des travailleurs à plein-temps. En 2003, ce rapport a beaucoup varié dans l'ensemble des pays de l'OCDE, de 30 % ou moins au Mexique, en Corée et en Espagne à 50 % ou davantage en France, en Australie, au Luxembourg et aux Pays-Bas. En Irlande et au Royaume-Uni, où un salaire minimum national a été introduit à la fin des années 90, ce rapport se situe autour de 40 %. Depuis 1980, le ratio du salaire minimum au salaire médian est en moyenne descendu de 50 % à 43 %, mais il a augmenté en France et dans d'autres pays d'Europe continentale.

**Indicateurs de l'état de la société :** Mobilité intergénérationnelle (EQ4), Persistance de la pauvreté (EQ7), Emploi (SS1).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emploi (SS6).

## EQ2.1. Accroissement modéré de l'inégalité salariale dans la moitié supérieure de la distribution, stabilité à la moitié inférieure

Écarts interdécales, gains bruts des salariés à plein-temps

	Ratio D9/D5				Ratio D5/D1			
	1990 <sup>1</sup>	1995 <sup>2</sup>	2000 <sup>3</sup>	2003 <sup>4</sup>	1990 <sup>1</sup>	1995 <sup>2</sup>	2000 <sup>3</sup>	2003 <sup>4</sup>
Australie	1.7	1.8	1.8	1.9	1.7	1.6	1.7	1.6
Belgique	..	..	1.5	1.5	..	..	1.3	1.4
Canada	..	..	1.8	1.9	..	..	2.0	2.0
République tchèque	..	1.7	1.8	2.3	..	1.6	1.7	1.7
Danemark	1.6	1.7	1.7	1.8	1.4	1.4	1.4	1.5
Finlande	1.7	1.7	1.7	1.7	1.5	1.4	1.4	1.4
France	2.0	1.9	2.0	2.0	1.6	1.6	1.6	1.6
Allemagne	1.7	1.8	1.8	1.8	1.6	1.6	1.6	1.7
Japon	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6
Corée	2.1	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9	2.1	2.0
Nouvelle-Zélande	..	..	1.7	1.8	..	..	1.5	1.6
Norvège	..	..	1.4	1.5	..	..	1.4	1.4
Pologne	1.8	2.0	2.0	..	1.7	1.7	1.8	..
Portugal	..	..	2.1	2.2	..	..	1.5	1.4
Espagne	..	2.1	..	2.1	..	2.0	..	1.6
Suède	1.5	1.6	1.7	1.7	1.3	1.4	1.4	1.4
Suisse	1.7	1.7	1.7	1.8	0.0	1.6	2.0	1.8
Royaume-Uni	1.9	1.9	1.9	2.0	1.8	1.8	1.8	1.8
États-Unis	2.1	2.2	2.2	2.3	2.0	2.1	2.0	2.1
<b>OCDE-11</b>	<b>1.8</b>	<b>1.8</b>	<b>1.9</b>	<b>1.9</b>	<b>1.7</b>	<b>1.7</b>	<b>1.7</b>	<b>1.7</b>

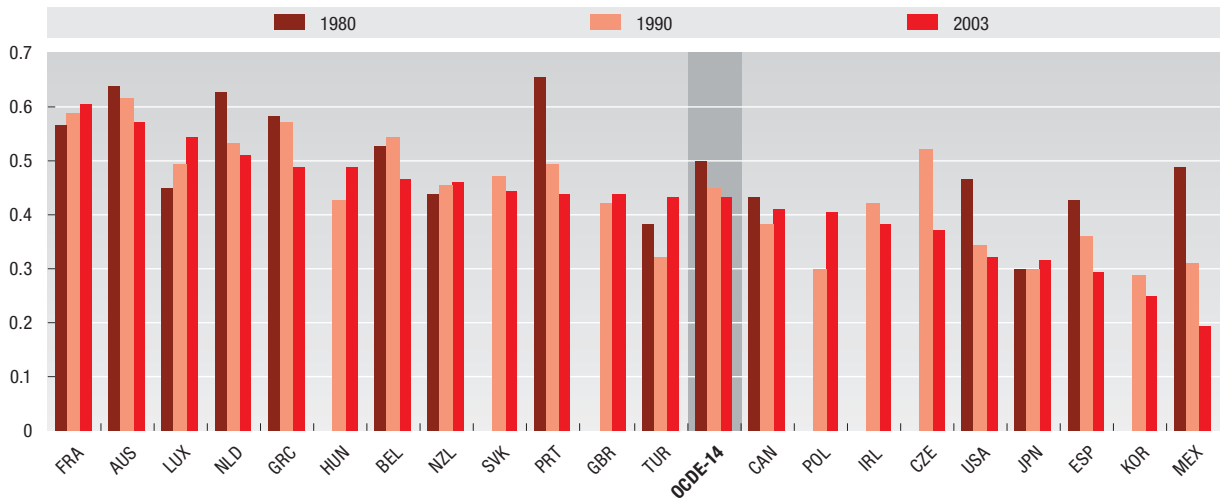
Note : Les données se rapportent aux salariés à plein-temps. D9/D5 est le rapport de la limite supérieure des gains des salariés du 9<sup>e</sup> décile de la distribution aux gains médians. D5/D1 est le rapport des gains médians à la limite supérieure des gains des salariés du 1<sup>er</sup> décile de la distribution.

1. 1991 pour la Suisse.
2. 1996 pour la République tchèque.
3. 1999 pour la République tchèque et la Pologne; 2001 pour le Portugal.
4. 2002 pour la Finlande, la France, l'Allemagne, la Corée, la Norvège, l'Espagne et l'OCDE-11.

Source : Base de données de l'OCDE sur les revenus.

## EQ2.2. En moyenne, le salaire minimum baisse par rapport au salaire médian

Rapport du salaire minimum au salaire médian des adultes travaillant à plein-temps, 1980, 1990 et 2003



Note : Les données se rapportent au salaire minimum légal fixé par la législation, par décret ou par des conventions collectives ou des décisions (sentences) de portée nationale qui s'appliquent aux travailleurs adultes. Les pays sont classés de gauche à droite dans l'ordre décroissant du rapport du salaire minimum au salaire médian en 2003. Pour l'Australie, il s'agit du salaire minimum fédéral applicable aux travailleurs relevant des sentences fédérales mais a aussi été généralement étendu aux salariés relevant des sentences au niveau des États et couvre par conséquent la grande majorité des travailleurs, en particulier parmi les travailleurs à bas salaire qui ont le plus de chances d'être touchés.

Source : Base de données de l'OCDE sur les salaires minimum.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/035182557721>

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (1996), « Inégalités de salaire, emplois à bas salaire et mobilité salariale », *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris. ■ OCDE (1998), « Tirer le meilleur parti possible du minimum : salaire minimum légal, emploi et pauvreté », *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

Les différences de salaires entre hommes et femmes permettent de comparer les revenus d'activité des deux sexes. « L'écart de salaire entre hommes et femmes » est défini ici comme la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes travaillant à plein-temps, exprimée en pourcentage du salaire médian à plein-temps des travailleurs de sexe masculin. Il est également mesuré aux niveaux inférieur et supérieur des salaires (20<sup>e</sup> centile et 80<sup>e</sup> centile respectivement).

Les données sur les écarts de salaires entre hommes et femmes sont extraites de la base de données de l'OCDE sur les salaires. Comme on l'a remarqué pour les inégalités de salaire, cette mesure ne doit pas être considérée comme un indicateur précis des différences entre pays, dans la mesure où les salaires à plein-temps ne sont pas mesurés de la même façon; d'autre part, cette mesure ne tient pas compte des différences de nombre d'heures de travail des salariés à plein-temps.

L'écart de salaire entre hommes et femmes revêt une importance face à la nécessité d'accroître la participation des femmes au marché du travail rémunéré et de promouvoir l'égalité des chances. Il subsiste d'importants écarts de salaire entre les femmes et les hommes dans les pays de l'OCDE. L'écart au niveau médian est de 18 % en moyenne sur 21 pays de l'OCDE (graphique EQ3.1). Les différences entre pays sont notables : les écarts de salaire entre les deux sexes sont compris entre un minimum de 6 et 9 % en Nouvelle-Zélande et en Belgique et un maximum de 30 et 41 % au Japon et en Corée. Une part importante des écarts de salaire entre hommes et femmes constatés au sein de chaque pays et entre les pays peut être attribuée aux différences de composition de la main-d'œuvre. Le degré général d'inégalité salariale au sein de chaque pays se reflète dans les variations au niveau international de l'importance des écarts salariaux entre hommes et femmes; il explique peut-être en grande partie ces variations (Blau et Kahn, 2001). Les interruptions de carrière des femmes pour des raisons de maternité contribuent elles aussi à ces disparités.

Dans la plupart des pays, les écarts de salaire entre hommes et femmes sont plus importants aux salaires élevés (80<sup>e</sup> centile) qu'aux bas salaires (20<sup>e</sup> centile) (graphique EQ3.2). Il existe des exceptions - Royaume-Uni, Suisse et Portugal -, tandis qu'au Danemark et en Belgique, les différences ne sont pas significatives. La plus grande équité salariale vers le bas de la distribution des gains tient probablement à des facteurs institutionnels tels que l'influence du salaire minimum et le champ couvert par les négociations collectives (Blau et Kahn, 2001). L'écart plus marqué aux niveaux supérieurs de salaire est souvent considéré comme l'indice d'un « plafond de verre » (Arulampalam et al., 2006).

Avec l'élévation du niveau d'instruction et de formation et du lien des femmes au travail par rapport aux hommes, l'écart a eu tendance à se réduire au fil du temps dans tous les pays pour lesquels on dispose de données (tableau EQ3.3). Depuis le début des années 80, c'est aux États-Unis qu'on a observé les plus fortes réductions, à partir toutefois d'un niveau relativement élevé. Au Japon et au Royaume-Uni également, l'écart se réduit régulièrement. En France et en Autriche au contraire, les écarts de salaires entre hommes et femmes se creusent. En France, il s'agit d'un retournement de tendance, après un resserrement prolongé de cet écart. La majorité des pays de l'OCDE affichent des tendances fluctuantes.

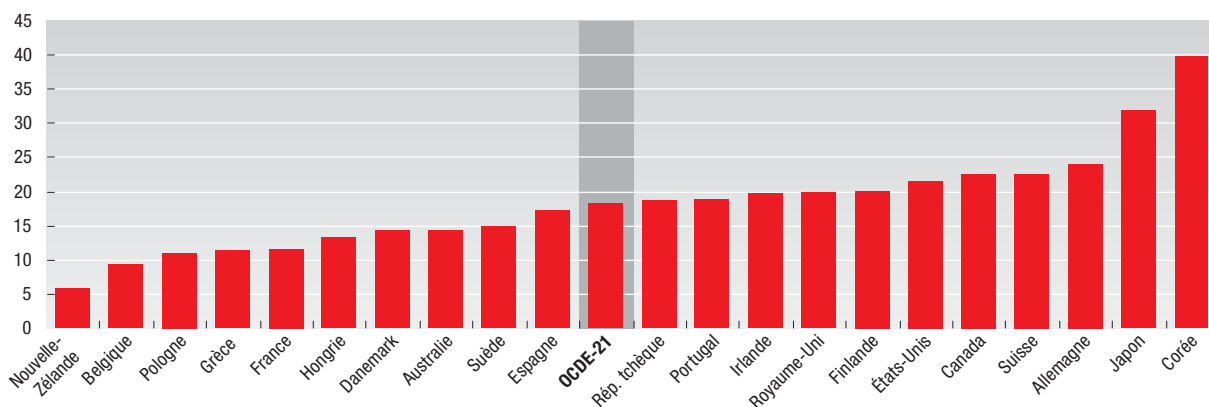
Malgré les dispositions garantissant une rémunération égale pour un travail de valeur égale et les législations antidiscriminatoires en vigueur dans la plupart des pays de l'OCDE, une partie de l'écart de salaire entre hommes et femmes témoigne de la discrimination dont les femmes sont victimes sur le marché de l'emploi. Cependant, du fait que ces discriminations sont rarement observables directement et généralement difficiles à mesurer, il n'est pas évident d'évaluer avec exactitude leur contribution aux écarts salariaux qui existent aux niveaux national et international. La discrimination se mesure indirectement et grossièrement par la différence « inexplicable » de salaire. En comparant les écarts de salaires entre hommes et femmes occupant des emplois tout à fait analogues ou en comparant le salaire à des mesures spécifiques de productivité, quelques études dégagent des preuves convaincantes d'un différentiel de traitement entre hommes et femmes.

**Indicateurs de l'état de la société :** Inégalités de salaires (EQ2), Mères de famille en activité professionnelle (SS3).

## EQ3. ÉCARTS DE SALAIRES ENTRE HOMMES ET FEMMES

### EQ3.1. Les femmes sont moins bien payées que les hommes

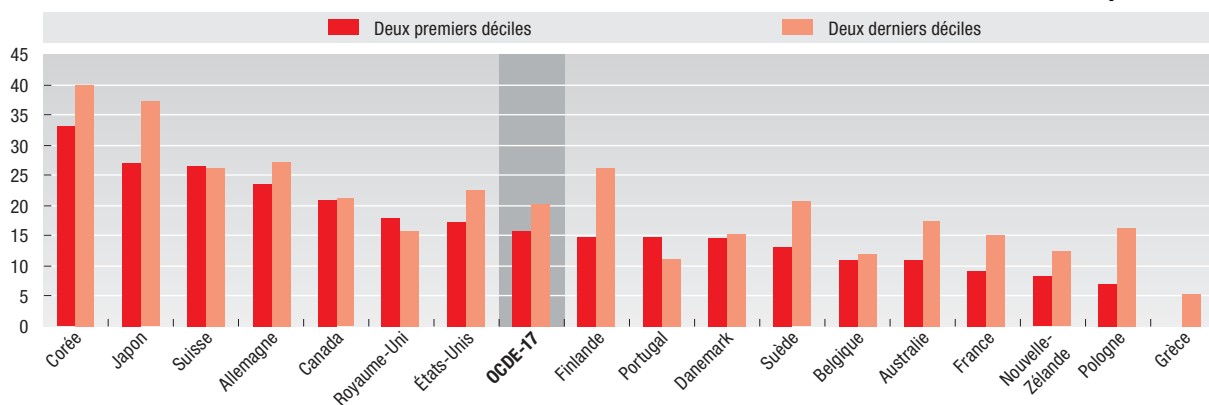
Écart salarial entre hommes et femmes employés à temps plein, 2004 ou dernière année disponible, en pourcentage



Note : Les pays sont classés, de gauche à droite, dans l'ordre croissant de l'écart salarial entre hommes et femmes.

### EQ3.2. L'écart salarial entre hommes et femmes est plus important aux salaires supérieurs

Écart salarial entre hommes et femmes en haut et en bas de la distribution des salaires, 2003 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés, de gauche à droite, dans l'ordre décroissant de l'écart salarial entre hommes et femmes pour le 20<sup>e</sup> centile des travailleurs.

### EQ3.3. L'écart salarial entre hommes et femmes diminue dans la plupart des pays de l'OCDE

Écart salarial médian entre hommes et femmes employés à plein-temps

	1980	1985 <sup>1</sup>	1990 <sup>2</sup>	1995 <sup>3</sup>	2000 <sup>4</sup>	2004 <sup>5</sup>		1980	1985 <sup>1</sup>	1990 <sup>2</sup>	1995 <sup>3</sup>	2000 <sup>4</sup>	2004 <sup>5</sup>
Australie	18.8	19.6	18.2	14.5	17.2	14.4	Irlande	..	..	..	..	19.7	..
Autriche	35.1	..	32.2	31.2	32.9	..	Italie	..	18.8	19.5	17.1	..	..
Belgique	..	..	..	..	8.8	9.3	Japon	41.7	41.7	40.6	37.1	33.9	..
Canada	..	..	..	..	24.0	22.6	Corée	..	51.9	..	43.1	40.7	39.8
République tchèque	..	..	..	21.1	21.8	18.6	Pays-Bas	..	25.6	25.0	23.1	21.7	..
Danemark	..	..	..	14.1	14.7	12.3	Pologne	..	..	19.9	19.9	16.8	11.0
Finlande	26.6	22.5	22.9	22.4	20.4	20.1	Suède	14.5	18.4	19.6	19.0	15.5	14.8
France	19.7	17.0	15.3	10.3	10.8	11.7	Suisse	..	..	26.4	25.5	25.7	22.6
Allemagne	..	27.0	27.2	23.5	23.0	24.1	Royaume-Uni	35.3	33.6	31.2	26.6	24.0	20.0
Hongrie	..	..	..	17.8	13.2	..	États-Unis	36.6	33.0	28.5	24.6	24.5	21.6

.. : Les données ne sont pas disponibles.

- 1986 pour la Finlande et l'Italie.
- 1991 pour la Pologne et la Suisse.
- 1996 pour la République tchèque, le Danemark et la Hongrie.
- 1999 pour l'Autriche, les Pays-Bas et la Pologne.
- 2003 pour la Belgique, la République tchèque, la Finlande, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis; 2002 pour la France, l'Allemagne, la Corée et la Pologne.

Source : Base de données de l'OCDE sur les salaires.

**Pour en savoir plus** ■ Arulampalam, W. A. Booth et M. L. Bryan (2006), « Is There a Glass Ceiling over Europe? Exploring the Gender Pay Gap across the Wages Distribution », Discussion Paper n° 510, Centre for Economic Policy Research, Research School of Social Sciences, Australian National University. ■ Barth, E., M. Røed et H. Torp (2002), « Towards a Closing of the Gender Pay Gap. A comparative study of three occupations in six European countries », Institute for Social Research and the Norwegian Centre for Gender Equality, Oslo. ■ Blau, F.D. et L.M. Kahn (2001), « Understanding International Differences in the Gender Pay Gap », NBER Working Paper, n° W8200, Cambridge, Mass. (<http://ssrn.com/abstract=265295>)



### Définition et mesure

La mobilité intergénérationnelle mesure les caractéristiques et les résultats clés qui différencient les individus de leurs parents. Différents courants d'analyse se sont intéressés à différents types d'indicateurs : la littérature économique s'est surtout penchée sur les mouvements entre catégories de revenu (ou de salaire) ou entre centiles de la distribution; la littérature sociologique sur les mouvements d'une catégorie socioprofessionnelle à une autre.

La principale mesure de la mobilité intergénérationnelle utilisée ici est l'élasticité intergénérationnelle des gains qui mesure la part de la différence de gains des pères transmise, en moyenne, à leurs fils (plus l'élasticité est faible, plus la mobilité intergénérationnelle est forte). La comparabilité internationale de ces estimations est limitée par divers facteurs, mais celles qui sont présentées ici sont les estimations « préférentielles » données par Corak (2006), sur la base d'une méta-analyse des études nationales qui tient compte de différents facteurs (différences d'âge des pères et des fils, durée de la période d'observation des gains, méthodologie utilisée), intégrée par D'Addio (2006) à des données fournies par l'Australie, l'Italie et l'Espagne. Cet indicateur est complété par des informations sur les différences de résultats en mathématiques des élèves de 15 ans selon leur milieu familial; les données utilisées sont celles du deuxième cycle du *Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*.

Le degré de transmission des ressources des parents à leurs enfants mesure l'égalité des chances qui, elle-même peut être considérée comme mesurant le degré d'ouverture d'une société. La complexité de l'analyse de la mobilité socio-économique intergénérationnelle tient pour une grande part à la définition de ce qui se transmet exactement d'une génération à l'autre et comment les ressources transmises influencent la situation future des enfants. Généralement, les mécanismes de transmission font intervenir le capital (financier, humain et social) des parents, ainsi que par leur intelligence, leur personnalité, leur mode de vie et leur comportement. Les répercussions pour les enfants se situent au niveau du revenu familial, du salaire, du patrimoine, de l'éducation, de la profession, et bien d'autres encore.

La mobilité intergénérationnelle peut se mesurer en estimant l'élasticité intergénérationnelle des gains. Sur ce plan, c'est au Danemark, en Norvège, en Finlande, en Australie et au Canada que la mobilité intergénérationnelle est la plus forte (valeurs de l'élasticité des gains inférieures à 0.2) et en Italie, aux États-Unis et au Royaume-Uni qu'elle est la plus faible (valeurs situées autour de 0.5, graphique EQ4.1). L'élasticité intergénérationnelle des gains est d'autant plus faible que les inégalités de revenu sont plus fortes et (dans une moindre mesure) que le rendement économique de l'éducation est plus élevé (Corak, 2006).

L'éducation est un mécanisme important de mobilité intergénérationnelle. Le tableau EQ4.2 indique les écarts entre les notes moyennes en mathématiques des élèves de 15 ans issus de milieux familiaux différents (les différences de points peuvent se traduire en différences de performance, voir OCDE, 2004). Parmi les facteurs qui déterminent les compétences des élèves, le niveau d'instruction des parents semble de loin le

plus important. Les élèves dont les parents (père ou mère) ont un faible niveau d'instruction obtiennent en moyenne des scores en mathématiques équivalant à environ un an et demi de retard sur ceux dont les parents ont un niveau élevé d'instruction (et plus de deux ans en Hongrie, en Républiques tchèque et slovaque). Pour les élèves dont les parents ont un niveau d'instruction moyen, l'écart des scores en mathématiques est plus faible (environ un semestre, qu'il s'agisse du père ou de la mère), à quelques exceptions près (notamment l'Italie et le Mexique). Les élèves de familles monoparentales montrent des compétences plus faibles (l'écart varie de plus d'un an en Belgique et aux États-Unis à un écart presque nul en Autriche, et en Républiques tchèque et slovaque), et les élèves nés à l'étranger ou immigrés de deuxième génération enregistrent eux aussi des performances moins élevées (avec un écart équivalant à plus d'une année en moyenne par rapport aux autochtones). Les élèves dont les parents parlent une autre langue à la maison ont aussi de moins bonnes performances, particulièrement en Belgique et en Allemagne. L'écart de performances entre les élèves dont les parents appartiennent au quart inférieur de l'indice PISA du statut socio-économique et culturel (indice synthétique des caractéristiques des parents) et ceux du quart supérieur correspond en moyenne à deux ans et demi (trois ans ou davantage en Hongrie et en Belgique et moins de deux ans en Islande, Finlande et Canada).

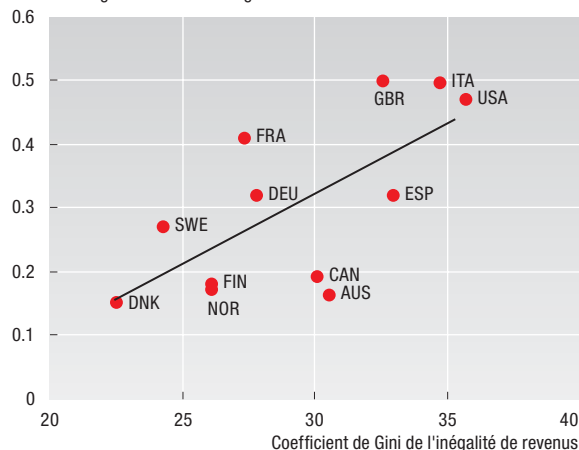
**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Emploi (SS1), Performances scolaires (SS7), Inégalités de santé (HE6).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).

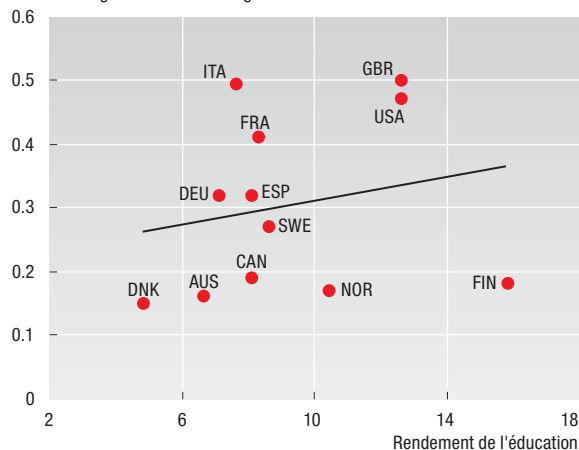
## EQ4.1. La mobilité intergénérationnelle des gains est plus faible dans les pays où les inégalités de revenu sont plus marquées et la rentabilité de l'éducation plus forte

Élasticité intergénérationnelle des gains, inégalité des revenus et rentabilité de l'éducation dans une sélection de pays de l'OCDE

Élasticité intergénérationnelle des gains



Élasticité intergénérationnelle des gains



Source : Les données sur l'élasticité intergénérationnelle des gains sont basées sur la méta-analyse effectuée par Corak (2006) pour la plupart des pays. Pour l'Espagne, l'Australie et l'Italie, les données sont tirées de D'Addio (2006). Les données sur la rentabilité privée de l'éducation sont tirées de diverses éditions la publication de l'OCDE : *Regards sur l'éducation* ; celles relatives au coefficient de Gini de l'inégalité de revenu proviennent d'éditions précédentes du *Panorama de la société - Les indicateurs sociaux de l'OCDE*.

## EQ4.2. Les élèves dont les parents ont un faible niveau d'instruction ont de moins bons résultats

Différences des scores obtenus en mathématiques par ces élèves par rapport aux autres élèves

	Formation du père Élevé par rapport à :		Formation de la mère Élevé par rapport à :		Couples, par rapport à :	Pays d'origine Autochtones, par rapport à :		Langue parlée à la maison Même langue, par rapport à :	Indice de statut économique, social et culturel Quartile supérieur, par rapport à :
	Faible	Moyenne	Faible	Moyenne		Famille monoparentale	Première génération		
Australie	-47	-35	-39	-29	-27	-5	-2	-12	-93
Autriche	-46	-7	-53	-12	-3	-56	-63	-57	-94
Belgique	-62	-28	-67	-32	-42	-92	-109	-95	-133
Canada	-41	-23	-45	-21	-20	6	-7	-13	-74
Rép. tchèque	-111	-62	-103	-54	-5	..	..	..	-107
Danemark	-63	-41	-61	-25	-26	-70	-65	-43	-101
Finlande	-34	-21	-36	-17	-9	..	..	..	-71
France	-50	-19	-55	-17	-18	-48	-72	-66	-105
Allemagne	-96	-30	-88	-21	-10	-93	-71	-90	-120
Grèce	-48	-16	-58	-21	-19	..	-47	-48	-96
Hongrie	-120	-64	-115	-58	-16	..	..	..	-127
Islande	-38	-20	-38	-22	-8	..	..	..	-61
Irlande	-49	-24	-49	-19	-33	..	..	..	-86
Italie	-39	3	-44	-1	-15	..	..	..	-90
Japon	-66	-34	-57	-28	..	..	..	..	-88
Corée	-66	-31	-60	-20	-9	..	..	..	-90
Luxembourg	-61	-24	-53	-25	-19	-31	-45	-42	-102
Mexique	-48	11	-40	20	-10	..	..	..	-91
Pays-Bas	-46	-29	-40	-33	-31	-59	-79	-81	-99
Nouvelle-Zélande	-67	-32	-61	-13	-22	-32	-5	-16	-105
Norvège	-40	-23	-53	-27	-22	..	-61	-45	-89
Pologne	-86	-55	-95	-54	-13	..	..	..	-95
Portugal	-31	11	-41	-2	-10	-30	..	..	-95
Rép. slovaque	-127	-62	-125	-49	-4	..	..	..	-116
Espagne	-47	-27	-43	-25	-12	..	..	..	-85
Suède	-31	-2	-48	-3	-29	-34	-92	-65	-91
Suisse	-60	-9	-56	2	-16	-59	-89	-79	-103
Turquie	-98	-50	-108	-35	-5	..	..	..	-116
États-Unis	-74	-35	-76	-29	-43	-22	-36	-46	-109
<b>OCDE-29</b>	<b>-62</b>	<b>-27</b>	<b>-62</b>	<b>-23</b>	<b>-18</b>	<b>-45</b>	<b>-56</b>	<b>-53</b>	<b>-98</b>

Note : Chaque colonne indique la différence par rapport au score moyen en mathématiques des élèves dans chaque pays. La dernière colonne indique la moyenne non pondérée pour l'OCDE, calculée en donnant à chaque pays le même poids (au lieu des moyennes pondérées qui figureraient dans OCDE, 2004).

Source : Calculs basés sur OCDE (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain : premiers résultats de PISA 2003*, Paris (www.pisa.oecd.org).

**Pour en savoir plus** ■ Blanden, J., P. Gregg et S. Machin (2005), *Intergenerational Mobility in Europe and North America*, Sutton Trust. ■ Corak, M. (2006), « Do Poor Children Become Poor Adults? », IZA Discussion Paper, n° 1993. ■ D'Addio, A.C. (2007), « Mobility or Immobility across Generations? A review of the evidence for OECD countries », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, à paraître, Paris. ■ Solon, G. (2002), « Cross-Country Differences in Intergenerational Earnings Mobility », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, n° 3.



### Définition et mesure

Le soutien social aux individus et aux ménages qui en ont besoin est assuré de différentes façons par diverses personnes et institutions (parents et amis, organismes publics et privés). Dans les économies de marché développées une grande partie de cette aide passe par des dépenses sociales, qui englobent à la fois une aide financière (prestations monétaires et avantages fiscaux) et des prestations « en nature » sous forme de biens et de services. Pour être prises en compte dans les dépenses sociales, les prestations doivent répondre à une ou plusieurs contingences telles que bas revenu, vieillesse, chômage et invalidité. Les régimes de prestations sociales impliquent soit une redistribution des ressources entre les ménages, soit une participation obligatoire.

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque les pouvoirs publics (à savoir administrations centrales, collectivités locales et organismes de sécurité sociale) gèrent les flux financiers correspondants. Par exemple, les prestations d'assurance-maladie financées par des cotisations obligatoires des employeurs et des salariés à une caisse d'assurance-maladie sont considérées comme « publiques », tandis que la couverture médicale assurée directement par les employeurs à leurs salariés est classée comme « privée ». Pour les comparaisons internationales, l'indicateur des dépenses sociales le plus couramment utilisé est le montant des dépenses sociales rapporté au PIB aux prix du marché. Les flux de dépenses indiqués ici sont bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social. Il existe toutefois des problèmes de mesure en ce qui concerne les dépenses effectuées à des niveaux administratifs décentralisés, qui dans certains pays peuvent être sous-estimés.

En 2003, les dépenses sociales publiques brutes ont représenté 21 % du PIB en moyenne pour les pays de l'OCDE (graphique EQ5.1), les dépenses liées aux prestations monétaires étant deux fois plus importantes que celles qui se rapportaient à des services en nature. Les niveaux de dépenses brutes sont très variables d'un pays à l'autre, allant de 6 % du PIB au Mexique et en Corée à plus de 30 % en Suède.

Les trois catégories de dépenses sociales publiques les plus importantes sont les pensions (de retraite et de réversion, 7 % du PIB en moyenne), la santé (6 %) et les transferts de revenu à la population d'âge actif (5 %). Dans cette dernière catégorie, les dépenses publiques ciblées sur les familles avec enfants et les personnes handicapées représentent dans chaque cas près de 2 % du PIB. Les dépenses relatives aux pensions de retraite et de réversion représentent plus de 12 % du PIB en Autriche, en France, en Grèce, en Italie et en Pologne, et moins de 4 % en Australie, en Corée, en Irlande, en Islande, au Mexique et en Turquie. Quant aux dépenses publiques brutes liées aux services sociaux, elles ne dépassent pas 5 % dans les pays nordiques, où le rôle du secteur public dans la fourniture de services aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles est très développé.

L'évolution dans le temps des dépenses sociales publiques brutes en pourcentage du PIB est également significative (graphique EQ5.2). Depuis 1980, la part moyenne des dépenses sociales publiques brutes dans le PIB a augmenté, passant de 16 % à 21 %, en 2003,

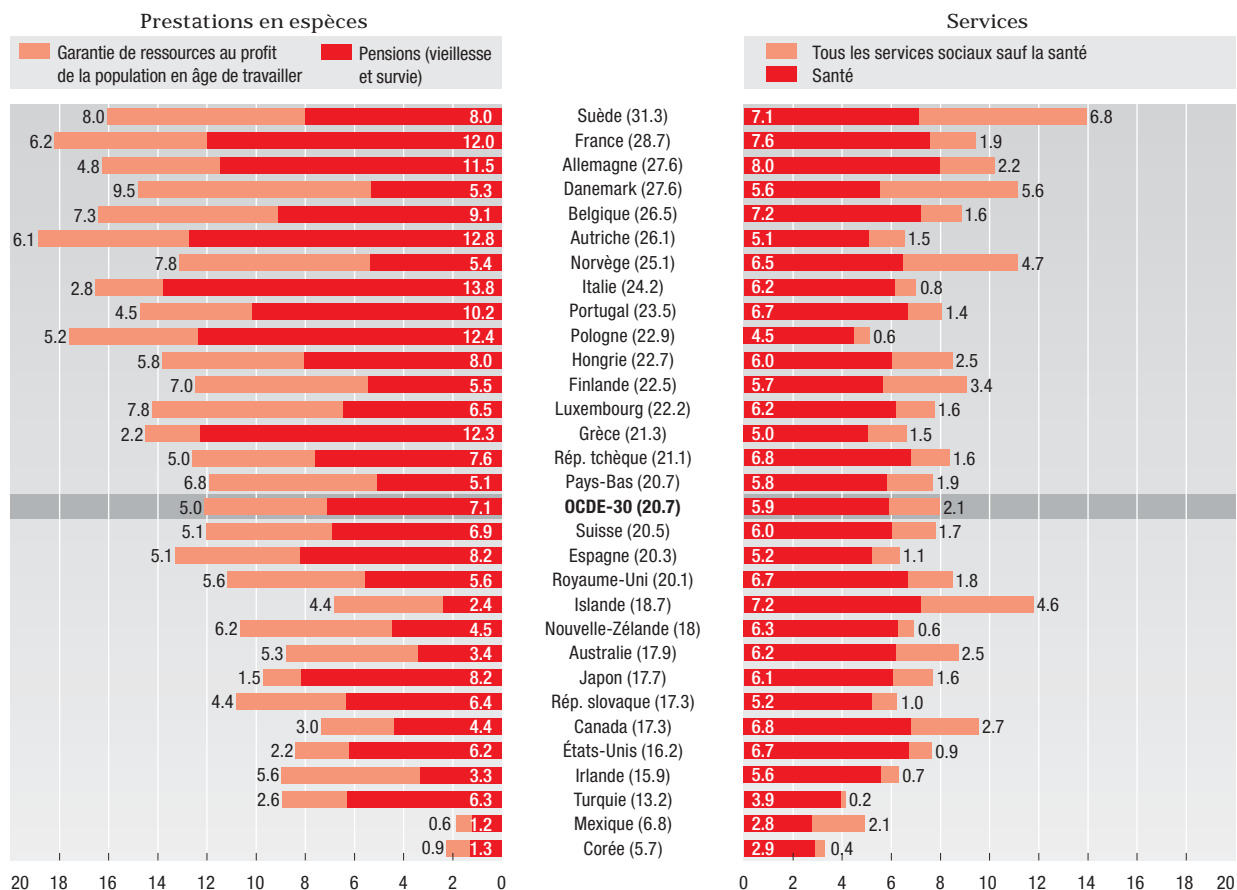
dans 27 pays de l'OCDE. Les situations varient selon les pays de l'OCDE, mais les ratios moyens dépenses sociales publiques/PIB ont particulièrement augmenté au début des années 80, au début des années 90, puis de nouveau au début de ce millénaire, le ratio moyen dépenses publiques/PIB ayant progressé de 1 % de 2000 à 2003. Entre ces moments charnières au début de chaque décennie, les ratios dépenses/PIB n'ont guère varié ; au cours des années 80, le ratio moyen dépenses sociales publiques/PIB a oscillé autour de valeurs tout juste inférieures à 20 % du PIB, tandis que dans les années 90 il a eu tendance à diminuer après la récession économique du début des années 90, mais il s'est quand même maintenu au-dessus de 20 % du PIB. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les ratios dépenses/PIB étaient en 2003 nettement plus élevés que pendant les années 80, sauf pour les pays du Benelux, et les Pays-Bas en particulier, où pendant les années 90 la poursuite de la croissance économique, le tour de vis donné aux prestations d'invalidité, et à l'admission à ce régime, ainsi que la privatisation des régimes d'indemnisation de la maladie ont entraîné une baisse de 4 % du ratio dépenses sociales publiques/PIB.

**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7), Chômage (SS2).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales totales (EQ6), Prestations hors emploi (SS6), Dépenses de santé totales (HE2).

## EQ5.1. En moyenne, sur l'ensemble des pays de l'OCDE, les dépenses sociales publiques représentent un cinquième du PIB

Dépenses sociales publiques brutes par grands domaines, en pourcentage du PIB, 2003<sup>1</sup>

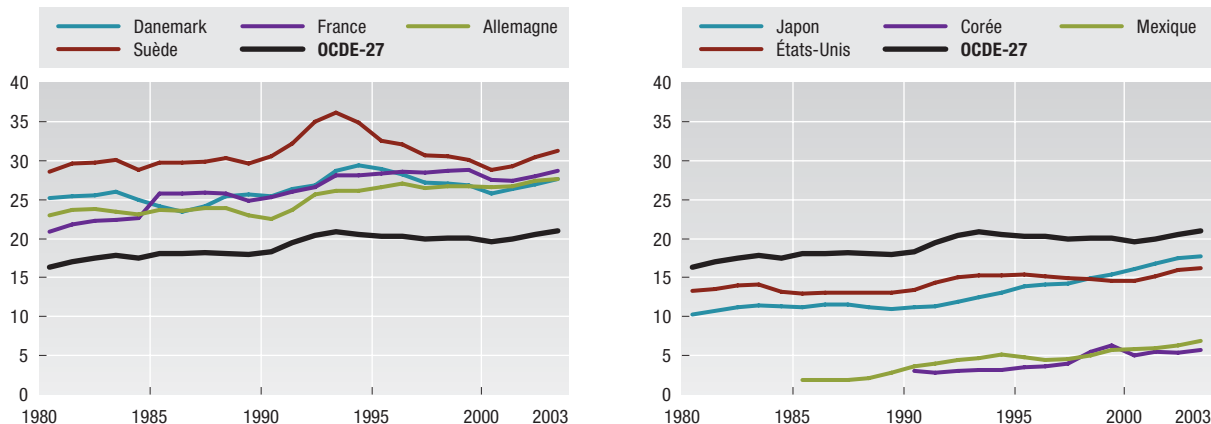


1. 1999 au lieu de 2003 pour la Turquie.

Note : Les pays sont classés par ordre décroissant du total de leurs dépenses publiques en pourcentage du PIB. Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) ne peuvent être ventilés en prestations monétaires/services; ils sont toutefois inclus dans les dépenses totales entre parenthèses.

## EQ5.2. Légère remontée des dépenses sociales publiques depuis 2001

Dépenses sociales publiques brutes pour une sélection de pays, en pourcentage du PIB, 1980-2003



Note : Les données de 1980 à 2003 sont disponibles pour 22 pays, et pour 27 pays à partir de 1990. OCDE-27 est la moyenne non pondérée des 27 pays, excluant la Hongrie (données à partir de 1999), la République slovaque (données à partir de 1995) et la Turquie (données non disponibles à partir de 2000).

Source : OCDE (2006), Base de données sur les dépenses sociales 1980-2003, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/depenses](http://www.oecd.org/els/social/depenses)).

**Pour en savoir plus** ■ Adema, W. et M. Ladaique (2005), « Net Social Expenditure, 2005 Edition – More comprehensive measures of social support », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 29, Paris ([www.oecd.org/els/workingpapers](http://www.oecd.org/els/workingpapers)).

### Définition et mesure

Pour avoir une vue complète du montant total des ressources que chaque pays de l'OCDE consacre au soutien social, il y a lieu de tenir compte des dépenses aussi bien publiques que privées et de la mesure dans laquelle le régime fiscal influe sur le niveau effectif de protection assurée. Pour évaluer l'incidence de la fiscalité sur les dépenses sociales brutes (avant impôts), il faut prendre en compte ce que l'État « récupère » sur les transferts sociaux par le biais de la fiscalité directe sur le revenu tiré des prestations et de la fiscalité indirecte sur les biens et services consommés par les prestataires. L'État peut aussi poursuivre des objectifs sociaux en accordant des avantages fiscaux à caractère social (abattement pour enfants à charge par exemple). Du point de vue de la collectivité, les dépenses sociales « nettes » (c'est-à-dire après impôts), à la fois publiques et privées, sont un meilleur indicateur des ressources affectées à la poursuite d'objectifs sociaux. Du point de vue des individus, les « dépenses sociales nettes » reflètent la part de la production intérieure qui revient aux bénéficiaires des prestations.

Pour mesurer l'impact de la fiscalité sur les dépenses sociales, il faut souvent procéder à des estimations sur la base de séries de microdonnées et de modèles de microsimulation, faute de disposer dans de nombreux cas de données administratives. De même, les données sur les dépenses sociales privées n'étant pas toujours centralisées, les informations correspondantes sont de qualité inférieure à celle des données sur les dépenses sociales publiques brutes. Enfin, des ajustements étant nécessaires pour tenir compte de la fiscalité indirecte, les dépenses sociales nettes sont rapportées au PIB au coût des facteurs plutôt qu'au PIB aux prix du marché.

Le tableau EQ6.1 illustre l'incidence des impôts et des dépenses fiscales sur les dépenses sociales brutes dans une sélection de pays de l'OCDE en 2003. Trois remarques s'imposent : premièrement, c'est au Danemark et en Suède que la part des dépenses sociales brutes « récupérée » par le biais des impôts directs sur les prestations est la plus élevée, environ 15 % des transferts monétaires retournant dans les coffres de l'État sous forme d'impôt sur le revenu et de prélèvements sur les salaires. Deuxièmement, la part des dépenses publiques brutes récupérée par le biais de la fiscalité indirecte est généralement plus importante dans les pays européens que dans les pays non européens de l'OCDE. Troisièmement, les pays où les prélèvements directs sur les transferts sociaux sont limités – Allemagne, Canada et États-Unis – ont plus largement recours aux allègements fiscaux en faveur des dépenses autres que les pensions de retraite. Faute de disposer de toutes les données nécessaires et en raison des problèmes conceptuels posés par leur mesure, les allègements fiscaux applicables aux pensions de retraite – connus seulement pour quelques pays – figurent au tableau EQ6.1 pour mémoire.

En général, les sommes récupérées par l'État via l'imposition des dépenses sociales publiques sont supérieures à la valeur des avantages fiscaux accordés à des fins sociales. De ce fait, sur les 24 pays de l'OCDE qui figurent au tableau EQ6.1, les dépenses sociales publiques nettes étaient inférieures en 2003 d'environ 3 points aux flux bruts correspondants. Les seules exceptions à cette règle

sont le Mexique et les États-Unis (où les dépenses sociales publiques nettes sont supérieures aux dépenses brutes) et la Corée (où les deux agrégats de dépenses sont à peu près égaux).

En 2003, dans 24 pays de l'OCDE, les dépenses sociales totales nettes ont représenté en moyenne un peu plus de 23 % du PIB, le pourcentage variant de 30 % en Allemagne, en France et en Suède, à moins de 10 % en Corée et au Mexique. Lorsqu'on tient compte des prestations sociales privées et de l'incidence de la fiscalité, l'écart entre les pays des ratios dépenses sociales/PIB se réduit considérablement. En fait, la part de la production intérieure qui revient aux bénéficiaires de prestations sociales (telle que mesurée par les dépenses sociales nettes totales) est comparable en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège, au Royaume-Uni et aux États-Unis (graphique Q6.2). Cependant, ce n'est pas parce que la taille des dépenses sociales nettes sera comparable entre les pays que le degré de redistribution obtenu par le biais des systèmes d'imposition et de prestations sera lui aussi comparable, ni que l'incidence de ces systèmes sur l'économie sera la même.

**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7), Chômage (SS2).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emploi (SS6), Dépenses de santé totales (HE2).

## EQ6. DÉPENSES SOCIALES TOTALES

### EQ6.1. Des dépenses sociales publiques brutes aux dépenses nettes

Pourcentage du PIB au coût des facteurs, 2003

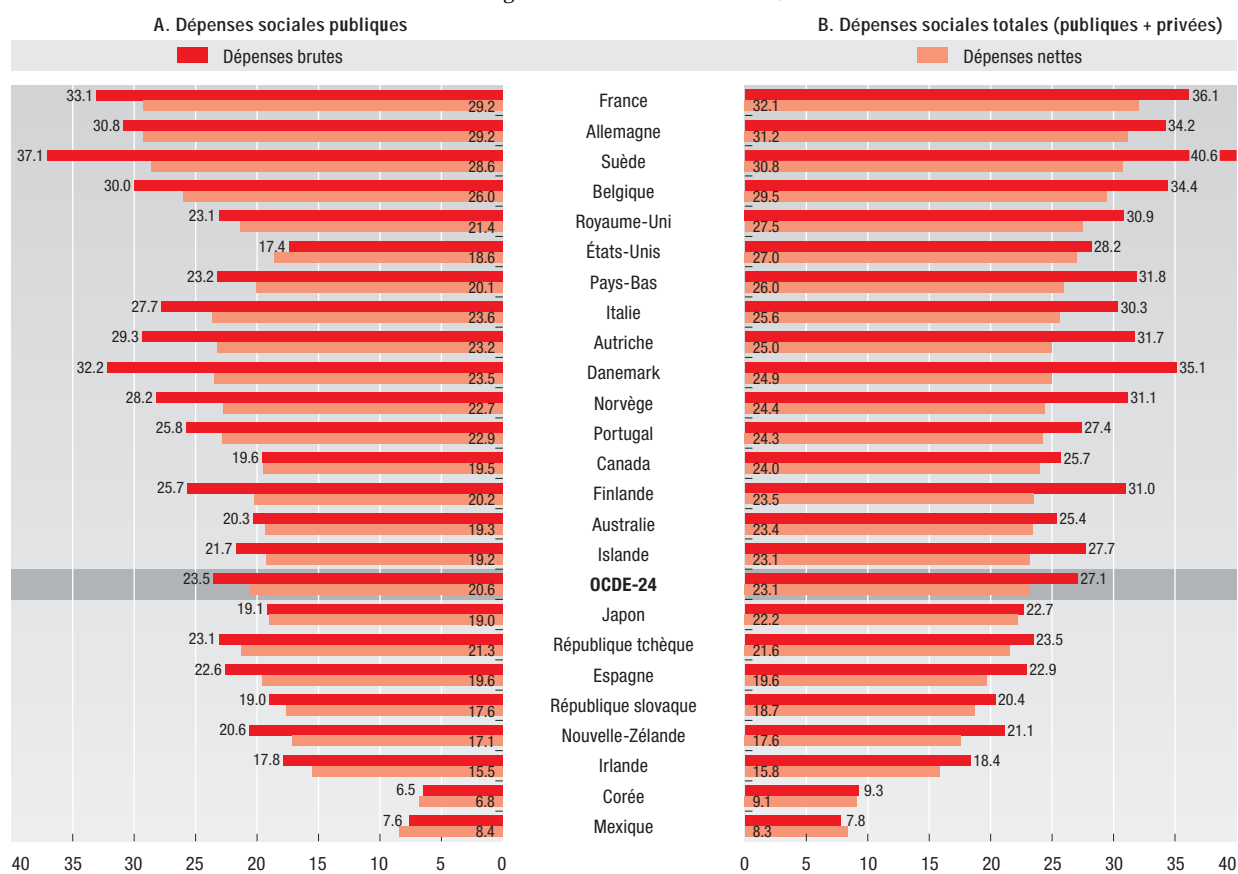
	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Rép. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Rép. slovaque	Espagne	Suède	Royaume-Uni	États-Unis	OCDE-24	
Dépenses sociales publiques brutes	20.3	29.3	30.0	19.6	23.1	32.2	25.7	33.1	30.8	21.7	17.8	27.7	19.1	6.5	7.6	23.2	20.6	28.2	25.8	19.0	22.6	37.1	23.1	17.4	23.4	
- Impôts directs et cotisations sociales prélevées sur les transferts	0.2	2.9	1.8	0.4	0.0	4.8	2.5	1.5	1.3	0.8	0.3	2.0	0.3	0.0	-	1.8	1.6	2.4	0.7	-	1.3	5.0	0.2	0.7	1.5	
- Impôts indirects sur les biens et services consommés par les bénéficiaires de prestations sociales en espèces	1.0	3.2	2.7	1.0	2.3	3.9	3.0	3.3	2.5	1.7	2.4	2.4	0.7	0.4	0.2	2.2	2.0	3.2	3.2	2.0	2.1	3.4	2.0	0.4	2.1	
+ Allègements fiscaux à caractère social (sauf pensions)	0.2	0.0	0.5	1.3	0.5	0.0	-	1.0	2.1	-	0.4	0.3	0.8	0.6	1.0	0.8	0.1	0.1	1.0	0.6	0.4	-	0.5	2.3	0.7	
= Dépenses sociales publiques nettes	19.3	23.2	26.0	19.5	21.3	23.5	20.2	29.2	29.2	19.2	15.5	23.6	19.0	6.8	8.4	20.1	17.1	22.7	22.9	17.6	19.6	28.6	21.4	18.6	20.5	
Pour mémoire																										
Allègements fiscaux à caractère social applicables aux pensions	2.0	0.1	0.2	1.9	0.1	..	0.2	0.0	0.9	1.2	2.2	0.0	0.7	..	0.1	..	..	0.8	0.1	0.0	0.3	0.0	1.1	1.3	..	

.. Données non disponibles.

- Zéro.

### EQ6.2. Des dépenses sociales publiques aux dépenses totales

Pourcentage du PIB au coût des facteurs, 2003



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses sociales totales; des ajustements étant nécessaires pour les impôts indirects, les dépenses sociales nettes sont liées au PIB aux coûts des facteurs plutôt qu'au PIB aux prix du marché.

Source : OCDE (2006), Base de données sur les dépenses sociales 1980-2003, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/dépenses](http://www.oecd.org/els/social/dépenses)).

**Pour en savoir plus** ■ Adema, W. (2001), « Net Social Expenditure, 2nd Edition », Politique du marché du travail et politique sociale, Document hors série n° 52, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)). ■ Adema, W. et M. Ladaïque (2005), « Net Social Expenditure, 2005 Edition - More comprehensive measures of social support », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 29, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)).

### Définition et mesure

La persistance de la pauvreté peut se mesurer en considérant les individus dont le revenu est inférieur à un seuil fixé (généralement une certaine proportion du revenu disponible médian) sur une durée de trois ans. Cette mesure est calculée à partir de tabulations spéciales basées sur des enquêtes qui suivent les individus dans le temps. La persistance de la pauvreté peut se définir de différentes façons. L'une consiste à mesurer la proportion des individus dont la pauvreté est « constante » pendant les trois années (pauvreté persistante). D'autres consistent à mesurer combien de personnes sont pauvres au cours de deux ans sur les trois (pauvreté récurrente) et combien sont pauvres une seule fois au cours de cette période (pauvreté ponctuelle). La notion de revenu utilisée est celle du revenu annuel disponible (c'est-à-dire après transferts et prélèvement de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale) des ménages, où l'on attribue à chaque personne le revenu « équivalent » du ménage auquel il appartient, calculé en appliquant un facteur largement utilisé pour tenir compte des différences de taille du ménage : la racine carrée de l'élasticité.

Les données se rapportent à 1999-2001 pour les pays européens, sur la base du *Panel communautaire des ménages* (PCM); à 2001-2003 pour les États-Unis, sur la base de la *Survey of Income and Program Participation* (SIPP); à 2001-2003 pour le Canada, sur la base du fichier d'équivalence internationale de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR); et à 2002-2004 pour l'Australie, sur la base de l'enquête *Household Income and Labour Dynamic in Australia* (HILDA).

La mesure la plus couramment utilisée de la pauvreté monétaire relative (le « headcount ratio », ou proportion de pauvres dans la population, souvent calculée à partir de données qui n'offrent qu'un instantané de la situation à un moment précis) ne permet pas de déterminer si l'insuffisance de revenu couvre une période longue ou courte. La plupart des gens peuvent s'arranger si la période de faiblesse du revenu est courte, tandis que des périodes plus longues peuvent conduire à des difficultés matérielles, voire à l'exclusion. Le tableau EQ7.1 – basé sur des enquêtes qui suivent un même individu ou ménage sur une certaine période – montre la relation entre différentes mesures de la pauvreté.

Pour un seuil fixé à la moitié du revenu médian, la « moyenne » de la proportion de pauvres dans la population sur une période de trois ans s'établissait aux environs de 10 % pour les 17 pays de l'OCDE considérés dans le tableau EQ7.1, ces taux s'échelonnant entre 6 % voire moins aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne et 14 %, voire plus en Australie, en Irlande, aux États-Unis et en Grèce. Pour un seuil fixé à 40 % du revenu médian, le taux de pauvreté moyen de l'OCDE descend à 5 %; pour un seuil de 60 %, il dépasse 16 %. Le classement des pays ne change pratiquement pas quel que soit le seuil utilisé : les pays qui se classent dans les premiers rangs de la pauvreté pour un seuil donné affichent aussi des ratios élevés pour les autres seuils.

Ce « ratio de pauvreté » ne donne toutefois qu'une vue partielle de la situation, car de nombreux individus peuvent connaître des périodes temporaires de pauvreté tandis que certains peuvent être dans cette situation pendant des périodes prolongées ou de façon récurrente sur de nombreuses années (Burkhauser, 2001; OCDE, 2006). Sur la base d'un seuil de revenu fixé à la moitié de la valeur médiane – le plus couramment utilisé dans les analyses de l'OCDE –

environ 83 % des personnes interrogées en moyenne n'ont jamais été pauvres au cours des trois années, c'est-à-dire que 17 % ont été pauvres au moins une fois dans cette période. Parmi ces derniers, ceux qui n'avaient été pauvres qu'au cours d'une des trois années représentent la catégorie la plus nombreuse (7.7 % des individus) tandis qu'environ 5 % de la population avaient été continuellement pauvres tout au long de cette période. Une proportion légèrement plus faible (4 % en moyenne) était pauvre durant deux des trois années considérées. Les différences entre pays de la prévalence d'une pauvreté persistante sont aussi marquées que pour les taux moyens de pauvreté. En fait, comme le montre le EQ7.2, les pays de l'OCDE où le simple « ratio de pauvreté » est plus élevé sont aussi ceux qui présentent la plus grande prévalence à la fois de la pauvreté persistante et de la pauvreté récurrente.

Il apparaît que les enfants et les personnes âgées ont non seulement un risque plus élevé d'être pauvres au cours d'une année quelconque que les personnes d'âge actif, mais aussi une plus forte probabilité que cette pauvreté dure. Si l'on prend le seuil de la moitié du revenu médian, les « constamment pauvres » représentent en moyenne environ 40 % des personnes à faible revenu à un moment quelconque chez les personnes de 25 à 64 ans, mais près de 50 % chez les enfants et plus de 60 % chez les personnes âgées. Les femmes seules ont aussi une plus forte probabilité de pauvreté persistante que les hommes, avec une proportion de « constamment pauvres » supérieure à 10 % dans la moitié environ des pays.

**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emplois (SS6).



## EQ7.1. Près de 5 % des individus sont constamment pauvres sur une période de trois ans

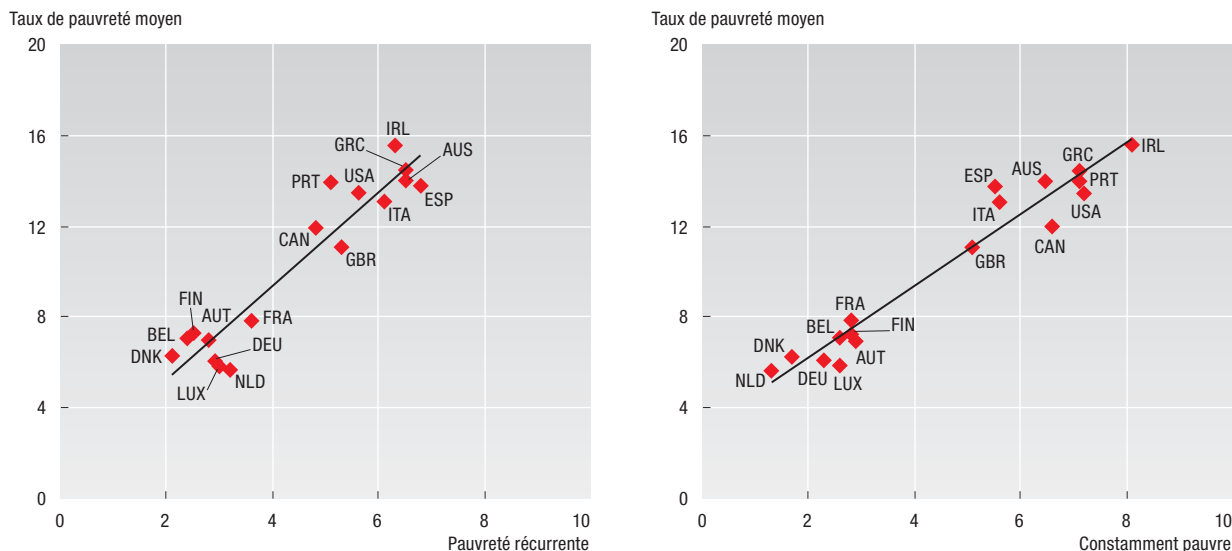
Durée de l'épisode de pauvreté sur trois ans dans certains pays de l'OCDE

	Pauvreté sur trois ans, pour différents seuils de revenu											
	40 % du revenu médian				50 % du revenu médian				60 % du revenu médian			
	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre
Australie	6.2	9.0	2.5	1.6	14.0	10.5	6.5	6.5	20.8	11.5	8.1	11.8
Autriche	3.6	4.7	1.3	1.2	7.1	6.7	2.8	2.9	13.0	9.1	4.8	6.6
Belgique	3.0	4.5	1.2	0.7	6.7	7.2	2.4	2.6	13.7	10.3	5.4	6.5
Canada	6.9	5.9	3.4	3.0	11.8	7.4	4.8	6.6	18.7	8.3	6.9	11.8
Danemark	2.4	4.4	0.9	0.2	5.7	7.3	2.1	1.7	11.0	9.4	4.2	4.8
Finlande	2.9	3.2	1.1	0.9	6.8	5.9	2.5	2.8	12.9	5.9	5.9	6.5
France	3.6	4.7	1.9	0.7	7.9	7.6	3.6	2.8	14.9	9.4	6.4	7.2
Allemagne	3.3	3.8	1.5	0.9	6.1	5.6	2.9	2.3	11.0	7.2	4.3	5.7
Grèce	9.1	7.8	4.5	3.5	14.6	9.7	6.5	7.1	21.4	11.6	8.2	12.1
Irlande	6.9	7.3	3.6	1.9	15.0	7.9	6.3	8.1	22.2	9.6	9.4	12.6
Italie	7.9	7.2	4.3	2.6	12.6	8.3	6.1	5.6	19.6	10.1	8.5	10.3
Luxembourg	1.7	3.2	0.8	0.2	5.9	4.4	3.0	2.6	13.0	6.0	5.0	7.9
Pays-Bas	2.9	4.8	1.5	0.4	5.2	5.7	3.2	1.3	9.6	8.4	5.1	3.7
Portugal	7.6	6.9	2.6	3.5	13.5	8.4	5.1	7.1	20.4	10.8	6.5	12.3
Espagne	7.3	9.8	3.1	1.9	13.9	11.1	6.8	5.5	20.9	12.6	8.8	10.4
Royaume-Uni	6.5	8.4	3.0	1.6	11.9	9.4	5.3	5.1	19.2	10.9	7.9	10.1
États-Unis	8.7	6.5	3.5	3.6	13.9	8.6	5.6	7.2	20.9	10.6	7.3	12.4
<b>OCDE-17</b>	<b>5.3</b>	<b>6.0</b>	<b>2.4</b>	<b>1.7</b>	<b>10.0</b>	<b>7.7</b>	<b>4.4</b>	<b>4.6</b>	<b>16.8</b>	<b>9.5</b>	<b>6.6</b>	<b>9.0</b>

Note : Les données se rapportent à trois années du début des années 2000. La pauvreté monétaire relative est basée sur le revenu disponible équivalent des ménages. Toutes les mesures se rapportent à l'échantillon d'individus considéré pour chacune des trois années.

## EQ7.2. La pauvreté persistante et la pauvreté récurrente sont plus élevées dans les pays où le taux de pauvreté est élevé

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian



Source : Calculs basés sur le Panel communautaire des ménages pour les pays européens et sur l'Enquête SLID pour le Canada (accès par le fichier d'équivalence international). Les estimations pour les États-Unis et l'Australie, basées respectivement sur SIPP et HILDA, sont fournies par John Iceland (Université du Maryland) et Bruce Headey (Université de Melbourne).

**Pour en savoir plus** ■ Burkhauser, R. (2001), « What Policymakers Need to Know about Poverty Dynamics », *Journal of Policy Analysis and Management*. ■ OCDE (2006), « Implications sociales des politiques visant à relever le niveau d'emploi », chapitre 5 des *Perspectives de l'emploi*. OCDE, Paris.

### Définition et mesure

Les coûts du logement sont des déterminants essentiels des conditions de vie des individus et des ménages. Le principal indicateur utilisé ici est la part du revenu du ménage consacrée au logement, d'après les données des comptes nationaux annuels des pays de l'OCDE. Les dépenses de logement des ménages, selon la définition des comptes nationaux, comprennent les loyers réels et imputés (loyer que le propriétaire occupant aurait à acquitter pour un logement locatif comparable au sien), les dépenses d'entretien et de réparation ainsi que le coût de l'eau, de l'électricité, du gaz et d'autres combustibles. Elles excluent les intérêts et les remboursements de prêts au logement, car leur inclusion à côté du loyer imputé reviendrait à compter deux fois la même chose. Le loyer imputé est une meilleure mesure des coûts « véritables » du logement, car une partie des remboursements de prêts doit en réalité être considérée comme une épargne du ménage. En raison des longs délais de collecte et de diffusion des données, les données des comptes nationaux sur les coûts du logement présentées ici ne dépassent pas 2003 pour la plupart des pays.

Les enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages donnent aussi des informations sur les coûts du logement. L'avantage des données d'enquête est qu'elles permettent d'analyser les coûts du logement selon différentes caractéristiques des ménages et des individus. L'inconvénient est que la gamme des éléments considérés varie selon les pays (selon que ces coûts comprennent les subventions locatives publiques, le coût des commodités et les versements hypothécaires). Cette section présente des informations sur le rapport des coûts du logement au revenu pour des personnes situées en différents points de la distribution du revenu disponible (équivalent). Les calculs sont basés sur des microdonnées de la Luxembourg Income Study et des enquêtes nationales (France et Canada), ainsi que des tables synthétiques publiées par les États-Unis (basées sur des définitions analogues mais non totalement comparables). En dehors des différences de définition, la comparabilité internationale de ces données d'enquête est aussi affectée de différentes erreurs d'échantillonnage et autres.

Les fortes hausses récentes de l'immobilier et des loyers observées dans la plupart des pays de l'OCDE suscitent des préoccupations croissantes quant à l'abordabilité du logement. Celui-ci est la composante principale à la fois des dépenses et du patrimoine des ménages, ce qui fait que la hausse des prix du logement peut tout à la fois peser sur le budget des ménages qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale et accroître le patrimoine et le bien-être financier de ceux qui le sont. En moyenne, sur les 15 pays qui figurent sur le graphique EQ8.1, l'importance des coûts du logement par rapport au revenu disponible des ménages a connu une hausse modérée depuis 1995, passant de 20 % cette année-là à plus de 21 % en 2003. Cette hausse s'est poursuivie jusqu'en 2005 au Royaume-Uni et 2004 en France et en Allemagne. L'essentiel de cette augmentation cependant, tient à la hausse des loyers imputés au propriétaire occupant, tandis que les loyers réels payés par les ménages n'ont que légèrement augmenté (de 4.1 à 4.3 % du revenu disponible des ménages, en moyenne) entre 1995 et 2003.

L'inflation du prix du logement ne pèse pas de la même manière sur les conditions d'existence des ménages selon qu'ils sont propriétaires occupants ou locataires, et qu'ils louent dans le secteur privé ou dans le secteur social. Les taux d'accession à la propriété varient beaucoup selon les pays. La proportion de logements occupés par leurs propriétaires est supérieure à 60 % au Mexique, en République slovaque, en Grèce, en France, en Finlande, en Norvège et aux États-Unis, mais inférieure à 40 % en Allemagne (graphique EQ8.2). Le logement social est

très important au Canada, mais aussi en France, en Finlande, au Danemark et en Pologne. Tandis que l'existence de logements sociaux loués à des prix inférieurs à ceux du marché implique une subvention aux ménages, cette subvention ne profite souvent pas aux plus pauvres : en France, par exemple, 80 % des logements sociaux sont occupés par des ménages qui ne sont pas pauvres, tandis que moins d'un tiers des pauvres vivent dans un logement social.

Le coût du loyer pèse plus lourdement sur les ménages à bas revenu. En moyenne, pour les 16 pays de l'OCDE qui figurent sur le graphique EQ8.3, le coût du loyer au début des années 2000 représentait plus de 30 % du revenu des ménages du quintile inférieur de la distribution, contre 22 et 16 % pour le quintile intermédiaire et le quintile supérieur. Lorsque ce coût dépasse un niveau donné de revenu du ménage, le logement devient inabordable (ICCRSS, 2001). Certains pays de l'OCDE utilisent des mesures spécifiques de l'abordabilité du logement : au Canada, 35 % environ des ménages ont consacré 30 % ou plus de leur revenu avant impôts au logement en 2001, nettement plus que dix ans auparavant mais moins qu'en 1996; en Australie, 8.8 % des ménages étaient classés en 2004 comme subissant un « housing stress » (c'est-à-dire appartenant aux 40 % inférieurs de l'échelle des revenus et payant pour leur logement plus de 30 % de leur revenu).

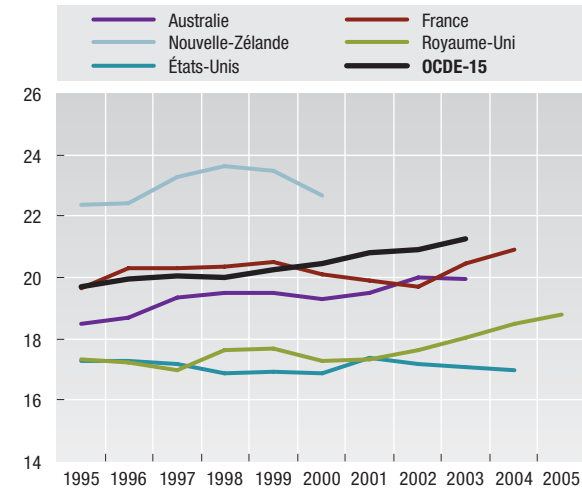
**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Inégalité de salaires (EQ2), Persistance de la pauvreté (EQ7).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).

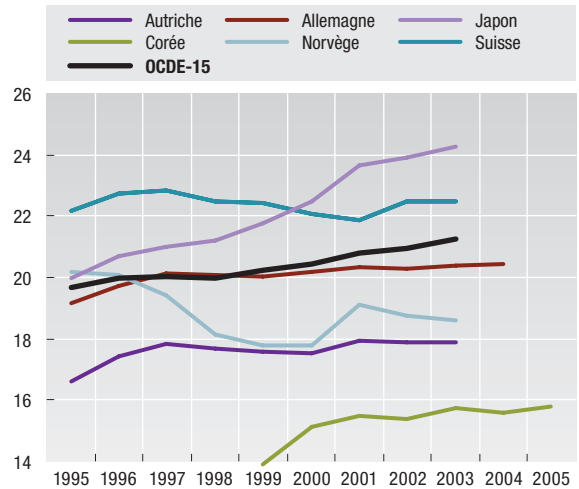


## EQ8.1. Les coûts du logement augmentent dans la plupart des pays de l'OCDE

Dépenses pour le logement, en pourcentage du revenu disponible des ménages, 1995-2005

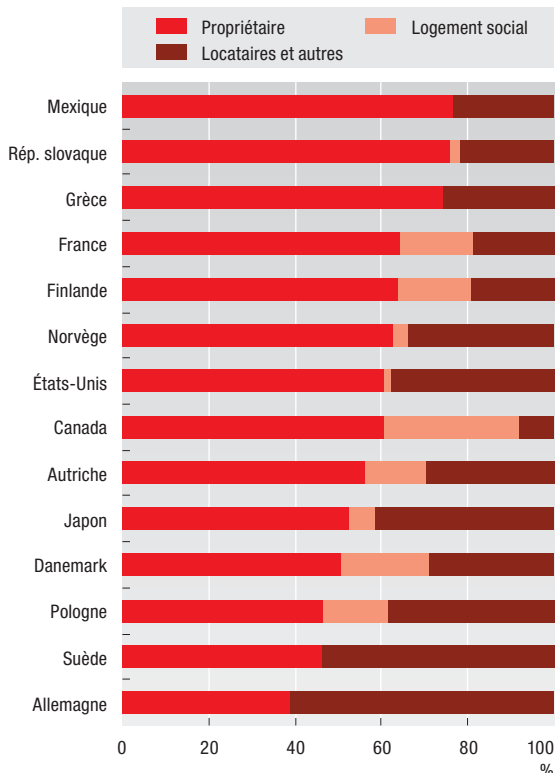


Source : Comptes nationaux de l'OCDE.



## EQ8.2. Différents modes de logement

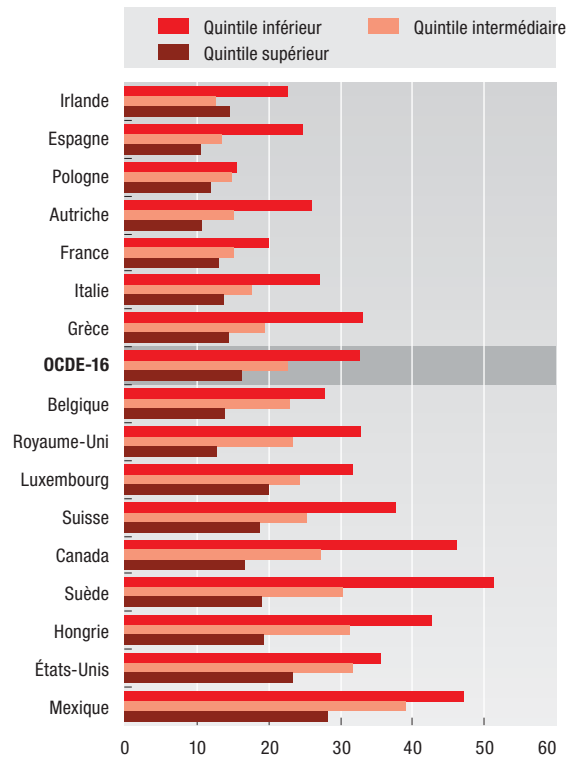
Composition du parc de logements, pourcentage



Source : Données recueillies par la direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE dans le cadre du projet sur le « logement socialement viable ».

## EQ8.3. Les locataires pauvres dépensent pour le loyer une plus forte proportion de leur revenu que les riches

Coût du loyer en pourcentage du revenu disponible net par quintile de revenu des locataires, pourcentage



Note : Les coûts locatifs renvoient au loyer net payé (y compris les commodités dans certains pays). Les individus sont classés par revenu disponible équivalent, sauf aux États-Unis (où il s'agit de niveaux discrets de revenus familiaux bruts).

Source : Calculs basés sur la Luxembourg Income Study (LIS) et les données nationales.

**Pour en savoir plus** ■ Harding, A., B. Phillips et S. Kelly (2004), *Trends in Housing Stress*, NATSEM, Canberra. ■ Interdisciplinary Centre for Comparative Research in the Social Sciences (2001), *Housing Stress: An Overview of Risk Populations and Policies in the EU*, Vienne.

### Définition et mesure

Le taux de remplacement des retraites vieillesse mesure l'efficacité avec laquelle un régime de pension assure à la retraite le remplacement du salaire qui constituait la principale source de revenu antérieure. L'indicateur présenté ici est la prestation de retraite escomptée pour un travailleur du secteur privé, célibataire, ayant une carrière complète, entré sur le marché du travail à 20 ans. Il incorpore tous les éléments obligatoires du régime de pension, qu'il soit public ou privé, mais exclut les régimes volontaires, qui occupent une place importante dans certains pays. Cet indicateur, qui a pour but de refléter la situation à long terme du régime de pension, tient compte de toutes les modifications apportées par le législateur aux règles et paramètres applicables; ainsi, ces modifications seront totalement effectives au moment du départ à la retraite. Les paramètres retenus sont ceux d'une personne entrée sur le marché du travail en 2004. Un ensemble standard d'hypothèses économiques est appliqué pour chaque pays.

Le taux de remplacement se définit comme le montant des droits à pension rapporté au montant du dernier revenu d'activité. Il est calculé ici pour 0.5, 0.75, 1.0, 1.5, 2.0 et 2.5 fois le niveau du salaire moyen, selon la nouvelle définition de l'« ouvrier moyen » retenue par l'OCDE. Les indicateurs des taux de remplacement escomptés des pensions de vieillesse sont présentés à la fois en termes bruts (avant impôts) et nets (en tenant compte des prélèvements fiscaux et sociaux sur les salaires et sur les retraites).

Le tableau EQ9.1 indique le profil des taux bruts de remplacement des pensions de vieillesse rapportés aux revenus d'activité dans les 30 pays de l'OCDE. Les régimes de retraite sont de divers types. En Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, le régime de retraite verse un montant uniforme à tous les retraités quel qu'ait été leur revenu d'activité. Cela signifie que le taux de remplacement diminue à mesure que les gains augmentent. Dans ces pays, les régimes publics versent une prestation forfaitaire (le même montant pour tous par année de cotisation ou de résidence) ou soumise à conditions de ressources (montant des prestations plus élevé pour les retraités à bas revenu). Au contraire, la Finlande, l'Italie et les Pays-Bas assurent des taux de remplacement très similaires sur toute l'échelle des salaires, c'est-à-dire que les prestations sont étroitement liées aux salaires perçus. Le régime polonais de retraite comporte une composante publique et une composante privée à cotisation définie, de sorte que les taux bruts de remplacement ne varient pas avec le revenu d'activité. D'autres pays présentent une situation intermédiaire : la France et l'Allemagne sont toutes deux considérées comme des pays à forte tradition de protection sociale, mais du fait des plafonnements mis en place dans le régime public (respectivement environ 125 et 150 % du salaire moyen), auxquels s'ajoute en France une retraite minimum généreuse, les taux de remplacement diminuent au-delà d'un certain niveau de salaire, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays où les pensions sont assises sur les salaires.

Aux États-Unis, le régime public de retraite a un caractère fortement redistributif. À 50 % du salaire

moyen, le taux de remplacement est supérieur à 50 %; il n'est plus que de 40 % pour un salaire moyen et de 30 % pour un salaire équivalent au double du salaire moyen. Au Japon, le régime de retraite public comprend deux éléments : l'un uniforme, l'autre fonction des revenus d'activité. Cela donne une structure des prestations par rapport au revenu d'activité analogue à celles des États-Unis.

Pour les individus, ce qui compte, c'est le taux net de remplacement, car c'est cela qui détermine leur niveau de vie à la retraite par rapport à leur période d'activité (graphique EQ9.2). En moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les taux nets de remplacement du salaire moyen sont supérieurs de 15 % aux taux bruts. Les taux nets sont sensiblement plus élevés que les taux bruts en Belgique, en France et en Allemagne. L'effet des prélèvements fiscaux et sociaux sur les bas salaires est plus faible du fait qu'en général ils paient moins d'impôts et de cotisations que les travailleurs au salaire moyen.

Au niveau du salaire moyen, le taux net de remplacement moyen pour l'ensemble des pays de l'OCDE est de 71 %, avec des écarts importants : pour les régimes de base en Irlande et en Nouvelle-Zélande il est de 40 %, voire moins, tandis qu'en Grèce et en Turquie les droits à pension sont supérieurs aux salaires d'avant la retraite.

**Indicateurs de l'état de la société :** Mobilité intergénérationnelle (EQ4), Espérance de vie (HE1).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses sociales totales (EQ7).

# EQ9. TAUX DE REMPLACEMENT DES RETRAITES

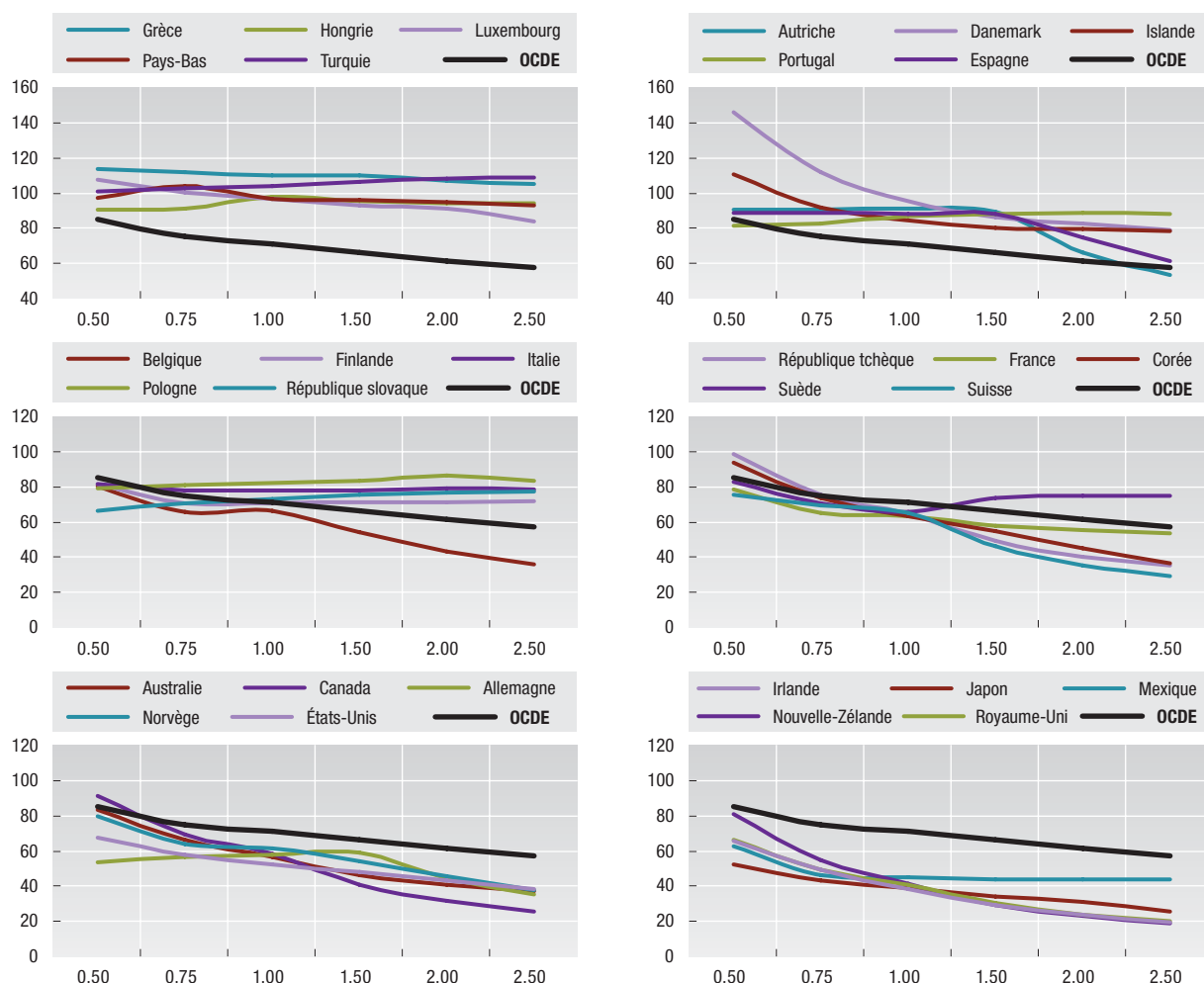
## EQ9.1. La générosité des régimes de retraite varie selon les pays de l'OCDE

Taux brut de remplacement des régimes de retraite obligatoires, en pourcentage des derniers salaires bruts des hommes

	Ratio du salaire de l'emploi précédent						Ratio du salaire de l'emploi précédent						
	0.5	0.75	1.0	1.5	2.0	2.5	0.5	0.75	1.0	1.5	2.0	2.5	
Australie	70.7	52.3	43.1	33.8	29.2	26.5	Corée	88.8	69.2	59.4	49.6	40.1	88.8
Autriche	80.1	80.1	80.1	78.5	58.8	47.1	Luxembourg	99.8	92.1	88.3	84.5	82.5	99.8
Belgique	57.3	40.9	40.4	31.3	23.5	18.8	Mexique	52.8	37.3	35.8	34.4	33.6	52.8
Canada	75.4	54.4	43.9	29.6	22.2	17.8	Pays-Bas	80.6	81.5	81.9	82.4	82.6	80.6
République tchèque	78.8	59.0	49.1	36.4	28.9	24.4	Nouvelle-Zélande	79.0	52.7	39.5	26.3	19.8	79.0
Danemark	121.6	92.4	77.8	63.7	59.9	57.7	Norvège	60.4	54.3	51.9	42.4	34.6	60.4
Finlande	71.3	63.4	63.4	63.4	63.4	63.4	Pologne	61.2	61.2	61.2	61.2	61.2	61.2
France	63.8	51.2	51.2	46.9	44.7	43.4	Portugal	70.4	68.3	67.8	66.9	66.0	70.4
Allemagne	39.9	39.9	39.9	39.9	30.0	24.0	République slovaque	56.7	56.7	56.7	56.7	56.7	56.7
Grèce	95.7	95.7	95.7	95.7	95.7	95.7	Espagne	81.2	81.2	81.2	81.2	67.1	81.2
Hongrie	73.0	73.0	73.0	73.0	73.0	73.0	Suède	79.3	66.8	62.5	65.4	66.8	79.3
Islande	109.9	85.8	77.5	74.4	72.9	71.9	Suisse	62.5	62.1	58.4	40.7	30.5	62.5
Irlande	65.0	43.3	32.5	21.7	16.2	13.0	Turquie	72.5	72.5	72.5	72.5	72.5	72.5
Italie	67.9	67.9	67.9	67.9	67.9	67.9	Royaume-Uni	53.4	37.8	30.8	22.6	17.0	53.4
Japon	47.8	38.9	34.4	29.9	27.2	21.8	États-Unis	55.2	45.8	41.2	36.5	32.1	55.2
OCDE							OCDE	74.5	62.5	58.0	52.4	47.6	74.5

## EQ9.2. Au niveau du salaire moyen, le taux net de remplacement pour l'ensemble des pays de l'OCDE est de 71 %

Taux net de remplacement par niveau de salaire, régimes de retraite obligatoires, en pourcentage de divers salaires nets de fin d'activité, hommes



Source : OCDE (2007, à paraître), Les pensions dans les pays de l'OCDE, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/ageing/PAG](http://www.oecd.org/els/social/ageing/PAG)).

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2000), *Des réformes pour une société vieillissante*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2001), *Viellissement et revenus : les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, OCDE, Paris. ■ Whitehouse, E. (2004), « The Value of Pension Entitlements: A Model of Nine OECD Countries », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/workingpapers](http://www.oecd.org/els/workingpapers)).





## INDICATEURS DE SANTÉ

HE1. ESPÉRANCE DE VIE

HE2. DÉPENSES DE SANTÉ

HE3. INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

HE4. ABSENTEISME POUR MALADIE

HE5. SOINS DE LONGUE DURÉE

HE6. INÉGALITÉS DE SANTÉ

### Définition et mesure

L'espérance de vie est l'indicateur le plus général et le mieux connu de l'état de santé des populations. Les modifications de l'espérance de vie sont liées à un ensemble de variables interdépendantes telles que niveau de vie, le mode de vie et l'accès à des services de santé de qualité. Comme les facteurs socioéconomiques ne changent pas du jour au lendemain, le mieux pour mesurer l'évolution de l'espérance de vie est de considérer sur des périodes assez longues.

Les indicateurs présentés ici – espérance de vie à la naissance et espérance de vie à 65 ans – correspondent au nombre moyen d'années qu'un individu peut espérer vivre sur la base des taux de mortalité en fonction de l'âge prévalant dans un pays donné une année donnée. Ils ne tiennent donc pas compte d'éventuelles baisses ultérieures des taux de mortalité par âge. Chaque pays mesure l'espérance de vie de ses habitants selon sa propre méthode; comme les méthodes de calcul ne sont pas toutes identiques, il en résulte des différences pouvant affecter la comparabilité des résultats. En effet, selon la méthode retenue, l'indicateur d'espérance de vie peut varier d'une fraction d'année.

Au cours des quarante dernières années, les pays de l'OCDE ont tous enregistré des gains d'espérance de vie à la naissance considérables, qui correspondent à des baisses spectaculaires des taux de mortalité à tous les âges. En moyenne, l'espérance de vie à la naissance dans l'ensemble des pays de l'OCDE a augmenté pour les femmes de 10.1 années depuis 1960, pour atteindre 81.1 ans en 2004, et pour les hommes de 9.4 années, pour atteindre 75.4 ans (graphique HE1.1). En 2004, c'est au Japon que l'espérance de vie à la naissance a été la plus élevée pour les femmes (85.6 ans), suivi de la France, de l'Espagne, de la Suisse et de l'Australie; pour les hommes, c'est en Islande que l'espérance de vie à la naissance a été la plus élevée (79.2 ans), suivie du Japon, de la Suisse, de la Suède et de l'Australie.

Les gains d'espérance de vie à la naissance dans la zone de l'OCDE se sont accompagnés d'une nette réduction des écarts entre pays, témoignant d'un rattrapage rapide vis-à-vis du pays le mieux placé. En Turquie, l'espérance de vie à la naissance pour les femmes et les hommes réunis a augmenté de 23 ans entre 1960 et 2004, et au Mexique le gain a dépassé 17 ans. Pour ces deux pays, les gains d'espérance de vie s'expliquent principalement par une réduction importante des taux de mortalité infantile.

Si cette progression rapide de l'espérance de vie pendant la période de rattrapage est d'une façon générale suivie d'une augmentation plus lente, il n'y a guère de signes que l'on se rapproche d'un plafond : les gains d'espérance de vie à la naissance chez les femmes au Japon ont diminué de moitié après la période de rattrapage, mais se sont depuis poursuivis à un rythme d'environ 3 % par an.

Les gains d'espérance de vie à la naissance enregistrés depuis 1960 étant légèrement plus

importants pour les femmes que pour les hommes, l'écart de longévité entre les deux sexes s'est légèrement creusé en moyenne, passant de 5.0 ans en 1960 à 5.7 ans en 2004. Ces chiffres masquent cependant des différences d'évolution entre les premières et les dernières décennies. Si dans les années 60 et 70, l'écart de longévité entre les deux sexes a sensiblement augmenté dans de nombreux pays (pour atteindre 6.7 ans en moyenne en 1980), il s'est réduit depuis 25 ans dans plusieurs pays, ce qui s'explique en partie par l'atténuation des différences entre hommes et femmes de la prévalence des comportements à risque (par exemple, la tabagie) et par un abaissement des taux de mortalité cardiovasculaire chez les hommes.

Pour les personnes âgées également, l'espérance de vie a augmenté sensiblement depuis quelques décennies, grâce à un meilleur accès aux services de santé et aux progrès de la médecine, en particulier dans le traitement des maladies cardiovasculaires. En 2004, en moyenne, les femmes de 65 ans pouvaient espérer vivre encore 19.5 ans, soit 4.5 ans de plus qu'en 1960, et les hommes du même âge pouvaient espérer vivre encore 16 ans, soit un gain de 3.3 ans par rapport à 1960 (graphique HE1.2). Quant à l'espérance de vie à la naissance, les écarts de longévité entre les sexes se sont réduits dans plusieurs pays de l'OCDE depuis le milieu des années 80, et cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

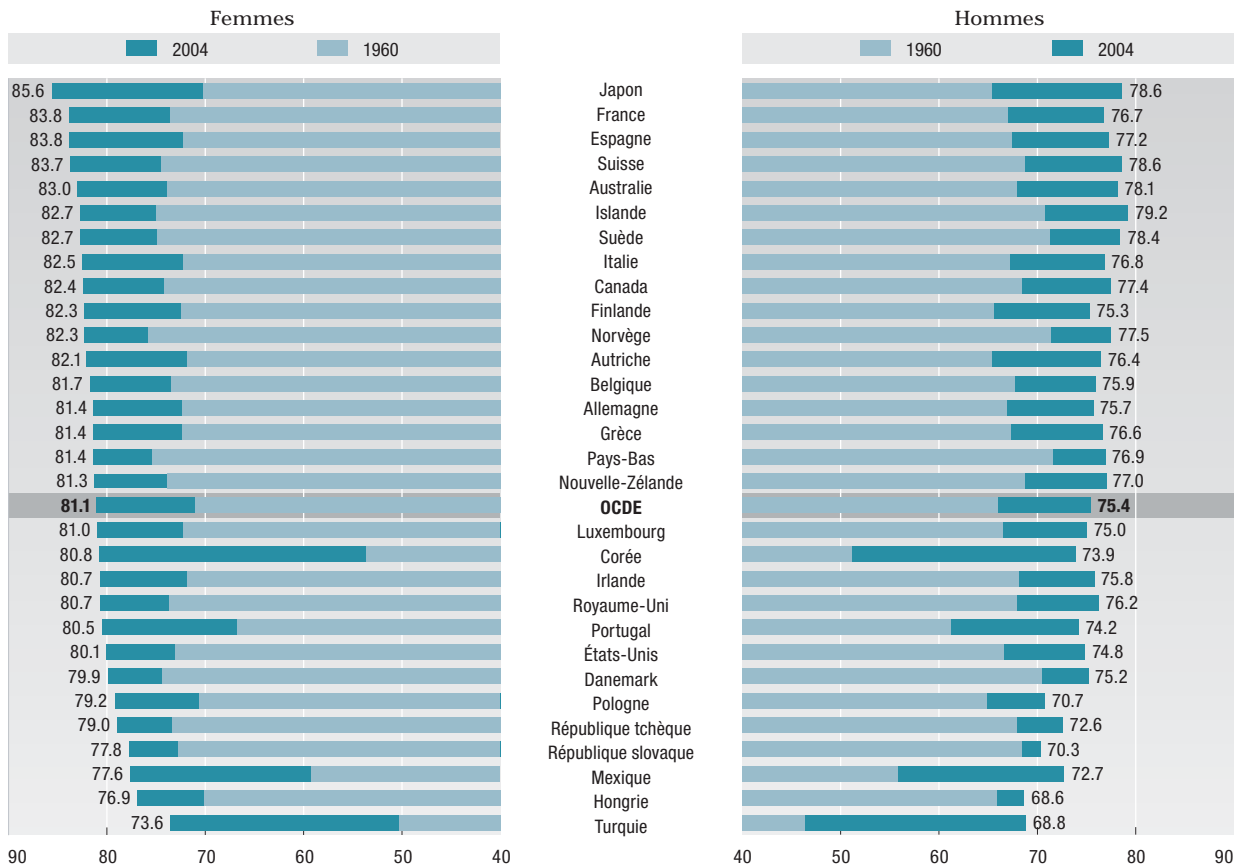
**Indicateurs de l'état de la société :** Inégalités en matière de santé (HE6).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de santé (HE2), Nombre de bénéficiaires de soins de longue durée (HE5).



## HE1.1. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, et les gains d'espérance de vie à la naissance sont remarquables pour les deux sexes depuis quelques décennies

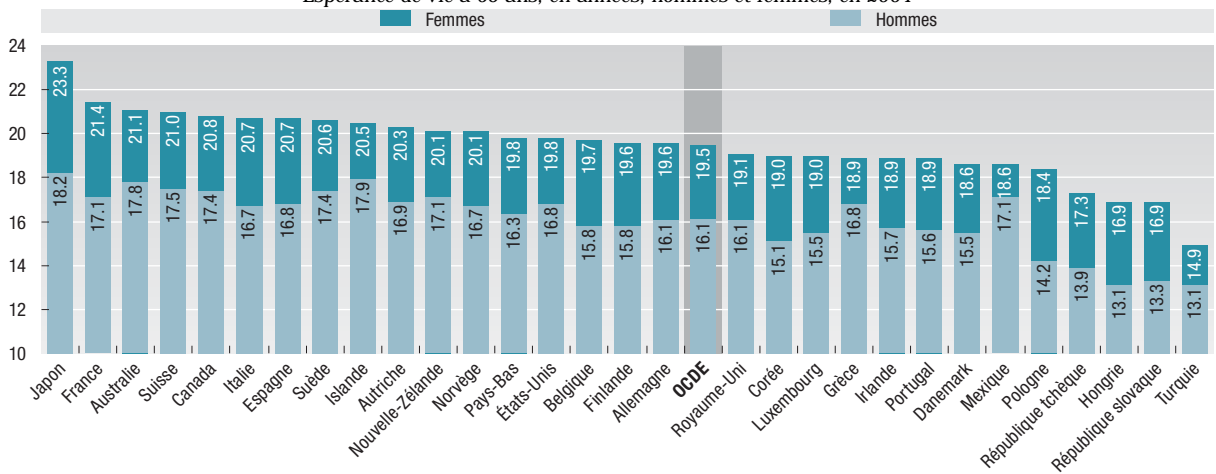
Espérance de vie à la naissance, en années, hommes et femmes, 1960 et 2004<sup>1</sup>



1. 2003 pour la Belgique, la Corée, le Canada, les États-Unis, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et le Royaume-Uni.

## HE1.2. L'espérance de vie s'allonge aussi pour les femmes âgées

Espérance de vie à 65 ans, en années, hommes et femmes, en 2004<sup>1</sup>



1. 2003 pour l'Allemagne, le Canada, la Corée, le Danemark, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse; 2002 pour la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France et le Royaume-Uni; 2001 pour l'Italie.

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)).

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2004), *Vers des systèmes de santé plus performants*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2005), *Panorama de la santé – Les indicateurs sociaux de l'OCDE 2005*, OCDE, Paris.



### Définition et mesure

On entend par dépenses totales de santé les sommes consacrées aux biens et services de santé (dépenses courantes), plus les dépenses d'investissement dans l'infrastructure sanitaire. Ce total comprend les dépenses des sources aussi bien publiques que privées (y compris les ménages) en biens et services médicaux, ainsi que les dépenses de mise en place et d'administration des programmes de santé publique et de prévention. Sont exclues un certain nombre de dépenses liées à la santé telles que formation, recherche et santé environnementale. Les deux grandes composantes des dépenses de santé totales sont les dépenses consacrées à la santé individuelle et les dépenses consacrées aux services collectifs.

Pour comparer le niveau global de consommation de biens et services de santé des différents pays à un moment donné, les dépenses de santé par habitant sont converties en une monnaie commune (USD) et ajustées pour tenir compte des différences de pouvoir d'achat des monnaies nationales. Les taux de conversion utilisés sont les parités de pouvoir d'achat (PPA) au niveau de l'ensemble de l'économie (PIB), car ce sont les plus disponibles et les plus fiables.

En 2004, les pays de l'OCDE ont consacré en moyenne 8.9 % de leur PIB aux dépenses de santé. Cette proportion varie beaucoup selon les pays : elle va de 15.3 % aux États-Unis à moins de 6 % en République slovaque et en Corée (graphique HE2.1). Derrière les États-Unis figuraient la Suisse et l'Allemagne, avec 11.6 et 10.9 % de leur PIB respectif. En 2004, 8 pays ont consacré plus 10 % de leur PIB à la santé, alors qu'en 1997, il n'y en avait que trois. Les dépenses publiques de santé ont représenté plus de 8 % du PIB en Allemagne, en France, en Islande et en Norvège, mais seulement environ 3 % en Corée et au Mexique.

États-Unis et Mexique mis à part, c'est encore le secteur public qui finance l'essentiel des dépenses de santé dans les pays de l'OCDE. En moyenne sur l'ensemble des pays, 73 % des dépenses de santé étaient financées par le secteur public en 2004. Cette moyenne est restée assez stable au fil du temps, même si des variations sensibles ont été enregistrées dans un certain nombre de pays. D'autre part, à quelques exceptions près, il y a eu convergence entre les différents pays depuis le début des années 90 de la part des dépenses publiques de santé dans le total. De nombreux pays où la part des dépenses publiques était relativement élevée en 1990, comme la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, ont vu cette part se réduire. En revanche, plusieurs pays où la part du secteur public était faible en 1990 l'ont vu augmenter avec le temps (Corée, États-Unis, Mexique et Suisse). Ainsi, en Corée, la part des dépenses publiques de santé dans le total est passée de 38 % en 1990 à un peu plus de 50 % en 2004.

La variation dans le temps du rapport des dépenses de santé au PIB est due à l'effet conjugué des évolutions du PIB et des dépenses de santé. Presque tous les pays de l'OCDE ont vu la part de leur production économique consacrée à la santé augmenter entre 1990 et 2004, du fait d'une croissance des dépenses de santé plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie. En moyenne, sur l'ensemble des pays de l'OCDE, le rapport des dépenses de santé au PIB est passé de 7 % à 8.9 %. Cette augmentation a été forte en particulier en Norvège, en Islande et aux

États-Unis, car les dépenses de santé y ont augmenté plus de deux fois plus vite que le PIB. En Finlande et en Italie, en revanche, la part des dépenses de santé dans le PIB n'a augmenté que légèrement.

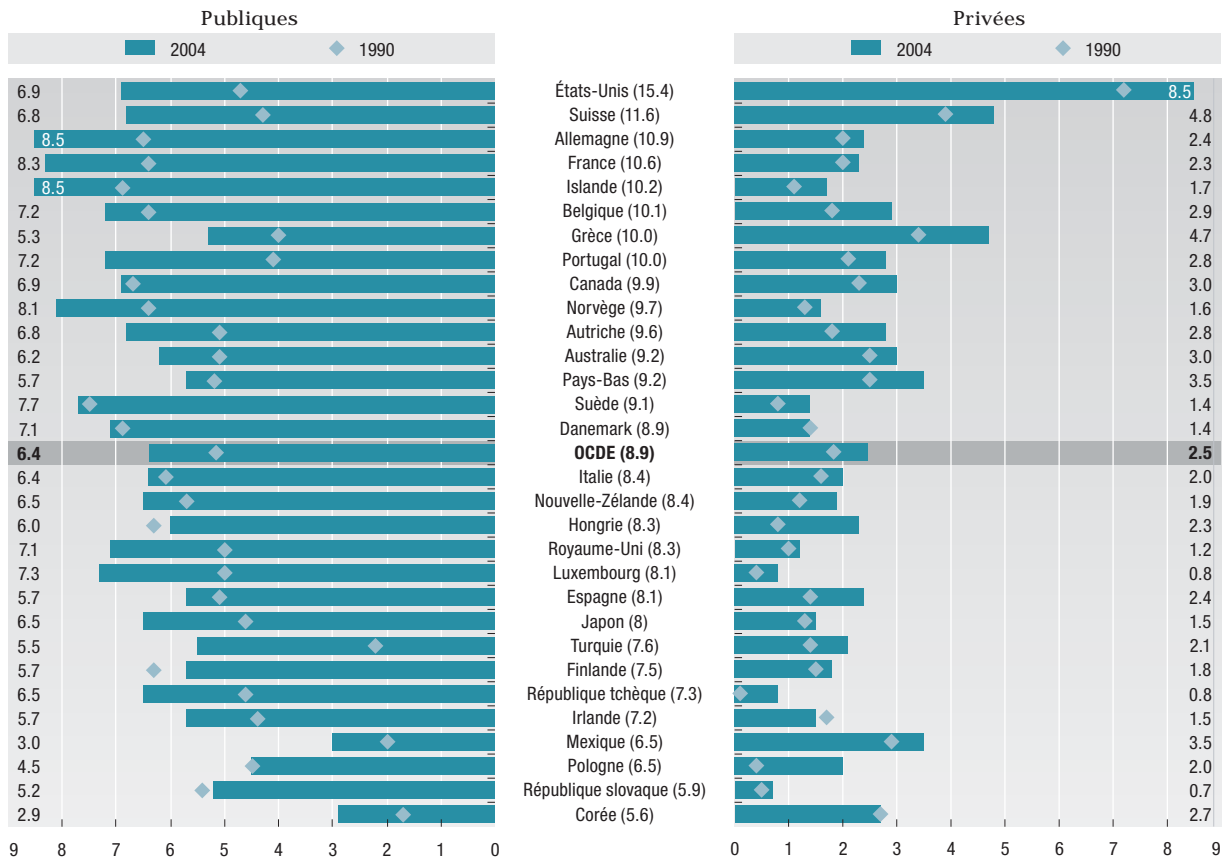
Le graphique HE2.2 met en évidence une corrélation entre le revenu national net (RNN) par habitant et les dépenses de santé par habitant dans les pays de l'OCDE. Les pays dont le RNN par habitant est plus élevé en dépensent une plus forte proportion pour la santé, mais il y a des écarts importants entre pays, car le RNN n'est pas le seul facteur. D'autre part, la corrélation est plus forte pour les pays à bas revenu que parmi ceux dont le RNN par habitant est élevé. Parmi les pays dont le RNN est de 25 000 USD et plus à parité de pouvoir d'achat, les dépenses de santé pour un niveau donné de RNN diffèrent sensiblement. L'Allemagne par exemple dépense environ un tiers de plus pour la santé que l'Italie et le Japon, alors que leurs niveaux de RNN par habitant sont analogues.

Le graphique HE2.3 montre la relation entre l'espérance de vie à la naissance et les dépenses de santé par habitant dans les pays de l'OCDE. À un niveau élevé de dépenses par habitant correspond en général une plus grande espérance de vie à la naissance, encore que cette relation soit moins marquée dans les pays à niveau élevé de dépenses de santé. Là encore, le Japon et l'Espagne se distinguent par des espérances de vie relativement élevées compte tenu de leurs dépenses de santé, alors que pour les États-Unis, la Hongrie et la Turquie, elle sont relativement faibles. Ces corrélations simples ne sont évidemment que des indications : les variations du RNN par habitant peuvent influencer à la fois sur l'espérance de vie et les dépenses de santé par habitant; d'autre part, au-delà du revenu national et des dépenses de santé, de nombreux autres facteurs sont à prendre en compte pour expliquer les variations de l'espérance de vie.

**Indicateurs de l'état de la société :** Espérance de vie (HE1).  
**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de soins de longue durée (HE5), Dépenses sociales publiques (EQ5).

## HE2.1. Augmentation des dépenses publiques et privées de santé depuis 1990

Dépenses publiques et privées de santé, en pourcentage du PIB, en 2004<sup>1</sup> (barres bleues) et 1990<sup>2</sup> (losanges)

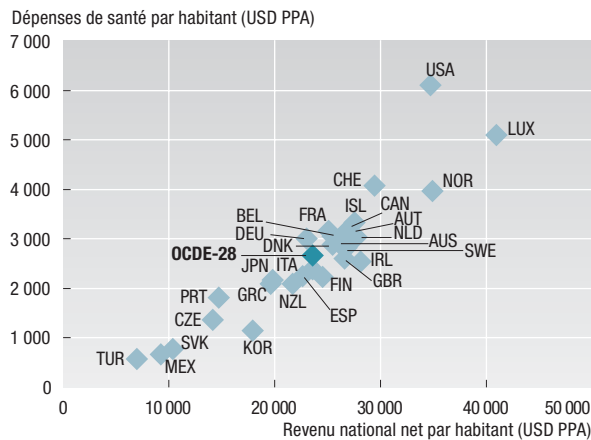


Note : Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales de santé en 2004 (valeurs indiquées entre parenthèses dans la colonne centrale).

- 2003 pour l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Japon et la République slovaque; dépenses courantes pour le Danemark.
- 1991 pour la Hongrie, 1995 pour la Belgique, 1997 pour la République slovaque.

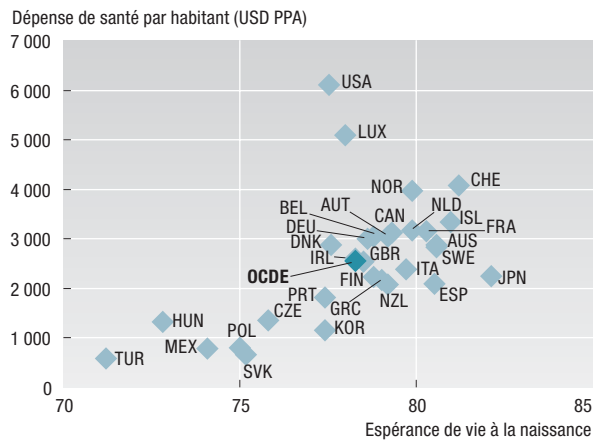
## HE2.2. Dépenses de santé et revenu national par habitant en 2004

RNN et dépenses de santé totales par habitant, 2004<sup>1</sup>, en USD PPA



## HE2.3. Variation selon les pays de l'OCDE du rapport entre les dépenses de santé et les résultats

Dépenses de santé par habitant et espérance de vie à la naissance, 2004



- 2003 pour l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Japon et la République slovaque.

Source : OCDE (2006), Eco-Santé OCDE 2006, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)).

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2004), *Vers des systèmes de santé plus performants*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2005), *Panorama de la santé - Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

L'insuffisance pondérale (ou hypotrophie) à la naissance est, selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un poids de naissance de moins de 2 500 g, quel que soit l'âge gestationnel du nouveau-né. Ce chiffre est basé sur des observations épidémiologiques concernant le risque accru de mortalité du nouveau-né et sert aux comparaisons internationales des statistiques de la santé. Le nombre d'hypotrophies néonatales est ensuite exprimé en pourcentage du nombre total de naissances vivantes. La majorité des données provient des registres de naissances; mais, dans le cas des Pays-Bas, la source est une enquête nationale sur la santé.

Cette section présente aussi des données relatives aux taux de mortalité infantile, c'est-à-dire le nombre de décès d'enfants de moins d'un an au cours d'une année donnée, exprimé par rapport à 1 000 naissances vivantes. Certains des écarts entre pays des taux de mortalité infantile peuvent être dus à des différences de modalités d'enregistrement des naissances prématurées (selon qu'elles sont comptabilisées comme naissance vivante ou décès fœtal); dans les pays où les grands prématurés qui ont des chances relativement faibles de survie sont enregistrés comme naissances vivantes (États-Unis, Canada et pays nordiques), cela augmente les taux de mortalité comparés à d'autres pays.

Le faible poids à la naissance est un indicateur important de la santé des nouveaux-nés, du fait de la relation entre ce poids et la mortalité et la morbidité des nourrissons. Il existe deux catégories d'insuffisance pondérale des nouveaux-nés : celle qui résulte d'une naissance prématurée et celle qui résulte d'une hypotrophie fœtale ou d'un retard de croissance intra-utérin. Les nouveaux-nés en insuffisance pondérale ont plus de risques de morbidité ou de mortalité, nécessitent une plus longue durée d'hospitalisation après la naissance, et ont plus de risques de présenter des handicaps importants (UNICEF et OMS, 2004). L'insuffisance pondérale à la naissance peut tenir à divers facteurs : situation socioéconomique des parents, facteurs démographiques (âge de la mère, grossesses multiples, etc.), comportement individuel (tabagisme et consommation d'alcool), niveau des soins prénataux.

En 2004 (ou l'année la plus récente disponible), l'Islande, la Finlande, la Corée et la Suède sont les pays qui ont enregistré les plus faibles proportions d'hypotrophie à la naissance : 4,5 %, voire moins. À l'autre extrémité de l'échelle, on trouve le Japon, la Hongrie et la Grèce, avec des taux supérieurs à 8 % (graphique HE3.1). La Turquie, les États-Unis et le Royaume-Uni suivent de près, avec près de 8 % des naissances vivantes caractérisées par une insuffisance pondérale. Ces chiffres sont à comparer à une moyenne pour l'ensemble de l'OCDE de 6,5 %.

Depuis 1980, la prévalence de l'hypotrophie néonatale a augmenté dans plusieurs pays de l'OCDE (graphiques HE3.2 et HE3.3). Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, le nombre de grossesses multiples (qui implique un risque accru de prématurité et d'insuffisance pondérale) a régulièrement augmenté, notamment du fait du développement des traitements de la stérilité. Deuxièmement, les femmes ont de plus en plus tendance à repousser leur première grossesse jusqu'à la trentaine, voire plus tard, ce qui implique également un risque d'hypotrophie à la naissance.

Troisièmement, les nouvelles technologies médicales et l'amélioration des soins prénataux ont augmenté les chances de survie des enfants de très petit poids de naissance.

Le graphique HE3.3 indique une corrélation positive entre le pourcentage de nouveaux-nés hypotrophes et les taux de mortalité infantile. D'une façon générale, les pays qui présentent une faible proportion de nouveaux-nés hypotrophes présentent aussi des taux de mortalité infantile relativement bas. C'est le cas par exemple des pays nordiques. Le Japon fait toutefois exception : il affiche la plus forte proportion de nouveaux-nés hypotrophes, mais l'un des taux de mortalité infantile les plus bas. Parmi les pays qui affichent une faible proportion de naissances hypotrophes, c'est le Japon qui a accusé la plus forte hausse de cette proportion : elle est passée d'environ 5 % des nouveaux-nés à la fin des années 70 à plus de 9 % en 2003. On a imputé ce phénomène à divers facteurs. L'un d'entre eux est la prévalence croissante du tabagisme chez les jeunes Japonaises depuis les années 70; un autre est leur nette tendance à une maternité plus tardive (Jeong et Hurst, 2001). En revanche, on estime que les soins médicaux assurés aux nouveaux-nés au Japon ont particulièrement bien réussi à réduire la mortalité infantile, malgré l'augmentation des cas d'hypotrophie néonatale.

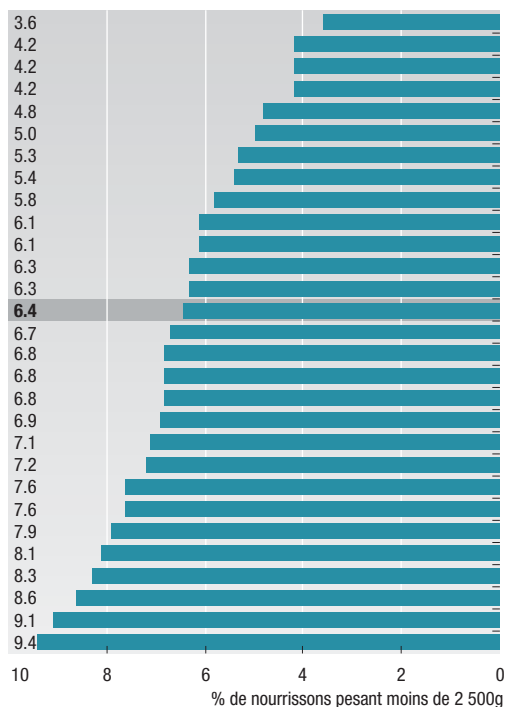
Les comparaisons faites entre différentes catégories de population à l'intérieur d'un même pays donnent à penser que la proportion d'insuffisances pondérales à la naissance dépend en partie aussi de l'éducation, du revenu et de l'appartenance ethnique. Aux États-Unis, cette proportion chez les nouveaux-nés noirs est presque deux fois celle des bébés blancs; des différences analogues ont été observées entre les populations indigènes et non indigènes d'Australie et du Mexique.

**Indicateurs de l'état de la société :** Espérance de vie (HE1).  
**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de santé (HE2).

# HE3. INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

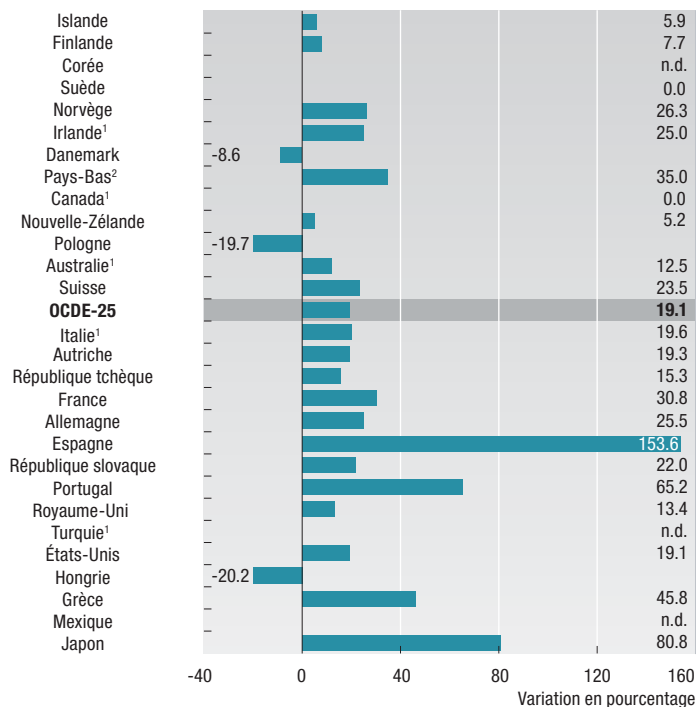
## HE3.1. Jusqu'à un nourrisson sur 10 pèse moins de 2.5 kg

Nombre d'insuffisances pondérales à la naissance pour 1 000 naissances vivantes, 2004

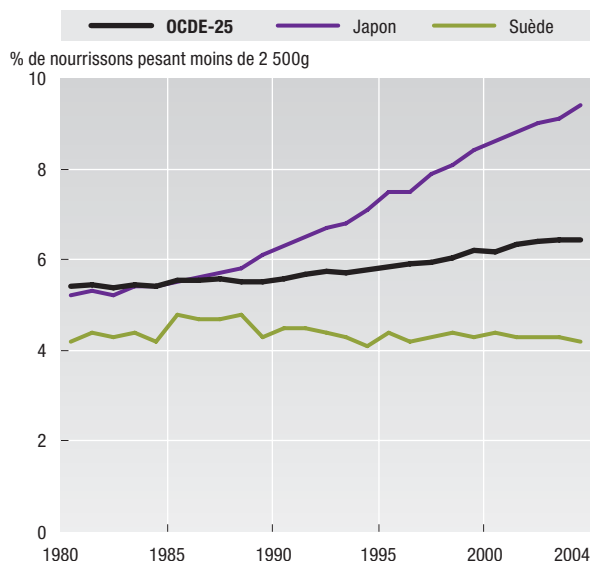


1. 2003.  
2. 2002.

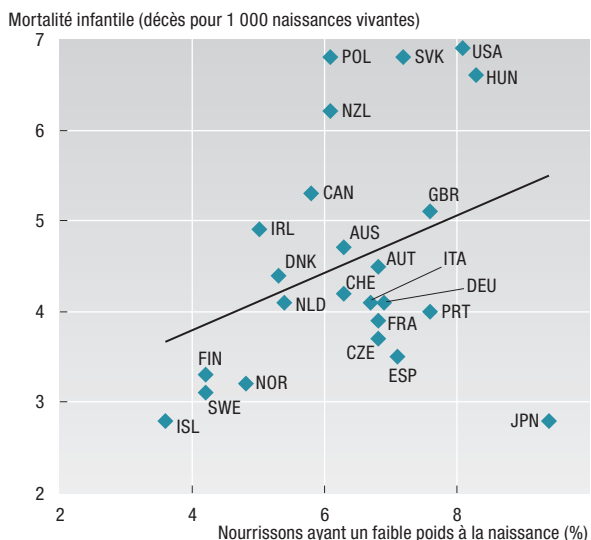
## HE3.2. Augmentation du nombre de naissances hypotrophes, 1980 à 2004



## HE3.3. Évolution du taux d'hypotrophies à la naissance, 1980-2004



## HE3.4. Faible poids de naissance et mortalité infantile, 2004



Source : OCDE (2006), Eco-Santé OCDE 2006, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/128205010012>

**Pour en savoir plus** ■ Jeong, H.S. et J. Hurst (2001), « An Assessment of the Performance of the Japanese Health Care System », Document hors série sur la politique du marché du travail et la politique sociale, n° 56, OCDE, Paris. ■ OCDE (2004), Vers des systèmes de santé plus performants, OCDE, Paris. ■ OCDE (2005), Panorama de la santé – Les indicateurs sociaux de l'OCDE, OCDE, Paris. ■ UNICEF et OMS WHO (2004), Low Birthweight: Country, regional and global estimates, UNICEF, New York.

### Définition et mesure

La mesure de l'absentéisme pour maladie est importante à plusieurs égards. Elle donne des informations sur la déperdition de main-d'œuvre (manque à produire) et les pressions sur les dépenses qui découlent des congés de maladie; elle nous informe aussi sur la santé des travailleurs et leur degré de satisfaction professionnelle et d'intégration sur le lieu de travail. Il n'existe ni définition internationale des absences pour maladie ni source de données unique exploitable pour des comparaisons internationales. Les chiffres des assurances santé ou des employeurs sont la principale source d'informations pour chaque pays, mais les modalités de comptabilisation de ces absences sont différentes selon les pays. Une meilleure solution consiste à se baser sur les absences pour maladie autodéclarées, telles que mesurées par les enquêtes auprès des ménages, même s'il peut s'agir d'échantillons de petite taille, avec des différences dans la fréquence des enquêtes et dans le libellé des questions.

Cette section présente deux indicateurs des absences pour maladie basés sur les enquêtes de population active (l'Enquête européenne sur les forces de travail pour 22 pays d'Europe et les enquêtes nationales pour les autres). Le premier indicateur, pour les salariés à plein-temps, porte sur les salariés qui se déclarent temporairement absents de leur emploi au cours de la semaine de référence pour cause de maladie. Les données des pays européens rendent compte aussi bien des absences pour maladie qui durent toute la semaine que de celles qui durent moins de la semaine, tandis que pour certains pays non européens, les données sont souvent limitées à la première catégorie. L'indicateur présenté ici est le nombre moyen de jours perdus par an et par travailleur. Le deuxième indicateur, pour les personnes classées comme inactives, se rapporte aux personnes qui citent « la maladie et l'invalidité » comme raisons principales de leur inactivité; l'indicateur est la proportion de la population qui répond à ce critère. Il se peut que les enquêtes de population active sous-estiment l'importance des absences au travail pour maladie, car elles ne prennent en compte que la raison « principale » des absences au travail.

En 2005, le nombre de jours de travail perdus par les salariés à plein-temps pour cause de maladie a varié d'environ 25 jours en Suède à moins d'un jour en Grèce (graphique HE4.1). Derrière la Suède, les salariés à plein-temps de Finlande et Norvège ont enregistré 17 et 20 jours d'absence, tandis qu'en République slovaque et aux États-Unis, les absences pour maladie n'ont pas dépassé cinq jours. Les femmes sont plus souvent absentes pour maladie que les hommes (31 jours de travail perdus en Suède et 5 jours aux États-Unis, tableau EQ4.2). Les absences pour maladie de moins d'une semaine ont duré en moyenne moins de deux jours dans les pays européens; c'est dans les pays où les absences pour maladie d'une semaine entière sont plus fréquentes (Finlande, Norvège et Suède) que la durée des congés maladie est la plus longue, mais c'est vrai aussi des Pays-Bas et du Royaume-Uni (où elle va de 3 à 6 jours et demi). Les congés maladie d'une semaine ou plus ont des durées très différentes selon les pays (la Suède se situant en haut de l'échelle avec 17 jours de congé maladie).

Depuis 1995, les absences pour maladie chez les salariés à plein-temps ont beaucoup augmenté en Belgique, en Norvège et en Suède, tandis qu'elles ont diminué aux Pays-Bas (de 18.8 en 1995 à 10 jours en 2005) et au Portugal. D'une façon générale, les congés maladie ont des profils assez saisonniers, et sont plus fréquents en hiver qu'en été. Ils semblent être procycliques dans certains pays (Belgique, Pays-Bas, Norvège et Suède), ce qui pourrait s'expliquer par la plus forte charge de travail en période de pic d'activité et le renvoi des absentéistes en période de creux (Bonato et Lusinyan, 2004).

Les absences au travail pour maladie, lorsqu'elles sont de longue durée, peuvent aussi déboucher sur une sortie définitive du marché du travail. En 2005, entre 5 et 8 % des hommes de 15 à 64 ans ont déclaré qu'ils n'étaient ni au travail ni à la recherche d'un travail, pour cause de maladie ou d'invalidité, en Finlande, en Hongrie, en Norvège, en Pologne, en Suède et au Royaume-Uni. Au Danemark, en Islande et aux Pays-Bas, les proportions ont été analogues chez les femmes. La proportion des personnes interrogées qui disent être inactives pour cause de maladie ou d'invalidité augmente avec l'âge : elle est de 10 % et plus dans la tranche 50-64 ans dans plusieurs pays, et de plus de 20 % en Pologne (hommes et femmes) et en Norvège (femmes seulement).

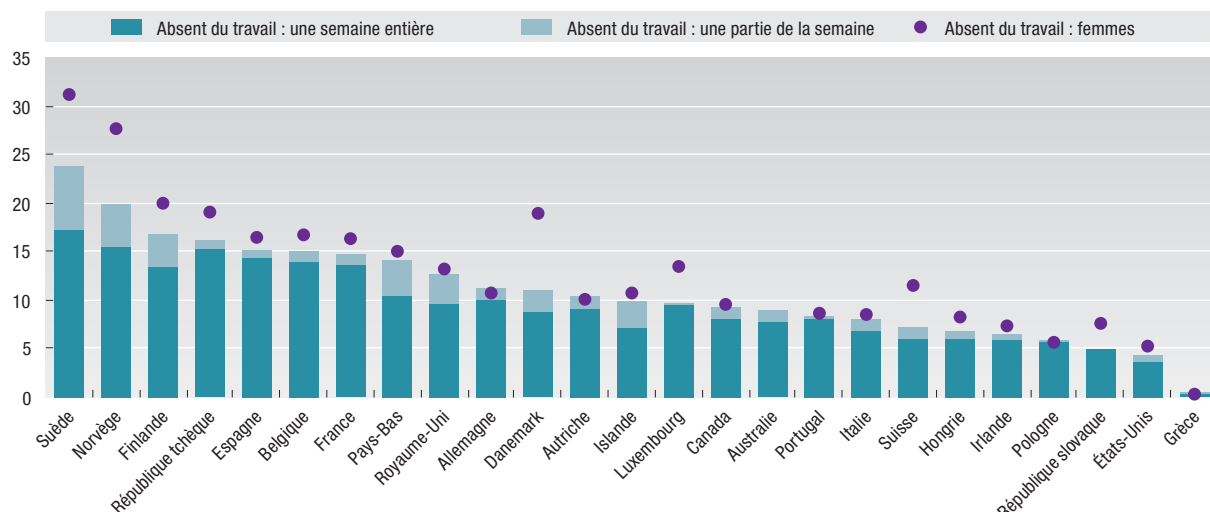
Les absences au travail et les cessations d'activité pour cause de maladie représentent une charge pour les finances publiques, une déperdition de ressources humaines pour les employeurs et une épreuve pour les intéressés. Les prestations monétaires (publiques et privées) versées pour les congés maladie en 2001 (à l'exclusion des pensions d'invalidité) ont représenté environ 0.8 % du PIB pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, mais plus de 27 % aux Pays-Bas et en Norvège. Un système d'obligations mutuelles entre travailleurs et assureurs, conjugué à des services de rééducation efficaces, a permis dans de nombreux pays un retour au travail rapide (Rae, 2005; Bonato et Lusinyan, 2004).

**Indicateurs de l'état de la société :** Emploi (SS1), Accidents du travail (CO4).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses sociales totales (EQ6), Dépenses de soins de longue durée (HE5).

## HE4.1. Le nombre de jours perdus pour cause de maladie dans les pays nordiques est élevé

Quelques pays de l'OCDE en 2005, salariés à plein-temps



Note : Moyenne annuelle à partir d'estimations trimestrielles pour les pays européens; moyenne à partir d'estimations mensuelles pour le Canada et les États-Unis. Pour l'Australie et le Canada, les absences du travail pour maladie, une partie de la semaine et une semaine entière, ont été estimées. Pour les États-Unis, les absences du travail pour maladie d'une durée inférieure à une semaine entière ont été estimées. Source : Enquête communautaire sur les forces du travail; Enquête de 2004 sur la santé pour l'Australie; et Current Population Survey pour le Canada et les États-Unis (CPS).

## EQ4.2. Maladie et invalidité sont les causes principales d'inactivité

Quelques pays de l'OCDE en 2005, proportion de la population dans chaque catégorie

	Population en âge de travailler (15-64 ans)				Population adulte (25 à 49 ans)				Seniors (50 à 64 ans)			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Inactifs	Maladie et invalidité	Inactives	Maladie et invalidité	Inactifs	Maladie et invalidité	Inactives	Maladie et invalidité	Inactifs	Maladie et invalidité	Inactives	Maladie et invalidité
Australie	16.9	2.6	30.9	2.9	9.0	2.3	25.4	2.4	32.9	6.5	53.8	7.4
Autriche	22.9	2.2	36.5	1.8	7.4	1.7	19.2	1.6	45.7	4.1	63.6	3.0
Belgique	27.3	3.6	42.3	3.1	6.6	2.5	22.1	3.1	43.9	8.1	65.4	5.1
République tchèque	22.4	4.5	37.9	4.4	4.2	2.9	19.8	3.3	28.3	10.1	48.4	8.6
Danemark	15.8	4.6	23.9	7.0	8.0	3.3	14.0	4.9	21.2	9.1	33.6	14.1
Finlande	21.6	7.4	25.9	6.0	8.1	3.8	14.7	3.0	32.4	16.9	33.8	13.8
France	24.7	2.5	36.3	2.0	5.6	2.2	19.3	1.5	37.6	4.7	49.2	3.8
Allemagne	21.0	2.4	34.9	2.2	6.6	1.7	20.8	1.6	31.3	4.9	48.4	4.3
Grèce	20.9	2.2	45.9	1.3	4.0	1.8	29.0	1.0	30.0	3.8	66.1	2.4
Hongrie	32.9	5.4	46.4	5.5	12.5	3.9	28.8	4.2	47.1	11.7	58.4	10.6
Islande	8.7	2.4	17.7	5.6	4.1	1.8	13.5	5.0	7.1	6.0	18.5	11.0
Irlande	20.8	3.9	42.0	2.0	6.3	3.0	30.0	1.9	25.9	9.1	56.9	3.3
Italie	24.9	2.4	49.6	3.0	7.0	1.7	33.7	2.1	41.6	4.7	69.7	5.8
Luxembourg	25.2	3.3	45.7	2.3	3.9	1.6	28.7	0.9	39.8	9.0	65.6	6.6
Pays-Bas	16.1	4.5	30.8	7.4	4.3	2.5	19.0	5.3	29.7	11.1	53.8	15.8
Norvège	18.2	7.0	24.5	9.0	9.2	4.9	16.4	6.0	21.7	15.0	31.8	20.3
Pologne	30.1	8.1	42.4	7.8	8.2	4.9	19.2	4.3	47.1	21.6	64.4	20.5
Portugal	20.9	2.8	33.3	3.3	6.5	2.6	16.6	2.1	27.4	4.4	47.1	7.5
République slovaque	23.5	4.9	37.0	4.1	4.8	3.7	14.5	3.5	32.1	12.3	58.1	8.8
Espagne	19.8	3.9	43.4	2.7	6.9	2.9	29.1	2.0	27.9	8.7	64.5	5.8
Suède	20.2	6.2	24.5	8.3	8.4	4.2	14.0	4.9	20.1	12.9	25.1	18.2
Suisse	12.0	2.7	26.1	2.5	3.9	1.9	18.7	1.7	15.6	5.8	36.0	5.5
Royaume-Uni	18.4	6.7	31.6	6.3	7.5	4.8	22.2	4.8	25.6	13.9	42.0	12.5
États-Unis	19.6	4.7	31.9	4.6	8.7	3.9	24.5	3.8	24.0	9.3	36.0	8.9
OCDE-24	21.0	4.2	35.0	4.4	6.7	2.9	21.4	3.1	30.7	9.3	49.6	9.3

Source : Enquête communautaire sur les forces de travail; Enquête sur la population active pour l'Australie (septembre); et Current Population Survey pour les États-Unis.

**Pour en savoir plus** ■ Bonato, L. et L. Lusinyan (2004), « Work Absence in Europe », IMF Working Paper European Department, Washington D.C. ■ OCDE (2004), « Les différentes facettes du temps de travail », chapitre 1 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE, OCDE, Paris. ■ Rae, D. (2005), « How to Reduce Sickness Absences in Sweden: lessons from international experience », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 442, OCDE, Paris.



### Définition et mesure

Par soins de longue durée, on entend la gamme des services nécessaires aux personnes qui souffrent d'une diminution de leur capacité fonctionnelle, physique ou cognitive, et qui dépendent de l'aide d'une tierce personne pour l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, comme se laver, s'habiller, manger, se coucher, se lever; s'asseoir dans son fauteuil et se relever, se déplacer et aller aux toilettes. Ces services sont souvent assurés parallèlement à des services médicaux de base tels que pansements, gestion de la douleur, administration de médicaments, surveillance de l'état de santé, prévention, réhabilitation ou services de soins palliatifs.

Les soins de longue durée peuvent être assurés soit à domicile, soit dans différents types d'institutions, notamment les établissements médicalisés et les hôpitaux de long séjour. De nouvelles formes de soins en établissement pour les personnes âgées étant apparues dans de nombreux pays de l'OCDE depuis 15 ans, il devient plus difficile de se contenter d'une simple ventilation entre soins à domicile et soins institutionnels. À l'échelle internationale, le problème est encore compliqué par le fait que le même terme peut désigner des institutions tout à fait différentes de celles que l'on désigne sous le même nom dans un autre pays. Dans cette section, par établissement de soins de longue durée, on entend un lieu de vie collective où sont assurés à la fois les soins et l'hébergement. Sauf indication contraire, il s'agit d'établissements aussi bien publics que privés. Les données relatives aux soins à domicile ne portent que sur les services rémunérés (à l'exclusion des services fournis gratuitement au sein du ménage). En général, les données se rapportent aux personnes de 65 ans et plus, mais pour la République tchèque, la Hongrie et la République slovaque, elles se réfèrent aux bénéficiaires de soins de longue durée de tous âges, d'où une surestimation par rapport aux chiffres des autres pays.

La fourniture et le financement des soins de longue durée sont d'une énorme importance compte tenu du vieillissement de la population, et le fait que de plus en plus de femmes travaillent réduit leur capacité et leur disponibilité à soigner d'autres membres de la famille. En 2004 (ou l'année la plus récente disponible), entre 3 et 6 % des personnes de 65 ans et plus étaient institutionnalisées dans la plupart des pays de l'OCDE (graphique HE5.1). Cette proportion s'échelonnait entre moins de 1 % en Corée et 7.5 % en Suède.

Au cours de la dernière décennie, les taux d'institutionnalisation des personnes âgées ont diminué dans de nombreux pays, notamment parce que les personnes âgées préfèrent rester chez elles lorsque c'est possible. Aux Pays-Bas par exemple, le taux d'institutionnalisation des personnes âgées est descendu de 7.6 % en 1995 à 5.6 % en 2004, et en Suède il est tombé de 8.8 % en 1995 à 7.5 % en 2004. Aux États-Unis, le développement des solutions de rechange à l'institutionnalisation, notamment de nouveaux types de résidence pour les personnes âgées ne présentant qu'une incapacité légère, a aussi entraîné une baisse des taux d'institutionnalisation depuis 10 ans, mais qui veut dire que les résidents des établissements de soins de longue durée sont maintenant plus âgés et plus dépendants qu'auparavant. En revanche, la proportion de personnes âgées institutionnalisées a augmenté dans la même période en Autriche et en Allemagne ainsi qu'au Luxembourg et au Japon (entre 2000 et 2004). Dans ces pays, la hausse a coïncidé avec l'introduction d'un régime d'assurance dépendance

qui a réduit les coûts de soins de longue durée supportés directement par les individus (en 1993 en Autriche, en 1995 en Allemagne, en 1998 au Luxembourg et en 2000 au Japon).

Afin de laisser plus de choix aux personnes âgées quant à leur mode de prise en charge et de favoriser les soins à domicile, un certain nombre de pays ont mis en place des régimes qui offrent des allocations aux personnes nécessitant des soins de longue durée vivant chez elles. Le principe de ces régimes varie selon les pays. Dans la première catégorie, on verse à la personne qui a besoin de soins une somme qu'elle peut dépenser à sa guise pour se procurer les soins appropriés. Dans la deuxième catégorie, on verse une garantie de revenu aux soignants informels. Compte tenu de la priorité actuelle donnée au maintien (lorsque c'est possible) des personnes âgées dépendantes à domicile, la proportion des personnes de 65 ans recevant des soins formels (rémunérés) à domicile a augmenté depuis dix ans au Danemark, en Norvège et en Suède et depuis 5 à 10 ans en Autriche, au Japon et au Luxembourg (graphique HE5.2). Dans la plupart des pays de l'OCDE aujourd'hui, 5 à 10 % des personnes âgées reçoivent des soins formels à domicile.

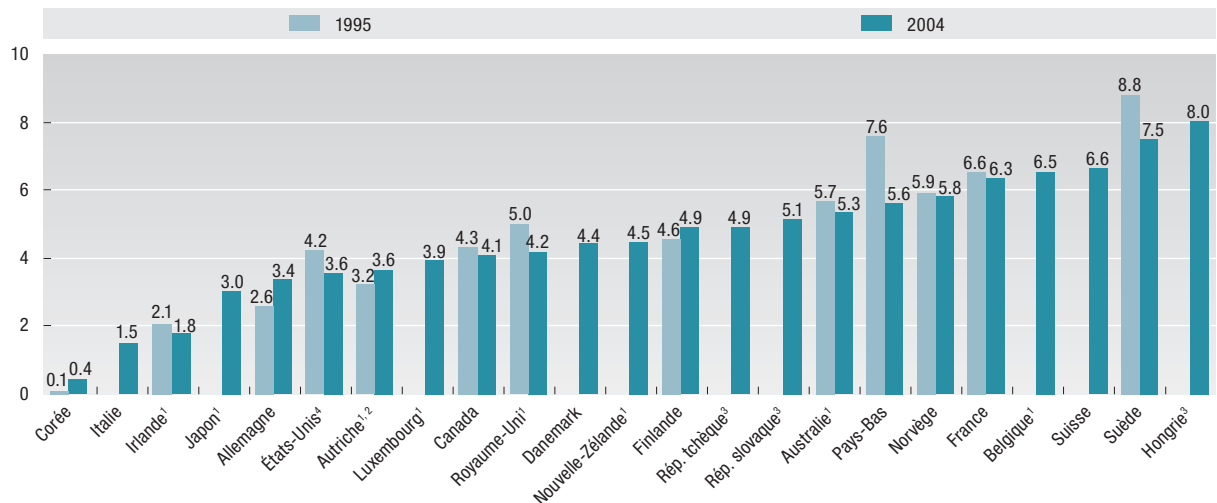
**Indicateurs de l'état de la société :** Espérance de vie (HE1).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses sociales totales (EQ6), Dépenses de soins de longue durée (HE5).



## HE5.1. Dans la plupart des pays de l'OCDE, une faible proportion de personnes âgées est placée en institutions

Proportion de personnes de 65 ans et plus en institutions, en pourcentage du nombre total de personnes de 65 ans et plus, 1995 et 2004

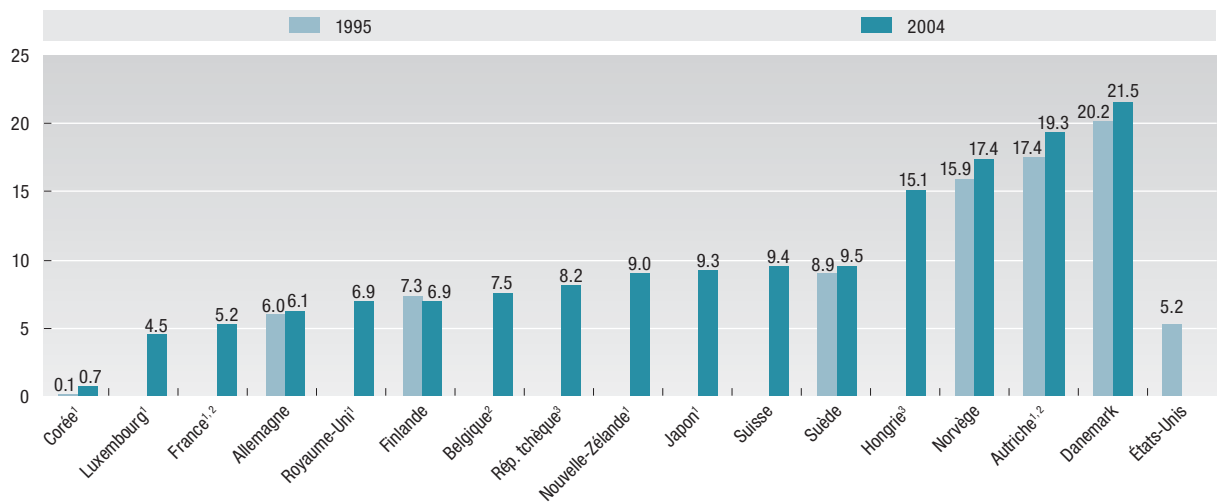


Note : Les pays sont classés de gauche à droite, dans l'ordre croissant de la proportion de personnes âgées en institutions au cours de l'année la plus récente. Les données de la première période se rapportent à 1996 pour l'Australie et l'Allemagne, 1997 pour l'Autriche et le Royaume-Uni, 1994 pour la France. Les données relatives à la seconde période se rapportent à 2001 pour le Canada, 2003 pour l'Autriche, la République tchèque, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la République slovaque et la Suisse.

1. Les données portent uniquement sur les personnes bénéficiant de soins de longue durée financés sur fonds publics en institutions.
2. Les données se rapportent à la population de 60 ans et plus.
3. Les données se rapportent à la population de tous âges.
4. Les données pour les États-Unis pour 2004 excluent les personnes d'âge inconnu (environ 1.5 % des résidents d'établissements médicalisés en 2004).

## HE5.2. Davantage de personnes âgées reçoivent des soins à domicile

Proportion des bénéficiaires de soins à domicile de 65 ans et plus en pourcentage du nombre total de personnes de 65 ans et plus, 1995 et 2004



Note : Les données pour l'Allemagne portent sur l'année 1996, celles pour l'Australie sur l'année 1997 et celles pour la France sur l'année 1994 (plutôt que 1995). Les données pour l'Autriche, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse portent sur l'année 2003 (plutôt que 2004).

1. Les données pour l'Autriche, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, La Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni portent uniquement sur les personnes recevant des soins de longue durée à domicile prises en charge par l'État, d'où la sous-estimation des taux indiqués pour ces pays.
2. Les données pour les personnes recevant des soins de longue durée en Autriche, Belgique et France portent sur la population de 60 ans et plus. Il en résulte une surestimation (étant donné que le dénominateur pour calculer les taux ne prend en compte que les personnes de plus de 65 ans).
3. Les données sur les personnes recevant des soins de longue durée à domicile pour la Hongrie et la République tchèque ne sont disponibles que pour la population de tous âges, y compris les moins de 65 ans. Il en résulte une surestimation (étant donné que le dénominateur pour calculer ces taux ne prend en compte que la population de plus de 65 ans).

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/health/healthdata](http://www.oecd.org/health/healthdata)).

**Pour en savoir plus** ■ Lunsgaard, J. (2005), « Consumer Direction and Choice in Long-Term Care for Older Persons », Document de travail de l'OCDE sur la santé, n° 20, OCDE, Paris. ■ OCDE (2005), *Les soins de longue durée pour les personnes âgées*, OCDE, Paris.

### Définition et mesure

Les inégalités de santé peuvent se mesurer de plusieurs façons. Deux indicateurs sont présentés ici qui se rapportent tous les deux à la mortalité (de préférence à la morbidité). Le premier mesure la dispersion des âges au décès – ou de la durée de vie – chez les individus de différents pays de l'OCDE, tel que définie par Edwards et Tuljapurkar (2005). La mesure spécifique de l'âge de décès utilisé est l'écart-type de tous les décès survenus après l'âge de 10 ans. Les principaux avantages de cet indicateur sont sa simplicité et le fait qu'il mesure directement l'inégalité de santé entre individus. Il est basé sur les données de la Base de données de la mortalité humaine et existe en séries chronologiques pour la plupart des pays de l'OCDE et hors OCDE, à la fois pour l'ensemble de la population et par sexe.

Le second indicateur représente le taux de mortalité moyen de différentes catégories de population. Les inégalités entre catégories peuvent s'exprimer aussi bien en termes absolus (différence entre les espérances de vie de différentes catégories) qu'en termes relatifs (rapport des espérances de vie). La plupart des études portant sur les inégalités de santé entre catégories de population s'appuient sur les données des registres de décès (nombre de décès intervenus dans une période donnée à l'intérieur de sous-catégories de la population) liées aux données de recensement (sur le nombre de personnes de chaque catégorie). Si plusieurs études ont analysé ces inégalités au plan national, au plan international on a peu d'informations en ce sens que les mesures existantes diffèrent par les caractéristiques des individus (niveau d'instruction, revenu, lieu de résidence, appartenance ethnique), la population de référence (souvent limitée aux personnes âgées), la couverture géographique (souvent limitée à certaines villes du pays) et les années. Ces différences font qu'il n'est pas toujours possible de comparer directement d'un pays à l'autre l'importance de ces inégalités de santé. Les estimations présentées ici, tirées de Mackenbach (2006), sont limitées aux pays européens.

Les inégalités de santé sont très présentes, non seulement entre les pays mais aussi à l'intérieur d'un même pays. Le graphique HE6.1 illustre l'évolution d'un indicateur des inégalités de santé – l'écart type de l'âge de décès après 10 ans (c'est-à-dire en faisant abstraction du recul des taux de mortalité infantile intervenu dans tous les pays de l'OCDE). Parmi les pays de l'OCDE, c'est aux États-Unis et en France que la dispersion a été la plus forte en 2003 et aux Pays-Bas et en Suède qu'elle a été la plus faible. Le Japon, qui est parti d'un niveau proche de celui des États-Unis en 1960, a enregistré de fortes baisses jusqu'au début des années 90, mais des augmentations depuis (Edwards et Tuljapurkar, 2005). Le Danemark en revanche, qui était parti de faibles niveaux d'inégalité, proches de ceux de la Suède, a enregistré de fortes augmentations jusqu'en 1990 et des reculs ensuite. Globalement, les baisses de cette mesure des inégalités de santé depuis 1960 sont faibles comparées aux périodes précédentes.

Les différences entre pays des inégalités de santé au niveau des individus tiennent à des différences à la fois entre catégories et à l'intérieur de mêmes catégories. Les personnes qui ont un faible niveau d'instruction, un faible revenu et appartiennent à des catégories professionnelles de niveau inférieur tendent à mourir plus jeunes et à présenter, durant leur courte vie, une prévalence plus élevée de différents problèmes de santé (Mackenbach, 2006). Le graphique HE6.2 montre une « gradient social » à la hausse dans l'espérance de vie à la naissance selon la qualification en Angleterre et au pays de Galles – l'espérance de vie augmente lorsqu'on passe de travailleurs manuels non qualifiés à des travailleurs qualifiés, de travailleurs manuels à travailleurs non manuels, et de simples employés à des cadres. Les inégalités d'espérance de vie moyenne sont également

marquées entre groupes ethniques : elles vont de 6½ ans entre Afro-Américains et Blancs aux États-Unis (2003) et entre Indiens et non-Indiens au Canada (1998) à 18 ans pour les Aborigènes et les insulaires du détroit de Torres comparées à la population non aborigène en Australie (1996-2000).

Dans les pays européens, les personnes peu instruites ont en moyenne une espérance de vie inférieure d'environ 15 % à celle des personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé (graphique HE6.3). Ces inégalités sont plus importantes pour les hommes que pour les femmes, et se réduisent à mesure que la population vieillit. Il n'y a pas de réduction constante de ces inégalités de santé entre catégories au fil du temps, et on observe même dans certains pays européens un accroissement (Mackenbach 2006). Cependant, même si elles sont importantes, ces inégalités entre catégories n'expliquent qu'une partie des différences entre pays de la dispersion de l'âge de décès des individus, ce qui montre que d'autres facteurs – relatifs par exemple à la génétique et à la diversité des modes de vie – ont leur importance (Edwards et Tuljapurkar, 2005).

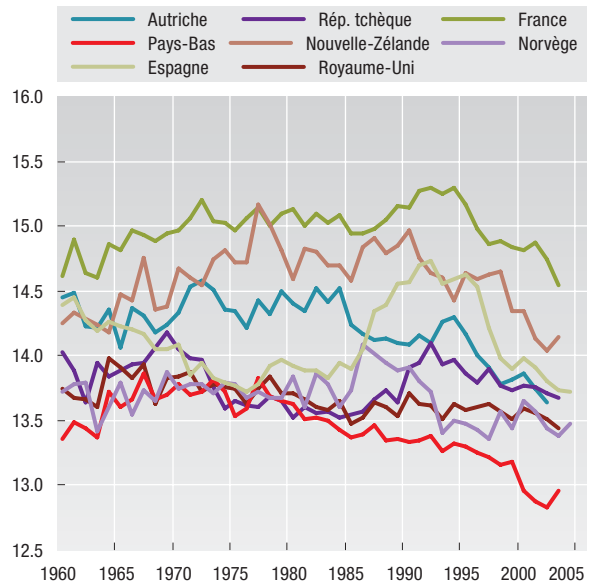
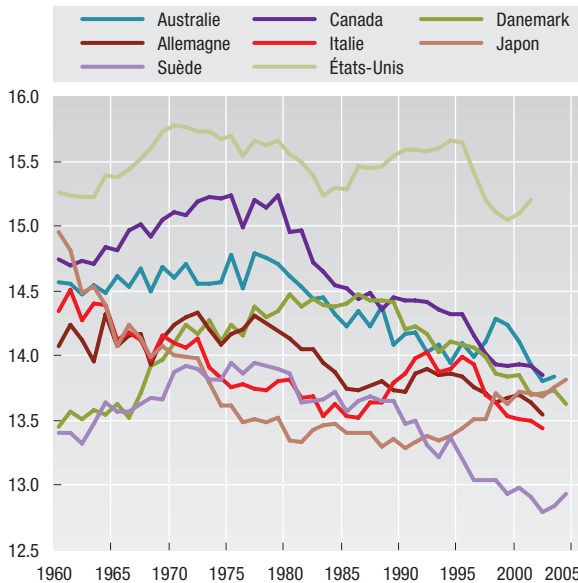
Conscients de ces inégalités, plusieurs pays européens ont adopté des stratégies de santé publique ou d'autres mesures visant à réduire ces écarts (Mackenbach et Bakker, 2003). Sur le plan international, l'Organisation mondiale de la santé et l'Union européenne ont toutes deux récemment mis en place des Commissions portant sur les déterminants sociaux de la santé.

**Indicateurs de l'état de la société :** Espérance de vie (HE1), Santé mentale (HE7), Mobilité intergénérationnelle (EQ4).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de soins de longue durée (HE5).

## HE6.1. C'est aux États-Unis et en France que la dispersion des âges de décès est la plus forte

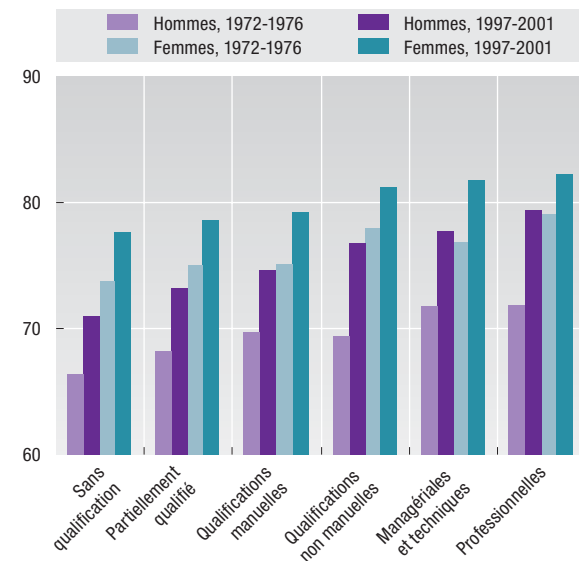
Écart type de l'âge de décès après 10 ans, hommes et femmes ensemble



Source : Edwards, R.D. et S. Tuljapurkar (2005), « Inequality in Life Spans and a New Perspective on Mortality Convergence Across Industrialised Countries », *Population and Development Review*, vol. 34, n° 4, décembre.

## HE6.2. Le gradient social de l'espérance de vie monte en fonction de la qualification

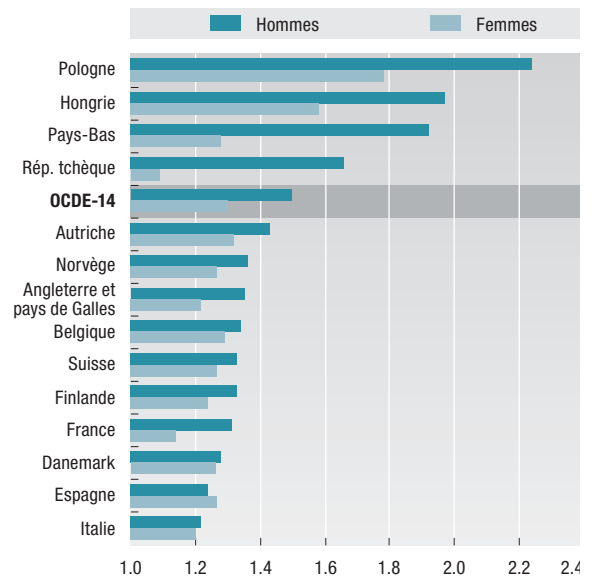
Espérance de vie à la naissance en Angleterre et au pays de Galles selon la qualification



Source : National Statistics, « Trends in life expectancy by social class, 1972-2001 », United Kingdom Statistical Office.

## HE6.3. Le taux de mortalité est plus élevé chez les personnes ayant un faible niveau d'instruction

Ratio des taux de mortalité entre individus de faible niveau et de niveau élevé d'instruction dans quelques pays européens



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant des inégalités relatives chez les hommes. Ces inégalités relatives sont mesurées par le ratio du taux de mortalité entre la catégorie à faible niveau d'instruction et la catégorie à niveau élevé d'instruction. Les estimations nationales peuvent porter sur des groupes d'âge différents. Source : Mackenbach, J.P. (2006), « Health Inequalities: Europe in Profile », Présidence britannique de l'Union européenne, février.

**Pour en savoir plus** ■ Edwards, R.D. et S. Tuljapurkar (2005), « Inequality in Life Spans and a New Perspective on Mortality Convergence Across Industrialised Countries », *Population and Development Review*, vol. 34, n° 4, décembre. ■ Mackenbach, J.P. et M.J. Bakker (2003), « Tackling Socioeconomic Inequalities in Health: analysis of European experiences », *The Lancet*, octobre.







## **INDICATEURS DE COHÉSION SOCIALE**

CO1. PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

CO2. POPULATION CARCÉRALE

CO3. SUICIDES

CO4. ACCIDENTS DU TRAVAIL

CO5. GRÈVES

CO6. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES

CO7. SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'EXISTENCE

## Définition et mesure

Le vote est l'un des indicateurs de la participation des citoyens à la vie de la collectivité. L'indicateur utilisé ici pour mesurer la participation des individus au processus électoral est la « participation électorale », c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont participé à une élection en proportion de la population en âge de voter – généralement 18 ans et plus – telle qu'elle ressort des fichiers administratifs des pays membres. Différents types d'élections interviennent dans différents pays selon leur structure institutionnelle et pour différentes circonscriptions géographiques. Les élections considérées ici sont celles qui font intervenir le plus grand nombre de votants dans chaque pays : élections présidentielles pour la Corée, les États-Unis, la Finlande, la France, le Mexique et la Pologne et élections législatives pour les autres pays de l'OCDE. Les données relatives à la participation électorale sont tirées de la base de données internationale organisée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

Cette section présente aussi des données relatives à la participation électorale par caractéristiques sociodémographiques des électeurs. Ces données, tirées d'enquêtes menées après des élections majeures, sont basées sur l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES), programme international de recherche qui recueille des données comparables sur les élections. Les estimations de la participation électorale totale basées sur ces enquêtes peuvent différer de celles basées sur les données administratives, qui figurent au graphique C01.1.

Un taux élevé de participation électorale est un signe que le système politique du pays bénéficie d'une forte légitimité. En principe, une faible participation électorale peut mesurer la satisfaction de la population quant à la façon dont le pays est géré, mais elle implique aussi que le système politique du pays reflète la volonté d'un nombre limité de personnes. Après avoir progressé pendant de nombreuses décennies, la participation électorale a reculé dans la plupart des pays de l'OCDE et en moyenne depuis dix ans (graphique C01.1). Les taux de participation varient énormément selon les pays, avec des taux inférieurs à 60 % en Suisse, en Pologne, au Canada, aux États-Unis, au Luxembourg, en Hongrie et au Royaume-Uni et supérieurs à 80 % en Espagne, au Danemark, en Italie, en Corée, en Belgique et en Islande. Si on peut penser que le caractère obligatoire du vote influe sur la participation électorale, il ne semble pas intervenir beaucoup dans la variation observée entre les pays. Le vote est obligatoire en Australie, en Autriche (pour les élections présidentielles), en Belgique, en Grèce, au Luxembourg, au Mexique (non appliqué), en Suisse (pour certaines parties du pays) et en Turquie (non appliqué), et beaucoup de ces pays enregistrent aussi de faibles taux de participation électorale.

Les caractéristiques sociodémographiques des individus – âge, niveau d'instruction, revenu – influent beaucoup sur leurs probabilités de participation (tableau C01.2). En moyenne, sur l'ensemble des pays de l'OCDE, la participation électorale est légèrement plus faible pour les femmes que pour les hommes, avec des écarts plus grands en Hongrie, au Mexique, en Belgique, en Suisse et en Irlande, mais elle est au contraire plus élevée chez les femmes dans neuf pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la France. Le taux de participation électorale tend à croître de façon monotone avec l'âge, et chez les jeunes elle est en moyenne inférieure de 20 points à

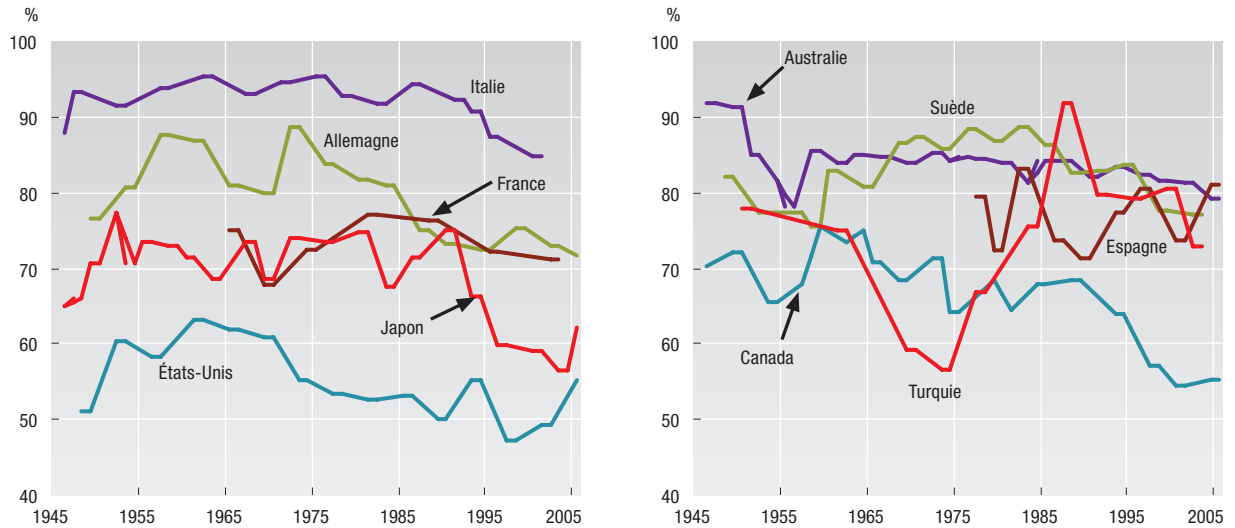
celle des plus de 65 ans. Dans la moitié environ des pays de l'OCDE, les personnes âgées sont la catégorie qui vote le plus. La plus forte participation des personnes âgées aux élections nationales peut aussi influencer sur le processus politique, en accroissant le risque de sanctions électorales pour les gouvernements qui modifient les programmes sociaux qui avantagent surtout les personnes âgées.

Le niveau d'instruction est un autre déterminant essentiel de la participation électorale. En moyenne, celle-ci est supérieure de 12 points chez les personnes qui ont un niveau élevé d'instruction que chez celles dont le niveau est faible, avec des écarts plus importants en République tchèque, en France, au Portugal et en Suisse. Par rapport aux personnes qui travaillent, la participation électorale est également élevée chez les retraités, mais plus faible chez les « femmes au foyer » et surtout les étudiants, les chômeurs et les personnes présentant un handicap. Enfin, la participation électorale augmente avec le revenu, selon une progression qui ralentit tout en haut de la distribution. Globalement, les individus du quintile inférieur de la distribution des revenus affichent un taux de participation électorale inférieur de 12 % à celui des personnes appartenant au quintile supérieur, et l'écart est de 20 % ou davantage au Canada, en Finlande, en Hongrie, en Corée, au Mexique, en Norvège, au Portugal, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les écarts sont moins marqués entre les revenus moyens et les hauts revenus, et dans plusieurs pays les taux sont plus élevés dans le premier groupe que dans le deuxième.

**Indicateurs de l'état de la société :** Confiance dans les institutions politiques (C06), Satisfaction à l'égard de l'existence (C07).

## CO1.1. La participation électorale a baissé dans la plupart des pays de l'OCDE depuis dix ans

Nombre de personnes ayant voté au cours d'une élection en proportion de la population en âge de voter



Note : Dans certains pays, les taux de participation électorale durant les dernières élections sont calculés comme le rapport entre les électeurs, comme dans la base de données IDEA, et la population en âge de voter estimée par l'OCDE.  
Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), Stockholm.

## CO1.2. Les individus jeunes, peu instruits et à bas revenu votent moins

Nombre de votants par caractéristique socioéconomique, ratios pour différentes catégories

	Année	Genre	Âge			Niveau d'instruction		Statut principal indiqué par les répondants					Revenu	
			Par rapport aux personnes âgées de 65 ans et plus			Par rapport au niveau universitaire		Par rapport au statut d'employé					Par rapport à un revenu élevé	
			15-24	25-50	51-64	Inférieur au secondaire	Secondaire	Chômeur	Étudiant	Retraité	Invalide	Au foyer et autres	Faible	Moyen
Australie	2004	1.03	0.99	1.02	1.02	0.97	0.95	0.99	1.01	1.00	-	0.95	0.99	1.06
Belgique	2003	0.93	0.95	1.03	1.06	0.88	0.91	1.02	0.86	0.91	0.85	0.93	0.88	1.02
Canada	2004	0.96	0.75	0.87	0.95	0.88	0.94	0.90	1.02	1.12	0.98	1.10	0.78	0.95
République tchèque	2002	0.98	0.73	0.95	0.97	0.66	0.68	0.85	1.00	1.10	-	0.69	0.97	1.05
Finlande	2004	1.02	0.92	0.98	1.01	1.00	1.02	0.85	0.93	1.02	-	0.85	0.77	0.92
France	2003	1.09	0.79	0.93	1.06	0.72	0.78	0.93	0.91	1.08	-	1.03	0.90	0.97
Allemagne	2002	0.99	0.86	1.04	1.05	0.88	0.95	0.92	0.87	1.02	-	1.09	0.89	0.96
Hongrie	2005	0.84	0.63	0.76	0.93	0.94	0.87	0.92	0.94	1.01	-	0.75	0.80	0.86
Islande	2002	1.02	0.77	0.99	1.07	1.05	1.07	0.83	0.95	0.97	0.92	0.95	0.93	0.93
Irlande	2002	0.93	0.86	0.94	1.09	0.78	0.91	0.96	0.80	1.10	0.97	1.06	1.08	1.13
Japon	2003	0.98	1.05	1.03	1.02	0.95	0.91	1.09	0.96	1.17	1.03	1.13	0.89	1.02
Corée	2004	0.95	0.61	0.81	0.98	0.95	1.04	0.93	0.89	1.23	-	1.09	0.80	0.86
Mexique	2004	0.95	0.60	0.86	0.91	1.02	0.89	0.88	0.88	1.09	0.79	0.91	0.79	0.84
Pays-Bas	2003	1.01	0.79	0.96	1.05	0.91	0.94	0.98	1.03	0.99	0.98	1.00	0.92	1.01
Nouvelle-Zélande	2001	1.01	0.70	0.78	0.92	0.79	0.88	0.86	0.99	1.04	0.82	0.91	1.14	1.19
Norvège	2002	1.01	0.98	0.99	1.00	0.99	0.99	0.88	0.85	1.09	0.61	0.92	0.71	0.84
Pologne	2002	0.96	0.82	0.90	1.00	0.89	0.88	0.70	1.04	1.25	0.79	0.73	0.92	1.05
Portugal	2001	0.94	0.66	0.72	0.94	0.61	0.83	0.88	0.76	1.12	1.11	0.99	0.77	0.95
Espagne	2001	1.00	0.83	0.94	1.00	0.99	1.01	1.03	1.14	1.04	-	1.14	1.04	1.05
Suède	2005	0.98	0.77	0.92	1.11	0.90	0.98	0.95	0.99	1.02	-	0.83	0.87	0.88
Suisse	2003	0.92	0.62	0.75	0.86	0.68	0.89	0.81	0.97	1.18	1.10	0.90	0.91	1.05
Royaume-Uni	2002	1.05	0.82	0.92	1.04	0.89	0.88	0.88	0.84	1.16	-	1.01	0.80	0.87
États-Unis	2002	1.02	0.95	0.93	0.98	0.94	0.92	0.68	0.75	1.04	0.86	1.04	0.74	0.95
<b>OCDE-23</b>	<i>Moyenne</i>	<b>0.98</b>	<b>0.80</b>	<b>0.91</b>	<b>1.00</b>	<b>0.88</b>	<b>0.92</b>	<b>0.90</b>	<b>0.93</b>	<b>1.08</b>	<b>0.91</b>	<b>0.96</b>	<b>0.88</b>	<b>0.97</b>

Note : Moyenne simple des pays énumérés plus haut. Les estimations du nombre total de votants tirées de ces enquêtes peuvent être différentes de celles basées sur les données administratives (graphique CO1.1).

Source : Module 2 de l'Étude comparative des systèmes électoraux (CES).

**Pour en savoir plus** ■ López Pintor, R. et M. Gratshev (2002), *Voter Turnout since 1945 – A Global Report*, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), Stockholm.



### Définition et mesure

La criminalité n'est pas seulement une cause de souffrance pour les victimes et leurs familles, mais aussi une manifestation de l'extrême marginalisation de certains individus par rapport à la société. Elle est aussi source de coûts élevés pour la société en termes d'incarcérations, coûts qui sont normalement justifiés par trois « nécessités » : punir les coupables, dissuader d'autres individus de commettre des actes similaires, et empêcher la récidive.

L'indicateur de base de l'importance de la population carcérale dans chaque pays est le nombre de personnes incarcérées (y compris en détention provisoire) pour 100 000 habitants. Les données relatives à la population carcérale peuvent aussi être ventilées en fonction des caractéristiques démographiques et du statut légal. Les indicateurs retenus ici sont recueillis par le Centre international d'études pénitentiaires ([www.prisonstudies.org](http://www.prisonstudies.org)).

Depuis 15 ans, la plupart des pays de l'OCDE enregistrent une augmentation continue de leur taux d'incarcération. En moyenne, sur les 30 pays de l'OCDE, ce taux est passé de 100 personnes par 100 000 habitants au début des années 90 à environ 130 personnes au milieu des années 2000 (graphique CO2.1). C'est aux États-Unis que ce taux est le plus élevé, avec plus de 700 pour 100 000 en 2005 : trois à quatre fois plus que pour le pays suivant (Pologne), et il a fortement augmenté dans la période illustrée par le graphique CO2.1. Ce phénomène d'augmentation s'étend à la plupart des autres pays de l'OCDE. Depuis 1992, le taux de population carcérale a plus que doublé aux Pays-Bas, au Mexique, au Japon, en République tchèque, au Luxembourg, en Espagne et au Royaume-Uni, et il n'a reculé qu'au Canada, en Islande et en Corée.

La composition de la population carcérale est très différente selon les pays. En moyenne, un prisonnier sur quatre est en détention provisoire, mais cette proportion est beaucoup plus forte en Turquie, au Mexique et au Luxembourg (tableau CO2.2). Les femmes et les jeunes (moins de 18 ans) représentent en moyenne 5 et 2 % de la population carcérale - mais dans le cas des mineurs, cela peut correspondre aux modes de correction spécifiques qui leur sont appliqués dans différents pays de l'OCDE (qui peuvent sortir du cadre des statistiques utilisées ici). Une beaucoup plus grande proportion de la population carcérale est constituée d'étrangers (près de 20 % du total en moyenne), et cette proportion dépasse 40 % au Luxembourg, en Suisse, ainsi qu'en Australie, en Autriche, en Belgique et en Grèce.

Dans plusieurs pays, la montée rapide de la population carcérale a dépassé la capacité d'accueil des institutions existantes. Les taux d'occupation sont supérieurs à 100 % dans plus de la moitié des pays de l'OCDE et à 125 % en Grèce, en Hongrie, en

Italie, en Espagne et au Mexique. Cette surpopulation est source de violence et de rébellion.

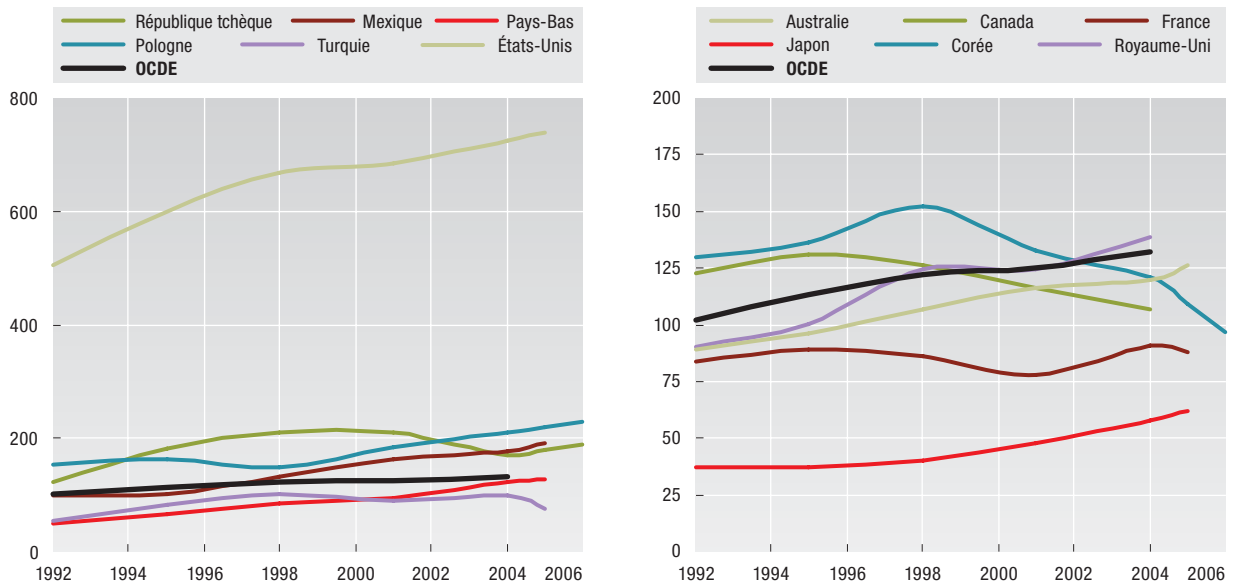
Les systèmes de justice pénale de différents pays de l'OCDE manquent des instruments statistiques qui permettraient d'analyser les trajectoires individuelles conduisant certaines personnes à la délinquance et à la prison et l'efficacité avec laquelle le système pénitentiaire favorise leur réinsertion. Cela dit, plusieurs études ont démontré le lien étroit entre l'incarcération d'un côté et l'extrême pauvreté et la marginalisation de l'autre. L'incarcération touche essentiellement des individus qui ont peu de liens sociaux et qui ont connu éclatement familial, échec scolaire et maltraitance. D'autre part, l'incarcération paraît avoir des effets limités (au mieux) pour la réinsertion sociale des anciens détenus : en France, Kensey et Tournier (2004) montrent qu'environ les trois quarts des personnes condamnées pour vol récidivent dans les cinq ans, alors qu'aux États-Unis, les statistiques nationales montrent que les deux tiers des personnes qui sont sorties de prison (plus de 630 000 chaque année) seront à nouveau arrêtées dans les trois ans. Parce que l'emprisonnement risque d'amplifier l'exclusion sociale, certains pays ont pris quelques mesures (limitées) pour aider à la réinsertion de ces individus sur le marché du travail. Parmi ces mesures, on peut citer l'intervention des services publics de l'emploi pour aider les détenus à préparer leur retour sur le marché du travail ou encore des programmes plus structurés (souvent mis en œuvre au niveau local) qui combinent des formations avant l'emploi, des emplois de transition à court terme et des services de placement pour des emplois à plein-temps (CEO, 2006).

**Indicateurs de l'état de la société :** Confiance dans les institutions politiques (CO6), Satisfaction à l'égard de l'existence (CO7), Chômage (SS2).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5).

## CO2.1. Montée des taux d'incarcération dans les pays de l'OCDE

Taux d'incarcération pour 100 000 habitants



## CO2.2. Différences marquées de la composition de la population carcérale selon les pays de l'OCDE

Population carcérale, taux et composition, et taux d'occupation, année la plus récente

		Population carcérale (pour 100 000 personnes)	Composition de la population carcérale (en pourcentage)				Taux d'occupation (pourcentage)
			Prévenus en détention provisoire	Femmes et jeunes filles	Jeunes (moins de 18 ans)	Étrangers	
Australie	2005	126	20	7	0	17	106
Autriche	2005	108	23	5	2	45	107
Belgique	2005	90	38	4	1	41	114
Canada	2004	107	30	5	6	—	90
République tchèque	2006	189	14	5	1	8	104
Danemark	2005	77	25	5	1	18	95
Finlande	2006	75	12	6	0	8	112
France	2005	88	36	4	1	21	110
Allemagne	2005	97	19	5	4	28	100
Grèce	2005	90	28	6	7	42	179
Hongrie	2005	163	25	6	3	4	145
Islande	2004	39	8	6	0	6	—
Irlande	2004	85	16	3	2	9	95
Italie	2004	97	36	5	1	32	132
Japon	2005	62	15	6	0	8	106
Corée	2006	97	29	5	1	1	100
Luxembourg	2005	143	46	4	2	73	—
Mexique	2005	191	42	5	—	1	126
Pays-Bas	2005	127	31	9	1	33	98
Nouvelle-Zélande	2006	189	16	6	1	9	102
Norvège	2005	68	19	5	0	18	97
Pologne	2006	228	16	3	1	1	121
Portugal	2006	123	23	7	2	17	105
République slovaque	2005	169	32	4	3	3	—
Espagne	2006	143	23	8	0	30	130
Suède	2005	78	20	5	0	26	103
Suisse	2005	83	39	5	1	71	93
Turquie	2005	76	48	3	3	2	—
Royaume-Uni	2006	143	18	6	3	11	109
États-Unis	2005	738	21	9	0	6	108
<b>OCDE</b>		<b>136</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>111</b>

Source : World Prison Brief, Centre international d'études pénitentiaires, School of Law, King's College, University of London, United Kingdom ([www.prisonstudies.org](http://www.prisonstudies.org)).

**Pour en savoir plus** ■ CEO (2006), *The Power of Work*, Center for Employment Opportunities Comprehensive Prisoner Reentry Program, New York, mars. ■ Kensey, A. et P. Tournier (2004), « La récidive des sortants de prisons », *Cahiers de démographie pénitentiaire*, mars.

### Définition et mesure

Les données sur les suicides présentées dans cette section se fondent sur les registres officiels indiquant les « causes de décès » chaque année telles qu'elles ressortent d'OCDE (2006). Ces taux de suicide sont normalisés afin d'éliminer l'effet des différences de structure par âge selon les pays et au fil du temps, sur la base de la structure démographique de l'OCDE de 1980, et sont exprimés pour 100 000 individus. Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, le suicide est un acte accompli délibérément par une personne en toute connaissance ou attente d'une issue fatale. La comparabilité internationale des chiffres du suicide est sujette à des biais relatifs aux critères retenus dans la certification du décès pour établir « l'intention » de se tuer, à la personne chargée de remplir le certificat de décès, à la fréquence des autopsies, aux règles de confidentialité sur les causes de décès de l'individu – autant de facteurs qui sont influencés par le contexte culturel et religieux de chaque pays.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces biais affectent les comparaisons internationales. Une approche consiste à étudier les cas de décès qui peuvent dissimuler l'intention de l'individu de se supprimer, tels que décès pour cause indéterminée, décès accidentel et mort violente, où l'intention de la personne n'est pas établie. Sur la base de cette approche, Jouglé *et al.* (2002) concluent que les statistiques françaises sous-estiment le nombre véritable de suicides d'environ 20 %, mais que cela ne change guère l'évolution des chiffres dans le temps, ni les caractéristiques sociodémographiques et géographiques du suicide.

Le suicide témoigne non seulement d'un état de dépression de l'individu, mais aussi de la dégradation du contexte social dans lequel il vit. De nombreux facteurs différents poussent au suicide : il a plus de chances d'intervenir dans des périodes critiques liées au divorce, à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, au chômage et à une dépression ou autre forme de maladie mentale. Mais si ces circonstances sont souvent présentes chez ceux qui se suicident, leur impact dépend de différents facteurs d'ordre sociétal qui accroissent ou réduisent la résilience des individus aux événements extérieurs.

Depuis les pics atteints à la fin des années 80, le taux de suicides moyen observé dans les pays de l'OCDE a enregistré une baisse modérée mais régulière (graphique CO3.1). Cette baisse s'observe pour les deux sexes, mais le suicide reste essentiellement un phénomène masculin : les hommes ont deux fois plus de probabilité de se tuer que les femmes (graphique CO3.2), même si les femmes ont plus de probabilité d'avoir tenté de se suicider. La fréquence des suicides dépend aussi de l'âge de l'individu, même si ces différences se sont réduites au fil du temps. D'une façon générale, les taux de suicide des personnes âgées ont nettement baissé depuis 20 ans, tandis que l'on n'a observé pratiquement aucun progrès chez les cohortes plus jeunes. Les moins de 25 ans sont plus enclins à se suicider que la moyenne nationale en Finlande, en Nouvelle-Zélande en Irlande et en Islande – où ces

taux ont fortement augmenté depuis 1980 –, tandis qu'ils sont moins exposés au risque de suicide en Europe du Sud et au Mexique.

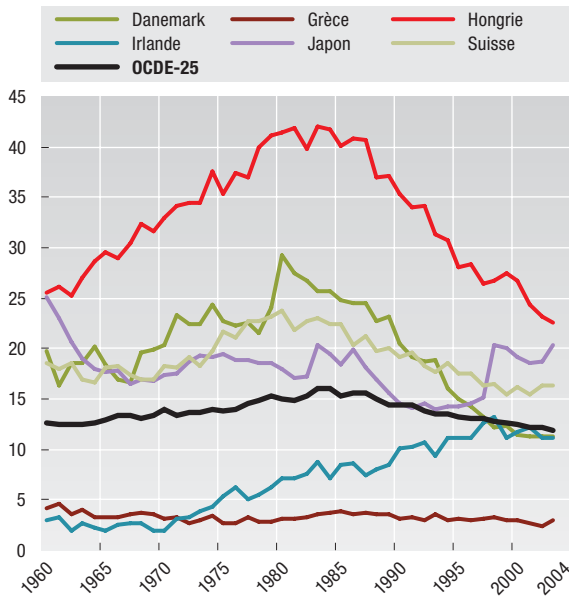
Les taux moyens de suicides calculés sur 23 pays de l'OCDE masquent des différences importantes d'un pays à l'autre. Ces taux oscillent entre 5 pour 100 000, voire moins dans la plupart des pays méditerranéens et plus de 20 pour 100 000 en Hongrie, au Japon, en Belgique ou en Finlande. Les différences dans les taux de suicide parmi les pays de l'OCDE (graphique CO3.3) ne sont pas liées à leur revenu par habitant, et elles ne sont que faiblement liées au degré de satisfaction à l'égard de l'existence (graphique CO3.4). Les études empiriques ont constaté que la même série de facteurs explique les différences de satisfaction subjectives à l'égard de l'existence et de taux de suicide d'un pays à l'autre ; près de 80 % de la variance des taux de suicide sur 50 pays reflètent des différences de prévalence du divorce, du chômage, de la qualité de gouvernement, des convictions religieuses, de la confiance dans les autres et de l'appartenance à des organisations non religieuses (Helliwell, 2004).

**Indicateurs de l'état de la société :** Satisfaction à l'égard de l'existence (CO7), Espérance de vie (HE1).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de santé (HE2).

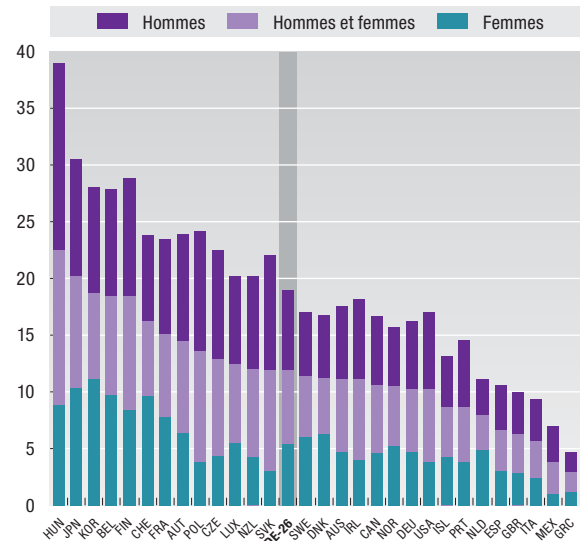
**CO3.1. Baisse des taux de suicide dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 20 ans**

Suicides pour 100 000 personnes, 1960-2004



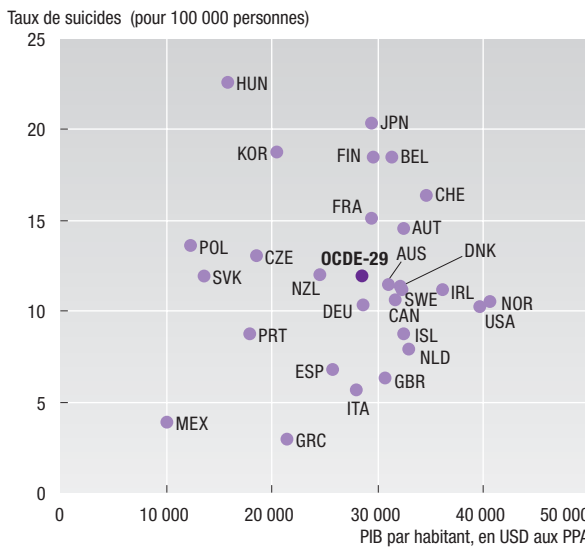
**CO3.2. Taux de suicide plus élevé chez les hommes que chez les femmes**

Suicides pour 100 000 personnes selon les pays et les sexes, 2004 ou année la plus récente



**CO3.3. Peu de liens entre les taux de suicide et le revenu par habitant des pays de l'OCDE**

Taux de suicides et PIB par habitant, 2004<sup>1</sup>

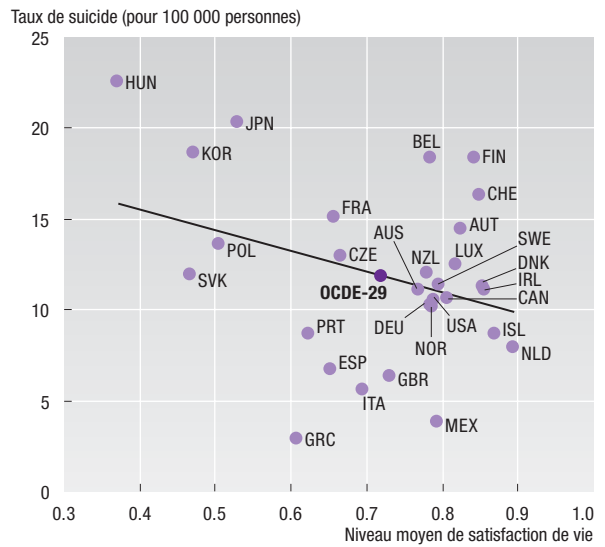


1. 2003 pour la Grèce, la Hongrie, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Pologne, le Portugal et l'Espagne; 2002 pour l'Australie, le Canada, la France, l'Irlande, l'Italie, la Corée, la République slovaque, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis; 2001 pour le Danemark et la Nouvelle-Zélande; 1997 pour la Belgique; 1995 pour le Mexique.

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)); et comptes nationaux annuels.

**CO3.4. Taux de suicides plus faible dans les pays de l'OCDE où le bien-être subjectif est plus élevé**

Taux de suicides et satisfaction moyenne à l'égard de l'existence<sup>1</sup>



1. Le taux de suicides se rapporte aux différentes années, comme indiqué dans la note 1 du graphique CO3.3. Les données sur la satisfaction à l'égard de l'existence sont basées sur la vague 1999/2001 de la *World Values Survey* pour tous les pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse, où elles se réfèrent à la vague 1994/1999 de cette même enquête.

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)); et calculs tirés de la *World Values Survey*.

**Pour en savoir plus** ■ Baudelot, C. et R. Establet (2006), *Suicide - L'envers de notre monde*, Seuil, Paris. ■ Helliwell, J. (2004), « Well-Being and Social Capital: Does Suicide Pose a Puzzle? », NBER Working Paper No. 10896, Boston. ■ Jouglas, E., F. Pequignot, J.L. Chappert, F. Rossolin, A. Le Toullec et G. Pavillon (2002), « La qualité des données de mortalité sur le suicide », *Revue d'épidémiologie et santé publique*, Paris.

### Définition et mesure

Les accidents du travail sont des événements soudains et parfois violents qui interviennent par le fait ou à l'occasion du travail et provoquent une lésion ou le décès du travailleur. Les comparaisons internationales des accidents du travail sont limitées par des différences de comptabilisation et de sources de données. La comparabilité s'est néanmoins améliorée depuis l'adoption en 1998 d'une résolution de l'OIT sur « les statistiques des lésions professionnelles résultant d'accidents du travail » qui recommande de saisir les données relatives à tous les accidents du travail entraînant une absence du travail d'au moins un jour (à l'exclusion du jour de l'accident) sur une période de référence donnée (généralement un an).

Les chiffres rapportés ici sont rassemblés par Eurostat à l'aide d'un questionnaire harmonisé couvrant les pays de l'Union à 15 et la Norvège, étendu aux autres pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles dans Laborsta, base de données de l'OIT sur les statistiques du travail. Les lésions non mortelles sont limitées aux lésions qui entraînent une absence du travail de plus de trois jours dans les pays d'Europe et au Japon, de six jours ou plus en Australie, et d'un ou plusieurs jours dans les autres pays. La fréquence des accidents du travail mortels et non mortels est exprimée en nombre d'accidents du travail sur 12 mois consécutifs pour 100 000 travailleurs. La gravité des lésions professionnelles est mesurée par le nombre de jours de travail perdus du fait d'accidents du travail pour 100 000 travailleurs.

Les accidents sur le lieu de travail sont la manifestation la plus visible des risques du travail rémunéré. La plupart des accidents du travail sont non mortels. En 2003, c'est en Turquie, en Corée et au Mexique que les accidents du travail mortels étaient le plus fréquents, et au Royaume-Uni et en Suède qu'ils l'étaient le moins (tableau CO4.1), et leur nombre a diminué depuis 1995 dans tous les pays pour lesquels on dispose de données. Les accidents non mortels sont plus courants, et s'échelonnent en 2003 entre 1 200 cas pour 100 000 travailleurs aux Pays-Bas et 6 500 cas en Espagne; ils semblent avoir reculé dans tous les pays sauf l'Espagne (graphique CO4.2). Aux États-Unis, ce recul peut être dû au resserrement des règles de l'assurance, qui a incité les employeurs à sous-déclarer les accidents mineurs ou à proposer aux salariés blessés une réduction des horaires de travail : il s'ensuit que, en raison de l'importance des accidents qui n'entraînent qu'une diminution de l'activité (1 200) ou qui n'entraînent pas de journées perdues (3 200 cas; Ruser, 2002), le nombre total de lésions professionnelles (6 200 cas pour 100 000 travailleurs en 2000) est plus de trois fois celui des accidents du travail entraînant une absence qui figurent au tableau CO4.1.

Les accidents du travail aussi bien mortels que non mortels sont fortement concentrés dans l'agriculture, certaines industries manufacturières, le bâtiment/travaux publics et le transport routier. Les travailleurs de ces secteurs sont essentiellement des hommes adultes; les travailleurs de 45 à 54 ans représentent plus de la moitié de tous les accidents mortels (et les travailleurs de 25 à 44 ans plus de la moitié des accidents non mortels). En Europe, une

baisse de 25 % des accidents mortels depuis 1995 s'est accompagnée d'une plus grande concentration des accidents du travail chez les travailleurs âgés. Si les déplacements sectoriels de l'emploi expliquent en partie la baisse du nombre d'accidents du travail aux États-Unis, cette baisse s'est manifestée dans tous les secteurs (en tous cas pour les accidents non mortels).

La durée moyenne des absences du travail dues à des accidents du travail a été inférieure à six jours en 2001, mais proche de huit jours en Espagne. Aux États-Unis, le nombre médian de jours de travail perdus en raison d'accidents du travail a été de six jours par travailleur à plein-temps. Dans tous les pays, la durée de ces absences est particulièrement élevée dans le secteur manufacturier, dans l'agriculture et dans le bâtiment/travaux publics.

Les accidents du travail entraînent des coûts économiques importants pour les travailleurs, les entreprises et les collectivités. S'ils sont difficiles à chiffrer, les estimations de ces coûts et de ceux des maladies professionnelles se sont situées entre 0.4 et 4 % du PIB dans plusieurs pays d'Europe (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 1998). La réduction du nombre d'accidents du travail exige un environnement de travail où les salariés ont les compétences et la formation voulues pour accomplir les tâches qu'implique leur poste, et des incitations aux entreprises pour qu'elles évitent la survenue de ces accidents.

**Indicateurs de l'état de la société :** Absence au travail pour maladie (HE4).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses de santé (HE2).



## CO4.1. Les accidents du travail mortels sont plus fréquents en Turquie, en Corée et au Mexique que dans les autres pays de l'OCDE

Accidents mortels et non mortels en 2003 pour 100 000 travailleurs, nombre de jours de travail perdus par travailleur considéré en 2001

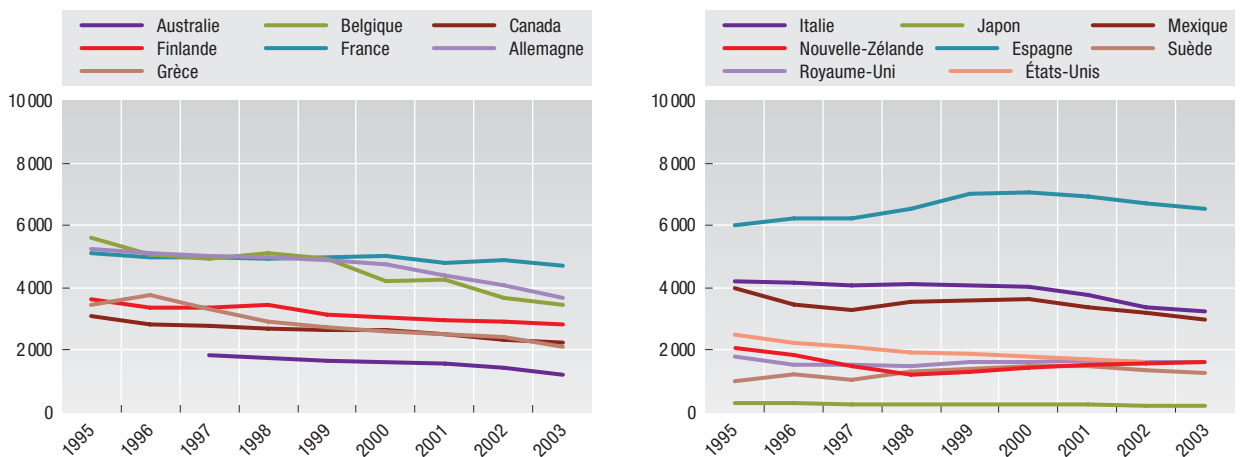
	Accidents du travail			Accidents du travail non mortels par secteur			
	Mortels	Non mortels	Jours perdus par travailleur impliqué	Agriculture	Industries manufacturières	Construction	Transport
<i>Dommmages compensés</i>							
Australie	2.0	1 230	6.0	2 561	2 070	2 201	2 056
Finlande	2.7	2 847	5.7	5 226	3 339	5 908	3 534
Allemagne	3.5	3 674	4.3	12 160	3 432	7 029	3 702
Luxembourg	3.6	5 033	..	9 795	4 887	10 812	4 415
Belgique	3.9	3 456	5.7	5 387	3 572	6 398	3 898
Grèce	3.9	2 090	..	1 265	3 226	4 519	1 820
Nouvelle-Zélande	5.2	1 605	..	..	..	..	..
France	5.4	4 689	5.9	4 778	4 232	10 066	6 123
Canada	6.1	2 227	5.7	2 212	3 914	3 428	2 650
Corée (2001)	15.5	..	..	..	..	..	..
<i>Dommmages rapportés</i>							
Royaume-Uni	1.0	1 614	..	2 139	1 519	2 493	1 868
Suède	1.6	1 252	5.3	1 355	1 717	2 090	1 583
Pays-Bas	1.8	1 188	..	..	..	..	..
Danemark	2.4	2 443	..	1 284	4 141	3 773	2 991
Japon	3.1	233	..	1 028	287	584	440
Norvège	3.1	3 325	..	3 161	5 563	5 835	4 448
Hongrie	3.4	656	..	748	1 235	469	960
Irlande	3.9	1 262	..	..	..	..	..
République tchèque	4.5	1 872	6.4	3 947	3 256	3 429	1 966
République slovaque	4.7	801	5.1	2 720	1 601	2 049	882
Pologne	4.9	..	5.0	..	..	..	..
Italie	5.6	3 267	..	..	..	..	..
Espagne	6.0	6 520	7.7	2 401	8 820	13 651	6 526
Autriche	6.6	2 629	..	..	..	..	..
États-Unis	8.0	1 626	6.0	..	..	..	..
Portugal	8.4	4 054	..	880	5 773	6 851	3 624
Mexique	12.0	2 968	..	..	..	..	..
Turquie (2001)	20.6	..	..	..	..	..	..

Note : Les pays sont classés par ordre croissant d'accidents mortels. Les chiffres des fréquences des lésions mortelles et non mortelles pour les pays de l'Europe à 15 et la Norvège sont pondérés en fonction de la structure de l'emploi de l'Europe à 15 (par branche d'activité).

Source : Base de données Laborsta du BIT; Base de données NewCronos d'Eurostat; et site web du BLS sur les accidents du travail mortels et les lésions professionnelles ([www.bls.gov/iif/](http://www.bls.gov/iif/)).

## CO4.2. Les accidents du travail non mortels reculent dans la plupart des pays

Accidents du travail non mortels par 100 000 travailleurs, 1995 à 2003



Source : Base de données Laborsta du BIT; Base de données NewCronos d'Eurostat.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/552432835786>

**Pour en savoir plus** ■ Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (1998), *Impact économique de la santé et de la sécurité au travail dans les États membres de l'Union européenne*, Bilbao. ■ Ruser, J. (2002), *Measuring Workplace Safety and Health: general considerations and the US case*, US Bureau of Labor Statistics, séminaire CEEONU-Eurostat-BIT sur la mesure de la qualité de l'emploi, Genève, mai.

### Définition et mesure

Les grèves sont l'une des manifestations des conflits du travail. La conférence internationale des statisticiens du travail de l'OIT les définit comme un arrêt temporaire de travail ou la fermeture temporaire d'un lieu de travail déclenchés par un ou plusieurs groupes de travailleurs ou d'employeurs en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de soutenir des revendications et doléances. L'indicateur le plus complet des conflits du travail est la proportion des heures de travail perdues en raison de grèves, mais il n'est disponible que pour quelques pays. C'est pourquoi le principal indicateur utilisé ici est le rapport entre le nombre de jours de travail perdus pour cause de grève et l'effectif total de salariés.

La comparabilité internationale de ces statistiques est toutefois limitée par les différences de définitions et de méthodes de mesure. La plupart des pays excluent les arrêts de travail de moindre importance. Certains pays peuvent ne pas comptabiliser dans leurs registres officiels les arrêts de travail dans certains secteurs (par exemple, dans le secteur public), les grèves à caractère politique ou sauvage. D'autres pays peuvent ne pas prendre en compte les travailleurs indirectement impliqués ou les arrêts de travail ayant une cause indirecte.

Les taux de grève pouvant être très variables d'une année sur l'autre, les moyennes sur plusieurs années consécutives sont la façon la plus fiable de suivre l'évolution des conflits du travail. Le graphique CO5.1 présente des moyennes sur cinq ans du taux de grève, c'est-à-dire le nombre total de jours de travail perdus pour cause de grève pour 1 000 salariés, et ceci sur deux périodes - 1980-1984 et 2000-2004 - pour 25 pays de l'OCDE (partie A). Dans les deux périodes, ce sont le Canada, l'Islande, l'Italie et l'Espagne qui ont enregistré le plus grand nombre de jours perdus par salarié dans les conflits du travail, et en Allemagne, au Japon, aux Pays-Bas et en Suisse que ce nombre a été le plus bas.

Dans la zone de l'OCDE, le taux de grève a diminué à peu près de moitié tous les dix ans depuis le début des années 80. Cette baisse a été particulièrement marquée en Australie, au Canada, en Finlande, en Islande, en Irlande, en Italie, en Espagne et au Royaume-uni. Les changements de la structure de l'emploi par branche d'activité, avec un déplacement vers les secteurs de services, expliquent en partie ces baisses, car les taux de grève sont généralement deux fois plus élevés dans l'industrie (mines, industries manufacturières, électricité, services d'utilité publique et bâtiments et travaux publics) que dans le secteur tertiaire (à l'exception des transports). Cela dit, dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de grève ont diminué depuis dix ans aussi bien dans l'industrie que dans les services (Beardsmore, 2006).

Le taux de grève peut être considéré comme une fonction de la proportion de travailleurs impliqués dans les conflits du travail et de la durée moyenne de ces conflits par travailleur impliqué (parties C et D). La durée moyenne des conflits du travail était en 2000-2004 d'environ 7 jours et demi en moyenne, sept pays seulement comptabilisant plus de 10 jours d'arrêt de travail par travailleur impliqué. La Turquie et les États-Unis ont comptabilisé un plus grand nombre de jours de grève, mais qui impliquaient relativement peu de travailleurs et d'arrêts de travail (mais les données

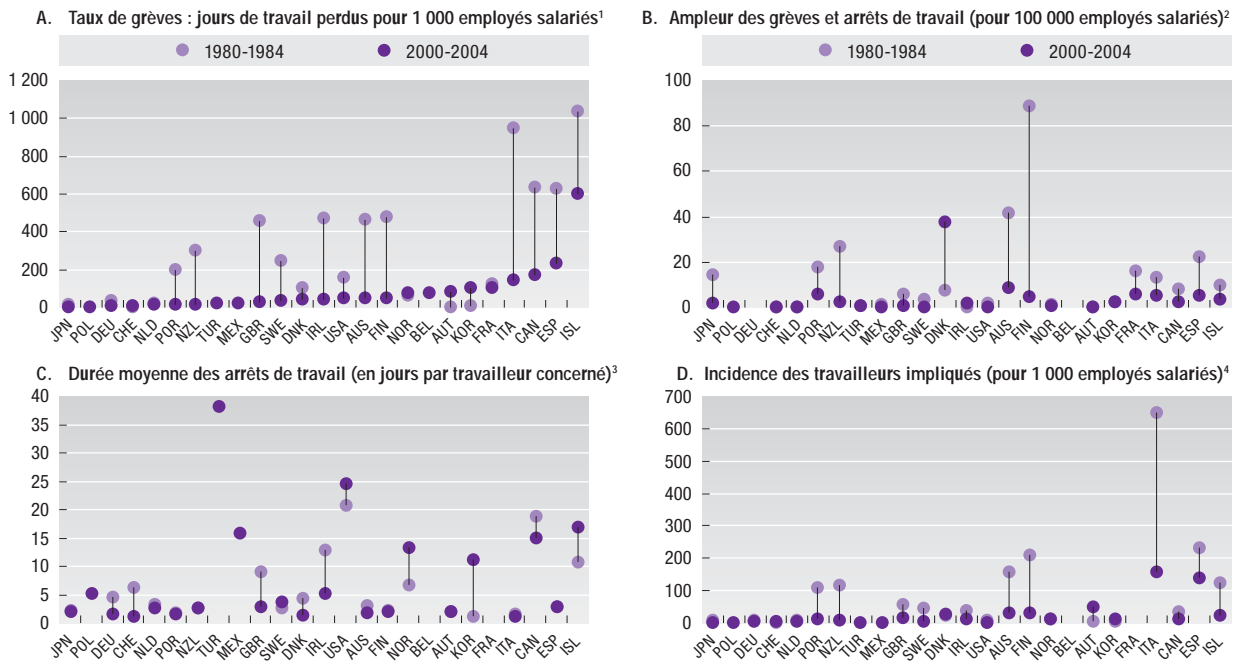
des États-Unis excluent les grèves impliquant moins de 10 000 travailleurs). Dans tous les pays de l'OCDE, la baisse du taux de grève s'est accompagnée d'une chute du nombre de travailleurs impliqués, tandis que la durée des grèves a augmenté en Islande, en Corée, en Norvège et aux États-Unis. Le nombre de conflits du travail a récemment augmenté au Danemark seulement, mais ceci ne s'est pas traduit par un taux de grève plus élevé (partie B).

Il n'existe pas de relation simple entre les grèves et les autres caractéristiques des systèmes de relations du travail. Le graphique CO5.2 illustre les taux de grève de la période récente par rapport au degré de couverture des négociations collectives (la proportion de salariés dont le salaire et les conditions de travail sont régis par une convention collective entre syndicats et employeurs) et le degré de syndicalisation (proportion des salariés syndiqués). Les taux de grève sont très faibles à la fois dans les pays où la plupart des travailleurs sont couverts par des conventions collectives (Finlande et Suède) et dans ceux où peu de travailleurs sont couverts (Japon, encore que les données de ce pays excluent les grèves sauvages et celles qui durent moins de la demi-journée). De même, les taux de grève sont relativement faibles à la fois dans les pays où la plupart des travailleurs sont syndiqués (Danemark) et dans ceux où le taux de syndicalisation est inférieur à 20 % (États-Unis), avec une faible tendance à des taux de grève plus élevés dans les pays à faible syndicalisation. Des études récentes montrent que la qualité des relations du travail joue sur la performance du marché du travail. Ainsi, Addison et Texeira (2006) concluent que, compte tenu d'un certain nombre d'autres facteurs, les pays de l'OCDE caractérisés par un système de relations du travail moins conflictuel (mesuré par le taux de grève) avaient moins de chômage que les autres pays.

**Indicateurs de l'état de la société :** Vote (CO1), Confiance dans les institutions politiques (CO6), Satisfaction à l'égard de l'existence (CO7), Emploi (SS1).



CO5.1. Mesures des grèves dans les pays de l'OCDE

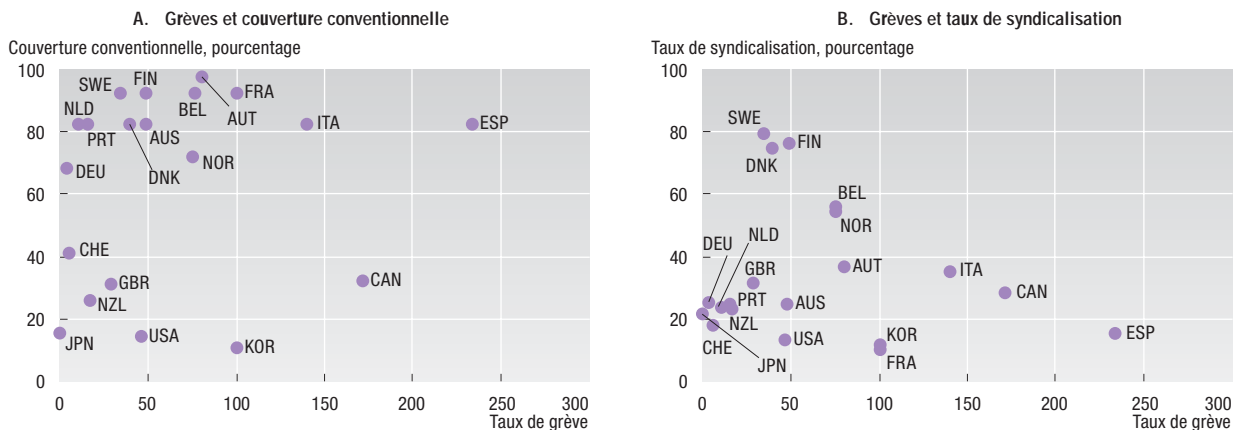


Note : Les pays sont classés par ordre croissant du nombre de journées perdues pour 1 000 salariés (taux de grève).

1. Nombre de jours d'arrêt de travail pour 1 000 salariés.
2. Nombre d'arrêts de travail pour 100 000 salariés.
3. Nombre de jours d'arrêt de travail par travailleur impliqué.
4. Nombre de travailleurs impliqués pour 1 000 salariés.

Source : Données de l'OCDE tirées de la Laborsta du BIT; Eurostat New Cronos; et Offices nationaux de la statistique. Les données relatives aux salariés civils rémunérés sont tirées des Statistiques de l'OCDE sur la population active.

CO5.2. Les grèves ne sont pas corrélées avec la couverture des négociations collectives ni avec le taux de syndicalisation



Note : Tous les taux sont exprimés en pourcentage des salariés civils.

Source : Les données relatives au taux de syndicalisation et aux négociations collectives sont tirées du tableau 3.3 dans OCDE (2004), Perspectives de l'emploi de l'OCDE, OCDE, Paris; pour les données sur les taux de grève, voir le graphique CO5.1.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/617431661727>

**Pour en savoir plus** ■ Addison, J.T. et P. Teixeira (2006), « Does the Quality of Industrial Relations Matter for the Macro-economy? A cross-country analysis using strikes data », IZA Discussion Paper, n° 1968, février. ■ Beardsmore, R. (2006), « International Comparisons of Labour Disputes in 2004 », Labour Market Trends, Special feature, United Kingdom Office for National Statistics. ■ BIT (2005), Annuaire des statistiques du travail 2005, Organisation internationale du travail, Genève.

### Définition et mesure

Cet indicateur mesure le degré de confiance des individus dans les institutions politiques (gouvernement et Parlement) et les administrations publiques du pays où ils résident. Les données sur ces variables sont tirées de la vague 1999-2004 de la *World Values Survey*, qui demande aux individus dans quelle mesure ils font confiance à un certain nombre d'organisations, les réponses étant groupées en quatre catégories (tout à fait confiance, assez confiance, peu confiance et pas du tout confiance). Les indicateurs présentés ici se rapportent aux répondants qui disent avoir « tout à fait » ou « assez confiance » dans le gouvernement, le Parlement et le secteur public, en pourcentage de tous les répondants.

La petite taille de l'échantillon ainsi que d'autres caractéristiques de l'enquête peuvent affecter la comparaison des données entre les pays. Cette section présente aussi des données sur les tendances de la satisfaction des individus quant au fonctionnement de la démocratie dans leur pays. Ces données sont tirées de différentes enquêtes, décrites dans OCDE (2005). L'indicateur utilisé se rapporte au pourcentage de répondants qui sont « très » ou « assez » satisfaits du processus démocratique.

La confiance dans les institutions politiques est capitale pour la stabilité des sociétés et pour le fonctionnement de la démocratie; en même temps, elle détermine la volonté des gens de coopérer à la réalisation des objectifs collectifs et au financement des biens publics (Meikle-Yaw, 2006). Le niveau de confiance des citoyens dans diverses entités publiques varie beaucoup selon les pays de l'OCDE (graphique CO6.1). En moyenne, pour 24 pays de l'OCDE, au début des années 2000, 38 % des individus déclaraient avoir très confiance dans le Parlement, avec des pourcentages plus élevés en Espagne, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède et plus faibles en Australie, en Corée, au Japon, au Mexique et en République tchèque. Une proportion très légèrement inférieure de répondants, sur 17 pays de l'OCDE, ont déclaré faire très confiance à leur gouvernement, avec des proportions plus faibles en Nouvelle-Zélande, en Allemagne, en Australie, en République tchèque et en Corée et plus fortes en Suède, en République slovaque, en Espagne, en Suisse et en Turquie.

Les différences entre pays sont importantes aussi lorsqu'on considère l'opinion que se font les individus du fonctionnement du secteur public – qui est en contact étroit avec les citoyens dans son fonctionnement quotidien. Environ 44 % des citoyens de l'OCDE disent faire très confiance au secteur public, avec des pourcentages plus faibles en Grèce, au Japon, au Mexique et en République tchèque et plus élevés en Turquie, en Corée, au Luxembourg et en Irlande. Dans la majorité des pays de l'OCDE, les citoyens disent avoir plus confiance dans le secteur public que dans le gouvernement, les principales exceptions étant la République tchèque, le Mexique, la Pologne et la Nouvelle-Zélande. Le secteur public joue un rôle clé dans la société : lorsque les citoyens lui font peu confiance, cela peut

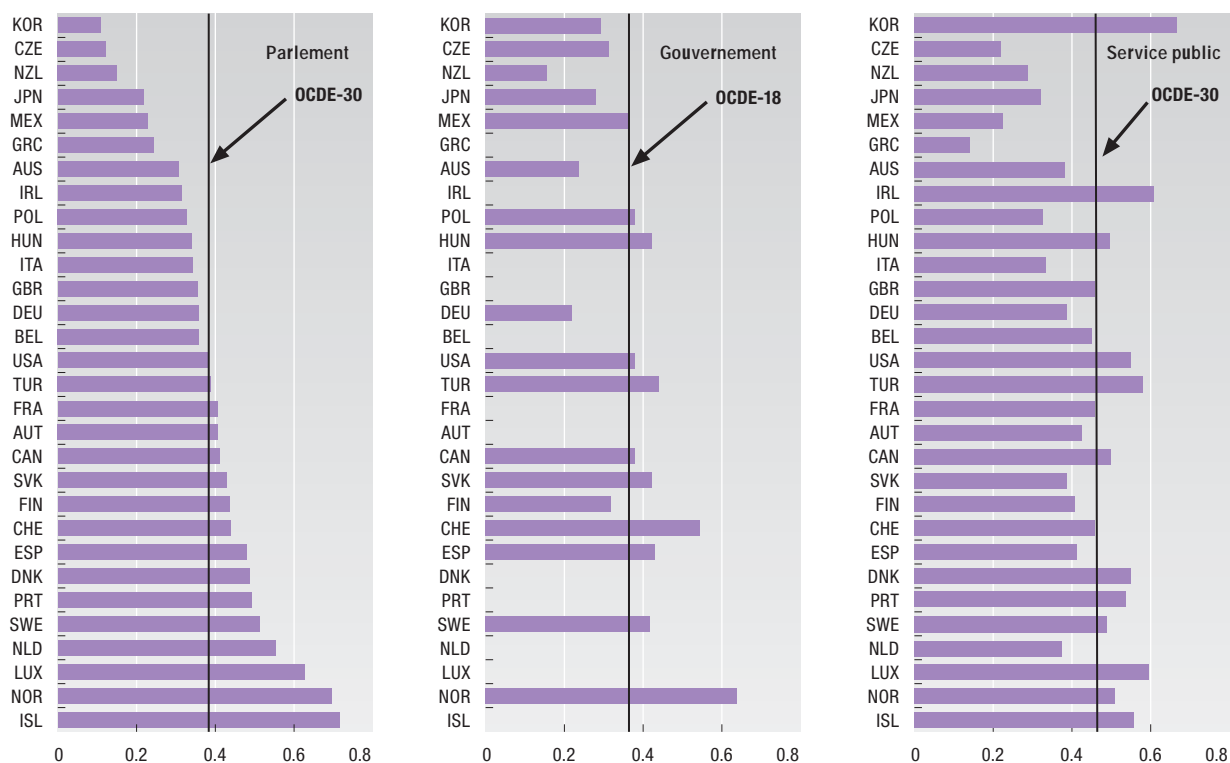
se traduire par un mécontentement vis-à-vis de l'action publique et de tout le processus politique. Les réformes mal conçues peuvent aussi saper la confiance des citoyens dans le secteur public. Bien qu'il ne semble pas exister de lien direct entre les performances du secteur public et le jugement subjectif des citoyens (OCDE, 2005) montre qu'un niveau élevé de confiance dans le secteur public va de pair avec un niveau élevé de confiance dans le Parlement.

Il est plus difficile de juger de l'évolution au fil du temps de la confiance des citoyens dans les institutions politiques. Le débat s'est beaucoup focalisé sur le rôle de la modernisation, certains auteurs suggérant que la diffusion de l'information et l'élévation du niveau d'instruction des citoyens ont pu abaisser le niveau de confiance dans le gouvernement. Cependant, les tendances de la satisfaction des citoyens ne témoignent guère d'un déclin général de la satisfaction à l'égard de la démocratie (graphique CO6.2). Cela dit, les différences entre pays sont importantes : la satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie s'est affaiblie au Japon, et plus récemment aux Pays-Bas; cette satisfaction est faible en Italie, mais s'améliore; des niveaux élevés de satisfaction ont été enregistrés au Danemark et dans les autres pays nordiques. Plus généralement, les citoyens demandent souvent à participer davantage aux affaires publiques. En réponse à ces demandes, les gouvernements de plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des réformes visant à rendre le secteur public plus ouvert, plus transparent et plus orienté vers le client.

**Indicateurs de l'état de la société :** Vote (CO1), Satisfaction à l'égard de l'existence (CO7).

## CO6.1. Moins de la moitié des citoyens de l'OCDE disent faire très confiance à différentes institutions publiques

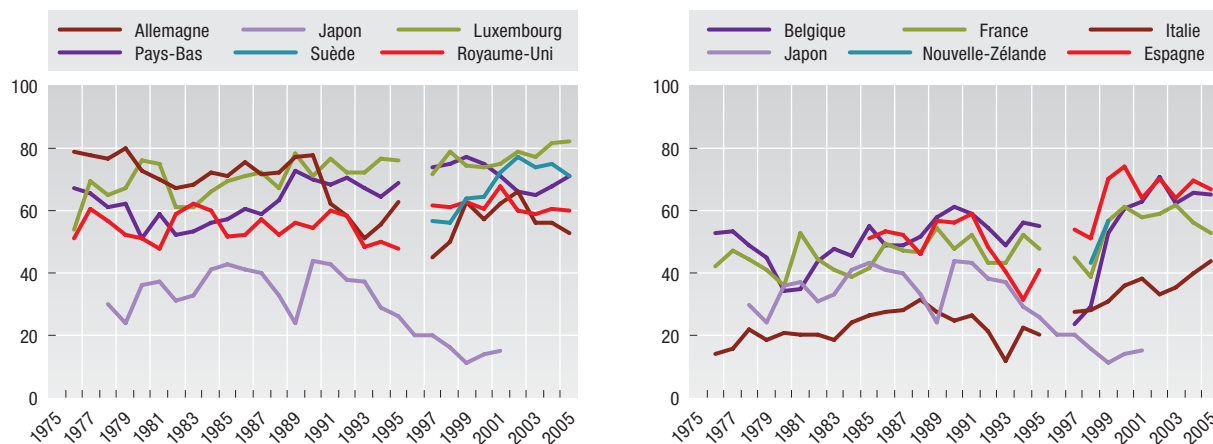
Proportion des personnes interrogées déclarant avoir très confiance dans différentes entités au début des années 2000



Source : Données tirées de la World Values Survey, vague 1999-2004. Pour l'Australie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, les données se rapportent à la vague 1994-1999.

## CO6.2. Pas de baisse généralisée de la satisfaction à l'égard de la démocratie

Pourcentage des personnes interrogées étant « très » ou « assez » satisfaites du processus démocratique, 1975-2005



Source : Les données relatives aux pays européens sont tirées des enquêtes de l'Eurobaromètre; les données relatives au Japon, de sources nationales, se rapportent au pourcentage de personnes interrogées satisfaites des hommes politiques. Pour plus de précisions, voir OCDE (2005), « Données sur la confiance dans le secteur public », Réunion du Comité de la gouvernance publique au niveau ministériel, OCDE, Paris, 27-28 novembre.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/020765758801>

**Pour en savoir plus** ■ Meikle-Yaw, P.A. (2006), « Democracy Satisfaction: The Role of Social Capital and Civic Engagement in Local Communities », Department of Sociology, Anthropology, and Social Work, Mississippi State University.

### Définition et mesure

Les mesures subjectives de la satisfaction à l'égard de l'existence indiquent jusqu'à quel point les individus jugent favorablement leur qualité de vie en général. Les données sont recueillies dans le cadre d'enquêtes dans lesquelles on demande aux personnes interrogées dans quelle mesure elles sont satisfaites de leur existence en général (et dans des domaines spécifiques), sur une échelle de 1 à 10 (du niveau le plus faible au niveau le plus élevé de satisfaction). L'indicateur utilisé ici est la proportion de répondants qui donnent une note de satisfaction égale ou supérieure à 7. Il s'agit d'examiner les différences de score de satisfaction entre catégories d'individus (par sexe, âge, niveau d'instruction, situation au regard de l'emploi, statut matrimonial et revenu) ainsi que la corrélation entre le score moyen pour chaque pays et un certain nombre d'aspects sociaux et économiques.

L'indicateur utilisé ici est tiré de la vague 1999-2004 de la World Values Survey. Cette enquête recueille des données qui permettent des comparaisons de valeurs, de normes et d'attitudes dans différents domaines sociaux. Elles sont menées sous forme d'entretiens directs avec des personnes de 18 ans et plus. Les indicateurs de la confiance dans le Parlement (proportion des répondants qui indiquent faire « très » ou « assez » confiance au Parlement) et de la confiance dans autrui (proportion de répondants qui considèrent que « l'on peut faire confiance à la plupart des gens ») présentés dans le CO6.2 sont établis à partir de la même enquête.

La riche littérature consacrée au bien-être subjectif montre que celui-ci varie systématiquement entre individus dont les caractéristiques génétiques, de personnalité et économiques diffèrent. Le tableau CO7.1 présente des données sur la satisfaction à l'égard de l'existence par sexe, âge, statut matrimonial, éducation et niveau de revenu (déclaré). En moyenne dans la zone de l'OCDE, la satisfaction à l'égard de l'existence est légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, bien que l'on observe le contraire dans plusieurs pays (Finlande, Japon et Turquie); il existe aussi de légères différences quant à l'âge. La satisfaction moyenne à l'égard de l'existence est plus élevée chez les personnes âgées que chez les jeunes dans 11 pays de l'OCDE, notamment le Japon et la Corée. En revanche, en Hongrie, en Pologne et en République slovaque, la satisfaction des jeunes est en moyenne 10 % supérieure à celle des personnes âgées.

L'indicateur utilisé ici montre qu'en moyenne la satisfaction à l'égard de l'existence augmente avec le niveau d'instruction. Cela peut être dû à l'effet de l'éducation sur d'autres domaines qui ont leur importance pour la satisfaction à l'égard de l'existence (par exemple, un niveau élevé d'instruction s'accompagne plus probablement d'une meilleure santé, d'un meilleur revenu et de plus d'interactions sociales). La satisfaction à l'égard de l'existence varie beaucoup plus en fonction du statut matrimonial. En moyenne, pour les personnes mariées, elle est supérieure d'environ 10 points à celle des personnes divorcées et veuves, et la différence est encore plus forte lorsqu'il s'agit d'individus séparés. Les individus célibataires ou qui ne se sont jamais mariés sont également moins satisfaits de leur vie en moyenne

que les personnes mariées (sauf en Allemagne, Pologne, République slovaque et Turquie). La satisfaction à l'égard de l'existence varie également selon le statut socio-économique (ce qui ne figure pas dans le tableau). Les chômeurs indiquent des degrés de satisfaction inférieurs d'environ 20 points à ceux qui ont un emploi, car le chômage n'entraîne pas seulement plus de difficultés financières, mais aussi une dégradation de l'estime de soi, une réduction des contacts sociaux et une plus grande prévalence de problèmes de santé mentale. En revanche, les différences de satisfaction entre les travailleurs à plein-temps et à temps partiel, les travailleurs indépendants et les étudiants sont généralement faibles. Enfin, les personnes à haut revenu (dans les trois déciles supérieurs de la distribution) tendent à être plus satisfaites de leur existence que les personnes qui ont des revenus faibles, même si cette différence n'est pas proportionnelle à leur différence de revenu (Helliwell, 2002).

La satisfaction à l'égard de l'existence dépend aussi des caractéristiques de la société où vivent les individus. Le degré de satisfaction est plus élevé dans les pays caractérisés par de hauts niveaux de confiance dans les autres et dans le Parlement (graphique CO7.2, partie supérieure; Bjornskov et al., 2005; Helliwell et Hang, 2006). En revanche, les taux élevés d'inflation et les temps de travail plus longs paraissent avoir une incidence négative (partie inférieure).

**Indicateurs de l'état de la société :** Confiance dans les institutions politiques (CO6), Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7).

# CO7. SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'EXISTENCE

## CO7.1. La satisfaction à l'égard de l'existence varie selon les caractéristiques des personnes

Proportion des personnes interrogées déclarant un haut degré de satisfaction à l'égard de l'existence

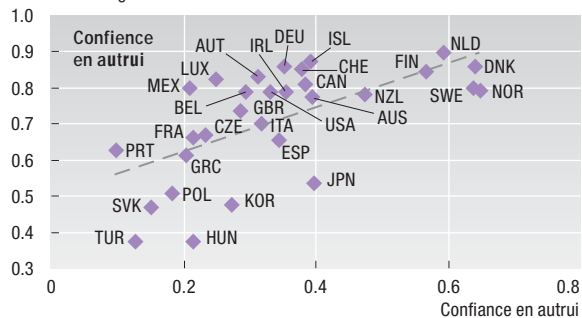
	Sexe		Âge				Éducation			Statut marital				Revenu		
	Homme	Femme	< 25	25-50	51-64	65+	Faible	Moyen	Élevé	Divorcé	Marié	Célibataire jamais marié	Veuf	Élevé	Moyen	Faible
Autriche	0.83	0.80	0.83	0.82	0.82	0.79	0.78	0.85	0.88	0.71	0.85	0.80	0.76	0.88	0.78	0.77
Belgique	0.73	0.75	0.81	0.71	0.78	0.75	0.67	0.75	0.80	0.63	0.82	0.69	0.61	0.85	0.75	0.61
Canada	0.78	0.79	0.85	0.75	0.81	0.80	0.78	0.77	0.83	0.69	0.85	0.70	0.80	0.85	0.82	0.70
République tchèque	0.67	0.65	0.64	0.69	0.60	0.66	0.59	0.69	0.76	0.54	0.71	0.65	0.52	0.75	0.66	0.57
Danemark	0.85	0.81	0.85	0.85	0.82	0.78	0.82	0.88	0.84	0.72	0.87	0.83	0.76	0.92	0.87	0.75
Finlande	0.83	0.86	0.82	0.86	0.84	0.82	0.79	0.91	0.86	0.76	0.91	0.78	0.79	0.89	0.88	0.76
France	0.67	0.64	0.72	0.66	0.61	0.65	0.63	0.67	0.70	0.58	0.72	0.64	0.53	0.78	0.64	0.54
Allemagne	0.72	0.74	0.78	0.71	0.71	0.79	0.70	0.76	0.75	0.61	0.75	0.76	0.74	0.78	0.79	0.66
Grèce	0.59	0.58	0.57	0.58	0.61	0.62	0.52	0.56	0.64	0.61	0.63	0.56	0.51	0.69	0.58	0.49
Hongrie	0.38	0.39	0.49	0.38	0.32	0.39	0.33	0.43	0.54	0.29	0.43	0.38	0.26	0.56	0.31	0.23
Islande	0.85	0.86	0.84	0.89	0.82	0.79	0.81	0.87	0.95	0.69	0.91	0.85	0.81	0.93	0.89	0.77
Irlande	0.86	0.83	0.82	0.84	0.83	0.87	0.82	0.85	0.88	0.82	0.90	0.80	0.85	0.90	0.84	0.80
Italie	0.71	0.66	0.67	0.69	0.70	0.67	0.64	0.70	0.74	0.72	0.73	0.66	0.54	0.77	0.66	0.62
Japon	0.50	0.53	0.50	0.47	0.54	0.59	0.45	0.50	0.62	0.44	0.55	0.42	0.58	0.65	0.48	0.46
Corée	0.45	0.45	0.45	0.44	0.45	0.57	0.33	0.46	0.46	0.23	0.50	0.39	0.35	0.60	0.47	0.33
Luxembourg	0.83	0.81	0.79	0.82	0.87	0.82	0.76	0.84	0.85	0.81	0.85	0.80	0.81	0.89	0.88	0.75
Mexique	0.79	0.81	0.82	0.78	0.79	0.87	0.78	0.80	0.85	0.77	0.82	0.80	0.78	0.81	0.80	0.76
Pays-Bas	0.90	0.89	0.96	0.90	0.88	0.85	0.85	0.92	0.91	0.80	0.96	0.88	0.76	0.94	0.92	0.79
Pologne	0.47	0.49	0.63	0.48	0.43	0.46	0.43	0.49	0.61	0.32	0.50	0.56	0.36	0.60	0.53	0.38
Portugal	0.66	0.65	0.70	0.69	0.60	0.62	0.53	0.74	0.83	0.65	0.69	0.63	0.53	0.77	0.60	0.43
République slovaque	0.45	0.44	0.53	0.44	0.43	0.40	0.37	0.47	0.54	0.30	0.45	0.50	0.38	0.54	0.40	0.35
Espagne	0.65	0.66	0.65	0.66	0.67	0.61	0.60	0.70	0.70	0.71	0.69	0.65	0.51	0.70	0.69	0.52
Suède	0.80	0.78	0.77	0.79	0.80	0.80	0.78	0.78	0.82	0.72	0.87	0.71	0.63	0.87	0.83	0.70
Turquie	0.33	0.42	0.41	0.34	0.38	0.39	0.37	0.35	0.38	0.25	0.38	0.38	0.35	0.49	0.32	0.29
Royaume-Uni <sup>1</sup>	0.76	0.71	0.76	0.73	0.73	0.71	0.74	0.72	0.77	0.65	0.78	0.73	0.70	0.80	0.71	0.64
États-Unis	0.77	0.76	0.78	0.72	0.81	0.85	0.73	0.76	0.79	0.70	0.84	0.74	0.75	0.89	0.76	0.72
<b>OCDE-26</b>	<b>0.69</b>	<b>0.68</b>	<b>0.71</b>	<b>0.68</b>	<b>0.68</b>	<b>0.69</b>	<b>0.64</b>	<b>0.70</b>	<b>0.74</b>	<b>0.60</b>	<b>0.73</b>	<b>0.66</b>	<b>0.61</b>	<b>0.77</b>	<b>0.69</b>	<b>0.59</b>

1. Grande-Bretagne seulement.

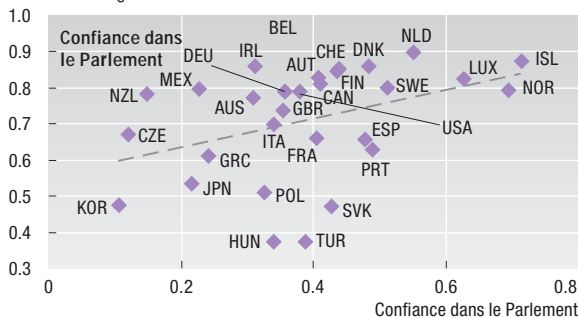
Source : Données tirées de la vague 1999-2004 de la World Values Survey.

## CO7.2. La satisfaction moyenne à l'égard de l'existence dépend d'un certain nombre de caractéristiques nationales

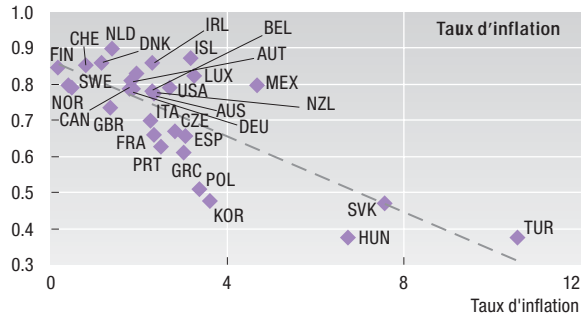
Satisfaction à l'égard de l'existence



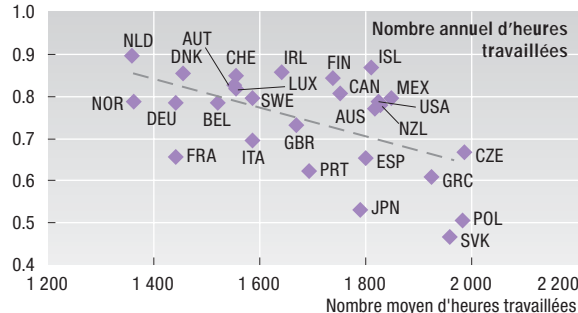
Satisfaction à l'égard de l'existence



Satisfaction à l'égard de l'existence



Satisfaction à l'égard de l'existence



Source : Données provenant de différentes vagues de la World Values Survey et autres données de l'OCDE; les données sur la satisfaction à l'égard de l'existence proviennent de la vague 1999-2004 de la World Values Survey pour tous les pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse, où elles se réfèrent à la vague 1994-1999.

**Pour en savoir plus** ■ Bjornskov, C., A. Dreher et J. A.V. Fischer (2005), « Cross Country Determinants of Life Satisfaction », Discussion Paper n° 2005-19, Université de St Gall, Suisse. ■ Helliwell, J.F. (2002), « How's Life? Combining Individual and national variables to explain subjective well-being », Working Paper n° 11988, NBER, Boston. ■ Helliwell, J.F. et H. Huang (2006), « How's your Government? International evidence linking good government and well-being », Working Paper n° 11988, NBER, Boston.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/687418556206>

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE  
(81 2007 02 2 P) ISBN 92-64-02820-X - n° 55324 2007





# Panorama de la société

## LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Les questions sociales sont à la fois diverses et liées. On ne saurait, par exemple, aborder l'exclusion sociale sans parler en même temps des obstacles à l'intégration du marché du travail et des questions concernant l'état de santé et l'éducation des personnes concernées. Faire face au vieillissement de la population nécessite de nouvelles approches quant aux soins de santé, à l'emploi et aux retraites. Les indicateurs sociaux regroupés dans cet ouvrage ont été élaborés afin d'offrir une vision d'ensemble des comparaisons internationales et de l'évaluation des tendances et des résultats des politiques sociales. En soulignant les interactions entre l'état et les actions de la société dans un large éventail de domaines d'intervention, cette batterie d'indicateurs aidera le lecteur à déterminer si les grandes orientations des politiques publiques et des interventions de la société répondent effectivement aux principales préoccupations d'ordre social auxquelles sont confrontés les pays de l'OCDE.

Cet ouvrage a pour ambition de fournir un aperçu des tendances et des politiques sociales sans négliger pour autant les spécificités des contextes nationaux dans lesquels s'inscrivent ces politiques. Les indicateurs sociaux de *Panorama de la société* peuvent être classés selon deux dimensions. La première dimension correspond aux trois objectifs principaux de politique sociale, c'est-à-dire l'autonomie des personnes, l'équité et la cohésion sociale. La seconde dimension correspond à la nature des indicateurs, c'est-à-dire le contexte social, l'état de la société et les réponses qu'elle est à même d'apporter. On trouvera dans cette édition des informations sur divers thèmes de politique sociale, incluant la démographie, les caractéristiques familiales, le marché du travail, l'emploi des mères de famille, les prestations hors emploi, la pauvreté persistante, les dépenses sociales et de santé, le bien-être subjectif ou encore les taux de suicide. Ce rapport contient également un « guide » pour aider le lecteur à comprendre la structure des indicateurs sociaux de l'OCDE. Enfin, cet ouvrage donne un aperçu du rôle des indicateurs sociaux dans la mesure du bien-être des citoyens et des sociétés dans les pays de l'OCDE.

[www.oecd.org/els/social/indicateurs/SAG](http://www.oecd.org/els/social/indicateurs/SAG)

Les livres, périodiques et données statistiques de l'OCDE sont maintenant disponibles sur [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org), notre bibliothèque en ligne.

Cet ouvrage est disponible sur SourceOCDE dans le cadre de l'abonnement au thème suivant :

*Questions sociales/Migrations/Santé*

Demandez à votre bibliothécaire des détails concernant l'accès aux publications en ligne ou écrivez-nous à [SourceOECD@oecd.org](mailto:SourceOECD@oecd.org)

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

OCDE



ÉDITIONS OCDE

ISBN 92-64-02820-X  
81 2007 02 2 P



9 789264 028203

2006